

CA avant 2018

Ces comptes rendus sont des archives, récupérés de l'ancien site.

Ils ne sont pas triés par ordre chronologique.

CA du 30 mars 2013

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE du 30/03/2013

Présents : C. Chavignaud, D. Riou, JP Dejardin, C. Abadie, C. Vrancken, G. Hersen, F. Troughkine, RL Gavard et A. Mariani

Absents excusés : aucun.

1. Introduction

Approbation du compte rendu du précédent conseil d'administration à l'unanimité.

1. Point de situation par le président Christian Vrancken

Christian Vrancken présente sa vision du club depuis quatre saisons qu'il en est membre ainsi que les évolutions lui paraissant importantes.

L'objectif de cette présentation est de faire évoluer le modèle économique pour revenir rapidement à un compte de résultats équilibré et diminuer les coûts de pratique.

Constat : Le club de Buno possède de nombreux atouts dans tous les domaines (de l'infrastructure aux conditions de vols) mais également des axes d'amélioration.

D'un point de vue financier, les subventions sont de plus en plus rares et les augmentations de tarifs mal perçues par les membres.

L'augmentation des entrées financières peut être réalisée par un développement du recrutement (actions de communications essentiellement), par une augmentation de l'activité aérienne (optimisation de l'organisation d'une journée classique de vol), par une diminution des charges (notamment par la mise en place de nouveaux moyens d'envol) et par un développement de la fidélisation (optimisation de l'instructorat et amélioration de la convivialité).

Pour faciliter ces actions, désignation de référents :

- Référent formation : J-P Dejardin
- Référent mise en place planning planeur : L. Colsenet
- Référent simulateur : J-N. Marquet
- Référent ULM : F. Besse
- Référent parrainage nouveaux arrivants : J-N. Aude
- Référents aire d'accueil : R. Pivert
- Référents club house : Sandrine et Hervé
- Référents matériel servitude : A. Mariani et F. Troughkine
- Référents infra : A. Mariani et F. Troughkine
- Référent compétition/sport: C Abadie
- Référent communication : P. Provensal
- Référent voltige : S. D'Argoeuves

1. Ressources humaines

En tant que nouveau président, Christian Vrancken a commencé à s'entretenir avec les personnels de l'AAVE excepté avec Bruno Albertin absent pour raisons médicales.

Dans le cadre de la prise en compte totale par le responsable technique de la maintenance du DR400 et de la supervision de celle de l'Eurofox, il serait opportun de lui trouver quelqu'un pour l'aider administrativement dans ses tâches.

1. Moyens d'envol

C. Vrancken propose d'initier un projet treuil à Buno.
Cette proposition est acceptée (8 pour ; 1 abstention).

1. Flotte

1. Renouvellement du parc machine

Point trésorerie : Il reste 80 à 100 k€ pour l'achat d'une machine. Le type de planeur sélectionné est un monoplace 18 mètres. Le Ventus 2C semble être la machine la « plus désirable » dans nos tarifs.

- Un ASW 28 à vendre a été identifié (10 ans, environ 300 hdv et 70 k€). Cela semble être potentiellement intéressant et mérite qu'on s'y arrête.
- Visite du planeur pour valider l'intérêt de cette annonce ✉ RL. Gavard
- Mise en ligne d'une annonce pour la recherche d'un Ventus 2C ✉ C. Abadie

En marge de l'achat d'une nouvelle machine, Christian Vrancken a contacté D. Gavaret pour une banalisation de son LS6 (Z19). Cela permettrait au club de disposer pour la saison 2013 et à un coût intéressant d'une belle machine (coût à définir, peut être les frais de hangar). ✉ Attente réponse de D. Gavaret

1. Vente du DR 400

Le prix de vente est revu à la baisse (91 500 € à débattre)

- F. Mezzaroba et C. Abadie

1. Cirrus C13

Le C13 nécessite quelques finitions techniques. Il sera ensuite mis en vente (10 k€)

- C. Abadie (pour la mise en vente)

1. Voiture club (605)

Il est décidé de remettre en état (batterie) la 605 pour la vendre ensuite (elle n'a pas servi de l'année).

- F. Trouckine

1. Championnat de France

Nettoyage des bureaux, salle de briefing et toilettes par une société pendant le concours du mois de mai (les 03, 06 et 10 mai). Location de sanitaires supplémentaires et de WC mobiles

- C. Chavignaud

Championnat 2014 : Buno se proposera pour organiser un championnat régional, un championnat national (catégorie 20 m, féminine et libre en option) et un championnat voltige (probablement en catégorie advanced).

1. Nouveau logo AAVE

C. Abadie n'obtient plus de réponse de la part de P. Amoretti qui s'était impliqué dans ce projet.

- contacter P. Amoretti par téléphone ✉ C. Chavignaud

1. Communication

Opération de communication au centre commercial Evry 2 : la directrice du centre commerciale « veut » que deux planeurs soient exposés. Cette opération étant pendant la saison, il n'est pas souhaitable de se priver d'un planeur. Le CA propose donc d'exposer le cirrus (au plafond) et d'ajouter le simulateur au sol. Il serait possible d'y retourner en septembre avec deux planeurs.

- Référent Théophile Seban

1. Point sur les places de hangar

Application de la politique décidée par le CA auparavant qui consiste à systématiser l'utilisation des crabes dans le hangar sud (Le Calif est exempté du fait de son double train).

Par ailleurs 2 demandes ont été faites concernant des places de hangars :

- F. Mezzaroba pour y mettre un RF5
- C. Vrancken pour y mettre un Dynamic WT9

Accord pour le RF5. Accord également pour le Dynamic WT9 si la place est suffisante (dans le cas contraire, C. Vrancken équipera son Dynamic WT9 de housses et disposera d'une place hivernale seulement).

En parallèle des actions sont lancées afin d'augmenter la place dans les hangars :

- Etude de coût concernant la possibilité d'aménager le hangar sud (destruction du mur en parpaings notamment avec création de deux protubérances extérieures pour deux queues de planeurs)
 - D. Riou et C. Vrancken
- Recherche d'un système de motorisation pour les treuils dans le hangar perfo

- F. Trouchkine
- Contact de J-P. Petit pour essayer de mettre le Rallye à l'extérieur avec une bâche
- C. Vrancken

1. Divers

1. Remplacement des ordinateurs

Point nécessaire avec Nicolas Bernollin qui est en possession des infos fournies par J-L. Cieur pour un remplacement rapide.

- Action J-P. Dejardin

1. Amélioration de la signalisation routière

L'objectif est que Buno apparaisse sur les panneaux d'indications routières et soit donc plus facile à trouver.

La question a déjà été abordée auparavant et la mairie était opposée de peur de voir le terrain occupé par des gens du voyage.

- Rediscussion du sujet avec le maire ✕ Christian Vrancken

1. Fourniture de photo/vidéo aux VI (notamment voltige)

L'idée est de proposer aux VI de repartir avec une vidéo ou des photos du vol effectué. C'est ce qui est proposé pour les sauts en parachute. Cela ne semble pas compliqué d'un point de vue technique ni trop coûteux financièrement (fixation d'une caméra de type Go pro).

- Réflexion sur la gestion au quotidien ✕ G. Hersen

RQ : Il est attiré l'attention sur le risque de dérive que peut engendrer la présence d'une caméra à bord (notamment l'exécution de figures de voltige par des pilotes non qualifiés dans des machines non certifiées).

1. Modification de la commission sécurité et discipline

Séparation des deux aspects « sécurité » et « discipline ».

1. Révision du taux horaire du mécanicien (conventions avec CFVP, CVVFR, CDVE)

Révision par rapport au prix de revient

- D. Riou, C. Chavignaud et C. Vrancken

1. Mise en place d'une planche électronique

Pour utilisation en piste.

- L. Colsenet

1. Révision du tarif du forfait instructeur

Il est proposé par RL. Gavard de défrayer les instructeurs jusqu'à hauteur du montant du forfait.

Proposition acceptée (5 pour ; 3 abstentions et 1 contre).

Ce CR sera communiqué aux instructeurs après validation.

1. Demande de planeur de Jérôme Isnard pour le CDF

Accord.

1. Suppression du mot de passe sur la BBC

Cela pourrait poser un problème avec la CNIL

- Consultation d'Elizabeth ✕ C. Vrancken

1. Abonnement topmétéo AAVE et pmet

Accord pour l'abonnement TOPMETEO : 69,90 €

- C. Abadie

1. Coût du VI

C. Vrancken fait remarquer que le coût du Vi à Buno est le plus cher en région parisienne.

Il n'a pas été retenu d'en modifier le montant.

La séance est levée à 15h00

Le Président

Le Secrétaire général

Christian Vrancken

Guillaume Hersen

CA du 20 mars 2011

Conseil d'administration du 20 mars 2011-03-20

Présents : C. Chavignaud, Y. Mignot, JL. Cieur, S. d'Argoeuves, D. Riou, G. Hersen, C. Abadie, JP. Dejardin.

Absent : D. Vigneau

Les deux membres élus ou réélus du conseil sont Yann Mignot (3 ans) et Guillaume Hersen (1 an).

Election du président et du bureau :

C. Chavignaud est élu président à l'unanimité des présents. Le reste du bureau proposé par Christian et accepté est le suivant :

Vice-présidents : Yann Mignot et Jean-Pierre Dejardin.

Trésorier : Daniel Riou.

Trésorier adjoint : Donald Vigneau.

Secrétaire : Sabine d'Argoeuves

Secrétaire adjoint : Jean-Lou Cieur

C. Abadie, S. d'Argoeuves et G. Hersen devront mettre un accent particulier sur les forts besoins en communication, en s'appuyant sur d'autres membres du club tels que B. Mir (réseaux sociaux), P. Amoretti (site web, polos Championnat de France voltige). Il faudra aussi faire appel à Patricia Lamy (FFVV) pour la communication vers les media.

Championnat de France de voltige : Il faut faire valider par Daniel Perciaux l'inscription en ligne sur le site.

Frais d'inscription au championnat de France voltige et au régional : 100 €

Les membres du Conseil de sécurité et de discipline sont le président, 1 vice-président, 1 membre du bureau, le chef pilote, et 3 membres : A. Mazalrat, J. Montagné et Cyril Froment (à confirmer).

JL Millan ne faisant plus partie du conseil, il faut trouver des membres pour accepter de s'occuper de la partie travaux et infrastructures. André Mariani pourrait être chargé de mission travaux et infrastructures, F. Trouckine pourrait participer aussi.

Guillaume Vindrait a demandé s'il devait prendre un forfait pour remorquer (il le ferait de manière complémentaire et occasionnelle). Actuellement 2 CPL sont recrutés et inscrits pour remorquer cette année, toute la saison (Bertrand et Flavien) ; B. Silvain voudrait revenir faire de l'instruction et du remorquage (à confirmer). Les besoins en remorqueurs sont pourvus donc s'il veut remorquer ce sera dans un cadre de membre bénévole, donc avec forfait.

Prochain CA : le samedi 30 avril à 9h30.

CA du 27 novembre 2010

Compte rendu du Conseil d'Administration du 27 novembre 2010

Présents : C. Chavignaud, JL. Millan, JP. Dejardin, Y. Mignot, D. Vigneau, D. Riou,

Absents excusés : B. de Lasteyrie, E. Tranchant, S. d'Argoeuves, C. Abadie, JL. Cieur, P. Dehelly,

Le CR du CA précédent est approuvé avec qqs rappels:

Minimas de lâcher duo à revoir

Utilisation du dimona pour les nouveaux inscrits 2011 (débutants et formation campagne des lâchables potentiels)

fiches machine à réactiver

Chargeurs de batteries à réviser

Activité :

Pas d'évolution significative par rapport à la situation au CA précédent. (Cf annexe ci-dessous)
Relancer la « promo » d'hiver de l'eurofox.

Trésorerie finances :

Résultat brut (visibilité à fin novembre, réaliste) positif mais bilan négatif (dotation aux amortissements, provision pour risques et charges, variation des stocks).

Trésorerie limite pour assurer la transition hivernale.

Nous devons valoriser au maximum le compte travaux.

Vente DR 400 : pas de nouveau

Vente Pégases: Une touche mais pas de suite (abaissement du prix à 20000€avec le flarm mais sans remorque)

Vente du Dimona : Il n'y a pas d'objection à le faire malgré le procès en cours avec aérosport. Accord unanime des présents mais à compléter par un sondage auprès des membres du CA absents.

Réflexion sur nos tarifs :

D'une façon générale, compte tenu de la conjoncture, de l'effritement du nombre de membre, il paraît difficile d'envisager une augmentation des tarifs (hors remorqués).

Comparaison aux autres clubs de la RP:

- **Nos forfaits sont pénalisants pour ceux qui volent peu (indisponibilité) . Dans ce cas le compte annuel du membre est clôturé à son avantage, en comparant forfait et vol à la journée et hdv . Il bénéficie alors d'un avoir pour la saison suivante. Voir l'impact en montant à environ 10 j et 30hdv le point de bascule.**
- **Notre forfait perfo est 200€ à 300€ plus élevé et + ou - compétitif à partir de 120h environ (indépendamment des considérations concernant l'attractivité de notre flotte)**
- **Notre forfait perfo est le seul qui autorise le vol sur la campagne (peut être ouvrir à la catégorie loisir en limitant les machines utilisables et/ou majoration des hdv pour les machines à volet ou > 15m ?)**
- **Notre structure tarifaire est compliquée mais ce n'est pas toujours plus simple chez les autres (peut être travailler la présentation des tarifs sur notre site internet)**
- **Indemnisation des instructeurs « réquisitionnés » ??? Les dégrèvements sont variables parmi les clubs de la RP. Nous ne sommes pas les « mieux placés ». Nous ne sommes pas non plus les seuls à avoir des instructeurs bénévoles, membres du club et qui paient une inscription et un forfait.**

Des simulations sont à faire pour apprécier l'impact des différentes hypothèses.

Facturation du Remorqué au « centième » ald au forfait:

Les avis sont partagés:

C'est plus juste car chacun paie ce qu'il consomme.

Cela pénalise les pilotes en formation

Cela pénalise la voltige (sauf cout plafonné).

Cela complique la saisie des temps (et oblige à installer des tachys au centième en remplacement de ceux que nous avons)

Il peut y avoir un risque sécuritaire (largage bas)

Doit en principe réduire les heures avions (bénéfice sur l'entretien des avions)

Il peut y avoir un risque pour la trésorerie : retards de paiement non honorés par ceux qui quittent l'AAVE.

Gestion autoritaire des comptes membre pour assurer une avance.

Avis à compléter par un sondage auprès des membres du CA absents.

Mini stage « premiers pas (envols, battements d'aile,...) en vol à voile » : Fait suite à une demande de Cyril FROMENT pour une proposition d'animation envers son CE. Cela consisterait en la réalisation de 5 vols (dont un de 1h30 environ) sur un W.E de 2 ou 3 jours (maxi 3 stagiaires). Vols à réaliser par des pilotes expérimentés (pas forcément instructeurs) . A priori faisable autour de 350€ pour les +25 ans et 280€ pour les -25 ans. Objectif démarche différente pour susciter plus l'envie. Accord pour lancer l'opération avec Transavia. Préparer la « plaquette ».

Stage/forfait BPP pour les BIA: Un forfait (de plus) spécifique ne semble pas opportun. Le principe de bourses AAVE qui viendraient abonder celles de la FFVV (Lâcher puis Brevet)

semble plus approprié. A consolider, critères et limites à établir. Si possible atteindre 1000€ ou moins toutes bourses déduites.

Travaux :

Le devis pour la mise en place du chauffage électrique à l'accueil est de 3384€ Accord pour engager la réalisation.

Bardage extérieur devis de 3000€ Accord pour engager les travaux.

Remplacement des fenêtres :devis 13000 €, Il est possible de les commander sachant que nous ne pourrons pas engager les travaux avant accord du PNRGF (15 février)

La préparation de la salle pédagogique est à poursuivre.

Espace aérien:

Yann nous présente les évolutions, en 2 étapes de l'espace aérien, programmées pour avril et novembre 2011. Des réunions pour discuter des conditions d'activation/non activation doivent avoir lieu d'ici la fin d'année. L'avis de L'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA) est également attendu (le 2 décembre elle a émis un avis défavorable). A suivre

La séance est levée à: 15h30

Prochain CA 15 janvier 2011 , 10 heure, même lieu

Pour le Secrétaire Général, Le Président,

Christian Chavignaud.

CA du 30 avril 2011

Compte rendu du Conseil d'Administration du 30 avril 2011

Présents : C. Chavignaud, JP. Dejardin, D. Riou, JL. Cieur, C. Abadie, G. HERSEN

Absents excusés : S. d'Argœuves, Y. Mignot, C. Abadie, D. Vigneau

Activité

L'activité de l'école est identique pour la même période de l'année dernière.

L'activité de la perfo semble en baisse (toutes les planches ne sont pas saisies).

Il y a 126 inscrits avec 22 nouveaux, dont 2 stagiaires et 18 élèves.

La motte du Caire

- Le stage à la motte du caire s'est bien passé, l'équipe était très motivée, la 1ere semaine, il y a eu de très bonnes conditions.
- Un incident a eu lieu avec le LS6 (train renté lors de l'accélération). Le planeur est déjà réparé.

Pawnee

Le pawnee est réparé.

Instructeur en juillet/aout

- Une personne du 1^{er} juillet au 15 septembre est prévue.
- N. Bernolin à fait une demande, un contrat auto-entrepreneur est prévu.

Rappel

Il est rappelé aux instructeurs un engagement sur le planning.

Pré-affectation des machines

Les jours de grand beau temps (pour les circuits), une pré-affectation est prévue.

- Un affichage de ce mode de fonctionnement est prévu.
- La pré-affectation sera réalisée vers 10H.

Trésorerie finances

Le RM à un cout fixe de 9580€/an. Pour une utilisation de 100H/an, cela revient à un cout de revient de 113€/H hors essence. Le tarif est à modifier à 135€/h.

Pour le compte travaux :

- Il a été dépensé 6900€
- Il reste 70000€

Trésorerie :

- Il reste 97000€
- Après avoir payé les charges, il restera 60000€

Projet d'atelier régional

Un projet d'atelier régional est envisagé pour rationaliser les couts de l'atelier.

Convention CDVVE pour le SF25

Le tarif proposé est trop cher. L'offre actuelle est refusée.

Passage basse altitude

Un texte de sensibilisation sur les dangers des passages basse altitude doit être rédigée puis affiché.

Championnat de France voltige

Une affiche A3 pour diffusion dans toutes les mairies de l'Essonne concernant le championnat de France de voltige doit être réalisée. Action S. D d'Argœuves

La séance est levée à: 12h30

Pour le Secrétaire Général, Le Président,

Christian Chavignaud.

AG du 13 mars 2016

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'AAVE tenue le dimanche 13 mars 2016

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Les points suivants ont été abordés au cours de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport d'activité (François Trouchkine)
- Rapport financier (Christian Chavignaud)
- Rapport moral (Christian Vrancken)
- Questions diverses
- Renouvellement des membres sortant du conseil d'administration.

Introduction à l'Assemblée Générale (Christian Vrancken)

Christian Vrancken souhaite la bienvenue aux membres de l'AAVE présent à cette assemblée générale.

Plusieurs vélivoles ayant été membres de l'AAVE nous ont quitté en 2015. Nous avons une pensée particulière pour Christian Sander, Elis Della-Flora, René Guérard, Bernard Schneider et Roland Pivert.

Deux personnes du conseil d'administration constitué en mars 2015 ne participent pas à cette assemblée générale : Christophe Abadie (démission en septembre 2015) et le trésorier Bernard Maurin (absent).

Christian Vrancken indique que le rapport d'activité sera présenté par François Trouchkine, rapport habituellement présenté par le chef pilote, et le rapport financier par Christian Chavignaud.

Enfin, Christian Vrancken présente le nouveau chef de centre, Benoit Pontanus, qui a pris ses fonctions au 1^{er} mars 2016.

Rapport d'activité (présenté par François Trouchkine)

Voir document dont le lien est mentionné à la fin de ce compte rendu.

157 licences ont été prises en 2015 ce qui représente une baisse de 13% par rapport à 2014.

Quelques repères en chiffres

Avec 5917 heures de vol en planeur en 2015, l'AAVE voit son activité augmenter légèrement de 265 heures par rapport à 2014 et retrouve le même niveau qu'en 2013. En 2015, les planeurs du club ont effectué 3684 heures, les planeurs des propriétaires 2233 heures pour un parc respectif de 20 et 21 machines.

Les remorqueurs ont volé 317 heures et réalisé 2516 remorqués. Les vélivoles de l'AAVE ont effectué 321 treuillées lors des stages à Saint-Crépin et à la Motte du Caire.

Formation

7 élèves ont réussi leur BPP théorique et 8 ont obtenu leur BPP. 4 ont été lâchés sur la campagne.

Deux instructeurs, Emmanuel Turlet et Jérôme Isnard, ont été formés à Buno par Jean-Pierre Dejardin.

Ont été homologués : 3 vols de 300 km, 6 gains de 1000 m et vols de durée supérieure à 5 heures.

Les performances

L'activité sur la campagne reste difficile à comptabiliser puisque les pilotes ne déclarent pas leurs vols de façon homogène. En 2015, 170111 km ont été déclarés à la NETCOUPE et 254199 à la BBC, système interne à l'association, soit environ 8% de moins qu'en 2014. Ce différentiel est dommageable en terme de représentativité de l'association au niveau national.

Buno a organisé à nouveau le championnat de France (libre et 18m) en 2015. Une semaine avant ce championnat, le stage « volez plus vite » animé par Eric Napoléon a rencontré un vif succès.

Cependant, le classement des 5 meilleurs pilotes français place l'AAVE en tête tout comme les deux dernières années. Cela reste gage de leur excellent niveau sur la campagne. Ont contribué à cette performance : Alain Mazalérat, André Verhulst, Jacques Berger, Pierre Piétu et Michel Métais. André a terminé 1^{er} au classement open et Alain 4^{ème}.

Des performances exceptionnelles sont à saluer :

- Maryline Bérard est vice championne du monde en 15 mètres ;
- Alain Mazalérat et André Verhulst ont réussi à tourner l'un et l'autre 1000 km comme prévu au départ de Buno. Alain a emporté un record de vitesse sur cette distance.

Rapport financier (présenté par Christian Chavignaud)

Le rapport financier présenté par Christian Chavignaud est accessible via le lien mentionné à la fin de ce compte rendu.

COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat présente en 2015 un bénéfice net de 33729,94 € et un résultat d'exploitation bénéficiaire de 11 304,36 €.

A. Résultat d'exploitation

Produits :

Le chiffre d'affaires a faiblement baissé (environ 2%), l'activité brute diminue de 6000€.

Les fonds reçus de l'état (dotation globale de décentralisation) reversés par la commune de Buno-Bonnevaux et utilisables dans le cadre de la convention (mise à niveau et entretien des installations) figurent pour un montant de 68085€ utilisés en leur totalité + 466€ de reprise de provision (excédents antérieurs). Il reste un solde à utiliser de 103216 €.

Les subventions concernent principalement l'achat du treuil : le montant versé est conforme aux demandes (91000€) et un reste attendu de 22500€.

Charges :

Nos charges sont globalement stables (elles ont diminuées de 4368 €).

B. Résultat financier

Le résultat financier est équilibré entre les intérêts (livret A, compte Csl Asso) et les charges de notre endettement.

C . Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à la reprise du cumul des cautions de participation aux travaux d'hiver abandonnées, antérieures de 2 ans. Les charges exceptionnelles correspondent aux tickets de remorqués réaffectés sur les comptes des membres à hauteur de 5531€.

BILAN

Actif

Immobilisations :

L'exercice a été marqué par le principal mouvement suivant : achat du treuil et de ses accessoires pour 160000 €.

Actif circulant :

Les disponibilités sont importantes.

Toutefois la majorité de cette somme est constituée par une réserve de la dotation globale de décentralisation dont nous n'avons pas utilisé l'intégralité. Le cumul du reste à utiliser des années antérieures est de 103216 €.

Nos disponibilités en trésorerie sont les suivantes :

- Compte courant: 148 229 € ;
- Chèques à encaisser : 17 598 € ;
- Livret A : 41 835€ ;
- Compte sur livret : 102 064€.

Nous avons souscrit un "prêt relais" auprès de la FFVV de 91000 €. Ceci pour consolider notre trésorerie pendant la période d'acquisition du treuil dans l'attente des versements de subventions. Nous avons également souscrit auprès de la FFVV un prêt à taux zéro de 15000 € dans le cadre du financement du treuil.

Passif

Capitaux propres :

Les provisions pour charges comprennent: La réserve de dotation globale de décentralisation non encore utilisée, les provisions pour regelcoating, moteurs et hélices ainsi que grosses réparations.

Dettes :

Les emprunts en cours auprès de la FFVV concernent les matériels suivants :

- Duo Discus PAP 6 300 €
- LS6 18 4 100 €
- Duo Discus C4 50 000 €
- Treuil PTZ 15 000 €
- Treuil "prêt relais" 91 000 €

Et toujours l'aide fédérale de 20 000 € que nous espérons voir se transformer en subvention.

CONCLUSION

Le résultat courant est bénéficiaire, essentiellement du fait des produits exceptionnels. Il reste donc fragile compte tenu de l'importance de nos charges fixes. Nous devons amplifier nos efforts de développement pour améliorer cette situation ou au moins la consolider.

Le rapport financier est approuvé après réponses apportées par le conseil d'administration aux questions posées par les membres. 4 voix contre, 9 abstentions.

Rapport moral et perspectives 2016 (Christian Vrancken)

Christian Vrancken souhaite la bienvenue à Benoît Pontanus, nouveau chef de centre, et à Sabrina qui a repris le restaurant. Il leur souhaite bonne intégration et réussite au sein de l'AAVE.

Christian Vrancken rappelle l'équation financière présentée l'an dernier. Elle reste toujours d'actualité :

Entrées + charges + fidélisation = état de santé du club !

Entre 2014 et 2015, les charges sont restées sensiblement d'un même montant, les entrées n'ont pas progressé et la fidélisation reste relative.

Afin d'améliorer l'état de santé du club, il faut un conseil d'administration efficace pouvant s'appuyer sur le chef de centre et faisant appel au bénévolat.

Christian Vrancken adresse un message de remerciement aux bénévoles qui ont apporté leur temps et leur compétence au sein de l'AAVE.

Le treuil a été livré début 2016 à Buno. Il reste à présent à mettre en œuvre ce moyen de lancement sur la plateforme.

Les outils sont en place pour réussir, une équipe va se mettre en place avec un nouveau chef de centre, Christian Vrancken souhaite bonne réussite à tous.

Une résolution est votée à main levée en séance pour que le rapport moral fasse l'objet d'un vote. Résultat du vote concernant le rapport moral : 16 voix contre, 13 abstentions.

Questions et points divers

- Humidité dans le hangar sud

NB : Le vélivole qui pose cette question précise que l'humidité persistante dans le hangar sud pourrait être à l'origine de l'oxydation rapide de sa remorque stockée dans le hangar après un trajet sous la pluie.

Bien que la période soit pluvieuse, il n'a pas été constaté de phénomène dans les hangars ayant provoqué une détérioration des autres remorques. Un vélivole de l'assemblée mentionne que Buno est une zone marécageuse et que le taux d'humidité peut être durablement élevé.

- Prix des remorqués et évolution du cours du pétrole (brent)

S'il est vrai que le « brent » a baissé significativement (d'un facteur 3), le prix de la 100LL est passé pendant la même période de 2,02€ à 1,73€ par litre, soit -15%. En outre, le carburant intervient à hauteur d'un tiers dans le prix du remorqué. Le conseil d'administration a choisi de maintenir le prix du remorqué à 30€.

- Planning des vols sur internet et précision des desideratas

Cette demande d'un vélivole ne disposant pas d'internet sera instruite par le chef centre en ajoutant éventuellement une zone libre. Il est rappelé à ce vélivole que les vols d'initiation sont définis réglementairement et ne sont pas des vols sur circuits.

- Publication des comptes rendus du conseil d'administration et identification des votes de chaque membre

Les comptes rendus du conseil d'administration sont publiés sur le website de l'AAVE. Pour information, le règlement intérieur précise que « *Un compte rendu de chaque séance ne mentionnant pas les prises de position personnelles est publié* »

- Liste des points tournants insérés dans les calculateurs des planeurs du club

Les planeurs du club disposant d'un calculateur ont en général la liste des terrains, mais pas des points tournants. Une action est à faire en 2016 pour que les calculateurs (LX) disposent de la même liste de points, y compris si possible une liste de points tournants. Le cas du calculateur de l'ASW28 « 6 » fera l'objet d'un traitement spécifique.

A noter que de nombreux vélivoles disposent à présent de smartphone supportant des logiciels adaptés au circuit de vol à voile. Plusieurs listes de points peuvent être préalablement introduites. L'utilisateur configure ensuite le logiciel selon ses souhaits.

- Rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée de Nicolas Bernollin : (i) montant de l'indemnité versée par l'AAVE

Les indemnités versées correspondent à l'indemnité légale de licenciement, soit près de 2000€.

- Rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée de Nicolas Bernollin : (ii) montant des charges supportées par l'association du fait des absences de Nicolas durant ses périodes de formation

Nicolas a été 28 semaines en formation d'octobre 2012 à mars 2014. Le montant de l'équivalent salaire, y compris les charges patronales, est de 15340€. Ce montant a été intégralement compensé par la FFVV.

- Rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée de Nicolas Bernollin : (iii) information exhaustive de la notification de l'URSSAF y compris de l'amende à la charge de l'AAVE ? Le dossier est-il définitivement clos ?

Lecture est faite en assemblée générale de la notification de l'URSSAF. Le montant de régularisation des charges sociales est de 3635€ augmenté de 588€ de frais de retard. Le dossier est clos.

- Quel est le contrat du nouveau chef de centre / chef pilote ?

Le contrat de travail est à durée déterminée du 1^{er} mars au 31 décembre 2016.

Dans le cadre de ses fonctions, et sans que cette liste soit exhaustive, le chef de centre / chef pilote est chargé d'assurer avec le concours de bénévoles :

- - - L'organisation et la sécurité des vols et autres activités s'y rapportant (vigilance piste, retours d'expérience ...),
 - Le management des salariés de l'association, des instructeurs planeurs, ULM, pilotes remorqueurs et conducteurs de treuil,
 - L'organisation de la formation théorique et pratique des pilotes à laquelle il contribue, le suivi de la progression des pilotes après la formation initiale,
 - Le respect des dispositions réglementaires des pilotes et matériels,
 - Le suivi de l'activité et les retours d'info (statistiques, analyses, rapports d'activité ...),
 - L'animation de la plateforme (principalement accueil des nouveaux membres notamment les plus jeunes, secrétariat aéronautique, relation avec les bénévoles, promotion interne et externe de l'AAVE et de l'activité sportive vol à voile, le développement avec les outils fédéraux et en synergie avec les structures déconcentrées de la FFVV).

Le chef de centre / chef pilote exerce les activités sous l'autorité et selon les directives du président de l'AAVE auquel il rend compte de son activité.

- Finances du club

Informations apportées en complément du rapport financier : la dotation globale de décentralisation (68 k€) a été utilisée pour payer le salaire de Bruno (23 k€), les factures d'entretien des structures de l'association [assainissement, électrification, réfection de toitures] (20 k€), l'achat du Gator et du tracteur (24 k€).

- Contrat du nouveau restaurateur

Le contrat avec le nouveau restaurateur reprend pour l'essentiel les mêmes termes que le contrat avec le précédent restaurateur. Le contrat avec le nouveau restaurateur est conclu pour une période de cinq ans, avec clause de revoyure chaque année où chacune des parties peut dénoncer le contrat. Le nouveau restaurateur exerce son activité sur la totalité de l'année et non pendant la période d'activité vélocité. Il ne s'agit pas d'un bail commercial. Le loyer mensuel sera perçu sur les douze mois de l'année.

Le coût des travaux d'embellissement et d'entretien du matériel a été intégralement pris en compte par le nouveau restaurateur.

Après analyse de l'offre des candidats ayant répondu à l'annonce, le nouveau restaurateur a été retenu en raison de la qualité de l'offre proposée, l'expérience et les références en restauration, la possibilité d'exercer l'activité à l'année. A noter que le maire de Buno a été informé de la démarche de recherche d'un nouveau restaurateur et de la personne retenue par l'association.

- Camping

Y a-t-il un projet d'ouverture de la zone au public ? Non. Christian Vrancken informe que malgré ses demandes réitérées auprès du maire pour que la zone d'accueil ne soit pas classée « camping », le maire n'y a pas donné une suite favorable. Aussi, les obligations sur cette zone sont celles qui s'appliquent aux campings.

Y a-t-il un risque avéré d'avoir à procéder à la clôture du terrain ? Pas identifié à ce jour.

- Treuil

Y a-t-il un compte rendu écrit de l'expérimentation du treuil réalisée en 2014 ? Non.

Quel est le prix envisagé de la treuillée ? 7€ si durée inférieure à 45 minutes, 10€ au-delà.

Quelles sont les mesures envisagées pour assurer la coexistence de l'activité treuil et de l'activité remorquage ? Pas de décollage simultané remorqués/treuillées. Les secteurs pour les planeurs prévoyant de décoller au treuil et ceux prévoyant de décoller avec un remorqueur seront clairement identifiés. Les consignes d'exploitation appliquées en 2014 seront reconduites.

La demande d'autorisation pour l'activité treuil à Buno a été faite auprès de la DGAC. L'acceptation est attendue sous un mois. L'interlocuteur est Fabrice Mazens.

Est-il envisagé de vendre des remorqueurs ? Non.

Une convention de mise à disposition des terrains en jachère aux extrémités de l'axe 10/28 sera établie avec chaque agriculteur concerné. Indemnité prévue de l'ordre de 450€/an. L'utilisation de ces emprises hors plateforme de Buno sera déclarée auprès de la DGAC.

Quelles consignes et formations sont prévues pour l'utilisation du treuil ? L'association établira les consignes et les formations définies par la FFVV et en s'appuyant sur l'expérience acquise par Coulommiers.

Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

Pour information, 90 personnes ont élargé en début d'assemblée générale (y compris douze procurations).

Le CA 2016 sera constitué de 9 membres comme décidé lors de la réunion du conseil d'administration du 14 février 2016. Quatre postes sont à pourvoir, trois pour trois ans et un pour un an.

Les sortants sont, par ordre alphabétique:

- Christophe Abadie (démissionnaire),
- André Mariani,
- François Trouchkine.
- Christian Vrancken.

Se portent candidat, par ordre alphabétique :

- Jacques Berger
- Cécile Bonnet
- Arnel Farez
- Hervé Kolesnitchenko
- Jean-Louis Millan
- Antoine Riancho
- François Trouchkine :

Résultats :

87 votants. 86 bulletins exprimés, 1 blanc.

Nombre de voix obtenues, par ordre décroissant du nombre de voix :

- Jacques Berger : 71 voix (élu pour 3 ans),
- Antoine Riancho : 55 voix (élu pour 3 ans),
- Cécile Bonnet : 46 voix (élue pour 3 ans),
- François Trouchkine : 41 voix (réélu pour 1 an),

- Armel Farez : 37 voix,
- Jean-Louis Millan : 35 voix,
- Hervé Kolesnitchenko : 30 voix,
- Jean-Noël Aude : 1 voix. *Ce vélivole bien que ne s'étant pas présenté a obtenu une voix. Les autres voix du bulletin où figure le nom de ce vélivole ont été comptabilisées dans les comptes ci-dessus.*

Le dépouillement a été assuré par Jean-Paul Dumont, Charles Daffy et Jean-Noël Marquet.

Annexes :

http://aave-buno.net/files/AG/2015_activite_AG_AAVE_2016.pdf

http://aave-buno.net/files/AG/2015_Compte_de_resultat_pour_AG_2016.pdf

http://aave-buno.net/files/AG/2015_Bilan_pour_AG_2016.pdf

CA du 19 juin 2011

Conseil d'administration AAVE du 19 juin 2011

Présents : C. Chavignaud, Y. Mignot, S. d'Argoeuves, G. Hersen, JL. Crieur, JP. Dejardin.

Absent : D. Riou, D. Vigneau, C. Abadie

Lecture du CR du CA précédent, approbation à l'unanimité.

Activité

Sur les 4 dernières années, c'est la 2ème année la plus forte en nombre d'heures. Moins d'heures ont été effectuées chez les privés pour cause d'indisponibilités de plusieurs machines. On note une augmentation des heures des mono perfo du club ainsi que des biplaces de début, mais un ralentissement pour les janus et les monoplaces de début.

On compte actuellement 39 élèves en formation dont 8 lâchés et susceptibles d'être brevetés.

Il y a à ce jour 144 inscrits, même nombre qu'en 2010 à un près. Il y a 4 propriétaires en moins, un forfait instructeur en moins, pourtant il y a 3 nouveaux ITP. 17 grands débutants (-3), 15 élèves pilotes (+5), 27 pilotes loisirs (+6), 21 pilotes perfo (-17).

Nous avons fait 206 Vis depuis le début de l'année.

SF 25

La convention a été conclue il y a 15 jours. Elle indique 35€/heure bloc-bloc cellule et 30€/heure moteur tachymètre, donc il sera facturé 65€/heure. Le tarif est établi sur la base de 125 heures. L'entretien est de 1000/1500 € géré par le club. Au niveau assurance en cas de casse l'AAVE n'est pas impactée (sauf une petite franchise).

Il faut envoyer un message aux instructeurs pour les inciter à se faire lâcher ou relâcher dessus et à l'utiliser pour la formation de base.

La machine est basée à la Ferté-Alais et son port d'attache préférentiel est Buno.

Situation financière

La situation n'est pas catastrophique mais les résultats ne sont pas très bons non plus. Il n'y a pas beaucoup de marge, les recettes couvrent juste les dépenses.

Les pégases, en vente, ne partent pas, le DR400 non plus mais il revole (une formation PPL + une formation remorqueur). On va modifier les annonces pour proposer avec les pégases, une remorque en option à 2000€, un pégase intéressera plus facilement les privés. On actualisera l'annonce du DR400 en fin de saison.

Réflexion sur le statut des Instructeurs

La charge des instructeurs est lourde. Il est difficile de voler « pour soi » alors que le forfait est quand même de 600 €

De plus, le matériel biplace n'est pas engageant.

Proposition : pas de forfait et l'instructeur paie ses vols à l'heure. Pas sûr que ce soit efficace.

Aujourd'hui nous sommes dans un cercle vicieux : il n'y a pas assez d'instructeurs donc ils sont surchargés. Le besoin est estimé à 20 instructeurs pour être serein.

Autre proposition : avoir un formateur sur place. Ce dernier pourrait en plus lâcher des pilotes déjà expérimentés qui seraient « instructeurs stagiaires ».

Point renvoyé en septembre lors d'une séance spécifique.

Questions diverses

Compétitions : CdF de voltige. Finalisation de l'organisation prévue pendant la semaine de stage. Nous attendons une vingtaine de compétiteurs toutes catégories confondues. Les remorqueurs seront « formés » durant la semaine d'entraînement. Il faut fabriquer 2 perches pour les DG500.

Régional : La FFVV demande à ce que soit choisi un mode d'arrivée préférentiel : directe OU passage. Choix : directe, avec ligne d'arrivée au seuil de piste. Responsable remorquage : Louis. Responsable communication : Philippe Provensal / Christophe Abadie. Altitude maximale de départ : 1600 mètres (on ne peut plus dépasser cette altitude avant d'avoir franchit la ligne de départ). L'altitude des classes change maintenant en fonction du QNH du jour (fichier publié par la FFVV), elle n'est plus fixe pour la compétition.

Incidents matériels

Incident de R. Pivert avec le PAP ? il faut peindre les petits piquets en rouge et blanc.

Incident de treuillée à La Motte (JM Girardin). La prévol et le CRIS doivent être bien faits pour éviter ce type d'incident.

L'agrément de l'atelier va être stoppé, en effet Olivier a maintenant une licence adaptée pour travailler, l'économie réalisée est de 2500€

Il faut faire des rappels sur la propreté des planeurs et la tenue de la planche.

Prochain CA : le samedi 31 juillet à 9h30

La séance est levée à: 13h30

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 31 juillet 2011

CR du Conseil d'administration de l'AAVE du 31/07/2011

Présents : C. Chavignaud, Y. Mignot, D. Vigneau, S. d'Argoeuves, D. Riou, G. Hersen, C. Abadie, JP. Dejardin.

Absent : JL. Cieur

Point trésorerie :

A priori nous finirons encore l'année "juste".

Le nombre de membres est équivalent à l'année dernière. Nous avons eu un mauvais mois de juillet ; on a du mal à faire un point sur l'activité à cause du temps pris par l'organisation des compétitions, mais a priori l'activité est moins bonne que l'année dernière.

Compétitions : bilan financier positif (à part les polos voltige). Elles se sont bien déroulées.

Housses : Christa regarde en ce moment, il faut lui envoyer l'adresse du site qui propose le tissu en tube.

Divers :

Le simu est arrivé.

Nous nous sommes équipés d'un nouveau videoprojecteur.

Housses planeurs : Christa regarde en ce moment, il faut lui envoyer l'adresse du site qui propose le tissu en tube.

Camping: les travaux pour l'électrification sont à engager (compléter le descriptif, lancer les devis, etc...)

Camping de l'entrée : il faut acheter des adaptateurs (weldom) pour le branchement électrique et y placer les 2 ou 3 caravances clubs et prévoir également d'y planter des arbres.

L'E9 est vendu au club d'Abbeville pour 18.000 € avec la remorque bâchée.

Espace aérien : le décret serait suspendu, il faut vérifier les dernières infos. Les projets et propositions devraient être revus, d'après la ministre.

Tarifification du simulateur : l'utilisation sera gratuite dans le cadre de la formation, qui sera prioritaire. Il sera facturé 2€ la ½ heure sinon, avec un "carnet de route" à côté pour noter les utilisateurs.

Disparition de batteries (Twins et une batterie du MV), cette affaire est à élucider, pour l'instant nous n'avons pas de piste.

Prochain CA : le samedi 24 septembre à 10h

La séance est levée à: 12h

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 24 septembre 2011

CR du Conseil d'administration de l'AAVE du 24/09/2011

Présents : C. Chavignaud, JL Cieur, JP Dejardin, D. Vigneau, S. d'Argoeuves.

Absents excusés : G. Hersen, Y. Mignot, C. Abadie, D. Riou.

Point sur l'activité

On constate entre 20 et 25% d'activité en moins par rapport à l'année dernière, on le retrouve dans chaque sous-ensemble (heures de vol club et privé, remorqués club et privé) sauf en formation de début (tant en quantité de formation qu'en heures de vol). On compte -30% en km.

Ce n'est pas dû qu'à la météo, l'activité perfo a beaucoup réduit côté club.

Les monoplaces de début ont très peu volé car habituellement ils volent beaucoup en juillet-août, période pendant laquelle il a fait mauvais.

Structure des adhérents : 185 inscrits à la date d'hier. Il y a eu une augmentation du nombre d'inscrits en élèves pilotes et pilotes loisir, une diminution (-16) en perfo. L'augmentation du nombre d'élèves et de lâchers campagne est de bonne augure pour l'année prochaine.

Situation de trésorerie

Le plein de la cuve a été fait pour bénéficier de la remise sur quantité.

On prévoit +33000€ fin janvier. Ce montant tient compte du remboursement par le Fongecif du salaire de Louis, ainsi que des éléments exceptionnels (solde vente dimona et pegase E9).

Solde à fin janvier en liquidités (incluant le solde travaux) : 73000€+ les 12500€ remboursés par le Fogécif pour Louis. Ca tient juste, mais on est limite en permanence.

Absence de Louis pendant 6 mois : il sera fait appel aux instructeurs bénévoles. Il faut organiser une réunion avec les instructeurs pour planifier cette période et utiliser le planning en ligne.

Un instructeur ULM supplémentaire sera nécessaire pendant cette période et au delà si cette activité se développe comme nous l'espérons. Nous demanderons à Paul MIKOULINSKY, déjà instructeur planeur et avion de suivre la formation instructeur ULM (en fonction de ses disponibilités).

Formateur de formateurs : le coût de la formation à St Auban est très élevé, il faut documenter plus précisément le montant des subventions possibles.

Il y aura une redistribution des subventions obtenues dans le cadre des formations instructeurs au prorata des actions engagées par les intéressés.

Olivier part en formation PEN (? certification GNAV) sur 2 week-ends d'octobre. Rapatriement de l'entretien du DR400 : nous devons regarder ce que ça nous coûte en main-d'oeuvre, et ce que coûte l'achat de la documentation.

Flotte

Vente du LT : Notre annonce est à 17.000 €, nous avons eu une offre à 15.000€ Le planeur n'est pas en très bon état (gel coat à refaire d'ici 3 à 5 ans maximum, verrière fissurée), l'offre à 15.000 va donc être acceptée.

Option de remplacement ? 15M, 18m, biplace style ASH ? Il faut compter environ 80.000€ pour un monoplace en 18m, et en ce moment on trouve des ASH à 70.000€ Le budget que l'on pourrait accorder à une nouvelle machine serait de 70.000, il faut aussi voir en fonction des opportunités.

Pascal Le Bots reprend la pépémobile qu'il nous a prêtée, en effet celle-ci n'a pas été correctement utilisée et son état s'est détérioré.

Travaux

Bruno va finir l'extérieur du bâtiment d'accueil, et réparer les fenêtres de l'appentis.

Prochain CA le week-end du 5 novembre, OdJ : situation financière, tarifs.

Programme du WE : Assemblée du CFVP le samedi 5, Coupe des vaches le samedi soir, CA le dimanche 6 novembre à 10h30.

Prochain CA : le dimanche 6 novembre à 10h30

La séance est levée à: 13h

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

Assemblée générale

Assemblée générale 2012 de l'AAVE le 11 mars à 10h.

Il faut être à jour de ses cotisations pour être électeur, le secrétariat sera ouvert dès 9h pour vous inscrire pour la saison si ce n'est pas encore fait.

CA du 21 janvier 2012

CR du Conseil d'Administration de l'AAVE du 21/01/2012

Présents : C. Chavignaud, D. Vigneau, D. Riou, JL Cieur, JP Dejardin, G. Hersen, S. d'Argoeuves, Y. Mignot

Absent excusé : C. Abadie

Lecture des CR des deux CA précédents, approbation à l'unanimité des présents.

Point financier

En termes de trésorerie, il y a environ 214000€ disponible dont 115000€ à utiliser pour les travaux, et 99000€ (comprenant la vente des actions pour passer le "creux" hivernal), pour le fonctionnement. Par comparaison, ceci correspond à un peu plus que le solde de la vente des machines (Dimona 60000€, 2 Pégases 33000€). Nous continuons donc à « taper » dans le capital. Cependant, la cuve d'essence est pleine. Il y a aussi les heures qu'Olivier a effectuées sur le Pawnee de Moret, qui n'ont pas encore été facturées.

Préparation AG :

Il faudra exposer les projets étudiés pour réduire les coûts.

On peut à nouveau aborder le sujet de l'activité ULM, avec notamment les perspectives telles que le projet de hangar avec souscriptions. Le sujet pourra commencer par un bilan de l'activité avec l'Eurofox, le nombre de demandes de places de hangar...

Renouvellement du conseil :

Sortants (se représente ?) : C. Abadie (à confirmer), C. Chavignaud (oui), G. Hersen (oui), D. Riou (oui).

Réflexions pour le prochain conseil : Il y a 4 postes à pouvoir, 2 pour 2 ans et 2 pour 3 ans (ce qui permet d'assurer la transition de 12 à 9 membres).

Statuer sur le nombre de membres du conseil pour 2012.

Vu du ciel Etampes :

Nous avons besoin d'un professionnel le 7 février de 13h à 18h pour les conférences, pour assurer les témoignages « en live ». Yann va confirmer sa présence à Christian.

Compétitions 2012 :

CdF biplace et libres : l'organisation se met en place. Régis Kuntz sera directeur de compétition. Nous aurons 6 avions (dont un Dynamic et une abeille de l'armée). Le Duo de Buno est engagé. Il y aura un équipage handicapé. La soirée d'animation aura lieu le vendredi, avec un orchestre de l'armée, des démonstrations treuil dans la journée...

CdF de voltige : Il faut voir si on peut mettre les chevrons (sens du vent) sur l'axe est-ouest.

Pour les deux compétitions il faut en discuter avec les agriculteurs alentours.

Travaux en cours :

Le projet d'électrification du camping est en cours de documentation (devis...). On attend des nouvelles sur l'assainissement. Si possible ce serait bien de repeindre les sanitaires du camping. Le meuble à batteries est en cours de construction, il va intégrer la salle de briefing prochainement et contiendra les batteries et les papiers de chaque planeur.

Divers :

Enregistrement des épreuves badge : il n'y en a eu aucun depuis 2009. Les brevets sont enregistrés mais pas les épreuves. Voir comment on peut rattraper.

Prochain CA le samedi 18 février à 10h30.

La séance est levée à: 13h

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 6 novembre 2011

CR du Conseil d'Administration de l'AAVE du 6 novembre 2011

Présents : C. Chavignaud, S. d'Argoeuves, G. Hersen, D. Vigneau, JP. Dejardin, Y. Mignot, D. Riou, C. Abadie.

Absent excusé : JL. Cieur.

Lecture du CR du CA précédent, approbation à l'unanimité.

Situation financière

La perte est estimée à 33000€ en fin d'année. Cela prend déjà en compte les charges d'exploitation à venir, plus les provisions pour regecoatage et révisions moteurs.

On "mange" chaque année le capital, qui ne va plus durer très longtemps à ce rythme là.

Nous avons pris contact avec le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement (qui s'occupe des emplois tremplins). Ce dispositif a été repris par "Essonne Active". Il accompagne les petites entreprises sur la gestion, propose des prêts à taux zéro, etc. Ils vont commencer par un diagnostic, et nous aideront à faire des simulations sur plusieurs orientations de projet.

Tarifs

Par rapport à 2011, les tarifs 21012 sont augmentés d'environ 2%, sauf pour le forfait Instructeur qui diminue d'un euro.

La décision est prise de vendre la voiture club, et de supprimer les tarifs associés.

Par ailleurs la ligne sur l'accord de tarif remorqué avec Moret est supprimée : ce point doit plutôt figurer sur une note de service. Enfin le tableau des dépannages aéros sera mis à jour.

Prochain CA : le 17 décembre à 10h30

La séance est levée à: 12h 30

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 17 décembre 2011

CR du Conseil d'Administration de l'AAVE du 17/12/11

Présents : C. Chavignaud, D. Vigneau, C. Abadie, JL Cieur, JP Dejardin, G. Hersen, S. d'Argoeuves

Absents : Y. Mignot, D. Riou

Point financier :

Il reste 34700€ en banque sur le compte courant. 10600€ de chèques à encaisser, 7251€ de chèques non débités. En décembre il faut prévoir salaires, charges sociales et fournisseurs (dont essence, pour bénéficier du tarif réduit). Conclusion : au 31/12, le compte sera quasi à 0.

Avec les corrections de trésorerie (travaux d'entretien terrain) on arrive à une projection de trésorerie de +12000€

Il faudra peut être, envisager de saisonnaliser l'activité, à court ou moyen terme. Cela dépendra aussi du moment où nous serons amenés à recruter un nouveau chef pilote. Ce point sera à aborder à l'AG.

L'activité en octobre-novembre a fonctionné car Nicolas Bernollin était là le week-end en octobre (108 heures sur 180 vols en octobre).

Nous avons toujours des problèmes sans la présence d'un secrétariat le week-end en été : pas d'accueil des Vis... Christian du restaurant oriente volontiers les visiteurs sur le terrain mais pourrait on lui en demander davantage? A réfléchir.

Convention ANEG :

La convention est approuvée avec des modifications mineures.

Divers :

Il faut faire une déclaration à la CNIL pour l'accès aux comptes via Internet.

Formateurs d'instructeurs : un stage est programmé pour la semaine 11 de 2012 : JP Dej, JL Cieur, JR Faliu, J Larmignat. Trois instructeurs de la Fédé viennent les former.

Restaurant : Christian et Patricia reviennent l'année prochaine. En début d'année on repart à zéro avec un contrat et une discussion sur la propreté du restaurant.

Nous avons besoin de bénévoles pour les championnats. Il faut faire appel aux bénévoles dès maintenant.

Les membres du club participant aux championnats organisés à Buno seront subventionnés par le club (réduction sur les frais d'inscription et/ou les remorqués).

Nous cherchons un directeur de compétition pour le championnat de France biplaces et libres.

Il faudra mettre un bungalow sanitaire supplémentaire, sur la dalle à proximité du camping de l'entrée. Pour les pesées les planeurs seront détournés vers le hangar avions.

Demandes de hangar : C. Vrancken, C. Zylberberg (avion). Refus pour l'avion. Pour Christian, il faut voir en fonction de la place disponible. Pour tous les planeurs du hangar, le crabe est imposé. Les nimbus doivent retirer leurs bouts d'aile.

Demande de faire des VI sans prendre de forfait ? il faut passer au vol à la journée.

Demande d'utiliser la salle pour un anniversaire ? A voir avec Christian car début avril il aura repris la gérance.

La vente du DR400 est à nouveau envisagée, mais il va falloir baisser le prix sinon il ne partira jamais. Il reste presque 2000 heures de potentiel. Il faut discuter du prix avec Yann.

Vente de la 605 : il faut refaire le contrôle technique.

Calendrier :

Date de l'AG : 11 mars 2012 à 10h.

Fermeture du terrain entre Noël et le jour de l'an.

Opération Vu du ciel à Etampes les 6 et 7 février ; Week-end « modélistes grandes plumes » les 9 et 10 juin.

Il se peut que nous ayons à faire une demande d'autorisation de "manifestation aérienne" à la préfecture pour les événements de cette année.

Prochain CA : le Samedi 21 janvier 2012 à 10h30

La séance est levée à: 13h

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 18 février 2012

CR du Conseil d'Administration de l'AAVE du 18 février 2012

Présents : C. Chavignaud, D. Vigneau, D. Riou, JL Cieur, JP Dejardin, G. Hersen, S. d'Argoeuves, C. Abadie

Absent : Y. Mignot

Lecture du CR du CA précédent, approbation à l'unanimité des présents, avec une modification mineure.

Trésorerie :

La situation est identique à celle décrite lors du CA précédent.

Le bilan dépend des subventions que l'on aura obtenu (elles ne sont pas encore toutes versées, il y a des dépenses à justifier, etc.). Le niveau des subventions obtenues est plutôt bon: Environ 20600€ pour 2011 tout compris (y compris les subventions reversées et les subventions non reçues à ce jour).

Il faut que nous creusions au niveau de la fédération les possibilités d'aide.

En 2011 on compte moins de recettes forfaits mais autant de membres : moins de forfaits perfo. Par contre il y a eu plus de remorqués. On a aussi eu moins de VI à cause du mauvais temps en juillet-août, et moins de stages que prévu. Les heures avions et ULM sont aussi en baisse (baisse côté avion). Il y a une incompréhension sur les lignes Divers / vente de matériels du tableau des comptes car on constate un gros écart dans la case Divers d'une année à l'autre.

Concernant la facturation des heures d'Olivier sur le Pawnee de Moret, une proposition a été faite au CFVP pour l'entretien du DH régional sur le même principe.

Le bilan est d'environ -13000€ sur le fonctionnement courant sur l'année, hors exceptions (ventes etc.). Sans les aides à l'emploi on serait à -30000€

Préparation de l'AG

CA : Il est décidé que le conseil reste à 9 membres. C. Abadie, sortant, se représente à son poste.

Invitation de JC Brochon (CFVP) et C. Sander (CDVVE).

Compétitions :

Championnat de France biplace et libre :

Du samedi 28 avril au samedi 5 mai. On prévoit de faire venir pas mal de média. Le treuil arrive le mercredi, il sera géré par P. Jouanard et L. Sablé. Il sera exploitable 4 jours, du jeudi au dimanche, les instructeurs (notamment de la Motte du Caire) pourront faire des VI au treuil. Il ne sera pas utilisé pour les lancements du concours. Nous avons l'accord de principe pour utiliser les champs à chaque bout de la piste 10/28.

Gérard De Péchy viendra avec son Dynamic, pour remorquer les 18 mètres. Il y aura aussi une Abeille de l'Armée de l'Air, à titre gracieux, et le DH régional.

Première mondiale : une équipe handi participera à un concours national (Duo motorisé de St Auban). Nous aurons peut-être un K21 de Chérence équipé d'un malonnier. Demande d'accueillir et de faire voler des handicapés durant la compétition : nous pourrions en accueillir jusqu'à 8 par jour.

Il faut inviter l'acheteur du 2ème Pégase.

Le vendredi soir aura lieu le repas de clôture. Les invitations doivent impérativement provenir du club ou de la FFVV.

Il y aura une démonstration de voltige par Eric Deluy (handi) et B. Merieau en DG500 avec fumigènes le vendredi soir sur musique en live de l'orchestre de l'Armée de l'Air.

Dîner du vendredi soir : il faut compter environ 200 personnes. Il faut prévoir une paella ou une rôtisserie en camion.

Il y a un gros travail en amont pour les tables, etc. Il faut prévoir le plan B en cas de mauvais temps.

Il faudra placer les panneaux vu du ciel, et faire une demande de grand écran à la FFVV pour l'affichage des résultats en direct au restaurant. Pourquoi ne pas sonoriser le site ?

Championnat de France de voltige : on essaiera de placer une majorité des taquets du box avant le stage d'entraînement de l'équipe de France mi-juin.

Divers

Nous avons reçu une proposition de l'ASAF (Association Sportive AF) d'héberger un Pégase chez nous. Pour le moment nous déclinons, car nos propres Pégases volent déjà peu.

Après une revue du logo par Pierre Amoretti, plusieurs propositions sont vues, nous choisissons de poursuivre sur l'option « moderne ».

Une formation proposée par la FFVV : responsable de club de vol à voile. Il s'agit d'une formation aidée. Cela peut-être intéressant à l'avenir, pour l'instant ce n'est pas possible.

Projet « Allez les filles » : nous allons regarder si on peut proposer quelque chose.

Travaux : Le projet d'électrification du camping se poursuit. Le devis est en cours de négociation. On irait directement à toutes les travées. On part sur un nominal de 25kW.

Epreuves fédérales :

Il faut recenser toutes les épreuves depuis 3 ans (2009, 10 et 11) pour les faire valider. Marilyne peut s'en occuper à condition de savoir comment faire et d'avoir toutes les informations nécessaires. Guillaume l'aidera si besoin.

Nous avons reçu une demande du club de Lascham pour un accueil pendant les JO de Londres, nous sommes en attente d'un retour de leur part.

Le prochain CA aura lieu à l'issue de l'Assemblée Générale.

La séance est levée à 13h50.

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 21 juillet 2012

CR du Conseil d'Administration de l'AAVE du 21 juillet 2012

Présents : C. Chavignaud, D. Riou, JL Cieur, JP Dejardin, G. Hersen, C. Abadie, D. Vigneau

Excusé: S. D'Argoeuves

Situation financière:

Point trésorerie: La situation à ce stade ne pose pas de problème

Point ANEPVV : Nous avons fait la demande de versement de la garantie du PA25. Une partie des fonds sera affecté à des remboursements d'emprunts (Duo notamment).

Retour diagnostic DLA ;

Dans le cadre du diagnostic de la situation proposé par la société "Sport Value" missionnée par Essonne active, une analyse de l'évolution de la structure des adhérents de 2008 à 2011 a été faite. Elle figure en annexe. Elle met notamment en évidence le fait que le turn over des adhérents débutants est plus important à l'AAVE que la moyenne des clubs français. Nous avons des efforts à faire pour mieux fidéliser les nouveaux adhérents (accueil, encadrement,...). L'étude se poursuit par une analyse du modèle économique.

Activité: A ce jour, nous relevons un nombre de 157 adhérents ce qui est comparable à l'année 2011 à la même époque.

En activité proprement dite: 2070heures de vol contre 3650 à la même époque en 2011

Questions diverses

Travaux:

Electrification du camping: Relancer et compléter les devis pour une réalisation en saison hivernale.

La séance est levée à 11h30.

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

ANNEXE

Etude sur les adhérents de l'Association Vol à Voile d'Essone – Buno Juin 2012

Sommaire :

1. Analyse de la population totale
 - a. Evolution des catégories d'adhérents de 2008 à 2011
 - b. Analyse de la structure des adhérents et de son évolution entre 2008 et 2011
1. Analyse des adhérents sortants et entrants
 - a. Identification des profils entrants
 - b. Identification des profils sortants
 - c. Evolution des entrants 2009 et 2010

1. Analyse de la population totale

a. Evolution des catégories d'adhérents de 2008 à 2011

1.

a. Analyse de la structure des adhérents et de son évolution entre 2008 et 2011

Points marquants

- Le poids des instructeurs et des propriétaires au sein de la population totale est stable. Peu de mouvement entre les saisons.
- Les adhérents « performances » perdent de l'importance dans le portefeuille d'adhérents. Leur nombre a diminué de presque 45% entre 2010 et 2011.

1. Analyse des adhérents sortants et entrants

a. Analyse des adhérents sortants et entrants

Les nouveaux entrants 2009

| Catégorie | Nombre de nouveaux entrants | <i>Dont moins de 25 ans</i> | Ne se sont pas réinscrits en 2010 | <i>Dont moins de 25 ans</i> |
|--------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| Débutant | 21 | 14 | 12 | 6 |
| Progression | 8 | 3 | 8 | 3 |
| Loisir | 7 | 4 | 3 | 2 |
| Performance | 7 | 3 | 4 | 2 |
| Autres | 38 | 14 | 24 | 11 |
| Propriétaire | 4 | | 1 | |
| Instructeur | 1 | | | |
| TOTAL | 86 | 38 | 52 | 24 |

Parmi les 86 nouveaux entrants, 14 sont toujours adhérents en 2010-2011.

Les nouveaux entrants 2010

| Catégorie | Nombre de nouveaux entrants | <i>Dont moins de 25 ans</i> | Ne se sont pas réinscrits en 2011 | <i>Dont moins de 25 ans</i> |
|--------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| Débutant | 18 | 6 | 11 | 4 |
| Progression | 4 | 2 | 3 | 2 |
| Loisir | 2 | | | |
| Performance | 2 | | | |
| Autres | 43 | 15 | 32 | 10 |
| Propriétaire | 1 | | 1 | |
| Instructeur | 1 | | | |
| TOTAL | 71 | 23 | 47 | 16 |

Parmi les 71 nouveaux entrants, 24 sont toujours adhérents en 2010-2011.

Les nouveaux entrants 2011

| Catégorie | Nombre de nouveaux entrants | Dont moins de 25 ans |
|--------------|-----------------------------|----------------------|
| Débutant | 20 | 8 |
| Progression | 1 | 1 |
| Loisir | 15 | 6 |
| Performance | 6 | 1 |
| Autres | 30 | 17 |
| Propriétaire | 3 | |
| Instructeur | 2 | |
| TOTAL | 77 | 33 |

Nouveaux entrants sur 3 ans

| | 2009 | Dont moins de 25 ans | 2010 | Dont moins de 25 ans | 2011 | Dont moins de 25 ans | TOTAL | Dont moins de 25 ans |
|--------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|------------|----------------------|
| Débutant | 21 | 14 | 18 | 6 | 20 | 8 | 59 | 28 |
| Progression | 8 | 3 | 4 | 2 | 1 | 1 | 13 | 6 |
| Loisir | 7 | 4 | 2 | | 15 | 6 | 24 | 10 |
| Performance | 7 | 3 | 2 | | 6 | 1 | 15 | 4 |
| Autres | 38 | 14 | 43 | 15 | 30 | 17 | 111 | 46 |
| Propriétaire | 4 | | 1 | | 3 | | 8 | |
| Instructeur | 1 | | 1 | | 2 | | 4 | |
| TOTAL | 86 | 38 | 71 | 23 | 77 | 33 | 234 | 94 |

b. Identification des profils sortants

Sortant sur 3 ans

| | 2008 | Dont moins de 25 ans | 2009 | Dont moins de 25 ans | 2010 | Dont moins de 25 ans | TOTAL | Dont moins de 25 ans |
|--------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|------------|----------------------|
| Débutant | 8 | 7 | 12 | 5 | 11 | 4 | 31 | 16 |
| Progression | 7 | 1 | 15 | 8 | 7 | 5 | 29 | 14 |
| Loisir | 10 | 4 | 8 | 4 | 8 | 6 | 26 | 14 |
| Performance | 8 | 3 | 9 | 2 | 4 | | 21 | 5 |
| Autres | 17 | 4 | 32 | 12 | 55 | 11 | 104 | 27 |
| Propriétaire | | | 6 | | 2 | | 8 | |
| Instructeur | 3 | | 2 | | 2 | | 7 | |
| TOTAL | 53 | 23 | 84 | 31 | 92 | 26 | 229 | 80 |

2

a. Evolution des entrants 2009 et 2010

| Catégories | Entrants 2009 et 2010 | Ne se réinscrivent pas l'année suivante | % de départ parmi la catégorie | % de départ parmi le total sortant |
|--------------|-----------------------|---|--------------------------------|------------------------------------|
| Débutant | 39 | 23 | 59.0% | 23.2% |
| Progression | 12 | 11 | 91.7% | 11.1% |
| Loisir | 9 | 3 | 32.3% | 3.0% |
| Performance | 9 | 4 | 44.4% | 4.0% |
| Autres | 81 | 56 | 69.1% | 56.6% |
| Propriétaire | 5 | 2 | 40.0% | 2.0% |
| Instructeur | 2 | 0 | 0% | 0% |
| TOTAL | 157 | 99 | 63.1% | |

CA du 12 mai 2012

CR du Conseil d'Administration de l'AAVE du 12 mai 2012

Présents : C. Chavignaud, D. Vigneau, D. Riou, JL Cieur, JP Dejardin, G. Hersen, S. d'Argoeuves, C. Abadie

Une minute de silence est respectée à la mémoire de nos trois amis disparus.

Le conseil de sécurité doit être convoqué sous quinzaine : le 26 mai à 9h30. Louis va demander le fichier de vol du SH à l'enquêteur du BEA.

Dans le cadre de ce conseil, le sujet du Flarm est abordé : Nous étudierons rapidement les conditions dans lesquelles nous pouvons le rendre obligatoire pour toutes les machines basées à Buno.

François Mezzaroba a commencé un travail d'analyse du fonctionnement des flarms du parc club (selon la procédure fournisseur).

Nous devons remplacer le vice-président disparu : Donald Vigneau est nommé vice-président.

Championnat de France :

6 avions et 50 planeurs étaient engagés, l'organisation était très bonne. Il faut noter un très bon esprit des participants et une très bonne ambiance. Les mises en l'air étaient rapides. Nous maintenons notre candidature pour réorganiser ce championnat en 2013. Capacité d'accueil prévisionnelle : 60 planeurs (dont au moins 5 à 7 motorisés) avec un remorqueur de plus (donc 7).

Les retours des concurrents étaient très positifs, sauf qu'ils auraient voulu utiliser le camping club...

Hangar sud : René-Louis a renouvelé sa demande de place, nous allons conditionner notre réponse à l'avis d'Alain Mazaleraat qui s'implique fréquemment dans l'organisation de ce hangar.

Activité : En baisse (mauvaise météo), surtout par rapport à l'année dernière où la météo était très bonne en début de saison.

Nous allons utiliser le DR400 pour les remorqués à la place du SH.

Le DH part à Abbeville, nous devrions le récupérer pour les stages voltige.

La séance est levée à 11h.

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 27 octobre 2012

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE du 27 octobre 2012

Présents :

Christian CHAVIGNAUD

Jean-Pierre DEJARDIN

Donald VIGNEAU

Guillaume HERSEN

Sabine d'ARGOEUVES

Absents excusés :

Christophe ABADIE

Jean-Lou CIEUR

Daniel RIOU

Point sur l'activité

Quelques chiffres : 170 licences, 5300 hdv, 6 lâchés, 7 BPP, 183075 km, 2 épreuves FAI (cela paraît peu, ce chiffre est à vérifier).

Heureusement fin août et septembre ont été corrects au niveau météo.

192 VI ont été réalisés (350 en 2011).

Le nombre d'heure en baisse n'est pas critique grâce au forfait qui nous protège un peu de saisons comme celle-ci.

Point financier

Le paiement de la garantie du SH se fera probablement en fin d'année. Il pourrait être utilisé pour rembourser les emprunts en cours.

Nous continuons à fonctionner à perte, à peu près sur le même rythme qu'avant même avec une activité plus faible cette année. Il faut vérifier le prix du litre d'essence, il semblerait qu'il ait beaucoup augmenté.

Nous avons un peu d'avance de trésorerie et un fonds de roulement qui permettra juste de passer l'hiver.

Résultats du diagnostic DLA :

Nous constatons que nous perdons beaucoup de nouveaux membres (plus que les autres clubs), il faut progresser sur le domaine de l'accueil (au sens large).

Les calculs et tableaux de cette analyse donnent une tendance du coût et de la « rentabilité » de chaque activité (formation, perfo, loisir, voltige, ULM...). La formation, la progression, le loisir, la perfo, la voltige. Les remorqués sont également déficitaires (faiblement) même à 28€, en plus il faut intégrer l'augmentation du prix de l'essence.

La feuille de tarifs est indiquée comme difficilement lisible : devons-nous éditer une feuille de tarifs dédiée aux débutants ?

Politique tarifaire : il est proposé de « fusionner » les tarifs grand débutant et progression, en faisant la moyenne des deux, et réservé aux non lâchés.

Participation aux travaux d'hiver : J P Dejardin propose que tous les forfaits club (sauf Instructeurs et membres du C A) soient astreints aux travaux d'hiver dès la première année d'inscription.

Le conseil a reçu un courrier des instructeurs, qui payent un forfait mais ne font que de l'instruction. La proposition des instructeurs est la suivante : maintien de ce forfait instructeur pour ceux que ça intéresse, et système à l'heure de vol pour ceux qui ne font presque que de l'instruction. La proposition du CA en retour est la suivante : maintien du forfait, et déduction en fonction des journées de remplacement chef pi (14 jours maxi à 28 €/ jour) ou / et des heures d'instruction, (10€/h d'instruction jusqu'à une limite à définir; limité à 2 heures pour les vols d'instruction campagne).

Nous devons procéder à une augmentation des autres forfaits et des remorqués.

Questions diverses

Il n'y aura pas de coupe des vaches cette année.

Saison hivernale : le fonctionnement de l'hiver dernier était bon, il faut promouvoir l'activité SF25 pour cet hiver. L'activité est à organiser par Nico et JP, ainsi que des cours théoriques. Nico sera présent 50% du temps (contrairement à Louis qui était absent tout l'hiver dernier) donc l'activité devrait pouvoir s'organiser sans problème.

Voltige : accord pour organiser les CdF unlimited, un stage voltige avec Fox, et un stage EqF.

Stage nouvelle formule découverte : stage 3/6 jours au format VI entre 400 et 500€

L'évolution des projets d'assainissement est telle que les travaux pourraient débuter en octobre 2013.

Le projet d'électrification du camping avance.

La séance est levée à 13h30.

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

**CA du 1er décembre
2012**

Compte-rendu du conseil d'administration de l'AAVE du 1^{er} décembre 2012

Présents :

C. Chavignaud
JP. Dejardin
C. Abadie
JL. Cieur
G. Hersen
S. d'Argoeuves

Absents excusés :

D. Vigneau
D. Riou

Offres et tarifs :

Travail de C. Abadie sur ce sujet.

Licences découverte : il existe 1 licence 3 jours et 1 licence 6 jours, ces jours ne sont pas forcément consécutifs. La licence 3 jours est renouvelable 1 fois. Ce système est valable uniquement pour les nouveaux adhérents à la fédé. Il n'y a pas de distinction +/- 25 ans. Ces licenciés sont considérés comme membres du club à part entière, la licence comprend une assurance RC terrestre pour toute l'année.

Il faut donc configurer l'offre correspondante et proposer des tarifs sur ces durées : 350 ou 400€ pour 3 jours, 600€ pour 6 jours. 120€ le VI normal, 190€ le VI voltige ?

Le forfait « Ecole de pilotage » correspond à la double jusqu'au brevet.

Le forfait « Vols loisirs » vise le vol local, la fin de formation, les qualifs en cours, l'emport pax.

Le forfait « perfo » inclut le vol campagne et les machines perfo.

En ce qui concerne les autres forfaits, les principes sont inchangés. Le forfait instructeur est à 660€ avec une réduction de 10€ par heure d'instruction à concurrence d'un socle de 200€

Les tarifs sont globalement augmentés. On opte pour la conservation d'une différence +/-25 ans, il faut mettre en avant les bourses fédérales.

A iso structure de membres, ces tarifs permettraient un apport complémentaire de 5000€ par an, hors licences et forfaits découverte.

Matériel :

La convention avec le Comité régional pour l'entretien du DH est conclue.

Les travaux d'hiver se passent bien, un nombre important de membres récupère ses 180€. La caution travaux d'hiver est modifiée pour passer à 200€ sur 5 jours, applicables dès la première inscription pour tous les forfaits annuels club, sauf pour les instructeurs et les membres du C A.

Au sujet du passage des remorqués au centième, les actions nécessaires et principes à adopter sont :

- Une étude du prix de l'équipement des avions (voir avec Olivier)
- Communication pour présenter les avantages et les inconvénients
- Il y aura un tarif par avion, mais le prix final revient au même à 500m quel que soit le remorqueur

Divers :

3 noms sont proposés pour les bourses exceptionnelles, attribuées par la FFVV aux -25 ans (Cécile Bonnet, Thibault Jaffré, Colin Bruhière).

2 noms sont retenus pour le stage "animateur découverte" les 5 et 6/01/13 (Nicolas Bernollin, Antoine Crespin)

Remorqueurs saison 2013 : Bertrand, Jeremy, voir avec Charles avant de répondre aux autres candidatures. Une réunion remorqueurs est à mettre en place par Nico et Eric pour formaliser les procédures (tours de piste etc.).

Electrification du camping : le devis se monte à environ 25000€ La commande est à passer avant la fin de l'année pour faire les travaux au printemps 2013 si le projet est retenu. Il faudra prévoir des volontaires pour participer aux travaux. Il sera probablement nécessaire de poser un notam.

La séance est levée à 14h15.

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 27 janvier 2013

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE du 27 janvier 2013

Présents : Christian CHAVIGNAUD, Jean-Pierre DEJARDIN, Daniel RIOU, Guillaume HERSEN, Sabine d'ARGOEUVES
Excusés: Donald VIGNEAU, Jean-Lou CIEUR, Christophe ABADIE

Point financier:

Repasant de l'analyse comptable effectuée dans le cadre du DLA, En redéfinissant les clés de répartition des charges d'administration générale proportionnellement au nombre de membres inscrits dans chaque catégorie de forfait (Formation, loisir, perfo, propriétaires, instruction...), le résultat montre que toutes les catégories forfait sont déficitaires (plus ou moins), c'est-à-dire tout notre cœur de métier. Les produits annexes (stages, compétitions, subventions, VI, zone d'accueil) compensent en partie le déficit.

Il est décidé d'une augmentation légère de l'ensemble des tarifs. Le principe du vol à la journée induit un talon correspondant à un forfait 7 jours pour participer aux frais de fonctionnement.

Une présentation objective des remorqués au centième devra être faite à l'AG, sans oublier de mentionner que les tickets représentent un vrai problème d'un point de vue gestion administrative.

S'il est choisi de rester au ticket de remorqué, ce dernier passe à 30€

Pour les remorqués voltige on ne sait pas encore à combien ils reviendraient avec des montées à 1250 QFE. Il ne faut pas que ces remorqués soient à perte mais leur tarif devrait pouvoir rester incitatif. Peut-on fixer un tarif de centième voltige différent ? Si le tarif reste forfaitaire il sera de toute façon dans les 50/52€

Les tarifs hdv. avion sont supprimés du tarif général car non utilisé : ils restent accessibles sur demande.

Un travail est en cours de manière à revoir les renvois et clauses particulières pour les intégrer aux tarifs.

Questions diverses

Donald a proposé au CA l'achat de 5 parachutes, en remplacement des équipements à bout de potentiel à fin 2012. Le prix de ces parachutes ressort à 1750€pièce (nouveaux modèles) en achat groupé. L'accord du CA est donné pour cet achat.

La commission flotte est à remettre en place et à solliciter pour la décision éventuelle de vendre le C13.

L'AG se tiendra le dimanche 17 mars 2013.

Le prochain CA aura lieu le samedi 23 février 2013 à 10h30.

La séance est levée à 13h30.

Pour le Secrétaire Général, Le Président, Christian Chavignaud.

CA du 22 février 2014

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 22/02/2014

Présents : C. Chavignaud, D. Riou, J-P. Dejardin, C. Vrancken, G. Hersen et A. Mariani.

Absents excusés : C. Abadie, F. Trouchkine et R-L Gavard

Validation du dernier CA :

Le compte rendu du dernier CA est validé en séance.

Présentation de Nicolas Bernollin :

Présentation du calendrier prévisionnel 2014 :

01/03 et 02/03 : Réunions ULM, remorqueurs et instructeurs

09/03 : journée formation « animateur découverte » ; 6 personnes prévues

30/03 : AG

03/05 et 10/05 : championnat de France Biplace et Libre

24/05 : journée sécurité (positions inusuelles en planeur) organisée par le CFVP (à confirmer)

16/06 et 21/06 : prêt d'un treuil par le comité régional vol à voile centre (accord du CA en séance)

Point sur le déroulement de la formation de M. Bernollin :

2 semaines de cours restantes

Très bons résultats : 3,5/4 unités capitalisables déjà obtenues ; il ne reste plus qu'un document à fournir.

Préparation de l'AG

L'organisation de l'Assemblée Générale est discutée.

RH

Un point RH est fait par le président.

Au terme de la formation de M. Nicolas Bernollin, ce dernier deviendra Chef de structure (cadre autonome catégorie 6).

Point financier

Situation nominale à cette date

Point électricité

Suite à une étude menée par A. Mariani, il apparait que la consommation d'électricité est maximum en hiver (pour des raisons de chauffage).

Il a été observé une évolution de la facture de 6 k€ en 2006 à 16 k€ en 2013.

La mise en place du nouveau système électrique dans le camping en mai 2013 n'a pas induit d'augmentation significative de la consommation.

Plusieurs actions sont décidées :

Remplacer les ouvertures du pavillon du chef par du double vitrage.

Bloquer les radiateurs en position « hors-gel » dans les douches.

Condamner la ligne électrique partant du secrétariat et alimentant les sanitaires du camping (« la ruche ») et de brancher ces derniers sur le nouveau circuit (afin d'en suivre la consommation).

Couper l'électricité du camping du 15/10 au 15/03.

Débrancher les congélateurs et frigo du camping.

Isoler le compteur électrique du restaurant afin d'évaluer la consommation de ce dernier

Evolution de la convention restauration

Il est décidé de passer le loyer à 450 €/mois

Championnat de France 2014 Biplace et Libre

Le championnat se déroulera du 3 au 10 mai.

C. Vrancken sera chef de la compétition

Planeurs inscrits : 15 en Libre et 13 en biplaces.

Obtention d'une subvention de 1000 € de la part du crédit agricole.

Répartition des tâches :

La répartition des tâches au sein du CA est discutée.

G. Hersen prend en charge la gestion des assurances et apportera une aide à D. Riou sur la question des salaires.

C. Chavignaud prend en charge le règlement des factures

Questions diverses :

Le remorqueur du comité centre (DH) va bientôt partir (pour cause de vente), ce qui posera des problèmes de formation des remorqueurs. Pour y remédier F. Besse amènera un DR-400 180 CV pas fixe de Saint Auban jusque fin mai. Ensuite cet avion sera basé à Tours. Le mécanicien de l'AAVE exécutera la révision des 50 heures.

Le 26/02 C. Vrancken va chercher la remorque citerne à Reims

Suite à l'audit de la DGAC, les propriétaires terriens alentours ont donné leur accord pour la coupe des arbres nécessaires.

Il est fait une modification mineure des tarifs 2014 : pour les pilotes extérieurs, il passe à 35 €/jour (action C. Chavignaud).

Treuil : devis obtenu pour un treuil Frema 4 têtes à 170 k€ En cas de subventions, le club devrait investir 20 %, soit 34 k€

La séance est levée à : 16h00

CA du 17 mars 2013

Compte-rendu de l'assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'AAVE du 17/03/2013

Compte-rendu de l'Assemblée Générale:

Les rapports, moral, d'activité et financier sont lus.

Un zoom est présenté sur les points principaux et conclusions du plan d'accompagnement du DLA (dispositif local d'accompagnement) et sur la nouvelle composition des tarifs.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une voix, une voix contre.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins une voix, une abstention.

Le projet de passage du paiement des remorqués au centième d'heure au lieu d'un paiement au ticket forfaitaire, est présenté et débattu.

Il est insisté sur la nécessité de préciser à quels moments ont lieu le départ du comptage et la fin de comptage; de fixer une hauteur minimum de largage.

La consultation à main levée sur ce point a donné le résultat suivant:

Contre 14 voix, pour >20 en salle plus les membres du bureau, abstention 9

Intervention de Mr. Franck Thiebault: Il revient sur le contexte de l'accident survenu le 5 mai 2012. Il souligne l'importance d'une vigilance sécuritaire accrue dans le cadre d'une démarche proactive.

Les perspectives pour 2013 sont présentées par le Président Christian Chavignaud.

La saison sera marquée par plusieurs événements :

- Championnat de France de Vol à Voile
- catégories Féminines et 18m du 4 mai au 11 mai
- Rencontre « calif week » 25 mai/1er juin
- Stage équipe de France de voltige 30mai/2 juin
- W.E. « ça plane pour elles »
- Championnat de France de voltige en planeur 26/30juin

Questions diverses :

Les sujets suivants sont abordés :

Protection contre le vandalisme: Ce sujet est à l'étude à l'expérience de nos voisins de "la Cailletterie"

Elections :

Les quatre personnes suivantes sont sortantes du conseil,

- Sabine D'Argoeuves
- Jean-Pierre Dejardin
- Jean-Lou Cieur
- Donald Vigneau

4 postes sont à pourvoir dont 1 pour 2 ans en raison du recalage / nb de membres du CA réduit à 9

1 poste est également à pourvoir pour 1 an en remplacement de Yann Mignot

Les candidatures sont les suivantes:

- Jean-Pierre DEJARDIN
- Jean-Lou CIEUR
- Donald VIGNEAU
- Christian VRANCKEN
- François TROUCHKINE
- André MARIANI
- Jean-Noël MARQUET
- René-Louis GAVARD

84 votes sont exprimés. Les résultats sont :

- Christian VRANCKEN: 65 voix (élu pour 3 ans)
- René-Louis GAVARD: 65 voix (élu pour 3 ans)
- André MARIANI: 55 voix (élu pour 3 ans)
- Jean-Pierre DEJARDIN: 54 voix (élu pour 2 ans)
- François TROUCHKINE: 53 voix (élu pour 1 an)

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Présents : C. Chavignaud, D. Riou, JP Dejardin, C. Abadie, C. Vrancken, G. Hersen, F. Trouchkine, RL Gavard et A. Mariani

La présidence d'ouverture des travaux est assurée à 14h00 par Christian Chavignaud et Jean Pierre Dejardin.

Il est d'abord procédé à l'élection du Président

Christian Vrancken, seul candidat est élu à l'unanimité des suffrages exprimés, 9 voix sur 9 par un vote à bulletin secret.

Il remercie le conseil d'administration, souligne la qualité du travail effectué par l'équipe précédente et assure dès lors la présidence des travaux.

Désignation du bureau : Le Président propose le bureau suivant qui est accepté à l'unanimité :

- Président : Christian Vrancken
- Vice-présidents : 1^{er} Christian Chavignaud, 2^{ème} Jean-Pierre Dejardin.
- Trésorier : Daniel Riou
- Secrétaire : Guillaume Hersen
- Secrétaire adjoint : François Troughkine

Suite à l'élection du nouveau conseil d'administration, un courrier doit être envoyé aux interlocuteurs suivants :

- Mairies de Buno et de Milly la forêt
- CDOS
- CROS
- Parc du Gâtinais
- Comité Francilien vol à voile
- Comité départemental vol à voile
- ANEPVV
- FFVV
- Conseil Régional
- Conseil Général
- DSAC Nord
- CNDS

? Action : secrétariat

Les membres du Conseil de sécurité et de discipline sont le Président (C. Vrancken), 1 vice-président (JS Dejardin), 1 membre du bureau (F. Troughkine), le chef pilote (N. Bernollin), et 3 membres : RL Gavard, Cécile Bonnet et Bernard Maurin (ces deux derniers n'ont pas encore été consultés au moment du CA).

Divers

Ressources Humaines

- En tant que nouveau Président de l'association, C. Vrancken rencontrera chaque employé du club le plus rapidement possible.
- Une lettre a été adressée à Laurence afin de lui proposer de passer à mi-temps. Cette dernière a refusé.

Championnat de France :

- 5 remorqueurs devraient être disponibles pour ces championnats. Il serait souhaitable d'en disposer de sept.
- Il sera nécessaire de faire appel aux bonnes volontés pour aider par mail via le GIVAV

? Action : C. Abadie

Parc bureautique/moyen de communication

- Remplacement prévu des PC du chef pilote, du secrétariat et de la comptabilité
- Il a été décidé de tenter d'améliorer l'accès internet (dans un deuxième temps)
- L'objectif à termes serait de disposer en piste d'un PC avec internet et d'une imprimante permettant de délivrer les licences directement en piste.
- Il a été noté l'intérêt de disposer d'un téléphone en piste ainsi que d'un répondeur automatique.

? Action : J.L.Cieur, René L.Gavard

Activité : il faut augmenter le nombre d'instructeurs et améliorer le suivi des élèves.

? Action : commission formation, directeur de structure

Gestion du bâtiment d'accueil :

- La convention avec le gestionnaire retenu doit être signée à nouveau. Il est proposé de la réaliser directement avec Mr Christian Thouvenot
- Il a été décidé de faire du restaurant un véritable lieu social, de type club house, plus accueillant que ce qu'il est aujourd'hui.

Le Président rappelle :

L'importance du bénévolat au sein de notre association, la nécessité de le développer mais aussi de le valoriser.

La notion de respect mutuel dans l'intérêt général de l'association.

La séance est levée à : 17h00 après qu'il ait été indiqué la date du prochain conseil d'administration le samedi 30 mars 2013 à l'issue des vols.

Le Président Le Secrétaire général
Christian Vrancken Guillaume Hersen

CA du 25 mai 2013

Compte-rendu du conseil d'administration de l'AAVE du 25/05/2013

Présents: C. Chavignaud, D. Riou, JP. Dejardin, C. Abadie, C. Vrancken, F. Troughkine, RL. Gavard, A. Mariani

Absent excusé: G. Hersen

Début de la séance à 17h30.

1. Point sur la situation des travaux d'électrification et de réseau internet par A. Mariani.

Le chantier électricité est quasiment achevé, il reste simplement quelques branchements et mise sous tension à réaliser. A noter :

1.
 - a. Que parmi les factures du chantier, nous n'avons pas celle de l'électricien, pour le moment.
 - b. Qu'à réception de cette facture et avant paiement, il faudra faire les « + et les - » par rapport au devis initial.
 - c. Qu'un compteur électrique pour l'alimentation du camping, non prévu au devis, a été installé au Boti. Ce compteur était à zéro à l'installation.

Le chantier réseau internet reste à mettre en route. Ce samedi 25/05 Mr David Moral, ingénieur système réseau et consultant indépendant ayant de l'expérience dans le domaine des réseaux informatiques est venu nous présenter sa vision de notre installation pour nous proposer éventuellement ses services.

Nous avons retenu en particulier :

- a. Que les fibres optiques passées entre les différents points étaient adaptées
- b. Qu'il nous conseille de mettre en place uniquement 2 antennes wifi (1 à l'accueil et 1 à la ruche)
- c. Que le reste des installations peut rester en filaire (optique ou Ethernet)
- d. Qu'il est important de définir précisément les besoins du club (= cahier des charges)
- e. Attention, dans le cas d'une mise à disposition du réseau internet par le club, c'est ce dernier qui sera tenu responsable devant l'HADOPI des contenus diffusés ou réceptionnés.

Mr Moral nous propose une « journée projet » comprenant une étude débouchant au final sur une proposition de mise en place du réseau sur la base de notre cahier des charges. Cette activité « journée projet » serait facturée 900 € HT. Nous n'avons pas d'estimation du coût de la mise en œuvre de la proposition. Mr Moral nous indique tout de même qu'en cas de décision rapide de notre part !! la mise en route du réseau pourrait être faite en juillet. Mr Moral quitte le CA sur cette dernière intervention.

Décision du CA : nous ne donnerons pas suite à la proposition de David Moral.

La mise en route sera réalisée par les membres bénévoles de l'association.

Question : devons-nous acheter 1 ou 2 antennes wifi dans l'immédiat ? A. Mariani documente la question pour prise de décision.

1. Retour d'expérience des championnats de France qui se sont déroulés à Buno du 4 au 11 mai 2013 par C. Abadie

1.
 - a. Pas de retour négatif de la part des concurrents
 - b. En particulier les Belges présents étaient très contents d'avoir bénéficié de cet « entraînement » en début de saison avant leur propre championnat.
 - c. Nombreuses vaches le dernier jour de concours avec dans certains cas des situations difficiles en terme de gestion de la sécurité.
 - d. Les 2 avions remorqueur du C/R centre n'étaient pas équipés de Flarm .La direction du CDF les fit équiper de 2 Flarm Box le deuxième jour.
 - e. 1 incident planeur lors du tractage en pépémobile. Le BO a cassé lors du passage dans un trou de lapin entraînant quelques dégâts sur la dérive du planeur.
 - f. Les sanitaires mobiles installés en piste 10 n'ont pas été utilisés. Probablement lié au fait qu'il n'y a eu aucun décollage en 10. Les douches par contre ont été utilisées durant toute la semaine.

1. Point financier par D. Riou

Pas de difficulté dans l'immédiat comme chaque année jusqu'au mois d'août. Les rentrées compensent les dépenses. A partir du mois de septembre la situation devient plus compliquée en particulier si la météo n'est pas avec nous.

1. Points divers par C. Vrancken

1.
 - a. Le tarif pour le SF25 passe à 51 €/h tachy. Faire une annonce spécifique sur le site du club.. Le cout horaire cellule hors forfait est de 30€(15 €reviennent respectivement au CDVVE et AAVE) ✗ C. Abadie

1.
 - a. Nombre d'inscrits :

- 145 au 12 mai 2013 dont 6 licences découvertes
- 140 au 12 mai 2012 pour comparaison.

Il faut décliner et mettre en œuvre un plan d'actions permettant de récupérer au club les personnes qui ne se sont pas réinscrites. Il est nécessaire également de réfléchir aux pistes à développer pour conserver nos adhérents, et en particulier les débutants. Une feuille de route et des objectifs sont à définir clairement. ✗ RL. Gavard, C. Chavignaud et C. Vrancken font une proposition au CA pour discussion, pour la mi-juin.

- 1.

a. La commission enquête de sécurité et discipline du club se réunira prochainement. La date est à définir. Cette commission (voir CR du 17 mars 2013) est constituée de :

1.

- a.
 - C. Vrancken
 - JP. Dejardin
 - F. Trouchkine
 - N. Bernollin
 - RL. Gavard
 - C. Bonnet
 - B. Maurin

1.

a. Aucune proposition d'achat à ce jour en ce qui concerne le DR400. Il est décidé de modifier le prix pour le proposer à 80000€

1.

a. Nous avons actuellement 3 clients potentiels pour l'acquisition de notre Cirrus C13.

1.

a. Le tarif VI pour les habitants de Buno-Bonnevaux est fixé à 100€ sur présentation d'un justificatif officiel de domicile.

1.

a. Nous avons en projet la construction de 2 augmentations de surface dans le hangar sud pour 4 planeurs supplémentaires possibles. Nous devons étudier les solutions pour réaliser ce projet (achat d'une prestation ou réalisation en interne via des membres bénévoles du club).

1.

a. Les rails de portes de la partie nord du hangar sud sont à remettre en état rapidement. Le matériel existe, reste à prendre la décision d'engagement des travaux.

La séance est levée à 20h30.

Le président le secrétaire adjoint

Christian Vrancken François Trouchkine

CA du 29 juin 2013

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE du 29/06/2013

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Présents : C. Chavignaud, D. Riou, J-P. Dejardin, C. Vrancken, G. Hersen, F. Trouchkine et A. Mariani.

Absents excusés : C. Abadie et R-L Gavard

Commission d'enquête de sécurité et de discipline :

A l'unanimité le CA prend acte et entérine la décision de la commission d'enquête de sécurité et discipline qui s'est déroulée le 08 juin 2013.

Incident du SF-25

Suite à l'incident du 18 juin 2013, le CA a pris acte de l'action engagée par le CDDVE auprès de la FFVV.

Encadrement pédagogique pour la période estivale (juillet-août) :

Paul Mikoulsky sera adjoint au chef pilote Nicolas Bernollin du 1^{er} juillet au 31 août 2013.

L'AAVE compte un nouvel instructeur ULM : Didier Galelli ; et un nouveau formateur de formateur : René Louis Gavard.

Personnel permanent :

Un point de situation sur les ressources « personnel employé » est présenté et commenté par l'ensemble des administrateurs.

Le Président procédera à un entretien particulier avec le chef pilote.

Matériel

ASW 28 :

Le planeur est au club mais un souci administratif (attente de régularisation liée au changement de propriétaire) empêche pour l'instant son utilisation.

Par ailleurs la remorque n'est plus immatriculée. En attendant sa francisation, P. Lebot prête au club une plaque d'immatriculation en WW qui permettra de se déplacer en cas de vache notamment.

Peugeot 605 :

Elle est toujours à vendre à 1000 € sur Leboncoin. Un potentiel acheteur doit venir la voir le 3 juillet. Vu l'état du véhicule et les probables travaux à effectuer dessus, une négociation est envisagée.

DR 400 :

Il y a actuellement 3 personnes potentiellement intéressées par le DR 400.

En cas de vente de cet appareil, le club se retrouverait avec un seul remorqueur. Il deviendrait alors urgent de le remplacer.

Un DR 400 180 chevaux paraît être un choix judicieux.

Internet :

Internet est maintenant disponible en piste 28 et 01 ainsi qu'à la ruche. La prochaine étape est la piste 10.

Future organisation et prise en compte de la gestion administrative/secrétariat de l'AAVE :

Les inscriptions, délivrance de licence, paiement pourront être effectués, grâce aux outils bureautiques, jusqu'en piste.

Un terminal pour carte bleue GPRS sera testé pendant 7 jours. Le tarif est de 33.40 €/mois (le double du système « fixe »).

Un branchement électrique de la remorque doit être envisagé (pour brancher le terminal)

Par ailleurs, le paiement en ligne est maintenant disponible pour le GIVAV (le coût est aujourd'hui inconnu).

La difficulté viendra plutôt de la nécessité de trouver des volontaires. Une organisation est à trouver (astreinte, liste de personnes « habilitées », création de fiches mémo...)

Afin de faciliter ce travail, il est possible d'organiser une ou plusieurs journée(s) de réinscription après le 1^{er} janvier (afin de pouvoir prendre la licence). Il serait possible d'en profiter pour dynamiser les travaux d'hiver.

Secrétariat pur : courriers et emails. Ils devront être vérifiés au moins une fois par semaine.

Paiement : tous les paiements doivent passer par D. Riou.

Planche électronique : mise en place dès que possible

- Action CA + chef pilote

Smartbox :

L'intérêt de participer à ces coffrets cadeaux est à l'étude.

La séance est levée à: 21h45

Le Président

Le Secrétaire général

Christian Vrancken

Guillaume Hersen

CA du 30 mars 2014

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE tenu le 30 mars 2014

Présents : Christophe Abadie, Christian Chavignaud, Jean-Pierre Dejardin, Jean-Noël Marquet, Benjamin Mir, Daniel Riou, François Troughkine, Christian Vrancken,

Excusé : André Mariani

L'Assemblée Générale de ce dimanche 30 mars 2014 a permis de renouveler une partie du Conseil d'Administration (CA) de l'AAVE. Le CA se réunit donc pour la première fois dans cette configuration. Le doyen de séance procède à l'organisation du vote du Président.

Election du Président

Christian Vrancken, seul candidat est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (9 voix sur 9 par vote à bulletin secret).

Les 9 membres du CA sont : Christophe Abadie (réélu pour 3 ans), Christian Chavignaud, Jean-Pierre Dejardin, André Mariani, Jean-Noël Marquet (élu pour 3 ans), Benjamin Mir (élu pour 3 ans), Daniel Riou, François Troughkine (réélu pour 2 ans), Christian Vrancken.

Désignation du bureau

Un tour de table a permis à chaque membre du CA de s'exprimer sur le rôle qu'il aimerait jouer. Le Président propose le bureau suivant qui est accepté à l'unanimité :

- Président : Christian Vrancken
- Vice-présidents : Jean-Pierre Dejardin et François Troughkine
- Trésorier : Daniel Riou
- Secrétaire Général : Jean-Noël Marquet.

Christian Chavignaud est trésorier adjoint. Christophe Abadie, André Mariani et Benjamin Mir sont Chargés de Mission. En l'occurrence, « Sport » pour Christophe Abadie, « Infrastructures » pour André Mariani et « Communication, relation avec les jeunes et les nouveaux inscrits » pour Benjamin Mir.

Suite à l'élection du nouveau conseil d'administration, un courrier doit être envoyé aux interlocuteurs suivants :

- Mairie de Buno-Bonnevaux
- Mairie de Milly la forêt
- CDOS
- CROS
- Parc du Gâtinais
- Comité Francilien vol à voile
- Comité départemental vol à voile
- ANEPVV
- FFVV
- Conseil Régional
- Conseil Général
- DSAC Nord
- CNDS

Conseil de sécurité, d'enquête et de discipline

Conformément au règlement intérieur, le Conseil de sécurité, d'enquête et de discipline est constitué de sept membres dont le Président (Christian Vrancken), un Vice-Président (Jean-Pierre Dejardin), un membre du bureau (François Troughkine), le Chef Pilote (Nicolas Bernollin) et trois membres de l'Association (Bernard Maurin, Jocelyn Montagné et Benjamin Mir : Jocelyn Montagné sera contacté après réunion).

Commission formation et sécurité

Jean-Pierre Dejardin sera le responsable de la commission formation et sécurité.

Statuts et règlement intérieur de l'Association

En raison d'évolutions réglementaires et de l'activité sur la plate forme, le Président demande que les statuts et le règlement intérieur soient révisés pour les mettre en conformité. La proposition de révision sera présentée aux membres de l'Association lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Point de situation relatif aux ressources humaines (RH)

Pour les nouveaux élus au CA, le Président fait un point de situation RH. L'AAVE emploie trois salariés : Nicolas Bernollin (Chef Pilote devenant Directeur Responsable de Structure à compter du 1^{er} avril 2014), Olivier Clapin et Bruno Albertalli. Le départ de Laurence Monnot, secrétaire de l'Association jusqu'à fin juillet 2013, se traduit par un appel à plus de bénévolat apporté par les membres de l'AAVE.

Aire d'accueil

Le CA décide la création d'un tarif pour les tentes à la semaine : 15 €/semaine (ce tarif vient en complément du tarif mensuel pour les tentes).

En outre, Benjamin Mir sollicite le CA pour la création d'un tarif adapté aux jeunes qui utilisent une caravane pendant la période estivale. Pas de décision prise lors de ce CA.

Un tarif « garage mort » applicable aux caravanes non utilisées mais laissées sur l'aire d'accueil est à définir.

Demandes de propriétaires de machines

Le Président a été contacté par un Bonnevalien pour loger un ULM FK12 dans l'un des hangars. Compte tenu que le remorqueur fédéral a été vendu, que le SF25 est à présent dans le hangar des planeurs débutants, le CA propose d'accepter à titre provisoire pendant le mois d'avril. Après les championnats de France, le CA se positionnera sur l'acceptation ou non sur une plus longue durée.

Un pilote propriétaire d'un Discus 2 CXT s'est manifesté pour mettre son planeur dans un hangar à Buno. Compte tenu de la vente du LS6 de Daniel Gavaret, de l'excroissance dans la partie sud du hangar sud et de l'emploi de trolleys, le CA donnera une suite favorable en cas de relance de ce véliplane.

Quels types de machines accepter sur la plate forme de Buno ?

Une réflexion est à mener sur les machines que l'Association accepte de voir voler, et donc cohabiter, sur la plateforme. Le Président indique que la carte VAC de Buno fera apparaître les ULM et qu'il a demandé que ce soit restreint aux ULM trois axes. L'activité principale est le vol à voile, avec la possibilité de faire de l'ULM trois axes sur la plateforme (ce qui suppose une organisation des vols adaptée). Il n'est pas dans l'intention d'ouvrir la plateforme à d'autres familles de machines ayant des performances peu compatibles avec les planeurs et les ULM trois axes.

Sécurité de l'accès au secrétariat et au bureau du trésorier

Le CA décide de conserver le digicode à l'entrée du bâtiment d'accueil et la serrure à clés pour l'accès au secrétariat ; la serrure du bureau du trésorier est à changer.

Prochaine réunion du CA

Samedi 17 mai 2014 après les vols de la journée, date à confirmer.

CA du 7 décembre 2013

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE du 07/12/2013

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Présents : C. Chavignaud, D. Riou, J-P. Dejardin, C. Vrancken, G. Hersen, F. Trouchkine et A. Mariani.

Absents excusés : C. Abadie et R-L Gavard

Tarifs :

Les tarifs 2014 sont établis en séance (voir documents en annexe).

Répartition des tâches :

Les tâches de secrétariat doivent désormais être effectuées par les membres du Conseil d'Administration et les membres du club.

Les tâches suivantes ont été identifiées (cette liste n'est pas exhaustive):

Pour le secrétariat :

Arrivée courrier

Commandes propres au fonctionnement du club (papier, fioul)

Téléphone

Suivi/relance des comptes membres

Inscription des membres

Saisie des vols

Assurances (plateforme et planeurs)

Organismes de contrôle environnement/sanitaire

Subvention

Suivi des pompes à essence

Pour la comptabilité :

Règlement des factures

Etablissement des fiches de paie

Saisie des factures fournisseurs et des règlements (dans le GIVAV)

Aujourd'hui ces actions sont dans leur grande majorité prises en charge par un nombre limité de personnes. Cette situation n'est pas pérenne. Il est nécessaire d'organiser une meilleure répartition des tâches afin de s'assurer de leur réalisation dans les temps imparties.

Afin d'améliorer la situation, une séance de formation au logiciel GIVAV et à la planche électronique sera organisée pour les membres du CA et les instructeurs.

Une liste exhaustive des tâches doit être réalisée (ainsi que la description des actions à mener) afin de permettre une meilleure redistribution entre les membres du CA dans un premier temps.

RH

Un point RH est fait par le président

Evènements à venir

La coupe des vaches est planifiée le 1^{er} février 2014 au soir avec une séance d'inscription des membres dans l'après-midi.

L'Assemblée Générale 2014 est prévue le 30 mars 2014.

Le prochain CA est planifié pour le 18 janvier (journée entière).

Questions diverses :

A. Mariani propose une réparation visuelle du planeur L43 pour réaliser une mise en situation de ce planeur à l'entrée du club.

Le CA a approuvé cette proposition.

La séance est levée à: 17h30

CA du 11 mars 2018

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE tenu le 11 mars 2018

Présents : Jacques Berger, Colin Bruhière, Aude Courbon, Armel Farez, Rémi Goutines, Frédéric Le Jan, Jean-Noël Marquet, Jean-Louis Millan, Emmanuel Turlet

L'Assemblée Générale de ce dimanche 11 mars 2018 a permis de renouveler une partie du Conseil d'Administration (CA) de l'AAVE.

Le CA se réunit donc pour la première fois dans cette configuration. Le doyen de séance procède à l'organisation du vote pour élire le Président.

Élection du Président

Armel Farez, seul candidat, est élu par vote à bulletin secret, et obtient 8 voix sur 9.

À ce jour, les 9 membres du CA sont : Jacques Berger, Colin Bruhière, Aude Courbon, Armel Farez, Rémi Goutines, Frédéric Le Jan, Jean-Noël Marquet, Jean-Louis Millan, Emmanuel Turlet

Aude Courbon (élue ce jour pour 3 ans), Frédéric Le Jan (élu ce jour pour 3 ans), Emmanuel Turlet (élu ce jour pour 3 ans), Jean-Louis Millan (élu ce jour pour un an)

Désignation du bureau

Le Président propose le bureau suivant qui est accepté à l'unanimité :

Président : Armel Farez

Vice-président : Jean-Louis Millan

Vice-président : Jacques Berger

Trésorier : Rémi Goutines

Secrétaire Général : Jean-Noël Marquet

Aude Courbon est secrétaire général adjoint ; Colin Bruhière, Frédéric Le Jan et Emmanuel Turllet sont chargés de mission.

Composition du Conseil d'Administration : diffusion de l'information

Outre l'information par le webmail « Planeur info » de l'AAVE, la revue interne « Spirales » et la mise à disposition de l'information dans la section « documents » du site de l'association, un courrier sera envoyé aux interlocuteurs suivants :

Mairie de Buno-Bonnevaux

Mairie de Milly la forêt

CDOS

CROS

Parc du Gâtinais

Comité régional Francilien vol à voile

Comité vol à voile

ANEPVV

FFVV

Conseil Départemental

Conseil Général

DSAC Nord

CNDS

Conseil de sécurité, d'enquête et de discipline

Conformément au règlement intérieur, le Conseil de sécurité, d'enquête et de discipline est constitué de sept membres dont le Président (Armel Farez), un Vice-Président (Jacques Berger), un membre du bureau (Rémi Goutines), le Chef Pilote (Benoît Pontanus) et trois membres de l'Association (sont pressentis : Philippe Lhotellier, Nicolas Bernollin, André Verhulst qui seront contactés après réunion).

Commission formation et sécurité

Philippe Lhotellier sera le responsable de la commission formation et sécurité, secondé par François Besse.

Organisation des tâches

Suite à un tour de table, il a été convenu d'établir une liste des tâches qui incombent ou doivent faire l'objet d'un retour auprès du CA. Pour chacune de ces tâches, un référent sera identifié et sera l'interlocuteur du CA.

AG FFVV à Toulouse les 17 et 18 mars 2018

Benoît Pontanus participera à la prochaine AG de la FFVV (et représentera l'AAVE à cette AG) qui se tiendra à Toulouse les 17 et 18 mars 2018.

AG CFVP 25 mars 2018

Jean-Noël Marquet représentera l'AAVE à l'AG du Comité Francilien de Vol en Planeur le dimanche 25 mars 2018.

Lors de cette AG, le CFVP remettra le « Trophée Patrick Huet » qui récompense le vélivole ayant fait le plus long circuit autour de Paris : le gagnant est Alain Mazalérat.

Planeur basé à l'AAVE

Christophe et Maryline Abadie acquièrent un nouveau planeur (JS3). Ils demandent que ce planeur soit basé à l'AAVE, comme l'était leur ASG29. Le CA donne son accord.

Mise en vente de l'ASG29 d'Alain M.

Alain propose son ASG29 à l'AAVE au prix de 99 k€. Ce planeur en excellent état (2400h / 12 ans) est bien équipé et a réalisé des circuits exceptionnels. Cependant compte tenu de son tarif et des finances actuelles de l'Association, l'AAVE ne donne pas suite à cette proposition.

Restaurant : changement de gestionnaire

L'AAVE a pris note de la demande de résiliation à fin avril de SAS l'Envol.

L'AAVE recherche activement un nouveau gestionnaire qui reprendrait l'activité de gestion du restaurant au cours de la saison 2018. Une annonce en ce sens a été mise en ligne sur « Le Bon Coin ». L'AAVE a reçu à ce jour plusieurs candidats intéressés.

Travaux

Les travaux de réfection des gouttières du bâtiment restaurant et salle de briefing sont presque terminés (montant 6 k€).

À venir, la mise aux normes du bâtiment restaurant et salle de briefing car ils reçoivent du public. En 2018, sont prévus le changement des ouvrants (cuisine, chambres, salle de briefing) non budgétés en 2017 pour un montant d'environ 20 k€.

Les devis pour la réfection des gouttières des hangars ont été reçus. Le CA donne son accord pour le devis de 12 k€.

Stage montagne

Le stage montagne sur la plateforme de Saint Auban se confirme du 8 au 22 avril. Une vingtaine de vélivoles y participeront.

Adjoint au chef pilote

L'AAVE poursuit sa recherche d'un adjoint au chef pilote pour trois mois à partir du mois de juin.

Tarifs

Prévoir une révision des tarifs au cours de la saison 2018 pour prendre en compte les évolutions réglementaires européennes qui intègrent la campagne lors de l'obtention du brevet.

Un membre lâché mais non breveté volant exclusivement la semaine demande s'il peut bénéficier d'une réduction. Après analyse des tarifs, le CA confirme qu'il n'y a pas de réduction du tarif débutant lorsque le vélivole vole exclusivement la semaine et hors période

scolaire.

Aire d'accueil et propreté

Pour éviter les nuisances, il sera rappelé aux membres concernés de respecter la charte de l'aire d'accueil que chaque membre accepte dès qu'il s'installe à l'aire d'accueil.

Compactage de la piste

Le compactage de la piste est prévu en mars à l'aide d'un engin de chantier de 17 tonnes. Appel aux bénévoles pour venir entretenir les pistes de notre plateforme.

Parachute

Deux parachutes (origine Pologne) ont été acquis par des membres de l'association. Les plieurs de Buno ne sont pas actuellement formés pour en assurer le pliage. Il est convenu que François Bourgeon vienne plier ces parachutes et ainsi former un (ou plusieurs) de nos plieurs. Le CA décide de défrayer François Bourgeon lorsqu'il viendra et de demander une prise en charge – versée à l'AAVE – de 50€ par les possesseurs de ces parachutes.

Regelcotage

Le DuoDiscus PAP est en cours de regelcotage et devrait être disponible pour le stage à la montagne (Saint Auban) du 8 au 22 avril. Le coût d'une telle opération (environ une vingtaine de k€) est lourd pour notre association ; c'est une raison supplémentaire pour veiller au bon état de notre patrimoine et faire en sorte que ces coûts soient supportés sur la plus longue durée possible pour maîtriser nos dépenses.

Prochaine(s) réunion(s) du CA

Samedi 28 avril 2018 18h (après les vols).

Au 11 mars 2018, le conseil d'administration de l'AAVE est composé comme suit :

| | |
|---------------------|----------------------------|
| Armel FAREZ : | Président |
| Jean-Louis MILLAN : | Vice-Président |
| Jacques BERGER : | Vice-Président |
| Rémi GOUTINES : | Trésorier |
| Jean-Noël MARQUET : | Secrétaire Général |
| Aude COURBON : | Secrétaire Général adjoint |
| Colin BRUHIÈRE : | Chargé de mission |
| Frédéric LE JAN : | Chargé de mission |
| Emmanuel TURLET : | Chargé de mission |

**CA du 12 octobre
2014**

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE tenu le dimanche 12 octobre 2014

Participants : Christian Vrancken, Jean-Pierre Dejardin, François Troughkine, Christian Chavignaud, Christophe Abadie, Daniel Riou, Benjamin Mir, Jean-Noël Marquet

Absent excusé : André Mariani

Invité : le Directeur de structure et chef pilote Nicolas Bernollin a participé à la première partie de ce Conseil d'Administration.

Bilan qualitatif et quantitatif de la saison aéronautique 2014 (par Nicolas Bernollin)

Malgré une météorologie peu favorable, l'activité des machines du club a légèrement progressé en 2014 par rapport à 2013. Près de 3300 h dont 3050h en planeur et 170h en Eurofox et 47h en SF25.

L'essentiel des décollages a été réalisé en remorqué (2764) et une fraction au treuil (255). Le planeur ayant fait le plus d'heures est le Duo Discus (356h). Les planeurs ayant le moins volé sont le Nimbus et le Cirrus.

Les planeurs biplaces ont volé plus que l'an passé. Explications : activité école soutenue, succès remporté par les passeports découvertes (merci aux animateurs « passeport découverte »), vols d'initiation y compris voltige, vols partagés sur la campagne, vols à la Motte du Caire. La polyvalence des deux DG500 explique qu'ils ont fait plus de 300h : école, lâché solo, campagne, VI, voltige.

A noter que le Janus PN atteint 10000h et que son potentiel restant est de 2000h. Le Janus de l'ASPTT PT sera encore mis à disposition de l'AAVE pour la saison 2015 à l'inverse du Pégase UA de l'ANEG.

Enfin, l'utilisation de l'Eurofox ces deux dernières années reflète l'intérêt des pilotes ULM tant débutants que confirmés ainsi que la disponibilité des instructeurs ULM.

Une dizaine d'élèves ont été brevetés (Emmanuel Alcover, Philippe Darras, Armel Farez, Mathilde Metz, Philippe Provensal, Do Thuyet, Alexandra Gérard, Frédéric Le Jan, Thierry Mattéi et Alain Vilar), 7 lâchés (Corentin et Sully Chatelard, Frédéric Chemin, Alexandre Badey, Louis Bussière, Grégoire Lambert et Alain Vilar), 3 lâchés campagne : (Joël Cailleton, Arthur Subileau et Gabriel Poirier), 1 élève a obtenu son premier cycle voltige (Clément Pontet) et 2 le second cycle voltige (Rémi Goutines et François Besse). Prévoir les démarches nécessaires via le GIVAV pour l'octroi de bourses aux pilotes qui peuvent y prétendre.

L'efficacité et l'autonomie des pilotes remorqueurs club et saisonniers ont été appréciées : gestion des plannings, nettoyage et rangement des machines, disponibilité ; et ce grâce à la supervision du référent avion / ULM, François Besse.

Evolution souhaitable du parc

Compte tenu de l'activité vélocité et de l'utilisation des machines du parc actuel, l'achat d'un planeur biplace performant permettrait d'augmenter les possibilités offertes par le club en particulier les jours où la météo est très favorable. Le planeur Cirrus étant peu utilisé, le club envisage de le mettre en vente.

Pour ajuster le parc de machines aux besoins du club, le CA décide de :

- Rechercher un planeur biplace de la gamme DuoDiscus, DG505, DG 1000 voire Perkoz,
- Mettre en vente le Cirrus.

Commission sportive

OLC league

Christophe mentionne que la FFVV est satisfaite de la participation des clubs à l'OLC league. Cependant, Christophe regrette que trop peu de pilotes de Buno déclarent leurs vols à l'OLC league. A noter que tout vol déclaré à l'OLC league doit être IGC ce qui écarte par exemple les fichiers FLARM ou Winlog.

Pour les pilotes n'ayant pas de logger personnel de type IGC, l'AAVE met à disposition des Volsklogger, appareils qui nécessitent un minimum d'apprentissage pour les rendre opérationnels (et des câbles à remettre en état).

Enfin, Christophe signale que les critères de classement de la NetCoupe vont subir une évolution.

Animateur sportif

Le chef pilote souhaiterait que quelques pilotes apportent leurs compétences pour aider ceux qui sont moins expérimentés tant pour l'utilisation de matériels (par exemple paramétrage, mise à jour de base de données de calculateurs, compréhension de la documentation) et de logiciels que pour prodiguer des conseils sur la gestion du vol. La FFVV va proposer une formation d'animateur sportif sur une journée cet hiver sur le modèle des animateurs découverte.

Positionnement de Buno pour l'organisation de championnats en 2015 et 2016

Le CA décide d'entériner la proposition de la Commission Sportive de la FFVV en vue d'organiser le championnat 18 mètres dernière semaine de mai 2015 (du 23 au 30 mai 2015). L'AAVE est en attente de la décision du Comité Directeur de la FFVV. A noter que les planeurs de classe libre pourront aussi participer à ce championnat (sans coefficient) et feront l'objet d'un classement dissocié à l'issue de la dernière épreuve.

A signaler que la FFVV accepterait le principe que le règlement de ce championnat stipule qu'en dessous d'une altitude QNH à définir, le planeur serait considéré comme vaché.

En outre, pour 2015, Buno proposera d'organiser un autre championnat la semaine qui précède le championnat 18 mètres fin mai sous réserve de disposer de moyens humains et matériels apportés par la FFVV.

Pour 2016, le CA est favorable à ce que l'AAVE propose d'organiser des championnats fin mai (biplace couplé avec 15 mètres standard ?).

Enfin, le CA est d'accord pour que des championnats de voltige se tiennent en 2015 et 2016 à Buno.

Demandes pour garer des machines dans les hangars

Le CA enverra un courrier acceptant la demande de Michel Métails de mettre son planeur dans un hangar de Buno. C'est l'occasion pour le CA de rappeler que tout planeur privé ne dispose pas d'un emplacement fixe et que tout planeur privé dans le hangar doit avoir un crabe.

L'AAVE a inscrit sur liste d'attente la demande d'Antoine Riancho qui projette de baser un ULM à Buno.

Limitation du nombre d'ULM sur la plateforme de Buno

Le CA décide de :

- Limiter à 6 le nombre d'ULM dans les hangars du club (actuellement : 1 Eurofox, 3 Dynamic, 1 Rans, 1 Comet) ;
- Limiter à 8 le nombre d'ULM sur la plateforme (hors ULM remorqueur, hors motoplaneur ULM) ;
- Que tout ULM basé à Buno soit 3 axes, moteur 4 temps ou électrique et respecte prioritairement l'activité véliplane sur la plateforme.

Projet de hangar

Le CA a demandé des devis pour la construction d'un hangar qui joindrait le hangar des planeurs débutants à celui du hangar des planeurs perfo.

Treuil

Le président fait un point sur le dossier treuil.

Le projet de treuil envisagé est à quatre tambours. Des demandes de subventions ont été lancées auprès de différents organismes (notamment le Conseil Général et le Conseil National de Développement du Sport) et l'objectif est d'atteindre 80% de subventions. Si cet objectif est atteint, le treuil pourrait être opérationnel pour la saison 2016.

Travaux en cours

Maison du Chef Pilote : travaux d'isolation par l'extérieur en cours. Les ouvertures ont été changées et sont à présent en double vitrage.

Atelier du mécanicien : deux portes SAS ont été installées afin de diminuer les déperditions de chaleur. L'étanchéité des ouvertures a été revue.

Salle « BOTI » : les fenêtres et ouvrants sont désormais en double vitrage et l'isolation a été réalisée (murs et plafond). Le matériel électroménager a été renouvelé. Une vigilance sera à apporter pour garder cette salle propre. Cette salle sera notamment utilisée par les salariés pour disposer d'un lieu chauffé et permettant de prendre les repas.

« **Menuiserie** » : la partie ouest de la menuiserie a été débarrassée, nettoyée et repeinte. Cette pièce chauffée permettra aux pilotes club et propriétaires de réaliser des travaux sur planeurs. Une desserte avec des outils sera à disposition des membres du club. Une attention toute particulière devra être apportée pour que les outils et appareils mis à disposition ne soient pas égarés et que ce local soit en permanence fermé à clef hors utilisation.

Point financier

La situation financière actuelle permet de :

- couvrir les travaux et engagements en cours
- envisager l'achat d'un planeur biplace (dont une partie de l'achat se ferait à crédit)
- lancer les travaux de construction d'un hangar entre les hangars début et perfo,
- ainsi qu'à terme l'achat d'un treuil.

Point ressources humaines

Une attention particulière est à porter sur le stock des congés des salariés et sur la résorption associée.

Assemblée générale 2015

L'assemblée générale est prévue le dimanche 8 mars 2015.

Sous réserve de confirmation, une AG extraordinaire portant sur l'évolution la mise en conformité des statuts avec les directives du ministère de la jeunesse et des sports se tiendra avant l'AG ordinaire.

Tarifs

A ce jour, le CA envisage de reconduire le principe et le niveau actuel des tarifs.

Concernant la « Réduction semaine » (actuellement, elle est de 25 % pour les forfaits annuels loisir et campagne. Elle permet de voler du lundi au vendredi, à l'exclusion des jours fériés et de la période du 14/07 au 15/08 inclus. Les adhérents bénéficiant de cette réduction ne sont pas autorisés à voler sur les planeurs, motoplaneur, avions du club à quelque titre que ce soit durant les périodes d'exclusion. Le lundi de pentecôte n'est pas considéré comme férié), le CA décide qu'à partir de 2015, la formule « Réduction semaine » permettra aux bénéficiaires de voler les jours précédemment exclus uniquement pour services rendus au club (VI, passeport découverte, licence « vol duo »).

Travaux d'intérêt pour le club

L'article 5 des statuts précise : « Les membres actifs ont seul le droit à la pratique du vol à voile. Ils s'engagent à fournir à l'Association, suivant les nécessités, des heures de travail gratuit, chaque mois, en rapport avec les possibilités et leurs compétences, et à payer toute cotisation et toute participation aux frais de fonctionnement et d'investissement fixés par le Conseil d'Administration »

Le système des travaux divers a été mise en place un certain temps pour inciter les membres à faire du bénévolat et développer l'esprit associatif. Le CA envisage que cette caution soit payée par tous les membres (y compris pilotes privés, pilotes ULM, utilisateurs du camping...) et révisera corrélativement son montant. La récupération de cette caution pourra se faire sur l'ensemble de la saison et sera appréciée par le président et/ou le vice président.

R2V

Le CA décide de payer la cotisation annuelle de 100€ au réseau des deux vallées « Essonne et Ecole » (R2V). Cette association propose notamment des services à la journée qui pourraient intéresser l'AAVE.

Maintenance d'un DR400

Le président a été sollicité par un club extérieur pour que la maintenance d'un DR400 soit réalisée à Buno. Le CA va définir dans quelles conditions cette maintenance peut être envisagée. Une éventualité est de saisir l'opportunité de la présence de cet avion à Buno pour la formation et le maintien des compétences des pilotes remorqueurs.

Etat de l'ambiance au sein de l'association

Après un tour de table, le Président pointe le doigt sur certains problèmes de relations humaines en y incluant la partie restauration.

CA du 30 août 2016

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE tenu le 30 août 2016

Présents : Christian Chavignaud, Jean-Pierre Dejardin, Armel Farez, Jean-Noël Marquet, Antoine Riancho, François Troughkine, Benoît Pontanus

Absents excusés : Jacques Berger, Cécile Bonnet, Bernard Maurin

Statistiques présentées par Benoît Pontanus

A fin août 2016, malgré une météo médiocre en début de saison, le nombre d'heures planeur – 5615 heures – est supérieur d'un pour cent à celui d'il y a un an. Le nombre de remorqués – 2440 – est inférieur d'un pour cent. Le nombre de treuillées (284 soit une augmentation de 140%) et le nombre de décollages en SF (323 soit +74%) reflètent l'arrivée du treuil et une utilisation plus soutenue du SF25,

Sur la base des statistiques disponibles dans HEVA, logiciel permettant d'assurer les vélivoles, 196 licences ont été prises à fin août 2016, à comparer à 198 licences pour l'exercice de l'année 2015.

Point sécurité

Il a été nécessaire de rappeler à des pilotes voltige de cesser l'activité voltige à 1500 ft (cf. carte VAC), de ne pas faire de passages à basse altitude ni de contre QFU.

Afin de faciliter la circulation des planeurs lors de l'activité treuil face à l'ouest, un contact a été pris avec l'agriculteur louant son terrain afin de modifier la plate bande utilisable permettant de remonter les planeurs depuis le seuil de la 28 jusqu'au départ treuil près de la route d'accès à l'aérodrome.

Principaux événements à venir

Voici les dates des prochains événements qui se dérouleront à Buno :

- 18 septembre 2016 : inauguration du treuil avec invitation des sponsors. Il s'agit d'un événement « privé » sur invitation, et non d'une manifestation ouverte au public. Un apéritif préparé par le restaurant l'Envol sera proposé en fin de matinée.
- Du 29 avril au 7 mai 2017 : rassemblement des vieux planeurs de l'association Dédale
- 17 juin 2017 : l'AAVE fête ses 50 ans ! Dans le cadre de la préparation de cette manifestation, le groupe créé à cet effet sollicite le CA pour l'ouverture dans les comptes de l'AAVE d'un crédit de 6000 euros afin de couvrir les frais relatifs à cette journée. Le CA demande des précisions sur la nature de ces frais avant d'accepter.

- Du 24 au 30 juin 2017 : Grand prix de France Vol à Voile
- Du 2 au 29 juillet 2017 : coupe de France féminine de vol à voile

Point ressources humaines

Le dossier de stage d'alternance de William Déret est finalisé.

Il effectuera ses études au lycée professionnel Roger Claustres 127 Rue Dr Hospital à 63100 Clermont-Ferrand et interviendra à l'AAVE dans le cadre de sa formation en alternance 2 semaines tous les mois. Un calendrier de ses présences à Buno nous sera envoyé prochainement par William.

Équipements de soins et de sécurité

Le CA décide l'achat de trousse de soins (une dans le bureau du chef de centre, une à l'aire d'accueil, une dans le starter mobile) et d'un défibrillateur à mettre en accès dans la salle de briefing. Un conseil sera demandé à François Besse sur le choix de ce matériel. A noter que la réglementation impose de mettre une trousse de soins dans chaque avion remorqueur. En outre, un extincteur sera installé sur le treuil.

Le chef de centre se renseigne pour que soit proposée une formation secourisme aux membres de l'AAVE qui le souhaiteraient.

Solliciter le CFVP pour obtenir une aide à l'achat d'équipements de sécurité

Un contact sera pris auprès du président du CFVP (Comité Francilien de Vol en Planeur), Jean-Pierre Petit, afin de solliciter une aide financière lors de l'achat d'équipements de sécurité : FLARM, parachutes, radio, matériels de soins.

Membres dont le compte est à découvert

La liste des personnes ayant connu 3 relances consécutives sera transmise au chef pilote afin de ne pas autoriser le décollage de ces personnes. Cette action nécessite préalablement un paramétrage du GIVAV ainsi que l'établissement d'un courrier type.

Consignes et appel au bénévolat

Un affichage de consignes à respecter en différents lieux va progressivement être fait pour rappeler aux membres que chacun doit apporter sa contribution pour maintenir le matériel en bon état et éviter des incivilités : consignes relatives aux voitures de piste, à l'utilisation et au rangement des parachutes, au rangement des planeurs...

Évolution et maintien du parc

Le planeur LS6-18w (SM) réparé devrait revenir à Buno d'ici mi-septembre.

Concernant le planeur T61, il ne sera pas réparé. Le chef de centre va prendre contact avec un club de l'ouest ayant l'intention de vendre un Twin Astir. Selon l'état de la machine et son prix, l'AAVE y donnera suite ou non.

Un regelcoatage d'un LS6 est à prévoir. Le chef de centre se renseigne sur le coût et s'informe si le T61 pourrait être une contrepartie allégeant la facture

Plusieurs parachutes sont frappés d'obsolescence. Prévoir l'achat de quatre (ou 2) parachutes (environ 2000 euros par parachute) et proposer un achat aux pilotes privés qui seraient intéressés.

Les quatre radios reçues (marque TRIG) seront montées au cours de l'automne.

Le moteur de l'ULM EUROFOX arrivant en bout de potentiel, le CA a précédemment décidé sa réfection. Cet ULM sera indisponible environ 8 semaines. Le chef de centre va se renseigner sur le coût d'un prêt d'un ULM permettant ainsi de continuer l'activité ULM et de tester un autre matériel.

Treuil

L'automne sera une période mise à profit pour former et lâcher les pilotes qui le souhaitent. Ceci permettra aussi aux pilotes de s'exercer plus tôt en 2017 sans forcément attendre que les ascendances soient au rendez-vous.

Un dispositif de type « biniou », une signalisation adaptée sur le terrain et un balisage sont à prévoir.

Recruter et former de nouveaux treuillards s'avère nécessaire pour une utilisation du treuil qui ne repose pas uniquement sur le chef de centre, F.Trouckine, JP.Dejardin et A.Farez. Un avantage sera accordé aux treuillards : 1 départ au treuil pour 10 treuillées effectuées en tant que treuillard.

Former des FI de moins de 30 ans : la candidature de Colin Bruhière est acceptée

La FFVV propose une formation FI (S) réservée aux jeunes candidats de moins de 30 ans. Les frais pédagogiques et de vols sont pris en charge par la FFVV et le Ministère des Sports, si l'hébergement est pris au CNVV. Hébergement, inscription/adhésion et nourriture à la charge du stagiaire. Le candidat s'engage à enseigner le vol à voile pendant au moins 3 saisons pour son club ou un autre club en cas de déménagement.

La candidature de Colin Bruhière a été acceptée par la FFVV.

Le CA sollicite le CDVVE pour aider financièrement ce jeune pilote.

Quelles conditions appliquer lors de l'inscription d'un instructeur ou d'un pilote remorqueur ?

Suite aux difficultés rencontrées cette saison pour avoir de la visibilité sur les instructeurs et les pilotes remorqueurs s'engageant à être disponibles pour exercer ces activités, le CA lance deux groupes de réflexion pour proposer des modalités applicables à partir de la prochaine saison. Jean-Pierre Dejardin anime le groupe sur les instructeurs et Antoine Riancho celui sur les remorqueurs.

Suite à l'attitude d'un pilote remorqueur de l'association qui exigeait de faire immédiatement des heures de remorquage, le CA réaffirme que c'est le rôle du chef de centre de définir quels sont les pilotes remorqueurs à solliciter et non ces pilotes qui s'imposent au chef de centre. En toute logique ces pratiques se font dans l'intérêt de tous, pilotes et club. Il est rappelé que les pilotes (et les instructeurs) sont à la disposition du chef de centre pour exercer leur activité au cours de la journée.

Cours et thématiques proposées en octobre

Le chef de centre a inscrit au planning des cours et thématiques au mois d'octobre : facteurs humains, pilote planeur vers pilote ULM, espace aérien, phraséologie planeur, préparation de navigationnets...

Prochaine réunion du CA

Dimanche 30 octobre 2016.

Assemblée générale du 30 mars 2014

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AAVE tenu le 30 mars 2014

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Les points suivants ont été abordés au cours de l'Assemblée Générale :

- Rapport moral (Christian Vrancken)
- Rapport d'activité (Nicolas Bernollin)
- Le vol à voile sportif (Christophe Abadie)
- Rapport financier (Daniel Riou)
- Perspectives 2014 (Christian Vrancken)
- Questions diverses
- Renouvellement des membres sortant du conseil d'administration.

Rapport moral 2013 et perspectives 2014 (Christian Vrancken)

Christian Vrancken commence le rapport moral par une équation financière : « *entrées + charges + fidélisation = état de santé du club!* » d'où les actions menées en 2013 pour augmenter les entrées, développer le recrutement et diminuer les charges en apportant des exemples concrets. La diminution des charges passe notamment par le bénévolat : certains membres de l'AAVE se sont beaucoup impliqués et ont réalisé un énorme travail.

Culture sécurité : même si des efforts ont été réalisés en 2013, il faut poursuivre et des pistes d'améliorations sont proposées.

Une réflexion est en cours pour opter vers des « nouveaux » moyens d'envol écologiques et économiques : ULM avec crochet (agrément DGAC acquis) et treuil (perspectives 2014).

Adaptation du parc machines : achat de l'ASW28, vente du DR400 en 2013, achat d'un Pawnee, départ du remorqueur DH, location du remorqueur KA en 2014.

La fidélisation des vélivoles passe aussi par l'amélioration de la convivialité : 2013 a permis d'apporter des facilités sur l'aire d'accueil (électricité, internet), de rendre plus agréable les abords de la plateforme, de refaire l'intérieur du restaurant/club house et d'organiser des manifestations festives.

Le développement du recrutement s'est appuyé sur la démarche « vu du ciel » et les licences « découverte » : payant à terme. En 2013, sur les 32 licences « découverte » souscrites, 3 ont été converties en adhésion à l'année. De plus, plusieurs membres ont animé des sessions du BIA. Toutes ces actions sont de nature à faire connaître l'activité et à fidéliser les vélivoles débutants.

Le nombre d'instructeurs a augmenté en 2013 et début 2014. Une démarche de valorisation de l'activité et de reconnaissance a été lancée : pari sur l'avenir par la suppression de forfaits payés par les instructeurs et mise en place du "maintien de compétences" à leur profit. A noter en 2013 l'éviction d'un instructeur jugé non pédagogique et ayant porté atteinte à la sécurité d'autrui.

Perspectives 2014 et au delà ? Poursuite des actions déjà engagées en maintenant l'effort tout particulièrement sur la sécurité aérienne. L'appel au bénévolat est essentiel pour la vie de l'Association et va s'accroître : volontaires pour la permanence à l'accueil, aide au trésorier... Diminuer les coûts de pratique du vol à voile (dossier treuil), diminuer les charges (travaux d'isolation pour réduire le coût des énergies), développer le volet sportif (organisation du championnat de France, voltige), augmenter le fonctionnement de la plateforme par utilisation de l'Eurofox et du SF25, rendre la plateforme plus accueillante, adapter le parc des machines... tels sont quelques uns des projets pour 2014.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins 1 (une) voix contre.

Rapport d'activité (Nicolas Bernollin)

En 2013, l'activité? école, 950 heures d'instruction en 2013, a été comparable aux autres années. 9 brevets ont été? homologués, 8 pilotes lâchés en solo et 3 autorisations campagnes délivrées. En dehors du cadre de formation classique, les licences découverte ont remporté un franc succès puisque 32 licences ont été? souscrites.

L'activité? campagne reste difficile à comptabiliser puisque les pilotes ne déclarent pas leurs vols de façon homogène : 178 000 km ont été? déclarés à la NETCOUPE et 225 000 km à la BBC. Le classement des 5 meilleurs pilotes français place l'AAVE en tête, gage de leur excellent niveau sur la campagne.

L'activité? voltige a vu l'intégration d'un membre de l'association à l'équipe nationale, membre formé en interne.

L'année 2013 a vu une bonne prise en compte des impératifs de sécurité? par l'ensemble des membres de l'association et la présentation de REX. Que ce soit pour les procédures en tour de piste, en local ou pour les communications radios, l'effort collectif semble avoir porté ses fruits. Il est très important que l'ensemble des pilotes de l'AAVE continue sur cette voie pour garantir à tous un niveau de sécurité? optimale.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier (Daniel Riou)

Le rapport financier présenté par Daniel Riou est joint en annexe.

COMPTE DE RESULTAT

Malgré un compte de résultat affichant en 2013 un bénéfice net de 6613€, le résultat d'exploitation est déficitaire de 25343€ car constitué d'éléments exceptionnels.

A. Résultat d'exploitation

Produits : Le chiffre d'affaires s'est légèrement amélioré, l'activité brute augmente de 5743 € ce qui se traduit par une augmentation de 1.8 % du chiffre d'affaires (malgré une déduction d'environ de 6 000 € de ticket rendus non utilisés).

Les fonds reçus de l'état via la commune de Buno et utilisables dans le cadre de la convention (mise aux normes des installations et entretien de l'existant) figurent pour un montant de 68085€ d'où un solde de +147750€ à fin 2013, ce qui améliore notre trésorerie immédiate.

Charges : Les charges ont augmenté mais pour pouvoir comparer il convient de déduire les travaux effectués sur ces 2 années, 69614€ en 2013 et 30254€ en 2012. Soit un delta de 39000€ correspondant essentiellement à l'électrification du camping et pour une partie plus faible aux travaux de la salle de restaurant

B. Résultat financier

Une diminution de l'endettement et le décalage de l'utilisation des fonds destinés aux travaux permettent de dégager un profit financier.

C. Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sur opérations en capital concernent la vente du DR400 pour 72000€ et le reste pour de la reprise de provision sur la partie des amortissements des immobilisations subventionnées. Les produits exceptionnels de gestion concernent la reprise de provision pour changement moteur et hélice du DR400 vendu.

BILAN

Actif

Immobilisations : L'exercice a été marqué par les mouvements suivants : vente du DR400, achat d'un Pawnee, achat d'un ASW28.

Actif circulant : Les disponibilités sont importantes mais nous n'avons pas utilisé l'intégralité du droit à compensation. Il reste à utiliser cumulé avec les années antérieures 147750€ que nous disposons en trésorerie sous forme de placement. Ce qui nous a laissé un compte courant de 25000€ pour passer l'hiver sans recettes.

Passif

Capitaux propres : Les provisions pour charges comprennent les 147750€ à engager au titre du droit à compensation.

Dettes : Les emprunts en cours auprès de la FFVV concernent les matériels suivants : Duo Discus (25200€), LS6 18 (12300€) et une aide fédérale de 20000€ qui nous l'espérons se transformera en subvention. Ainsi qu'un emprunt auprès du Crédit Agricole pour un solde de 2208€

CONCLUSION

Le résultat courant est déficitaire, la diminution de charges de personnel ne sera effective qu'en 2014 et devrait conduire à l'équilibre.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins 1 (une) abstention.

Le vol à voile sportif (Christophe Abadie)

Le palmarès de vélivoles sportifs de Buno dans des compétitions nationales ou internationales atteste de la valeur de pilotes du club. En outre, la déclaration des vols sur la Netcoupe (et bientôt l'OLC League) apporte notoriété et reconnaissance au club de Buno. Pour les vélivoles qui acceptent de déclarer leurs vols, il est donc important de bien savoir utiliser les enregistreurs et de respecter les délais pour déposer les vols. Notamment, il est rappelé que la modification du nom des fichiers IGC les rend invalides, donc non recevables pour officialiser une performance.

Questions diverses

- Plusieurs questions abordent la communication interne et externe : par exemple, communication interne à l'intention de pilotes qui commencent à faire des circuits sur la campagne afin de bien utiliser les enregistreurs de vol, communication externe pour permettre de faire connaître l'activité vol à voile et tout particulièrement le club.

En séance, il est indiqué que la communication est un exercice difficile et qu'il faut améliorer les actions des années passées. La météo maussade de 2013 n'a pas permis d'inviter les médias sur la plateforme.

- Un membre fait part que l'organisation de la journée de vol à voile notamment pour les débutants amène à faire un vol court tout en étant présent dès le matin jusqu'à la fermeture des portes des hangars. Il suggère de faire une équipe du matin et une équipe d'après-midi.

La journée vélivoles nécessite de l'entraide au sol et des tâches à accomplir telles que tenir la planche. Ces activités indispensables permettent aussi l'intégration dans le club. A ce jour, il n'est pas prévu de constituer une équipe du matin et une du soir.

- Réflexion d'un membre quant à l'incitation à déclarer des vols sur la Netcoupe ou l'OLC League et le respect de la vie privée.

L'incitation à déclarer les vols permet au club d'être plus visible et accroît sa notoriété. Cependant, aucune intention de porter préjudice au pilote et déclarer un vol reste de la responsabilité du pilote.

Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

Renouvellement des membres sortant du conseil d'administration. Les sortants sont :

- Christophe Abadie,
- Guillaume Hersen,
- François Trouchkine,
- René-Louis Gavard (démissionnaire).

Le CA 2014 sera constitué de 9 membres comme décidé lors de la réunion du CA du 22 février 2014. Quatre postes sont donc à pourvoir, dont trois pour 3 ans et un pour 2 ans.

Se portent candidats :

- Christophe Abadie,
- Guillaume Hersen,
- François Trouchkine,
- Colin Bruhière,
- Antoine Crespin,
- Jean-Noël Marquet,
- Benjamin Mir.

Résultats :

87 votes exprimés. Nombre de voix obtenues :

- Christophe Abadie : 67 voix (réélu pour 3 ans)
- Jean-Noël Marquet : 65 voix (élu pour 3 ans)
- Benjamin Mir : 56 voix (élu pour 3 ans)
- François Trouchkine : 54 voix (réélu pour 2 ans).

CA du 24 mai 2014

Compte rendu du Conseil d'Administration tenu le samedi 24 mai 2014

Participants : Christian Vrancken, Jean-Pierre Dejardin, François Trouchkine, Christian Chavignaud, Christophe Abadie, Daniel Riou, André Mariani, Benjamin Mir, Jean-Noël Marquet

Championnat de France biplace 20 m et libre (Buno, mai 2014) : un bilan positif

Nicolas Bernollin, Directeur de Structure, est invité pour contribuer au bilan de ce championnat.

33 participants, 4 épreuves lancées, 6 avions remorqueurs.

Aucun incident à déplorer.

Les concurrents ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation et auraient souhaité une météo meilleure. Les compétiteurs ont dans l'ensemble bien respecté les consignes de sécurité.

La coordination entre remorqueurs, avec l'aide des « chiens jaunes » a permis de mettre en l'air rapidement et en sécurité les planeurs. Le chef pilote indique que l'aide apportée par les bénévoles nécessite un briefing préalable et suffisamment de personnes impliquées.

La FFVV a apporté son aide : Benjamin Néglais, trackeurs, grand écran, remorqueur. Le remorqueur Abeille de l'Armée de l'Air a apporté sa contribution. Le Conseil Régional et le Conseil Général ainsi que des partenaires privés ont sponsorisés le championnat.

L'activité hors championnat a pu se dérouler grâce à des consignes bien respectées pour éviter toute interférence avec la compétition.

Le championnat a notamment été couvert par les journaux « Le Républicain » et « L'Equipe magazine ».

Communication hors championnat

Une séquence voltige vol à voile a été diffusée le 23 mai dans l'émission « C à vous » de France 5 ; le journaliste impressionné a beaucoup apprécié le vol avec Nico. <http://www.france5.fr/emissions/c-a-vous>

Candidature de Buno pour championnat en 2015

Le conseil d'administration propose que l'AAVE soit candidat à un championnat en 2015 (féminines et 18 m) fin mai ? (date à confirmer).

Dans le cas où l'AAVE serait retenu, l'AAVE ferait préciser dans le règlement du concours qu'en dessous de 500 pieds, le pilote est considéré vaché. Cette disposition s'appuie sur les règles de l'air qui stipulent qu'en dessous de 500 pieds l'aéronef est dans le circuit d'atterrissage.

Consommation électrique

Grâce à l'installation de plusieurs compteurs électriques, un bilan électrique a permis d'évaluer la consommation de ce dernier mois.

7000 kWh/mois pour l'ensemble de la plateforme qui se répartissent comme suit : 36% camping, 35% restaurant, 8% BOTI et salle parachutes, 6% pavillon chef pilote, 2% bureau accueil, 2% salle briefing, 2% atelier mécanique. Non mesuré : hangars, menuiserie, camping derrière le pavillon du chef pilote.

Un tiers de la consommation du camping est réalisée par un seul membre. Une régularisation sera effectuée auprès de la personne concernée.

Engagement de travaux sur infrastructures de la plateforme

Avant que le CA ne se positionne sur l'engagement de travaux, un point comptable est réalisé. Le trésorier indique que la situation à date est voisine de celle à mai 2013.

Le CA décide d'engager les travaux suivants visant à maintenir en bon état la plateforme et à réduire la consommation d'énergie :

- Isolation du BOTI, condamnation de la porte donnant sur le hangar et pose de fenêtres à double vitrage en vue de son utilisation tout au long de l'année (corollaire : le bâtiment restaurant sera mis hors gel pendant la période hivernale) ;
- Isolation de la maison du chef pilote. L'option retenue est une isolation par l'extérieur et pose de fenêtres à double vitrage (devis à réactualiser) ;
- Atelier mécanique : pose d'un sas sur les deux portes coulissantes, carreaux à changer, pose de joints silicone ;

En outre, les rails du hangar avions seront changés (prévoir 10 jours de travaux).

Enfin, l'AAVE a payé sa quote-part pour l'assainissement (montant de la quote-part : 23 k€).

Point sur le nombre de membres

Le nombre de membres à mi-mai 2014 (99 « + 25 ans » ; 18 « - 25 ans » ; 51 licences découvertes) est plus important qu'à la même époque en 2013 (75 « + 25 ans » ; 21 « - 25 ans » ; 3 licences découvertes).

Point RH

Un point de situation concernant les trois salariés permanents a été fait durant cette séance.

Organisation

Le président a apporté des précisions sur le mode d'organisation souhaité du CA et sur les tâches à accomplir par les membres du CA. En outre, Une plus grande implication des membres bénévoles dans les activités du club sera appréciée. En particulier, une compétence en comptabilité serait très recherchée.

Stage de formateurs de formateurs

Un stage de formateurs de formateurs, animé par Francis Clar et Michel Jacquemin, s'est tenu la semaine passée à Buno.

Trois instructeurs supplémentaires de l'AAVE sont à présent formateur de formateurs : Lucia Esteban, Nicolas Bernollin, Christian Sanders.

Tarif caravane à l'année pour les « - 25 ans »

Le CA décide de créer une tarification caravane « - 25 ans » d'un montant de 325 € au lieu de 450 € applicable dès à présent. Prévoir la mise à jour du site de l'AAVE et dans le GIVAV.

Répercussion des coûts ANEPVV

L'ANEPVV (Association Nationale Entraide Prévoyance du Vol à Voile) a transmis à l'AAVE le montant à régler pour couvrir les planeurs du club et les planeurs privés. La répercussion des coûts ANEPVV des pilotes privés a été régularisée et calée sur les valeurs déclarées par l'ANEPVV.

CA du 13 décembre 2014

Réunion du conseil d'administration (CA) tenue le 13 décembre 2014

Participants :

Christian Vrancken, Jean-Pierre Dejardin, Christian Chavignaud, André Mariani, Benjamin Mir, Daniel Riou, Christophe Abadie, François Troughkine, Jean-Noël Marquet

Le mot du président

Le Président est très satisfait de la présence de l'ensemble des membres du CA compte tenu de l'importance des sujets qui seront traités, notamment sur les tarifs 2015, le point RH et restauration.

Relevé des compteurs électriques sur la plateforme

Écart à comprendre entre les relevés récents et la facture EDF.

Consommation tendancielle moins élevée que les années précédentes mais nécessité de compléter les comparaisons sur une plus longue période. Les postes les plus importants sont le restaurant et le camping (zone d'accueil).

Rappeler à un membre du club que le comportement d'une consommation excessive ne peut être toléré dans l'esprit d'un club. *Personnel ressource : A.Mariani*

Travaux d'isolation

Les travaux d'isolation ont été réalisés et permettent de faire des économies. (l'atelier principal de maintenance, la menuiserie ouest, le Boti, la maison du directeur de structure)

Mais des efforts doivent être faits par tous pour couper tout chauffage dès que les locaux sont inutilisés. Plusieurs constats récents font état que le chauffage est à pleine puissance bien qu'il n'y a pas d'activité aéronautique. Prévoir de mettre en position hors gel dans les locaux qui le nécessitent. Prévoir aussi des affichettes pour sensibiliser aux économies d'énergie. Personnel ressource : A.Mariani

Saison « éco touristique 2015 du Parc du Gâtinais »

Le président a inscrit l'association AAVE dans la saison éco touristique 2015 du Parc du Gâtinais. Sur la base des activités possibles à l'AAVE, un calendrier a été communiqué auprès des organisateurs de la saison éco touristique 2015 du Parc du Gâtinais.

Le Président va recevoir le 30 décembre sur l'aérodrome les Président et directeur du tourisme en Essonne.

« *Big days in Buno* » 11/12 avril 2015

Les « Big Days in Buno » se tiendront les 11 et 12 avril 2015. Cette manifestation réunit deux événements en un : une Master Class Vidéo de deux jours consacrés à la réalisation sous tous ses aspects d'un film amateur et un festival du film de planeur qui se déroulera le samedi 11 avril en soirée à priori dans une salle de la commune d'Oncy.

Le club de Buno et le comité francilien associent leurs efforts pour l'organisation de ce qui se veut un événement marquant du début de saison. La FFVV est partie prenante et sera présente.

Le but ? Que les vélivoles armés d'une caméra d'action puissent réaliser de beaux films en toute sécurité.

Demande pour baser un ULM à Buno

Jean-Louis Millan sollicite l'AAVE pour baser un ULM 3 axes (Gazelle), ULM actuellement en construction. L'AAVE prend en compte cette demande en le plaçant sur liste d'attente. Les personnes actuellement sur liste d'attente seront informées de ce nouvel arrivant en liste d'attente.

Ressources humaines

Un tour de table est effectué sur l'activité 2014 du directeur de structure.

Une attention toute particulière est à apporter sur le suivi des congés des salariés du club.

Restauration

Le restaurateur indique qu'il souhaite reprendre la restauration pour la saison 2015.

Bilan 2014

Licences annuelles -25ans : 28 en 2014 (44 en 2013)

Licences annuelles +25ans : 110 en 2014 (113 en 2013)

Cependant, hausse de +7% de licenciés notamment du fait des licences découvertes (75 en 2014 comparé à 35 en 2013). Il est très probable que des licences découvertes aient supplanté les primo licences annuelles -25ans.

Un contact sera pris avec les personnes ayant pris une licence découverte en 2014 afin de les inciter à poursuivre les vols en 2015. *Personnel ressource : Benjamin Mir*

Tarifs

Le conseil d'administration :

Non augmentation du prix du remorqué (standard ou voltige) ;

Non augmentation des tarifs -25ans et +25ans y compris les offres découvertes ;

Non augmentation du tarif hors forfaits club ;

Les personnes qui bénéficient de la réduction « semaine » peuvent cependant voler le week end lorsque l'intérêt du club est engagé ;

Dans la page Tarifs, Nos offres, compléter la section « Ecole de pilotage » par « ou être titulaire de la licence Duo » ;

Non augmentation des tarifs de l'aire d'accueil.

Travaux d'hiver : le conseil d'administration décide que tous les adhérents à l'AAVE payent annuellement une caution pour participation aux frais d'entretien : 100 €/an pour tous les membres et 100 €/an de plus pour les membres utilisant les planeurs du club. Cette caution s'applique à partir de la deuxième année d'inscription. La récupération de cette caution se fait à hauteur de 40€/jour.

Relance après des personnes ayant un solde négatif

Malgré plusieurs relances, quelques membres ont un solde négatif sur leur compte. Pas de réinscription en 2015 tant que le solde est négatif.

Le conseil d'administration souhaite que le compte soit systématiquement positif avant décollage.

En outre, la liste des membres ayant un solde négatif sera affichée au bureau dans un but de régularisation.

Il est rappelé que le paiement en ligne permet facilement de répondre à ce besoin.

Fin septembre le montant total non réglé était de 21 000 €: Il n'est pas admissible que notre association serve de « banquier » à ses membres : un effort est demandé à l'ensemble des membres de vérifier l'exactitude des éléments enregistrés sur la planche de vol et de procéder au paiement régulièrement.

Point financier

Le trésorier présente un point financier à date.

Un prêt de 50000 € a été contracté à la FFVV pour l'achat du DuoDiscus C4.

Point divers

Hangar « ULML »

L'AAVE a déjà reçu deux devis concernant le projet de construction d'un nouvel hangar.

D'autres sont en attente. L'AAVE attend la réponse de La municipalité de Buno qui a été sollicitée afin d'être l'entité engageant les travaux dans le but de réduire le montant de la facture. (TVA de 5% au lieu de 20%)

Ambiance club

Un point de situation a été réalisé avec des pistes d'améliorations avancées.

Sécurisation des locaux :

Le « Boti » est doté d'une serrure digicode identique à celles déjà existantes (salle de briefing, bureau accueil) avec le même code. Deux autres seront posées sur les portes ouest et est des locaux dits menuiseries.

Il est rappelé la nécessité de vérifier la fermeture de l'ensemble des locaux à l'issue de toute activité.

Travaux prévus et non réalisés.

Les travaux de réfection des rails du hangar avion, de la toiture de la ruche et aménagements extérieurs du Boti ont fait l'objet d'une relance auprès de l'artisan retenu.

CA d 1 février 2015

Conseil d'Administration du 1^{er} février 2015

Christian Vrancken, Jean-Pierre Dejardin, Christian Chavignaud, Benjamin Mir, Christophe Abadie, François Troughkine, Jean-Noël Marquet,

Excusés : André Mariani, Daniel Riou.

Prochaines Assemblées Générales de l'AAVE

Ce Conseil d'Administration a été essentiellement consacré à la préparation de la prochaine Assemblée Générale ordinaire annuelle et de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendront le même jour, en l'occurrence le **samedi 7 mars 2015**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire traitera de la modification des statuts de l'AAVE, statuts discutés lors du Conseil d'Administration tenu ce dimanche 1^{er} février 2015.

Lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, il convient de procéder au renouvellement par tiers des membres élus au Conseil d'Administration. Les membres sortants sont : Christian Chavignaud, Jean-Pierre Dejardin et Daniel Riou.

Le Conseil d'Administration décide que le nombre de membres du prochain Conseil sera de 9, comme actuellement.

Deux convocations seront envoyées aux membres : l'une pour l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, l'autre pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Autres points abordés au cours de ce CA

Assemblée Générale élective de la FFVV :

Deux listes en présence.

Environ 170 votants, un votant par association.

Le président consulte les membres du CA pour un positionnement en vue du vote.

L'Assemblée Générale élective de la FFVV se tiendra le 28 mars 2015. Lors du prochain CA de l'AAVE sera désigné le représentant de l'AAVE à cette AG élective de la FFVV.

Championnat de France [CDF] (23 au 30 mai 2015) et stages avant le championnat

Actuellement une quarantaine d'inscrits pour le championnat de France dont des vélivoles de niveau international. L'AAVE considère que l'inscription au championnat couvre la cotisation au club + application de la tarification remorqué CDF (35€).

L'AAVE demande à la FFVV des moyens humains et matériels pour les championnats et les entraînements préalables.

- Stage sport au profit des vélivoles francilien (partenariat CFVP) lâchés campagne niveau 300 km. Weekend de l'Ascension. Ce stage sera encadré par les entraîneurs de France et des sportifs de haut niveau.
- Stage entraînement de l'équipe de France se déroulera à Buno (et non en Hongrie) semaine 21.

Relations humaines :

Suite à l'entretien avec le restaurateur Christian Thouvenot, il est convenu de reconduire la convention pour l'année 2015. Si nécessaire, un point mensuel sera fait par un membre du conseil d'administration avec le gérant.

Entretien en janvier 2015 avec le Directeur de structure en présence du président et des deux vice présidents.

Événementiel :

- Samedi 21 février 2015 : vols de reprise si météo favorable puis inauguration du BOTI
- Samedi 4 avril 2015 : Coupe des vaches, coupe des instructeurs,...
- 11/12 avril 2015 « Big days in Buno » : Point en AG au Comité francilien le 9 février prochain. La facture augmente et les subventions ne sont pas à la hauteur de ce qui était attendu, ce qui pourrait compromettre l'événement.
- Deux week-ends journées portes ouvertes à l'intention de la commune d'Etampes le weekend des 25, 26 avril et des communes voisines de l'aérodrome (1, 2, 3 mai) de la vallée de l'Essonne. Il s'agit de promouvoir le vol à voile et entretenir de bonnes relations avec les communes avoisinantes et partenaires.

Stage animateur sportif :

Le stage animé par Benjamin Néglais a rassemblé le samedi 31 janvier dans les locaux de Buno des vélivoles de Chérence, Moret, Beynes, Pont-sur-Yonne et Buno.

L'intention est de dynamiser l'activité sportive, qui ne se réduit pas à la compétition, et de fidéliser les vélivoles notamment ceux qui ont obtenu récemment leur brevet ou qui commencent à voler sur la campagne. Des actions pourront être développées au sein des clubs telles que l'accompagnement sur l'utilisation des outils d'enregistrement des vols et dépôt de vols sur des plateformes telles que la Netcoupe ou l'OLC, émulation en incitant à faire des circuits accessibles à un grand nombre y compris de niveaux différents, challenges amicaux, reconnaissance par l'obtention de badges et une communication adaptée autour des circuits réalisés par les vélivoles du club... Des supports seront transmis indiquant les conditions à réunir et règles à respecter pour qu'un circuit soit validé officiellement.

FLARM :

Montée de version des FLARM à faire impérativement au 1^{er} avril 2015.

Treuil :

Les contacts pour obtenir des subventions se poursuivent. Echo favorable du Conseil Général et des députés voisins, du CNDS, de la ville de Buno, et peut être du comité francilien. Un prêt de 15 000€ à taux zéro sur 10 ans pourrait être consenti par la FFVV dans le cadre des nouveaux moyens de mise en l'air.

AG extraordinaire du 7 mars 2015

Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'AAVE tenue le 7 mars 2015
L'Assemblée Générale extraordinaire de ce samedi 7 mars 2015 a eu pour objet de proposer aux membres la modification des statuts de l'Association.

Après présentation du projet de nouveaux statuts, discussion en assemblée générale, résolution prise en séance sur des modifications à apporter au projet, les nouveaux statuts ont été approuvés par vote secret.

Résultats du vote : 70 bulletins, 63 pour les nouveaux statuts, 6 contre et 1 bulletin blanc.

[Pourquoi modifier les statuts de l'AAVE ?](#)

Christian Vrancken présente les principales raisons qui amènent à modifier les statuts.

- Se mettre en conformité réglementaire avec les indications du Ministère des sports et prendre en compte les statuts type de la FFVV. L'identification des textes en vigueur apparaît essentiellement dans l'article 1 ;
- Introduire la notion de parité : cette notion est inscrite dans l'article 14 ;
- Prendre en compte l'activité effective sur la plate forme de Buno. Tout en faisant apparaître que l'activité principale est le vol à voile, l'article 3 permet de décrire les activités réalisées sur la plateforme : vol à voile sous toutes ses formes, aviation légère, animation sportive, organisation de compétitions, formation et perfectionnement de pilotes et cadres... Les aéronefs stationnant à titre privé sur la plateforme de Buno sont identifiés dans les articles 5 et 6. Enfin, l'accueil des vélivoles de passage fait l'objet d'une attention particulière (article 9) ;
- Préciser qui sont les membres actifs, d'honneur, bienfaiteurs... « de passage » et leurs prérogatives (articles 5, 7, 8, 9) ;

Définir des modalités ou et apporter des précisions sur le fonctionnement de l'Association : Assemblées Générales (Ordinaire / Extraordinaire) [Art. 20 à 24], dispositions en cas de vacance d'un membre du Conseil d'Administration [Art. 16] et en cas de dissolution [Art. 30, 31].

[Une modification des statuts tout en conservant les particularités de l'AAVE](#)

Les statuts modifiés s'écartent volontairement des statuts type proposés par la FFVV. En effet, la FFVV cale les mandats sur les olympiades or l'AAVE prévoit des mandats de 3 ans avec renouvellement du tiers du Conseil d'Administration chaque année [Art. 14].

Après modification des statuts, le règlement intérieur sera mis en cohérence avec les nouveaux statuts. L'intention sera de mettre en valeur l' « esprit club » et notamment de rappeler l'importance de la participation active des membres. Le volet sécurité sera réaffirmé. Enfin, le corps du règlement intérieur ne comportera pas de description détaillée des fonctions de chef pilote, chef de centre, président, trésorier... afin d'alléger ce règlement intérieur qui comporte actuellement 18 pages.

Discussion

Deux membres ont transmis des remarques par courriel avant la présentation des nouveaux statuts en séance. Ces remarques portent sur l'ajout du qualificatif essentiel appliqué à l'activité vélivole, la mention au SGAC (devenu DGAC) et des remarques de forme.

Au cours de l'assemblée générale, d'autres remarques ont été exprimées : mention explicite de l'adresse postale à l'article 2 et doutes sur la validité juridique de l'article 32 traitant de la responsabilité.

Concernant l'article 32 « Responsabilité », il reprend les termes figurant dans les statuts type FFVV et sont proches du texte figurant dans les statuts AAVE en vigueur jusqu'à présent. Cependant, quelques membres doutent que l'article ainsi rédigé puisse être opposable aux yeux d'un juge.

Résolution sur les modifications apportées

Afin de tenir compte des remarques formulées par plusieurs membres, une résolution est prise en séance pour intégrer dans les nouveaux statuts les points suivants :

- Article 2 : adresse postale explicite et SUR l'aérodrome...
- Article 3 : mention de "essentiel"
- Article 19 : "affaires" courantes et non problèmes courants
- Article 26 : "agrément de la DGAC"

CA du 9 mai 2015

Participants au conseil d'administration AAVE tenu le 9 mai 2015 :

Christian Vrancken, Jean-Pierre Dejardin, François Troughkine, Bernard Maurin, Christian Chavignaud, Benjamin Mir, André Mariani, Jean-Noël Marquet

Excusé : Christophe Abadie

L'ordre du jour de cette réunion comporte trois points :

- **Projet treuil**
- **Ressources humaines**
- **Affaires diverses.**

Projet treuil

Un point d'étape sur le dossier treuil est fait ce jour.

Le montant d'achat du treuil quatre tambours et des équipements associés (tracteur, « gator », accastillage) est de 156 k€ Délai : 6 mois à partir de la commande. Un point sera à faire sur les planeurs du club non encore équipés de crochets de treuil.

Actuellement, le montant des subventions à caractère certain est de 107 k€[40 (Conseil Général) + 25 (CNDS) + 30 (UMP) + 4 (FFVV) + 4 (CFVP) + 1,5 (Mairie Buno) + 1 (CDVVE) + 1,5 (Crédit Agricole)] et de 3,5 k€ probable (DGAC). L'AAVE doit prendre a minima 20% du montant d'achat sur ses fonds propres, soit 31 k€. Un prêt à taux zéro de 15 k€ sur 10 ans peut être obtenu auprès de la FFVV.

A noter que certaines subventions ne peuvent être accordées que si l'AAVE confirme son projet d'achat de treuil au plus tard mi-juin.

Si le conseil d'administration confirme l'achat, il faudra monter une équipe technique, y joindre le chef pilote, associer le responsable technique et prévoir la formation de treuilleurs.

Compte tenu des informations présentées ci-dessus, il y a unanimité des membres présents du conseil d'administration pour commander ce treuil (A noter que subsistent quelques interrogations sur l'organisation à mettre en œuvre au sein de l'AAVE pour finaliser ce projet et former les treuilleurs).

Ressources humaines :

Chaque situation des employés a été évoquée.

Les fiches de salaire seront dorénavant réalisées par l'« association des chèques associatifs ».

Une régularisation de leur situation vis-à-vis de la prévoyance leur sera présentée.

Affaires diverses :

- Du fait de l'obsolescence des volslogger (disposant d'une capsule barométrique et dont le format de fichier est accepté par l'IGC), le conseil d'administration décide l'achat de 2 Nano sans écran pour que les vélivoles intéressés du club puisse faire une validation officielle d'épreuves.
- L'inscription de Buno à la Netcoupe est faite.
- Le conseil d'administration décide que le prix du remorqué voltige sera désormais égal à deux fois le prix du remorqué standard.
- Le conseil d'administration décide d'offrir une licence associative à Franck Pontet du fait des travaux bénévoles (tonte du terrain...) qu'il effectue.
- Bravo et merci aux bénévoles de l'AAVE qui ont fait la promotion du vol à voile pendant une semaine (initialement prévu deux jours) dans la galerie du centre commercial de Brétigny. Plusieurs personnes intéressées prévoient venir faire un vol d'initiation ou un stage découverte à Buno. Les responsables du centre commercial ont envoyé un courriel de satisfaction à l'AAVE. Les journées accomplies par les bénévoles sont comptabilisées comme activité « hiver ». A noter que Carrefour market Limours est intéressé par une animation de même type mais l'AAVE ne peut y donner suite en raison du temps à consacrer et de l'éloignement de Limours par rapport à Buno.
- Julien Jaffret a réalisé à Buno un film sur le vol à voile avec du matériel professionnel. Ce film sera diffusé en juin. Outre la participation de vélivoles de Buno, l'aide du responsable technique pour aménager les planeurs a été appréciée. En outre, Julien Jaffret fera des images de vol dédiées à Buno. Pour information, l'an dernier, la vidéo de Julien a fait 17000 vues (ce qui est un bon score pour une vidéo aéro).
- François Dallaporta met en vente son planeur DG300 (bon état, bien équipé). Il le propose à l'AAVE. Compte tenu du parc actuel du club, le conseil d'administration ne donne pas suite à cette proposition.
- Plusieurs relances auprès du greffe des associations de la préfecture de l'Essonne ont été effectuées pour obtenir le récépissé de modification des membres du conseil d'administration et des statuts.
- Un point à date est fait sur le nombre d'inscrit ainsi qu'une comparaison avec l'année précédente. Le nombre d'inscrits est similaire mais quelques écarts apparaissent : le nombre de propriétaires est plus faible ainsi que le nombre de pilotes ULM. Par contre augmentation du nombre d'élèves en école, du nombre d'instructeurs, de forfaits campagne, de vol « duo ». Une relance au cas par cas sera initiée auprès des vélivoles inscrits en 2014 et pas encore en 2015.
- La consommation en électricité de mai à avril de la plateforme est de 9700 €(comparé à 12000 €et 16000 €certaines années auparavant) ce qui atteste de l'efficacité d'actions réalisées (isolation notamment) pour réduire et maîtriser la consommation. Sur la dernière année, la consommation se répartit comme suit : 30% zone d'accueil, 30% restaurant, 13% BOTI, 8% pavillon du chef pilote, 4% salle briefing, 3% atelier. A noter qu'un vélivole consomme 7% de l'ensemble de la base et le tiers de la zone d'accueil : un courriel lui sera adressé pour lui demander de modifier son comportement. Enfin, la vérification par les services compétents du transformateur qui alimente l'ensemble de la plateforme vient d'être réalisée car non faite depuis une douzaine d'années ; coût 1200 €

- Il sera redemandé au directeur de structure de trouver une solution avec un opérateur de téléphonie afin de disposer d'un téléphone pour le club permettant d'avoir une fonction étendue d'enregistrement des messages et de renvoi d'appel. Bernard Maurin nous invite à ne pas nous rapprocher d'un certain fournisseur d'accès.

CA du 7 mars 2015

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE tenu le 7 mars 2015

Présents : Christian Chavignaud, Jean-Pierre Dejardin, Jean-Noël Marquet, André Mariani, Bernard Maurin, Benjamin Mir, François Troughkine, Christian Vrancken,

Excusé : Christophe Abadie

L'Assemblée Générale de ce samedi 7 mars 2015 a permis de renouveler une partie du Conseil d'Administration (CA) de l'AAVE.

Le CA se réunit donc pour la première fois dans cette configuration. Le doyen de séance procède à l'organisation du vote du Président.

Election du Président

Christian Vrancken, seul candidat est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (8 voix sur 8 par vote à bulletin secret).

Les 9 membres du CA sont : Christophe Abadie, Christian Chavignaud (réélu pour 3 ans), Jean-Pierre Dejardin (réélu pour 3 ans), André Mariani, Bernard Maurin (élu pour 3 ans), Jean-Noël Marquet, Benjamin Mir, François Troughkine, Christian Vrancken.

Désignation du bureau

Le Président propose le bureau suivant qui est accepté à l'unanimité :

- **Président :** Christian Vrancken
- **Vice-présidents :** Jean-Pierre Dejardin et François Troughkine
- **Trésorier :** Bernard Maurin
- **Secrétaire Général :** Jean-Noël Marquet.

Christian Chavignaud est trésorier adjoint. Christophe Abadie, André Mariani et Benjamin Mir sont Chargés de Mission. En l'occurrence, « Sport » pour Christophe Abadie, « Infrastructures » pour André Mariani et « Communication, relation avec les jeunes et les nouveaux inscrits » pour Benjamin Mir.

Suite à l'élection du nouveau conseil d'administration, un courrier doit être envoyé aux interlocuteurs suivants :

- Mairie de Buno-Bonnevaux
- Mairie de Milly la forêt
- CDOS
- CROS
- Parc du Gâtinais
- Comité Francilien vol à voile
- Comité départemental vol à voile
- ANEPVV
- FFVV
- FFPLUM
- Conseil Régional
- Conseil Général
- DSAC Nord
- CNDS

Conseil de sécurité, d'enquête et de discipline

Conformément au règlement intérieur, le Conseil de sécurité, d'enquête et de discipline est constitué de sept membres dont le Président (Christian Vrancken), un Vice-Président (François Trouchkine), un membre du bureau (Bernard Maurin), le Chef Pilote (Nicolas Bernollin) et trois membres de l'Association (Cécile Bonnet, Jérôme Isnard, Jocelyn Montagné).

Commission formation et sécurité

Jean-Pierre Dejardin sera le responsable de la commission formation et sécurité.

Statuts et règlement intérieur de l'Association

Le projet d'évolution des statuts a été présenté et discuté en Assemblée Générale Extraordinaire de ce 7 mars 2015. La proposition d'évolution des statuts a été adoptée (63 voix pour, 6 contre, 1 vote nul). Ces nouveaux statuts seront remis sous peu à la Préfecture de l'Essonne.

Le Président demande que le règlement intérieur soit révisé en conséquence.

Assemblée Générale élective de la FFVV (28 mars 2015)

L'Assemblée Générale élective de la FFVV se tiendra le 28 mars 2015. Le conseil d'administration de l'AAVE désigne Christian Vrancken comme représentant de l'AAVE à cette AG élective de la FFVV.

Demande d'un propriétaire de planeur

Gilbert Mellet, propriétaire d'un ASG29, souhaite disposer d'une place pour son planeur dans le hangar sud. Le Conseil d'Administration est d'accord. Un courrier électronique sera adressé à Gilbert Mellet pour l'en informer.

Événementiel

- Samedi 4 avril 2015 : Coupe des vaches, coupe des instructeurs... ;
- 11/12 avril 2015 « Big days in Buno » : le CFVP a annulé cet événement faute de sponsors ;
- Deux week-ends journées portes ouvertes à l'intention de la commune d'Étampes le weekend des 25, 26 avril et des communes voisines de l'aérodrome (1, 2, 3 mai) de la vallée de l'Essonne. Il s'agit de promouvoir le vol à voile et entretenir de bonnes relations avec les communes avoisinantes et partenaires.
- 11/12 avril 2015 : lancement de la saison éco touristique du parc naturel régional du gâtinais français. Buno propose ses activités à cette association.

Championnat de France [CDF] (23 au 30 mai 2015) et stages avant le championnat

Déjà plus de cinquante inscrits pour le championnat de France dont des vélivoles de niveau international.

L'AAVE demande à la FFVV des moyens humains et matériels pour les championnats et les entraînements préalables.

- Stage sport au profit des vélivoles francilien (partenariat CFVP) lâchés campagne niveau 300 km. Weekend de l'Ascension. Ce stage sera encadré par les entraîneurs de l'équipe de France et des sportifs de haut niveau.
- Stage entraînement de l'équipe de France se déroulera à Buno (et non en Hongrie) semaine 21.

Stage montagne

Du 11 au 26 avril, des vélivoles de Buno transhument à Saint-Crépin (stage presque complet). A l'automne, un stage montagne est prévu à la Motte du Cairé.

Relance auprès des anciens inscrits

Une relance sera effectuée en début de saison auprès des anciens inscrits (B.Mir / F.Trouchkine).

Relations humaines et organisation

L'AAVE va se renseigner sur les possibilités qu'offre le « Chèque Emploi Associatif » pour émettre les bulletins des salariés de l'Association.

En raison du changement de trésorier, un contact doit être établi avec la banque Crédit Agricole pour mettre à jour les habilitations et les pouvoirs de signature. Une formation au GIVAV est à prévoir pour le nouveau trésorier.

L'AAVE va recevoir des étudiants d'école d'ingénieurs, étudiants souhaitant faire un stage « ouvrier » pendant leur cursus sur notre plateforme au cours de l'été 2015.

Prochaine réunion du CA

Une réunion est à prévoir avant les entraînements pour le championnat de France mi-mai 2015. Date à confirmer : dimanche 26 avril 2015.

**AG ordinaire du 7
mars 2015**

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'AAVE tenue le 7 mars 2015

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Les points suivants ont été abordés au cours de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport d'activité (Nicolas Bernollin)
- Rapport financier (Daniel Riou)
- Perspectives 2015 (Christian Vrancken)
- Rapport moral (Christian Vrancken)
- Questions diverses
- Renouvellement des membres sortant du conseil d'administration.

Introduction à l'Assemblée Générale (Christian Vrancken)

La présentation financière qui va suivre va faire apparaître que l'année 2014 a été relativement difficile sur le plan économique pour notre association. Nous sommes dans un contexte de crise qui touche tous les domaines de la vie et plus particulièrement le secteur des loisirs.

Début 2015 avec les charges en moins du poste de secrétariat, on aurait pu espérer un bilan financier meilleur. Mais la réalité est toute autre.

Associé à une mauvaise météo estivale, cette situation a entraîné une baisse de la fréquentation, une modification de type de licenciés et les perspectives pour l'avenir ne sont pas encourageantes.

Notre vol à voile national est malade, nos amis vélivoles anglais sont sortis de la crise, en effet leur effectif en dégringolade pendant des années est stabilisé dorénavant mais cela ne nous donne pas des excuses.

Nous percevons encore des subventions mais l'avenir dans ce domaine n'est pas florissant non plus. Hélas, le robinet va s'arrêter : nous n'appartenons pas à une fédération olympique !

Le CNDS en est un exemple flagrant : avec nos 800 licenciés en IDF et nos 9000 licenciés réels en France nous ne pesons rien face au football ou athlétisme.

Il a été annoncé que 2014 était la dernière année de subvention pour les associations comme la nôtre.

Avec le CA nous avons lancé une démarche d'évolution de notre modèle économique, ne pas conduire des réformes serait manquer à nos responsabilités de dirigeants.

Je ne suis pas un politique et je ne vous annoncerai pas que nous allons dès demain augmenter nos effectifs. Notre seul levier est d'augmenter le nombre d'adhérents et diminuer nos charges, facile à dire...

Avant de commencer proprement dit ma présentation, je voudrais remercier l'ensemble des membres du CA pour le travail accompli en 2014 et adresser mes félicitations à Nicolas dans sa fonction de chef pilote. Cette fonction est prépondérante et combien difficile au sein d'une association importante comme la notre tant son domaine de responsabilité est vaste et l'approche des relations humaines pas toujours évidente avec des membres au caractère affirmé !

Je remercie aussi notre responsable technique pour son implication et compréhension de la situation économique de notre association.

Il n'en est pas de même pour notre agent d'entretien qui pose problème.

Rapport d'activité (Nicolas Bernollin)

L'activité école

Une activité? comparable aux autres années en terme de volume horaire puisque l'association a effectué 957 heures d'instruction en planeur en 2014.

9 brevets ont été? homologués, 8 pilotes lâchés en solo et 3 autorisations campagne délivrées. Le nombre de brevets et de lâchés est comparable à la saison 2013.

En dehors du cadre de formation classique, les licences découverte ont confirmé leur succès puisque 14 licences 3 jours et 16 licences 6 jours ont été? souscrites (respectivement 15 et 17 en 2013). La formation des animateurs découverte et leur disponibilité? durant la saison a permis une bonne prise en charge de ces stagiaires que ce soit au sol ou en l'air.

Le retour, tant du côté? animateur que du côté? stagiaire est globalement positif.

Deux réunions instructeurs ont été? tenues durant l'année 2014 se concentrant principalement sur des aspects de sécurité?, tant sur le plan organisationnel que règlementaire.

L'AAVE compte 17 instructeurs en 2014. Par rapport au chiffre de 13 instructeurs pour l'année 2013, l'évolution de la politique tarifaire semble d'ores et déjà porter ses fruits. Pour mémoire, il y avait le double d'instructeurs il y a un quart de siècle. Si l'on considère un seuil de 40 h d'instruction annuelle, seuil anciennement établi par l'association pour bénéficier du tarif

préférentiel réservé aux instructeurs, seuls 8 personnes atteignent ce niveau horaire.

La formation interne a permis de former un nouvel instructeur en 2014 qui devrait être qualifié en ce début de saison. L'équipe des formateurs de formateurs est forte de 5 personnes en 2014, dont le chef pilote qui débute la formation d'un élève instructeur en ce début 2015.

L'activité? école ULM a connu en 2014 une hausse importante puisque le total d'heures est passé de 160 à 213. 5 brevets ont été? délivrés par une équipe de 5 instructeurs. Cette bonne performance, et le bon accueil de l'activité? au sein du club, justifient pleinement l'investissement consenti. De plus, l'équipe d'instructeur s'est vue augmentée d'un encadrant en ce début 2015.

L'activité globale et de performance

Avec 5652 heures de vol planeur, l'AAVE voit son activité? diminuer légèrement en 2014 de 264 heures par rapport à 2013. Cependant, le total des heures planeur club est en très légère hausse de 115 heures.

200 pilotes ont volé à l'AAVE en 2014, Les licences découverte restent à un niveau stable par rapport à l'année dernière avec 30 licences souscrites. Les heures de remorquage, sont revenues au niveau de 2013 avec 365 heures effectuées.

L'activité? sur la campagne reste difficile à comptabiliser puisque les pilotes ne déclarent pas leurs vols de façon homogène. 178 995 Km ont été? déclarés à la NETCOUPE et 259 860 à la BBC, système interne à l'association. Ce différentiel est dommageable en terme de représentativité? de l'association au niveau national.

Cependant, le classement des 5 meilleurs pilotes français place l'AAVE en tête tout comme l'année dernière. Cela reste gage de leur excellent niveau sur la campagne.

L'activité? voltige a vu la formation de deux nouveaux instructeurs Voltige à Buno. Cette qualification a été? possible grâce à la venue du FOX fédéral lors d'un stage automnal comptabilisant une centaine de rotations.

Les stages montagne à La Motte du Caire se sont bien déroulés avec respectivement 219 heures de vol au printemps et 126 heures à l'automne.

Un championnat de France dont le déroulement fût satisfaisant, tant du côté? de l'organisation que des concurrents. Une expérience positive qui a incité le club a organiser à nouveau le championnat de France (libre et 18m) en 2015.

Une semaine de familiarisation avec le treuil du Comité Régional Centre, positive elle aussi, a permis de mesurer l'efficacité d'un tel moyen de lancement sur notre plate forme.

La flotte

Le succès du Duo Discus PAP ne se dément pas puisqu'il s'agit, avec 356 heures de vol, de la machine biplace la plus utilisée. Les vols accompagnés, notamment avec des pilotes ne désirant ou ne pouvant plus voler seuls, la formation campagne, les vols mutuels, la compétition, cet appareil remplit parfaitement ces différents rôles.

L'arrivée du nouveau Duo Discus C4 devrait permettre à l'association de poursuivre dans cette voie. Cette nouvelle machine de performance permettra, je l'espère de consolider la vocation "campagne" de notre association. La polyvalence et l'attrait des 2 DG 500 ne se démentent pas, elles restent des machines appréciées tant en activité? école qu'en voltige.

L'ASW 28 a été? apprécié? tout au long de la saison. Une machine sûre, confortable qui totalise avec 171 heures de vol en 2014 (soit plus de 70 heures en plus par rapport à 2013).

2014 a vu le départ de C13 dont le total des heures de vol ne justifiait plus vraiment son maintien dans la flotte.

Le nouveau remorqueur PIPER PAWNEE PA 25 a pris ses marques en 2014 et effectué 101 heures de remorquage. Ce deuxième PA 25 nous permet d'avoir une flotte de remorqueur cohérente avec notre parc machine.

La sécurité

L'année 2014 a vu une poursuite positive de la prise en compte des impératifs de sécurité? par l'ensemble des membres de l'association. Que ce soit pour les procédures en tour de piste, en local ou pour les communications radios, l'effort collectif semble avoir porté ses fruits.

La présentation journalière de retours d'expérience (REX), la participation active de membres de l'association à cette culture du partage d'expérience, avec toutefois encore un effort à fournir pour l'écriture effective des REX, la sensibilisation aux problématiques de la tenue de piste pour l'ensemble des instructeurs, le retour plus pédagogique que coercitif face aux incidents et plus généralement la communication interne ont participé à l'amélioration de la sécurité? des vols.

Quelques incidents sont venus émailler la saison sans cependant porter à des conséquences trop graves. Ils ont permis à l'équipe pédagogique de se remettre en question sur certains points inhérents au lâcher de jeune pilotes et plus généralement de rappeler l'importance de règles techniques et comportementales

devant être suivies et acceptées par l'ensemble de la communauté? véli-vole, d'un bout où de l'autre de la ficelle.

Ces incidents sont là pour nous rappeler que le sport que nous pratiquons est loin d'être anodin, que l'entraînement est un facteur essentiel de sécurité?, que l'expérience ne met pas à l'abri des erreurs et que notre attention doit être et rester soutenue.

La sécurité? est par nature un capital partagé. A chacun d'en faire un ensemble cohérent, bouclier contre certains événements que nous ne souhaitons en aucun cas, revivre.

[Rapport financier \(Daniel Riou\)](#)

Le rapport financier présenté par Daniel Riou est joint en annexe.

COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat affiche en 2014 une perte nette de 10473,91 euros. Le résultat d'exploitation est déficitaire de 13 522 euros.

A. Résultat d'exploitation

Rapport moral 2017 et perspectives 2018

AAVE – Assemblée Générale Ordinaire
Dimanche 11 mars 2018

Au revoir...

- Jean-Pierre Dejardin
- Michel Teurand

L'AAVE : son objet ?

- L'enseignement et la pratique du Vol à Voile, sous toutes ses formes, (...) et, notamment, l'obtention du brevet de pilote de planeur,
- D'une façon plus générale, le traitement dans le cadre associatif de tout ce qui concerne l'aviation légère et les sports aériens (...)
- La préparation des sportifs pour leur participation aux compétitions ;
- L'organisation de compétitions ;
- La promotion et le développement du Vol à Voile ;
- Le développement de l'esprit aéronautique dans l'ensemble de la population et particulièrement dans la jeunesse ;
- La formation et le perfectionnement des pilotes et cadres, la motivation aux carrières aéronautiques, la construction aéronautique, et l'instruction technique ;
- Le développement de l'accueil des membres ;
- La mise en œuvre et la gestion des biens et des moyens d'action nécessaires à cette pratique, qu'ils lui appartiennent en propre ou qu'ils lui soient prêtés ou confiés. (...)
- Le tout, dans le respect des règles de sécurité et de formation (...)
- Le respect de la déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Les « valeurs » de l'AAVE

- Concilier les attentes des vélivoles
- S'organiser et impliquer les vélivoles
- Assurer la sécurité
- Accueillir
- Se faire connaître et être un acteur reconnu
- Adapter le parc
- Entretenir nos infrastructures
- Maîtriser le budget
- valeurs énoncées dans le règlement intérieur
- Appliquer les valeurs « **respect, convivialité, camaraderie, esprit d'équipe, amitié** » (cf. *Règlement intérieur*)

2017 : une année fertile en faits marquants

- Le stage montagne à Saint-Auban
- DEDALE
- Les « 4 jours de Buno »
- Le cinquantenaire de l'AAVE
- Le challenge et le prix offert « Twizy »
- Le « Grand Prix »
- La coupe de France des féminines
- Des performances : Christophe (Grand Prix) ; Cécile, Mathilde (Coupe de France féminine) ; Alain, André (tour de Paris)...
- Des supports de communication et des sessions promotion du vol à voile (BIA, interventions, présentations à l'aide du simulateur...)
- ... et la progression de nombreux vélivoles.

Personnel AAVE et bénévoles

- Benoît Pontanus : chef de centre
- Olivier Clapin : mécanicien
- Bruno Albertalli : agent d'entretien
- William Deret : apprenti
- Service civique : Melvina Candas , Alexi Bibe
- Stagiaires d'école
- Les bénévoles

L'AAVE et son environnement

- Rayonnement de l'Association
- Relations avec les élus et tout particulièrement la Mairie de Buno-Bonnevaux
- Relations avec la fédération
- Relations avec les partenaires et sponsors
- Relations avec les autres associations

Entretien infrastructures

| Quoi ? | Montant |
|---|---------|
| Signalisation aire d'accueil et terrain | 2 k€ |
| Compactage | 1 k€ |
| Isolation bâtiment restaurant et salle de briefing, changement des ouvrants, toilettes, poêles... | 61 k€ |
| Gouttières du bâtiment restaurant et salle de briefing | 6 k€ |
| Peinture des toits des hangars | 14 k |
| Intervention pour déboucher les canalisations jusqu'à fosse sceptique | 3 k€ |
| Achat peinture | 2 k€ |
| Achat chaises et tables pour restaurant | 3 k€ |
| | |
| | |

Évolution du parc (aéronefs)

| Quoi ? Vente de matériel | Combien ? |
|--------------------------------|-----------|
| Vente de l'ULM EUROFOX | 27 k€ |
| Vente du planeur Nimbus 2 (MV) | 9,5 k€ |

| Quoi ? Achat et entretien de matériel | Combien ? |
|---|-----------|
| Achat Discus 2b (EH -> JP) | 43 k€ |
| Achat Pawnee (<i>travaux mécaniques à terminer</i>) | 12 k€ |
| Regelcoatage Duo Discus PAP | ≈ 20 k€ |
| Regelcoatage Discus 2b (en 2018) | ≈ 15 k€ |
| Calculateurs S100 (* 2) | 3 k€ |

Autres matériels

| Quoi ? | Combien ? |
|---|-----------|
| Renouvellement de parachutes ? | |
| Achat de *** radios 8,33 kHz | |
| Achat de housses pour un montant de 2,5 k€ | |
| Nettoyeur haute pression, aspirateur... | |
| Achat de calculateurs ? | |
| | |
| Où est passé le compresseur ? La tronçonneuse ? La clé du hangar début ? | |
| | |
| Simulateur : passage à Condor2 Changer l'ordinateur du simulateur Une salle rénovée | |

Perspectives 2018

- Avoir des membres en nombre suffisant, épanouis et impliqués
- Accueillir et faire connaître l'activité et l'association
- Continuer la culture de la sécurité et de la vigilance : objectif zéro accident
- Inclure les exigences incontournables FFVV et réglementaires
- Adapter notre parc et faire les gestes nécessaires pour le conserver opérationnel et propre
- Entretenir nos infrastructures sur le long terme
- Avoir une organisation adaptée
- Maîtriser efficacement le budget

Agenda 2018

- 11 février : cours d'aérodynamique par Philippe Lhotellier
- 3 mars : réunion instructeurs, réunion remorqueurs
- 4 mars : réunion sécurité pour les membres AAVE,
- 10 mars : « café/croissant » pour les extérieurs en avion
- 11 mars : Assemblée générale ordinaire AAVE
- 3 derniers week-end de mars et 7 avril : faire passer le théorique
- stage voltige (à confirmer) début avril
- 8 au 22 avril : stage montagne Saint Auban
- 6 au 13 mai : championnat régional Ile-de-France incluant les « 4 jours de Buno »
- Août (dates à préciser) ; « Volez plus vite » et « Salon vol à voile »
- ... et en 2019 du 4 au 11 mai, « Championnat de France de Vol à Voile », Standard+15m +Biplace20m

Questions

- Serait-il possible de vider l'ancien bureau du Chef Pilote pour en faire une salle de travail / réunion / et/ou briefing particulier ?
- "club house" associatif, un lieu dans lequel on puisse passer du temps au calme ?
- Utilisation du treuil sur la plateforme
- ...

AAVE AG 11 mars 2018

RAPPORT FINANCIER

COMPTES DE RESULTAT (€)

| Intitulés | 2 0 1 7 | 2 0 1 6 | |
|---------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| Produits d' exploitation | | ” | |
| - Côtisations des Adhérents | 23 590,00 | 24 348,00 | (758,00) |
| - Autres participations aux fra | 259 101,29 | 255 503,52 | 3 597,77 |
| - Cessions approuv. & divers | 18 723,10 | 2 830,48 | 15 892,62 |
| - Activité brute : | 301 414,39 | 282 682,00 | 18 732,39 |
| - Variations de stocks | 0,00 | 3 568,00 | (3 568,00) |
| - Production immobilisée sub | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Droit de compensation | 49 588,20 | 68 085,00 | (18 496,80) |
| - Subvention d' exploitation | 38 635,11 | 54 561,00 | (15 925,89) |
| - Aides à l'emploi | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Reprises s/ amortis. & prov. | 62 373,63 | 81 925,70 | (19 552,07) |
| - Transfert de charges | 3 825,00 | 3 000,00 | 825,00 |
| - Autres produits | 34 377,35 | 31 329,00 | 3 048,35 |
| Total des produits d' exploit. | 490 213,68 | 525 150,69 | (34 937,01) |
| Charges d' exploitation | | | |
| - Achats de marchandises | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Achats d' approvisionnement | 61 700,37 | 56 035,85 | 5 664,52 |
| - Variation des stocks | 638,00 | 0,00 | 638,00 |
| - Autres achats & charges ext. | 216 274,52 | 192 244,95 | 24 029,57 |
| - Impôts taxes & assimilés | 1 846,14 | 2 818,54 | (972,40) |
| - Salaires & traitements | 103 265,62 | 84 199,40 | 19 066,22 |
| - Charges sociales | 31 669,04 | 33 358,76 | (1 689,72) |
| - Autres charges | 2 300,00 | 5 200,00 | (2 900,00) |
| Dotations d' exploitation | | | |
| - Dotation aux amortissements | 80 176,28 | 82 367,19 | (2 190,91) |
| - Dot. aux prov. / actif circulant | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Dot. aux prov. risques & char. | 16 640,00 | 29 656,00 | (13 016,00) |
| Total des charges d' exploit. | 514 509,97 | 485 880,69 | 28 629,28 |
| | | | |
| I- Résultat d' exploitation | (24 296,29) | 39 270,00 | (63 566,29) |

COMPTÉ DE RÉSULTAT (€)

| | | | |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Produits financiers | | | |
| - Autres intérêts & prod. assim. | 0,00 | 952,30 | (952,30) |
| - Prod. nets cessions de VMP | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des produits financiers | 0,00 | 952,30 | (952,30) |
| Charges financières | | | |
| - Intérêts & charges assimilés | 2 404,00 | 3 505,50 | (1 101,50) |
| - Différences négat. de change | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des charges financières | 2 404,00 | 3 505,50 | (1 101,50) |
| II- Résultat financier | (2 404,00) | (2 553,20) | 149,20 |
| Produits exceptionnels | | | |
| - Prod. except. s/ opér. de ges | 36 948,74 | 1 152,91 | 35 795,83 |
| - Prod. except. s/ opér. en cap | 35 500,00 | 0,00 | 35 500,00 |
| Total des produits except. | 72 448,74 | 1 152,91 | 71 295,83 |
| Charges exceptionnelles | | | |
| - Charges except. / opér. gest. | 9 786,33 | 7 467,37 | 2 318,96 |
| - Charges except. / opér. capit. | 18 927,74 | 0,00 | 18 927,74 |
| - Dot. amortissements except. | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des charges except. | 28 714,07 | 7 467,37 | 21 246,70 |
| III- Résultat exceptionnel | 43 734,67 | (6 314,46) | 50 049,13 |
| Total des produits | 562 662,42 | 527 255,91 | 35 406,51 |
| Total des charges | 545 628,04 | 496 853,57 | 48 774,47 |
| IV- Bénéfice ou perte | 17 034,38 | 30 402,34 | (13 367,96) |

| A.A.V.E. AAVE \ BILAN11 | | 2 0 1 7 | | | 2 0 1 6 | 2 0 1 7 | | 2 0 1 6 | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------|--|--------------------|-------------------|---------|--|
| | | Brut | Amort. & provisions | Net | Net | P A S S I F | | | |
| <u>ACTIF</u> | | | | | | | | | |
| Actif immobilisé | | | | | Capitaux propres | | | | |
| <u>Immobilisations incorporelles</u> | | | | | - Réserves propre assureur 211 249,93 206 146,82 | | | | |
| - Licences & brevets | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | - Report à nouveau | 200 524,03 | 170 121,68 | | |
| <u>Immobilisations corporelles</u> | | | | | - Résultat de l'exercice 17 034,38 30 402,37 | | | | |
| - Constructions | 297 497,58 | 297 497,56 | 0,02 | 0,02 | - Subventions d'investissement | 133 534,31 | 158 860,82 | | |
| - Inst. tech.mat. & outillage | 1 014 760,58 | 528 094,24 | 486 666,34 | 472 055,55 | Total capitaux propres : | 562 342,65 | 565 531,69 | | |
| - Autres | 557 222,68 | 388 779,18 | 168 443,50 | 211 855,00 | Provisions p/ risques & charges | | | | |
| - Immobil. corp. en cours | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | - Provisions pour risques | 0,00 | 0,00 | | |
| - Avances & acpt. s/ Immo. | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | - Provisions pour charges | 144 861,33 | 163 477,06 | | |
| <u>Immobilisations financières</u> | | | | | Total prov. risques & charges : 144 861,33 163 477,06 | | | | |
| - Prêts | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | | | | | |
| - Autres | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | | | | | |
| Total Actif immobilisé : | 1 869 480,84 | 1 214 370,98 | 655 109,86 | 683 910,57 | | | | | |
| Actif circulant | | | | | Dettes (1) | | | | |
| <u>Stocks</u> | | | | | (2) - Dettes auprès étab. de crédit 0,00 0,00 | | | | |
| - Approvisionnements | 14 324,00 | | 14 324,00 | 14 962,00 | - Emprunts & dettes financ. d | 85 500,00 | 103 900,00 | | |
| - Marchandises | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | - Dettes fournisseurs | 7 924,66 | 21 711,42 | | |
| - Avances & acpt. s/ cde | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | - Dettes fiscales & sociales | 17 102,02 | 15 497,74 | | |
| <u>Créances</u> | | | | | - Autres dettes 67 966,08 90 513,30 | | | | |
| - Créances clients | 13 632,69 | 0,00 | 13 632,69 | 7 717,38 | - Produits constatés d'avance | 3 346,80 | 6 132,80 | | |
| - Autres | 90,00 | 0,00 | 90,00 | 22 278,04 | Total dettes & régularisations : | 181 839,56 | 237 755,26 | | |
| <u>Divers</u> | | | | | (1) Dont à plus d'un an 45 900,00 53 357,14 | | | | |
| - Val. mobilières de placement | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | Dont à moins d'un an | 110 439,56 | 273 239,32 | | |
| - Disponibilités | 205 060,99 | | 205 060,99 | 237 070,02 | (2) Dont soldes bancaires crédit | 0,00 | 0,00 | | |
| <u>Régularisations</u> | | | | | | | | | |
| - Charges constatées d'avance | 826,00 | | 826,00 | 826,00 | | | | | |
| Total Actif circulant + régul. : | 233 933,68 | 0,00 | 233 933,68 | 282 853,44 | | | | | |
| Total Actif : | | | | | Total Passif : | | | | |
| | 2 103 414,52 | 1 214 370,98 | 889 043,54 | 966 764,01 | | 889 043,54 | 966 764,01 | | |

Réunion de CA du dimanche 17 mars 2019
Compte rendu de la réunion du CA de l'AAVE tenue le 17 mars 2019

Les points suivants ont été abordés au cours de la réunion tenue le dimanche 17 mars 2018.

- Election du président
- Composition du bureau
- Mode de fonctionnement
- Répartition des tâches
- Formation des commissions

Election du président

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 17 mars, avant la réunion, le Conseil d'Administration est composé de : Jacques Berger (réélu pour 3 ans), Cécile Bonnet (élue pour 1 an), Colin Bruhière, Armel Farez, Rémi Goutines (réélu pour 3 ans), Frédéric Le Jan, Eric Mercier (élu pour 2 ans), Loïc Tastet (élu pour 3 ans) et Emmanuel Turlet.

Armel Farez est le seul candidat au poste de président. Il est élu par bulletin secret par 8 votes pour, et une abstention.

Désignation du bureau

Le président propose le bureau suivant, élu à l'unanimité :

Trésorier : Rémi Goutines

Vice-président : Jacques Berger

Vice-président : Frédéric Le Jan

Secrétaire Général : Colin Bruhière

Modes de fonctionnement

Différents points liés aux décisions prises par le CA ont été abordés :

Le conseil décide d'amender le règlement intérieur pour prendre en compte la répartition des tâches qui est décidée lors de cette même réunion (voir plus loin dans le CR).

Les décisions importantes qui nécessitent des discussions importantes avec un employé doivent être menées par le président ou un des vice-présidents.

Les achats de plus de 100 euros doivent être approuvés par le président et le trésorier

Les achats de plus de 500 euros doivent être approuvés par le CA.

Répartition des tâches

Le tableau de répartition des tâches va être actualisé. Il répertorie les référents de chaque sujet.

Les principaux changements sont les suivants :

Infrastructure et Suivi des consommations (Electricité, Eau) : Eric M.

Gestion du parc machine et du camping : Emmanuel T. et Cécile B.

Championnat de France 2019 et préparation 2020: Cécile B. et Marilyne A.

Site Web : Cécile B.
Gesasso : Colin B.
Gestion du matériel aéronautique : Loic T.
Subvention : Cécile B., Frederic LJ
Communication interne : Colin B.
Communication externe : Cécile B.
Commissaire sportif : Marilyne A. et Alexandra M.
Relation restaurant : Colin B et Marie R.

Formation des commissions

Commission de discipline

La commission de discipline est formée des membres suivants :

- Armel Farez, en sa qualité de président
- Jacques Berger
- Colin Bruhière
- Philippe Lhotellier
- Nicolas Bernollin
- André Verhulst

Commission formation et sécurité

La commission de formation et sécurité est formée des membres suivants :

- Philippe Lhotellier
- François Besse

Sujets Divers

Treuil

Le treuil est mis en location cet été, comme en 2017. Un club Néerlandais s'est déjà manifesté mais pour un achat uniquement.

Service Civique

Jarno est en poste jusqu'en Juin.

L'AAVE va faire une demande pour avoir un service civique pour toute la saison.

Hangar

Un deuxième treuil électrique va être installé dans le hangar performance (pour stocker un planeur au niveau du toit). Un devis pour faire venir un échafaudage sera réalisé pour évaluer le coût de l'installation.

Travaux d'hiver

Les travaux d'hiver sont facturés à l'inscription et c'est le responsable travaux d'hiver (Frédéric LJ) qui rembourse le membre dans un des deux cas suivants :

- Le membre a réalisé ses 5 jours de travaux
- Le membre demande d'être remboursé au prorata des jours effectués (si il n'a pas effectué les 5 jours).

Frédéric LJ rédige un texte pour expliquer le fonctionnement qui sera publié dans le descriptif des tarifs.

Compte rendu de la réunion de CA du 28/04/2019

Présents : Jacques Berger, Cécile Bonnet, Colin Bruhière, Armel Farez, Rémi Goutines, Frédéric Le Jan, Eric Mercier, Emmanuel Turlet

Excusé : Loic Tastet

Championnat de France : point avec le restaurant “Au’plat n’heure”

Le restaurant “Au plat’n’heure” s’occupera du repas du mercredi soir (repas spécial championnat) et proposera des menus chaque jour pour les compétiteurs et accompagnants. Les 2 apéritifs de début et fin de championnat seront gérés par l’AAVE et auront lieu dans le restaurant ou en terrasse.

Un Barnum sera livré lundi 29, la terrasse sera rentrée tous les soirs.

Des sandwiches seront prévu pour les compétiteurs, avec un choix entre 2 sandwiches prédéfinis. Le club organisera une liste de commande qu’il transmettra au restaurant “Au plat’n’heure”.

Accident Bravo Delta :

Suite à l’accident du LS8-18 m. “BD”, les déclarations d’accident (ANEV, Air courtage) ont été faites. L’épave du planeur a été récupéré par l’AAVE, et a été placé sous scellé.

L’AAVE, en la personne de son président et de son chef pilote, Franck Roche, se tient à la disposition des enquêteurs du BEA pendant la durée de l’enquête.

Audit DGAC :

La DGAC a recontacté le club pour s’assurer que les actions préconisées il y a 3 ans avait été bien réalisées et souhaite réaliser un audit dans le courant du mois de mai.

Vu l’accumulation d’évènement au mois de mai, le club a demandé un report de cette visite en septembre pour pouvoir préparer cet audit plus sereinement.

Point RH :

Une demande pour un nouveau service civique a été faite.

Jarno, en fin de contrat, part mi-juin.

Marie est arrivé début avril pour occuper un poste de secrétaire. Sa principale mission est l’accueil des nouveaux membres et le développement du club.

Concert organisé par la mairie :

Un concert de Jazz est prévu le 18 mai. Plusieurs informations ne nous ont pas été communiqués, et sont essentielles pour l’organisation de l’activité du club :

Combien de bénévoles de la mairie ? Combien de spectateurs ?

Site Internet :

Le projet du nouveau site internet est repris par Alice Bonnet qui s’en occupera à partir du mois de Juin.

Point financier :

Le point financier est joint à ce fichier.

Point sur l’activité :

Les heures de la saison sont équivalentes à l’année dernière, ce qui correspond à un bon démarrage.

L'activité drone (encadrée par un NOTAM) a été canalisée. La convention est signée, une bonne relation est entretenue avec Thales.

La formation des 4 nouveaux remorqueurs (Laurent BOISSARD, Colin BRUHIÈRE, Baptiste MONNET, Franck ROCHE) s'est bien passée, pas de problème en vue sur le nombre de pilotes remorqueurs cette année.

Le nombre d'instructeurs est plus préoccupant. Une action de recrutement d'élèves FI(S) a été lancée par Philippe LHOTELIER.

Le bilan du stage montagne est bon, on peut toutefois noter un problème lors du convoyage, à mieux préparer la prochaine fois.

L'utilisation de Gesasso est bien en place, quelques propriétaires sont récalcitrants, les membres du CA et les salariés (chef pilote, secrétaire) participent à l'accompagnement.

Point Divers :

- Ménage : le club souhaite changer de société, celle qui avait été trouvée initialement ne donne pas satisfaction.
- Les documents utiles au club seront placés sur bunoplaneur@gmail.com. Le mot de passe est le même que la boîte mail zimbra.
- Sécurité : plusieurs incursions en classe A ont été notées. Des REX ont été déposés, et des rappels au briefing ont eu lieu.
- Un accompagnement au circuit est demandé au chef pilote (donner des zones favorables de circuit), dans le but de motiver les pilotes du club à circuler. au briefing en donnant des zones de circuit.
- Un forfait pilote VI va être rajouté. Ce forfait (qui existait il y a 3 ans) permettra à un pilote remplissant les conditions pour faire des baptêmes de s'inscrire en payant un forfait à tarif réduit. Ce forfait ne lui permet pas de faire de monoplace, les tarifs à l'heure s'appliquent.
- Un stage position inusuelle va être organisé (par Franck Roche et Nicolas Bernollin) fin mai.
- Treuil : pas de proposition concrète de location
- Un membre a fait une demande pour monter une équipe treuil afin de le remettre en service. Une décision du CA a été prise de ne pas donner suite à cette demande.
- Une demande de repousser la date de Ca plane pour elles a été faite.

Compte rendu de la réunion de CA du 09/08/2019

Présents : Jacques Berger, Colin Bruhière, Armel Farez, Rémi Goutines, Frédéric Le Jan, Eric Mercier, Loïc Tastet

Excusés : Emmanuel Turlet, Cécile Bonnet.

Restrictions de vol :

Des restrictions de vol ont été abordées par le CA. Les décisions prises seront signifiées aux membres concernés par le chef pilote.

Compétition 18 m en juin 2020 :

Le championnat de France classe 18 m qui se déroulera à Buno en 2020 aura lieu du 7 au 13 juin 2020.

Actuellement, le club n'a pas trouvé de directeur de compétition et de dispatcher. Le conseil envisage de se tourner vers des personnes externes au club pour former un directeur de compétition en interne.

Audit DGAC :

Un audit DGAC est prévu le 3 septembre. La DGAC demande à l'AAVE de fournir des preuves des actions menées suite à leur dernière visite (arbres coupés, etc...), et certains documents. Les documents disponibles leur seront fournis lors de la visite.

2 écarts significatifs dataient de 2013 : l'absence d'une balise de seuil décalé et la présence d'arbres au seuil de la piste 10. Ces actions ont été réalisées : les arbres ont été coupés et le seuil a été réalisé à la chaux. Une demande sera faite lors de l'audit pour retirer le seuil décalé, les arbres étant désormais coupés.

Gestion du parc machine :

- Les gelcoat des 4 pégases du club sont abîmés, le conseil souhaite étudier la faisabilité de refaire le gelcoat d'un de ces planeurs durant l'hiver par des membres du club. Une décision sur le lancement de ce projet sera prise d'ici mi septembre.
- Suite à l'accident du LS8, l'AAVE va recevoir un dédommagement de l'ANEV. Il est projeté de racheter un monoplace 18m à volet performant, type Ventus 2c ou ASG29.
- Les pièces du 3e Pawnee sont en commande, elles devraient arriver d'ici septembre.

Forfaits :

Pour satisfaire le besoin en instructeur du club, le conseil décide, pour l'année 2020, de modifier la tarification du forfait instructeur :

- Le forfait passe à 0€. Les instructeurs gardent le droit de voler sur monoplace (à la hauteur du nombre d'heure d'instruction réalisé)
- Les instructeurs doivent s'acquitter de la caution pour participation aux frais d'entretien (travaux d'hiver).
- Les journées de chef de piste (remplacement du chef pilote), comptent comme journées de travaux d'hiver.

Les forfaits "classiques" seront revus en septembre pour s'aligner avec les nouveaux brevets (SPL)

Points infrastructure :

Le conseil prévoit la réalisation de devis pour faire une dalle en bitume devant les hangars club.

CR du CA du 15/12/19

Présents : A.Farez, R. Goutines, F. Le Jan, L. Tastet, J. Berger, C. Bruhiere, E. Mercier.

Invite : A. Mazalerat, A. Verhulst.

Championnats de France

Le CA a contacté plusieurs directeurs de compétitions ayant organisé des championnats à Buno, mais il n'y a pour l'instant pas eu de réponse positive.

2 options sont privilégiées :

- A.Maitre et C.Bonnet en binôme
- J.R Faliu

A.Mazalerat et A.Verhulst sont d'accord pour participer à l'organisation.

Philippe Lhotelier et Franck Roche s'occupent du dispatch et de trouver les avions.

Action :

- Demander à A.Maitre si elle souhaite être directrice de compet (**F. Le Jan**).
Attention : la directrice de compétition doit suivre une formation.
- Contacter JR Faliu pour le mettre dans le comité de direction (**J. Berger**).

Point RH :

Le contrat de Marie Roche a été signé mi-octobre 2019, sur la base d'un CDD à mi-temps (saison creuse, 12h, saison haute 24h) avec un contrat jusqu'au 31 octobre 2020.

Le CA souhaiterait proposer à Franck Roche, un CDI modulé (avec une période haute deux mois en été et une période creuse en hiver). **Action Armel** : Demander aux anciens présidents pourquoi cette option n'avait pas été utilisée.

Restaurant :

3 personnes ont été reçues, une candidature nous semble se dégager du lot. Le CA recevra cette personne en Janvier (weekend du 11-12).

Le CA souhaite proposer à F.Thiebault de s'occuper de la coordination du gestionnaire du restaurant et du CA.

AG :

La date sera fixé un dimanche en mars excluant les vacances et l'AG de la fédé. (**Action Fred** : se renseigner sur la date de l'AG)

Formation remorqueur :

Contactez les potentiels saisonniers pour planifier cette formation et la disponibilité avion. (**Action Fred**).

Point trésorerie :

Trésorerie en légère augmentation

Le CA prend la décision de définir des seuils pour

- Fond de roulement : 20 k€,
- Reserve de sécurité : 60 k€.

Gestion du parc :

Le CA manquant de visibilité pour le regelcoating des planeurs (notamment les Pégase), il a été décidé de créer un tableau avec l'état du gelcoat et le potentiel de chaque planeur (**action Fred**).

AG du dimanche 17 mars 2019

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AAVE tenue le 17 mars 2019

Les points suivants ont été abordés au cours de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le dimanche 11 mars 2018.

- Rapport d'activité : présenté par Franck Roche
- Rapport financier : présenté par Rémi Goutines
- Rapport moral et perspectives 2018 : présenté par plusieurs membres du CA
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du conseil d'administration (CA)

Introduction à l'Assemblée Générale

A la demande du président, Jean-Noël Marquet souhaite la bienvenue aux membres de l'AAVE présents à cette assemblée générale et présente le séquençage des points qui seront abordés.

Les membres du Conseil d'Administration présents sont : Armel Farez, Jacques Berger, Jean-Louis Millan, Jean-Noël Marquet, Rémi Goutines, Colin Bruhière. Frédéric Le Jan et Emmanuel Turlet. Aude Courbon, démissionnaire, n'assiste pas à cette séance. La démission de Jean-Noël Marquet prend effet après cette assemblée générale.

Jean-Noël Marquet remercie Christelle et Benjamin pour leur accueil fait aux membres à l'occasion de cette assemblée générale. Christelle et Benjamin ont repris le restaurant « Au Plat n'heure » mi-2018.

En raison de la fin de contrat par rupture conventionnelle de Benoît Pontanus à fin février 2019, Franck Roche qui a été chef pilote adjoint à l'été 2018 et qui est chef pilote salarié à partir de mars 2019 présentera le rapport d'activité. Les membres de l'AAVE sont informés que Bruno Albertalli terminera son activité au sein du club fin mars 2019 (fin de contrat par rupture conventionnelle). L'AAVE a organisé le 16 février dernier un pot à l'occasion du départ de Benoît et Bruno.

Un merci aux services civiques Loïc et Jarno qui ont contribué par leur jeunesse et leur enthousiasme à l'activité sur la plateforme.

L'AAVE accueillera d'ici peu Marie Roche, qui assurera le secrétariat.

Ces quelques mots d'introduction permettent d'attirer l'attention sur la contribution bénévole des membres. Une association loi 1901 ne peut s'appuyer que partiellement sur des employés salariés. L'apport des bénévoles est essentiel pour que l'activité vélocipédique soit réalisée à un coût raisonnable et perdure. Merci aux bénévoles déjà impliqués pour leur importante contribution et je profite de cette tribune pour appeler ceux qui ne sont pas encore, ou trop peu souvent, bénévoles à contribuer selon leur domaine de compétence et leurs possibilités.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité est compris dans les annexes (AnnexeAG17032019.zip à télécharger sur le site).

Franck Roche a pris ses fonctions début mars 2019 en tant que chef pilote. Franck Roche a rejoint l'AAVE il y a un an comme instructeur et a été chef pilote adjoint rémunéré près de trois mois à l'été 2018. Franck a basé son planeur à l'AAVE et pratique la voltige. Sa formation en tant que pilote remorqueur est en cours grâce à l'implication de Philippe Lhotellier.

L'AAVE Buno est classé 1er Club Français au Classement Général de la NetCoupe avec 279 563 km dont 237 226 km déclarés à la NetCoupe ! Bravo aux vélivoles de l'AAVE qui ont su exploiter une météo estivale avec peu de jours non volables.

Statistiques à fin 2018 :

- 172 licenciés FFVP dont 20 femmes et 152 hommes (160 licenciés FFVV en 2017)
- 198 Membres AAVE (230 en 2018)
- 6555 heures de vol en planeur soit 9% de plus qu'en 2017
- 3095 remorqués, en baisse de 6%
- 200 VI (-16% en nombre par rapport à 2017, mais recettes identiques)
- une activité ULM en régression en raison des difficultés rencontrées sur l'utilisation de l'ULM.

Formation

- 7 lâchés ; 6 brevets ; 3 lâchés campagne
- 1250 h de formation, soit +230h par rapport à 2017
- +50% heures de vol pour les moins de 25 ans par rapport aux années précédentes

GESASSO

Cet outil a été pensé pour répondre aux exigences de l'AIRCREW relatives à la formation et au suivi des pilotes et des instructeurs dans le cadre des DTOs (Declared Training Organisation ou Organisme de Formation Déclaré) et des ATOs (Approved Training Organisation).

GESASSO complète HEVA (gestion des licences) et WINGU (examens théoriques en ligne), les outils informatiques développés par la FFVV depuis 2015. GESASSO a fait l'objet de correction de bogues.

Pour une prise en compte de façon quasi automatisée des vols réalisés au sein de l'AAVE, chaque pilote doit préalablement donner son autorisation de transmission de données en répondant au questionnaire RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) lors de sa connexion sur le GIVAV. GIVAV peut dorénavant déverser ses informations dans GESASSO. Une notice est disponible dans Spirales.

Un objectif de GESASSO est de garantir la validité des qualifications à partir de l'expérience récente (sur deux ans glissants en dissociant chaque moyen de lancement, l'emport passager, visite médicale à jour...) et de lancer automatiquement des alertes en cas de risque de non validité.

Sécurité

En 2018, nous n'avons déploré aucun accident de planeur. L'objectif pour 2019 est « zéro accident ».

L'occasion est donnée de remercier le référent sécurité et formation, Philippe Lhotellier, qui en binôme avec François Besse réalisent d'excellents supports pédagogiques pour la FFVP, ce qui a des retombées positives pour l'AAVE.

Rapport financier

Le rapport d'activité est compris dans les annexes (AnnexeAG17032019.zip à télécharger sur le site).

Compte de résultat

Le compte de résultat présente en 2018 une perte nette de 7440,11 euros et un résultat d'exploitation déficitaire 74482,81 euros.

A. Résultat d'exploitation

Produits :

Le chiffre d'affaires a baissé pour s'établir à 457 keuros. En 2017, l'activité brute avait augmenté de en partie due aux produits du cinquantenaire qui, cependant ne dégageait pas de marge.

Les fonds reçus de l'état (dotation globale de décentralisation) reversés par la commune de Buno-Bonnevaux et utilisables dans le cadre de la convention (mise à niveau et entretien des installations) figurent pour un montant de 68085€ utilisés en leur totalité.

Charges :

Nos charges ont augmenté de 16000€ environ en particulier du fait de l'augmentation de la masse salariale (le salaire de l'apprenti était plus élevé conformément à la réglementation) et des charges de personnel.

B. Résultat financier

Le résultat financier correspond aux intérêts des comptes et emprunts FFVV.

C. Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués de :

- Abandon de travaux d'hiver, solde de comptes CE abandonnés, d'anciens compte membres, d'anciens comptes fournisseurs non actifs de longue date.
- De la ventes du LS6 5L.

Les charges exceptionnelles:

- Solde de comptes membres et fournisseurs antérieurs
- ...

Bilan

A. Actif

Immobilisations

L'exercice a été marqué par les mouvements suivants : vente du LS6 5L,

Actif circulant :

La majorité de cette somme est constituée par une réserve de la dotation globale de décentralisation.

B. Passif

Capitaux propres :

Les provisions pour charges comprennent: La réserve de dotation globale de décentralisation non encore utilisée, les provisions pour regelcoating, moteurs et hélices ainsi que grosses réparations.

Dettes :

Les emprunts en cours auprès de la FFVV concernent les matériels suivants:

| | |
|---------------|-------|
| Duo Discus C4 | 40000 |
| Treuil PTZ | 12000 |
| Twin | 13500 |

Et toujours l'aide fédérale de 20000 euros que nous espérons voir se transformer en subvention.

CONCLUSION

Le résultat courant est déficitaire. Nous devons rester très vigilants vis-à-vis de nos charges et amplifier nos efforts de développement pour améliorer cette situation.

Le rapport financier est approuvé à la majorité : 0 voix contre ; 4 abstentions sur les 68 membres des présents (ou représentés) qui ont élargés.

Rapport moral

Dès le début de saison 2018, le stage montagne organisé par le chef de centre, Benoît Pontanus, a réuni une vingtaine de membres à Saint-Auban. La météo favorable et un encadrement adapté nous ont permis de bien débiter la saison.

Entretien des infrastructures : les principales réalisations

Les principaux chantiers 2018 et début 2019 ont porté sur :

- Changement fenêtres et porte de la salle de Briefing
- Finalisation des travaux du restaurant
- Remplacement des gouttières Hangars Début et Perfo
- Peinture des murs extérieurs hangars par des Bénévoles
- Réfection de la salle accueillant le Simulateur (qui tourne désormais sous Condor 2)
- Destruction des vieilles caravanes n'ayant plus de propriétaires
- Isolation de l'atelier à venir...

L'évolution du parc

- Vente du LS6a 15m 5L et de sa remorque pour 24 000 € qui était à re-gelcoater entièrement ;
- Achat du DG 600 18m VC (F-CBDG désormais) pour 40 000 € ;
- Réfection complète du gelcoat et peinture intérieure du Discus 2b EH ;
- Arrivée du nouveau Pawnee à restaurer acquis pour 14 000 € avec le transport ;
- Achat de housses pour l'ensemble des planeurs club
- Arrêt de l'activité ULM Club pour cause de pertes importantes liées à la fois au coût de location du Dynamic et à ses pannes trop fréquentes
- Renouvellement des radios en 8,33kHz...

Perspectives 2019

Les principales manifestations à venir sont les suivantes :

- Stage montagne à Saint Crepin du 13 au 27 avril 2019
- Championnat de France Classe : Standard + 15m + Biplace 20m du 5 au 11 mai 2019
- Championnats de France 2020 Catégorie Générale Classe 18m et Classe Libre du 31 mai au 6 juin 2020.

Questions diverses

Aucun membre n'a envoyé de question par écrit (comme mentionné dans la convocation à l'assemblée générale) en amont de l'assemblée générale tenue le 17 mars 2019. Plusieurs questions ont été posées en séance.

ULM

Concernant l'arrêt de l'activité ULM club calée sur l'utilisation du Dynamic, Eric Schwartzweber informe en séance est prêt à proposer une cellule d'ULM Savannah pour un coût de l'ordre de 15 à 20 k€. C'est selon Eric, une bonne machine pour faire de l'école et qui en cas de revente pourrait permettre une plus value.

Rémi Goutines indique que le vol à voile est la pratique essentielle de l'AAVE, que l'activité ULM occasionne une charge de travail conséquente comparée au nombre de vélivoles intéressés par l'ULM, et que les finances du club ne permettent pas actuellement un tel achat.

Remboursement d'activités générales

François Troughkine indique en séance qu'il a sollicité plusieurs fois le président et le conseil d'administration sans obtenir de réponse qui le satisfasse. Les points soulevés concernent le remboursement de charges de travaux d'hiver pour Jean-Luc et Camille Chesneau (François demande que soit affiché en séance le compte de ces membres), l'utilisation d'un forfait adapté par le président, l'absence de paiement de cotisation par René-Louis Gavard.

Concernant l'absence de paiement de cotisation par René-Louis Gavard. Colin Bruhière indique avoir mis devant le fait accompli que René-Louis a d'abord fait un vol sans être inscrit, ce qui n'aurait pas dû être le cas. Aussi, pour régulariser la situation, Colin a commencé l'inscription. René-Louis n'a pas été satisfait des conditions du forfait, il ne s'est pas inscrit et n'a pas voulu réglé la cotisation au club.

Concernant les autres points, Armel Farez considère qu'il a déjà répondu aux demandes de François Troughkine. En outre, il ne serait pas normal de présenter les aspects comptables d'un membre quel qu'il soit en assemblée générale.

Treuil

Concernant le treuil, cette activité est en suspens. Le treuil a été proposé à la location. Ce matériel ne peut être mis en vente en raison des contraintes liées aux subventions obtenues. En outre, un treuil peut être un atout supplémentaire si les contraintes environnementales prennent encore plus d'ampleur.

Franck Roche indique que l'activité treuil est une activité qui exige de la rigueur et de l'organisation. Actuellement, trop peu de membres sont impliqués dans le fonctionnement du treuil. Une réflexion est engagée pour reprendre l'activité treuil en fin de saison.

Stage à la montagne à Saint Crépin

Jérôme Isnard que la stage montagne se fera en 2019 à Saint Crépin du 13 au 27 avril. Le choix de Saint Crépin apparaît comme un compromis intéressant qu'il offre la possibilité de décoller au treuil,

avec un coût raisonnable, et permet d'emblée d'accéder à la pente et aux Ecrins. Cette plateforme est moins difficile, par exemple, que la Motte du Caire.

Formation TMG en 2019 ?

La formation TMG se poursuit en 2019 avec le SF25. Bien vérifier les conditions de nombre de vols et nombre d'heures pour conserver la qualification TMG.

Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

Pour information, 68 personnes ont émargé en début d'assemblée générale (y compris les procurations).

Le CA 2019 sera constitué de 9 membres comme décidé lors de la réunion du conseil d'administration du 17 février 2019. Cinq postes sont à pourvoir, trois pour trois ans, un pour deux ans et un pour un an.

Les sortants sont, par ordre alphabétique :

Jacques Berger

Aude Courbon (démissionnaire)

Rémi Goutines

Jean-Noël Marquet (démissionnaire)

Jean-Louis Millan

Se sont porté candidats (dans l'ordre alphabétique) :

Jacques BERGER (sortant)

Cécile BONNET

Charles Ivan CHESNEAU

Rémi GOUTINES

Eric MERCIER

Loïc TASTET

Nombre de membres ayant émargé à cette assemblée générale : 68 (procurations comprises)

Ont signé pour voter : 66

Nombre de bulletins de vote dans l'urne : 65

Résultat du scrutin :

Rémi GOUTINES : 60 voix – Réélu pour 3 ans

Jacques BERGER : 57 voix – Réélu pour 3 ans

Loïc TASTET : 51 voix – Elu pour 3 ans

Eric MERCIER : 49 voix – Elu pour 2 ans

Cécile BONNET : 43 voix – Elu pour 1 an

Charles Ivan CHESNEAU : 24 voix

2 votes nuls

1 vote blanc

Le dépouillement a été effectué par Camille Chesneau, Jean-Noël Marquet, Philippe Provensal et Eric Schwartzweber. Charles Ivan Chesneau et Armel Farez ont été observateurs du bon déroulement de ce vote.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MARS 2019

RAPPORT FINANCIER – ANNEXE EXERCICE 2018

COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat présente en 2018 un déficit net de 7 440,11 euros et un résultat d'exploitation déficitaire de 74 482,81 euros.

Résultat d'exploitation

Produits :

Les produits d'activité diminuent nettement cette année, pour partie en raison d'une activité club moindre (malgré une très bonne météo). Mais surtout par une baisse des ventes de produits dérivés, après une année 2017 faste. La vente de prestations d'atelier aux clubs voisins vient compenser en partie la perte. A noter la stabilité presque parfaite de l'activité VI.

La dotation de l'État perçue via la Mairie de Buno-Bonnevaux est stable à 68 085 euros (en 2017, la Mairie en avait prélevé une partie après avoir participer aux travaux du restaurant). Malheureusement les subventions sont encore en baisse. La plupart des subventions est reversée aux membres (bourses -25 ans, aides aux FI) ou bien vient compenser en partie les salaires de l'apprenti et des services civiques. Nous n'avons reçu que 2 400 euros au titre du GP de France 2017.

Les reprises de provisions ont été utilisée pour le gelcoat du PAP, quelques grosses réparations sur nos Pawnee (bâti moteur et mâts), l'entoilage et rénovation du Pawnee slovène, ainsi que la dotation aux infrastructures non utilisée les années passées.

Les autres produits d'exploitation correspondent entre autres aux prestations de l'aire d'accueil et redevance du restaurant.

Charges :

Les achats sont en baisse. Cela s'explique par :

- Réduction de nos factures de fioul de chauffage et d'électricité de 4 500 euros.
- Renégociation du contrat de location du Dynamic SV fin 2017, ainsi que sa rupture prématurée en octobre nous permettant d'économiser 9 000 euros. Mais les ennus techniques tout au long de l'année rendent le bilan de l'opération négatif.
- Baisse des dépenses pour travaux d'entretien de l'infrastructure de 9 000 euros.

A noter que la consommation de 100LL est stable.

Les charges de personnel ont augmenté en 2018 du fait de :

- L'augmentation réglementaire de rémunération de notre apprenti pour sa dernière année.
- Cotisations plus élevées pour formation professionnelle.
- La présence d'un adjoint chef pilote pendant 3 mois au lieu de 2.
- La provision pour les indemnités de départ de Bruno et Benoit (5 500 euros).
- La provision pour congés payés (4 410 euros en comptant la reprise de 2013).

Les autres charges sont principalement des subventions reversées aux membres.

Nous continuons par ailleurs à provisionner en vue des regelcoatages qui seront nécessaires dans les années à venir.

Résultat financier

Le résultat financier correspond aux intérêts des placements de l'AAVE, et des intérêts d'emprunts versés à la Fédération.

Résultat exceptionnel

Produits :

La vente du 5L nous a rapporté 24 000 euros.

Les subventions d'investissements concernent les biens amortissables tel que le treuil. Ils sont versés au compte de résultat sur la durée d'amortissement. Ces subventions sont amenées à baisser significativement à partir de 2020.

Les autres produits exceptionnels proviennent principalement des travaux d'hivers non effectués soit 20 700 euros.

Charges :

Le reste à amortir du 5L représente 3 722,02 euros.

Les autres charges sont régularisation dans la comptabilité.

BILAN

Actif

Immobilisations :

L'exercice a été marqué par la vente du 5L et par l'achat du VC et du Pawnee slovène.

Nous avons également un chèque de 5 000 euros en caution auprès du loueur de Dynamic, LPI.ULM.

Actif circulant :

Les comptes membres débiteurs ne sont plus comptés dans les créances.

Nos disponibilités en trésorerie sont les suivantes :

- Compte courant : 4 387 euros
- Compte sur livret : 60 093 euros
- Livret A : 77 554 euros

Restent environ 10 000 euros de chèques bancaires et vacances à remettre.

Passif

Capitaux propres :

Baisse de la réserve de propre assureur suite à des régularisation de comptabilité.

Restent 108 388 euros de subventions sur biens amortissables à verser au résultat dans les années à venir.

Provisions :

Les provisions pour charges sont pour moitié constituées de la réserve de dotation de décentralisation non utilisée les années précédentes (dont il reste 58 587€), le reste étant destiné au remplacement des moteurs et aux regelcoatages.

Dettes :

Les emprunts en cours concernent :

- DG600 VC : 20 000 euros
- Twin T41 : 12 000 euros
- Duo C4 : 35 000 euros
- Treuil : 10 500 euros
- Aide fédérale : 20 000 euros dont le remboursement n'est pas réclamé par la FFVV.

La dette de personnel comprend les provisions pour indemnités de départ et congés payés.

La dette sociale correspond aux charges du dernier trimestre, payées en janvier 2019.

Les comptes membres sont créditeurs grâce à 50 331 euros présents sur les comptes créditeurs. Par contre les nombreux comptes débiteurs occasionnent un trou de trésorerie de 22 741 euros.

CONCLUSION

Notre résultat d'exploitation est largement déficitaire à cause d'une baisse d'activité continue depuis quelques années. Nous limitons la casse grâce aux ventes de matériels et aux subventions reçues par le passé.

Nous devons intensifier nos efforts pour réduire nos charges tout en cherchant de nouveaux axes de développement pour recruter et surtout fidéliser ces nouveaux pratiquants. Pour cela, il faudra sans doute revoir notre façon de s'autofinancer, entre autres via les tarifs. Enfin, la quête de subventions et sponsors est également indispensable, mais compliqué dans un contexte d'austérité.

Le Trésorier,

Rapport Financier – Exercice 2018

Assemblée Générale du 17 mars 2019

Exercice 2018

| Postes | 2018 | 2017 | Variation |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| Produits d'activité | 289 698,85 € | 301 414,39 € | -11 715,54 € |
| Cotisations | 19 440,00 € | 23 590,00 € | -4 150,00 € |
| Autres participations aux frais | 233 583,94 € | 236 231,29 € | -2 647,35 € |
| VI Club | 22 980,00 € | 22 870,00 € | 110,00 € |
| Ventes produits membres et marchandises | 6 543,79 € | 18 723,10 € | -12 179,31 € |
| Activités annexes | 7 151,12 € | 0,00 € | 7 151,12 € |
| Subventions d'exploitation | 85 447,91 € | 88 223,31 € | -2 775,40 € |
| Dotation de décentralisation | 68 085,00 € | 49 588,20 € | 18 496,80 € |
| Autres subventions d'exploitation | 17 362,91 € | 38 635,11 € | -21 272,20 € |
| Reprises sur amortissements et provisions | 43 964,18 € | 37 047,12 € | 6 917,06 € |
| Transfert de charge | 3 600,00 € | 3 825,00 € | -225,00 € |
| Autres produits d'exploitation | 34 476,54 € | 34 377,35 € | 99,19 € |
| TOTAL PRODUITS D'ACTIVITÉ | 457 187,48 € | 464 887,17 € | -7 699,69 € |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | |
| Achats | 257 310,29 € | 277 412,89 € | -20 102,60 € |
| Achats d'approvisionnement | 46 867,90 € | 39 262,89 € | 7 605,01 € |
| Variation des stocks | -6 880,00 € | 638,00 € | -7 518,00 € |
| Achats de marchandises | 2 531,76 € | 0,00 € | 2 531,76 € |
| Autres achats et services extérieurs | 214 790,63 € | 237 512,00 € | -22 721,37 € |
| Impôts, taxes et assimilés | 2 904,97 € | 3 046,14 € | -141,17 € |
| Salaires et charges de personnel | 156 500,58 € | 134 934,66 € | 21 565,92 € |
| Autres charges | 12 307,86 € | 2 300,00 € | 10 007,86 € |
| Dotation aux amortissements | 87 456,30 € | 80 176,28 € | 7 280,02 € |
| Dotation aux provisions | 15 190,29 € | 16 640,00 € | -1 449,71 € |
| TOTAL CHARGES D'ACTIVITÉ | 531 670,29 € | 514 509,97 € | 17 160,32 € |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -74 482,81 € | -49 622,80 € | -24 860,01 € |

| PRODUITS FINANCIERS | | | |
|--|-------------|-------------|--------------|
| Revenus des titres immobilisés | 670,63 € | 0,00 € | 670,63 € |
| TOTAL PRODUITS FINANCIERS | 670,63 € | 0,00 € | 670,63 € |
| CHARGES FINANCIÈRES | | | |
| Charges d'intérêts | 1 134,00 € | 2 404,00 € | -1 270,00 € |
| TOTAL CHARGES FINANCIERES | 1 134,00 € | 2 404,00 € | -1 270,00 € |
| RÉSULTAT FINANCIER | -463,37 € | -2 404,00 € | 1 940,63 € |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | |
| Produits de cession d'actifs | 24 000,00 € | 35 500,00 € | -11 500,00 € |
| Quote-part de subventions d'investissement | 25 145,36 € | 25 326,51 € | -181,15 € |
| Autres produits exceptionnels | 25 814,89 € | 36 416,54 € | -10 601,65 € |
| TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS | 74 960,25 € | 97 243,05 € | -22 282,80 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | |
| Valeur comptable d'actifs cédés | 3 722,02 € | 18 927,74 € | -15 205,72 € |
| Autres charges exceptionnelles | 3 732,16 € | 9 786,33 € | -6 054,17 € |
| TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES | 7 454,18 € | 28 714,07 € | -21 259,89 € |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 67 506,07 € | 68 528,98 € | -1 022,91 € |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | | | |
| | -7 440,11 € | 16 502,18 € | -23 942,29 € |

au 31 décembre 2018

| ACTIF | 2018 | | | 2017 |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| | Brut | Amort & Prov | Net | Net |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Immobilisations corporelles | 1 888 402,96 € | 1 264 933,42 € | 623 469,54 € | 655 109,86 € |
| Constructions | 297 497,58 € | 297 497,56 € | 0,02 € | 0,02 € |
| Matériel volant | 1 032 682,70 € | 532 427,92 € | 500 254,78 € | 486 666,34 € |
| Matériel roulant | 275 112,72 € | 192 550,37 € | 82 562,35 € | 117 573,56 € |
| Autres | 283 109,96 € | 242 457,57 € | 40 652,39 € | 50 869,94 € |
| Immobilisations financières | 5 000,00 € | | 5 000,00 € | 0,00 € |
| Dépôts et cautionnements | 5 000,00 € | | 5 000,00 € | 0,00 € |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 1 893 402,96 € | 1 264 933,42 € | 628 469,54 € | 655 109,86 € |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours | 21 204,00 € | | 21 204,00 € | 14 324,00 € |
| Autres approvisionnements | 21 204,00 € | | 21 204,00 € | 14 324,00 € |
| Créances | 422,84 € | | 422,84 € | 13 722,69 € |
| Autres | 422,84 € | | 422,84 € | 13 722,69 € |
| Disponibilités | 152 587,25 € | | 152 587,25 € | 205 060,99 € |
| Charges constatées d'avance | 0,00 € | | 0,00 € | 826,00 € |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 174 214,09 € | 0,00 € | 174 214,09 € | 233 933,68 € |
| TOTAL ACTIF | 2 067 617,05 € | 1 264 933,42 € | 802 683,63 € | 889 043,54 € |

| PASSIF | 2018 | 2017 |
|---|-------------------------|---------------------|
| | CAPITAUX PROPRES | |
| Réserve propre assureur | 204 979,82 € | 211 249,93 € |
| Report à nouveau | 217 026,21 € | 200 524,03 € |
| Résultat de l'exercice | -7 440,11 € | 17 034,38 € |
| Subventions d'investissement | 108 388,95 € | 133 534,31 € |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 522 954,87 € | 562 342,65 € |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | |
| Provisions pour risques | 0,00 € | 0,00 € |
| Provisions pour charges | 116 087,44 € | 144 861,33 € |
| TOTAL PROVISIONS | 116 087,44 € | 144 861,33 € |
| DETTES | | |
| Autres emprunts | 97 500,00 € | 85 500,00 € |
| Dette Fournisseurs | 8 512,33 € | 7 924,66 € |
| Dette personnel | 12 376,00 € | 4 000,00 € |
| Dette fiscale et sociale | 10 883,35 € | 13 102,02 € |
| Comptes membres | 27 589,64 € | 47 323,64 € |
| Dettes diverses | 6 780,00 € | 20 642,44 € |
| Produits constaté d'avance | 0,00 € | 3 346,80 € |
| TOTAL DETTES | 163 641,32 € | 181 839,56 € |
| TOTAL PASSIF | 802 683,63 € | 889 043,54 € |

CR de réunion du 26/02/20

Présent : E.Mercier, L.Tastet, F. Le Jan, F. Roche, A.Farez, C.Bruhiere, J. Berger. E. Turlet, JR. Faliu, A. Maitre.

Attribution des rôles pour la compétition

JR Faliu, directeur de compétition pour le championnat de France 18m et Libres à Buno a présenté son projet de compétition au CA :

- Alexandra Maitre s'occupera de coordonner les bénévoles.
- P. Lhotelier et F.Roche s'occuperont du dispatch et de la gestion des remorqueur.
- Les briefings météo et le tasking seront gérés par A.Mazalerat, A.Verhulst.
- Le responsable scoring sera C.Abadie. Le CA valide l'achat d'une licence SeeYou par **JR Faliu**.
- Le PC Vache sera tenu par Marie Roche
- Franck et Jean Renaud s'occuperont de la gestion des officiels

Restaurateur

Le CA retient une candidature, F.Thiebault sera l'interface avec le futur restaurateur. Une réunion à ce sujet sera organisé en février, avec FT et le candidat retenu. Un emplacement de caravane sera proposé à titre gracieux au restaurateur.

L'AAVE gérera la partie hébergement du bâtiment.

L'AG aura lieu le 22 mars

Sujet divers abordés par F.Roche

Le LS1 L43 est vendu.

Des réparations vont être entreprise sur la remorque de la DG500, le CA valide les dépense en matériau liées à ces réparations.

Le CA valide la participation de F.Roche à la première semaine du stage montagne en tant que stagiaire, pour prendre la compétence d'organisateur de stage montagne. Il ne sera pas responsable du stage cette année.

Simu

Le CA valide le principe d'un upgrade du simu pour passer à une solution embarquant la réalité virtuel et pour les réparations des commandes cassées.

Réunion restaurant 23/02

Présents : J.Berger, F.Thiebault, L.Tastet, E.Mercier, C.Bruhière

Dans le but d'avoir un interlocuteur unique pour le club, le Conseil d'Administration propose à Franck Thiebault de s'occuper des relations avec le gestionnaire du restaurant.

Une rencontre mensuelle (voir bimensuelle les premiers mois) aura lieu entre Franck et le gestionnaire pour faciliter les échanges entre la gestion du restaurant et la gestion de l'AAVE.

Suite à des précédents échanges, les grandes lignes du contrat de gestion du restaurant seront les suivantes :

- Le contrat proposé débutera le 1^{er} avril et terminera le 31 septembre.
- Il n'y aura pas de tacite reconduction.
- Le restaurant sera loué sans la partie hébergement, qui restera géré par l'AAVE. Le matériel présent les dernières années dans la partie hébergement (congélateur), sera déplacé dans la partie restauration du bâtiment.
- Un emplacement dans l'aire d'accueil ainsi qu'une caravane appartenant au club seront proposés gracieusement au gestionnaire pendant la durée du contrat.
- Le loyer sera le suivant :
 - 250 euros en basse saison (mois d'avril, mai et septembre)
 - 500 euros en haute saison (mois de juin, juillet et août)
- L'eau et l'électricité sont comprises dans le loyer.
- Les soirées avec extérieur seront soumises à validation du CA en haute saison.

Suite aux différents entretiens menés par le CA, la candidature de Christian Thouvenot a été retenue. Le CA l'a reçu ce jour, et lui a exposé les points du contrat mentionnés plus haut.

Christian les a accepté, et a soulevé plusieurs sujets :

- L'acquisition d'un four supplémentaire à chaleur tournante est indispensable pour organiser des événements importants (championnats par exemple). Christian estime cet achat à 2000 euros. **Christian** doit fournir au CA un devis d'un tel four, se renseigner sur le marché de l'occasion. **Franck** fera remonter les infos au CA.
- Il faut réparer la porte du four existant, **Franck et Christian** doivent se renseigner sur les entreprises de réparation.
- La réserve dans la menuiserie doit être débarrassée pour que Christian puisse stocker des denrées non périssables.
- La licence du restaurant est, selon Christian, détenu par la mairie. Le club n'a pas connaissance de cette licence, les précédents restaurateurs avaient, à priori, la licence à leur nom. **Christian** doit se renseigner à la chambre de commerce d'Evry sur l'existence de cette licence.
- Le restaurant devra être nettoyé d'ici l'état des lieux d'entrée. **Eric** est en train de chercher une entreprise de nettoyage.

L'objectif du CA est de faire signer un contrat à Christian d'ici le 15 mars, la rédaction est en cours par **Colin et Armel**.

Le CA souhaite également organiser une réunion avec Franck, Christian, le maire de Buno et le président de l'AAVE. Le CA organisera cette réunion après les élections municipales et l'Assemblée Générale de l'AAVE.

Le début du contrat est prévu pour le 21 mars, avec un repas pour l'Assemblée Générale le 22.

Un état des lieux minutieux sera effectué par Franck T., Marie R. secrétaire du club et un membre du CA.

CR de la réunion de Conseil d'Administration du 21/06/2020

Présents : A. Farez, R. Goutines, F. Le Jan, L. Tastet, J. Berger, C. Bruhiere, E. Mercier, E. Vanier, E. Turllet.

Résultat de l'AG

66 personnes étaient présentes ou représentées.

Les bilans moraux et financiers sont approuvés à l'unanimité.

Les membres sortants étaient : Armel Farez, Cécile Bonnet et Colin Bruhière.

Les personnes suivantes ont proposé leur candidature : Armel Farez réélu avec 54 voix, Eric Vanier élu avec 54 voix, Colin Bruhière élu avec 64 voix, et William Rawlinson (21 voix).

Les mandats des trois élus sont de 2 ans et 10 mois (AG reportée à cause du COVID)

Constitution du bureau directeur

Armel Farez est élu président à l'unanimité.

Sur proposition du président, le bureau de l'AAVE est constitué, pour l'année 2020 de :

- Rémi Goutines : Trésorier
- Colin Bruhiere : Secrétaire Général
- Loic Tastet : Vice-Président
- Eric Mercier : Vice-Président

Commission jeune

Le CA souhaite la création d'une commission jeune, pour fournir un canal d'expression aux membres de moins de 25 ans. Le CA recevra régulièrement des représentants de cette commission.

Conseil de discipline

Le conseil d'administration propose à A. Verhulst, N. Bernollin, A. Farez, P. Lhotellier et E. Turllet de constituer le conseil de discipline de l'AAVE pour la saison 2020.

Restaurant

Christian Thouvenot nous ayant fait part de sa décision de ne pas reprendre le restaurant en 2020 suite aux événements sanitaire ayant précédé la saison, Cécile Bonnet propose de reprendre le restaurant pour les mois de juillet et d'août. Le conseil d'administration accepte, et Emmanuel Turllet sera l'interlocuteur de Cécile pour la communication entre elle et le CA .

Divers

Pour les instructeur en formation, ils payeront l'heure cellule s'ils ne font pas d'instruction dans l'année (comme un instructeur qui n'aurait fait que du monoplace).

Compte rendu de la réunion du 29/07 (à distance)

Présents : Armel Farez, Rémi Goutines, Eric Mercier, Emmanuel Turllet, Eric Vannier, Jacques Berger, Colin Bruhière

Invité : Robert Kowal

Commission Jeune :

Le conseil, comme décidé lors de la dernière réunion, souhaite la constitution d'une commission jeune et nomme 2 représentants de cette commission : Robert Kowal et Roxanne Raugel.

Intervention de Robert : Les jeunes échangent beaucoup (whatsapp) plusieurs idées, Robert en présente 3 :

- Un système de covoiturage qu'ils mettent en place avec Marie. Ils sont assez autonomes sur ce point
- Un système VI pour les anciens membres à prix coutant. Pourquoi pas, mais une priorité sur les VI clubs par rapport aux VI perso, bien anticiper ça. Armel propose de noter les heures de VI club sur le planning.
- Pot des nouveaux : faire un bbq pour tous les nouveaux membres. Organisé par les jeunes.
- Competition : Faire le tour des jeunes pour voir qui veut participer, envoyer les infos sur les bourses.

Mangemil :

Organisation d'une compétition interne : du 15 au 20 aout, organisé par Franck, directeur de compétition.

Armel fait un retour à Franck sur les dates, et monter l'équipe.

Possibilité d'organiser un stage Voler plus vite. Loïc communique avec Christophe et Maryline.

Prévision infrastructure :

- travaux portes (devis en cours)
- deuxième treuil électrique dans le hangar perfo, pour la fin de la saison
- Paysagiste doit venir cette semaine pour évaluer l'élagage : 2 problèmes :
 - Arbres morts au camping : il faut les débroussailler
 - Elagage : à faire une fois que le débroussaillage est fait
- Moins prioritaire : un devis pour refaire devant le hangar biplace et perfo (50k euros) horizon 2021
- Eric Vannier étudie la réfection de la piste pour la prochaine réunion.

Projet "VI vintage" (Eric Mercier) :

Projet d'un achat d'un K13 torpedo pour des VI et remplacer le Janus
Pour le moment le CA ne souhaite pas donner suite à ce projet.

Demande de hangarage été (Olivier de B) :

Le CA donne son accord pour un hangarage exceptionnel du Topaze en faisant payer 2 hivernages (stockage dans le hangar proprio en été en attendant le CEN).

Z01 :

Pas de nouvelles, Armel contacte Bostjan.

Le planeur n'a pas été disponible une bonne partie de la saison.

Voir si on prend un autre prestataire.

Trésorerie :

Les chiffres sont plutôt rassurant, malgré le COVID.

Recette et dépense : en baisse tous les deux mais équilibrée (grâce à l'essence en moins, les pièces et les salaires et grâce au chômage partiel des salariés pendant le confinement.)

L'activité est en baisse de 1200 heures.

Le Nombre de licences est de 129 cette année contre 145 l'année dernière.

Divers :

Le CA souhaite qu'un adjoint (bénévole ou salarié) soit trouvé pour l'année prochaine afin de soulager Franck sur ses jours de WE et de congés.

La prochaine réunion aura lieu au club fin août-début septembre.

Réunion de CA du 13/09

- Commission jeune (Robert)
 - Les sujets Covoiturage, VI , bourses sont en cours.
 - Pot des nouveaux, le 26/09. Robert nous envoie la com rapidement pour le lundi 14. Le CA est OK pour financer le pot, et des goodies pour les nouveaux.
- Retour Philippe Lhotellier :
 - Bonne ambiance, retour très positif sur la saison,
 - Sur les remorqueurs saisonniers, à priori on reprend Alexandre et Lucas l'année prochaine.
 - Pour les instructeurs, 3 nouveaux instructeurs en 2020, Cécile et Alexandra seront formées à St Auban en 2021.
 - Formation chef de piste en janvier/février. Colin contacte les instructeurs pour voir quel compensation apporter pour motiver les chefs de piste.
- Problème de quasi collision :
 - Non respect du QFU unique par un ULM.
 - Le CA convoque le conseil de discipline.
- Voiture de Franck :
 - Pour éviter l'utilisation à outrance de la voiture de Franck, un taux kilométrique de 0.70 euros sera appliqué, la facturation sera gérée par Marie et Franck.

- Retour sur les évènements de la saison :
 - Mangemil (Armel, Franck)
 - Ecole (Franck)
 - VI/Team Building (Franck, Marie)

- Infrastructures :
 - Les travaux en cours sont :
 - La peinture des portes des hangars + peinture. Eric M gère l'entreprise de peinture.
 - La coupe des arbres du camping. Eric M gère l'entreprise pour la coupe des arbres morts, Armel se charge de contacter un sous traitant pour éêter des arbres trop haut.
 - Les travaux à prévoir sont :
 - La réfection des parties abîmées de la piste (Eric V)
 - Le bitumage du parking devant les hangars clubs (Eric M)

- Flotte : Loic, Eric, Manu et Fred gèrent les sujets suivants :
 - Z01 :
 - Délais dépassé
 - Pour les prochains planeurs, un appel d'offre sera fait auprès d'autres prestataires.
 - Biplace :
 - Un tableau du potentiel en fonction des heures doivent être fait (Armel)
 - Pegases :
 - Eric V. fait un appel d'offre pour le regelcoatage d'un pegase.
 - Pawnee
 - Peinture du fuselage en cours. L'avion serait opérationnel à la saison 2021.

- Le CA décide d'embaucher Marie Roche au poste de secrétaire en CDI.
- Un stage voltige : date à définir par franck (autour de la toussaint à priori)
- Des cours BIA auront lieu à Buno entre octobre et mars.
- La coupe des vaches aura lieu le 7/11

Réunion de CA du 22/10

- Demande de T.Gabet d'autorisation de tournage -> Loic le contacte.
- Réfection de la piste **Eric V**
 - 14985 euros TTC de terre, virement à faire par Rémi
 - Bulldozer 3 jours (environ 4k)
 - Ensemencement 700 euros
 - Compactage
 - Total 25k
 - Début des travaux le 02/11
 - 5 jours de boulot estimé
 - Laisser le bout de piste refait tranquille le plus longtemps possible
 - Notam du 26/10 au 26/03
- Point financier : voir mail de Rémi
- Demander à Laurent de rajouter un sondage lors de l'inscription pour savoir comment les vi ont entendu parler du club.
- Travaux d'hiver : 2 remboursements deux fois dans l'année : une en décembre, une en avril. Fred effectue ces remboursements
- CDDVE : JL Milan, Colin prend contact avec lui pour les nouveaux membres (nouvelle olympiade)
- Point de contact comité francilien : Fred, mettre quelqu'un en binôme à la prochaine AG.
- Gelcoat Pégase **Eric V** : 4 devis fait par Eric V. -> demander les devis en fonction de l'état des planeurs, sans option
- Potentiel planeur **Armel** -> mise à jour pour la prochaine réunion
- Coupe des vaches : report fin janvier, décision sur la tenue de l'évènement début janvier
- Achat 9 radios 8.33; butée au 31/12/20 : Eric Vanier achat de 9 radios chez Finesse max,
- Vente du treuil : Armel prend contact avec M. Klich pour évaluer le treuil.
- Recherche mécénat : V. Holley -> Colin prend contact avec lui pour des projets de mécénats.
- Infra : **Eric M**
 - Porte Hangar : Les portes ont été rivetées et sont en train d'être peintes.
 - Bitume : conditionné par la dotation de la mairie de Buno. Armel relance Bernardin. Accord de principe du CA pour faire le bitume devant le hangar début.
 - Arbre camping : C. Renaud devrait finir l'abatage des arbres morts d'ici fin 2020. La facture sera envoyée à la DGAC. -> envoi d'une demande à P.Herbaud d'élaguer les arbres. Envoi d'une lettre recommandée (**Colin et Armel**)
- Raccordement André verhulst a la ruche : OK pour le CA.

Compte rendu de la réunion du 27/01/21 (à distance)

Championnat : Jean Renaud Faliu reprend l'organisation du championnat. Il s'occupera de mobiliser les ressources du club dans les prochains jours

Analyse électrique : une consommation plus importante que les années précédentes a été observée ces derniers temps. Eric M avec Eric V et Fred Chemin vont procéder à des relevés de compteurs pour analyser d'où vient cette consommation.

Restaurant : Une personne éventuellement intéressé, Eric M., Eric V. et Colin la rencontrent et le CA refera un point sur cette situation à la prochaine réunion.

Proposition de tournage : Un point a été fait avec le réalisateur qui souhaitait tourner sur l'aérodrome. Ce dernier doit faire une proposition à l'AAVE, le CA étudiera cette demande pour évaluer sa faisabilité.

Point RH : Loic va organiser des entretiens annuels avec Marie, Franck et Olivier.

Dotation de la mairie : L'AAVE a reçu la dotation début Janvier, plus tard que les années précédentes. Une attention devra être apportée les années suivantes, ce montant est impactant pour lancer les travaux sur la plateforme.

Eric M. vient de relancer l'entreprise qui doit goudronner devant le hangar club, comme ça avait été décidé lors de la dernière réunion de CA.

Hélice du pawnee : Pour limiter les nuisances sonores, le CA étudiera, lorsqu'on arrivera à la fin du potentiel des hélices des Pawnee, le remplacement des hélices bipales par des quadripales.

Championnat ULM : Un comité local d'ULM a sollicité l'AAVE pour organiser un championnat en décollant de Buno. Devant le peu d'information, l'état actuel de la piste, le peu de lien avec ce comité et le peu de visibilité sur le début de saison 2021, l'AAVE refuse cette demande.

Compte rendu de la réunion du 25/02/2021

- Point trésorerie
- Point Activité
- Flotte : proposition de subvention de 500€ pour transpondeur
- Championnat
- Travaux :
 - Piste
 - Bitume devant les hangars
- Analyse électrique
- Resto
- CR entretiens individuels (Marie + Franck + Olivier)

Trésorerie : Conforme à l'année dernière,

Compteur électrique : Suite à un relevé de compteur, un écart a été identifié au camping, sur le compteur de la ruche. Le surplus est estimé à 150 euros pour 3 semaines. Il semble que ce surcout est lié à l'utilisation de certains emplacements pendant l'hiver. Le CA prend la décision de rajouter dans le règlement : "les séjours de plus de 2 jours consécutifs entre le 1er Novembre et le 28 février" sont soumis à autorisation du CA

Pour anticiper d'autres éventuels surcout, le CA prend la décision suivante :
Faire une programmation électrique du resto (F. Chemin)
Faire une fiche explicative pour le poêle à granule (A. Farez)

Restaurant : une candidate a été reçue, le CA est en attente de plus de détail

Le CA décide de ne pas utiliser la subvention transpondeur
Le CA décide de ne pas organiser le championnat régional.

Travaux :

- Bitume devant les hangars : l'acompte a bien été payé
- Gazon de la piste : Eric contacte Samuel pour épandre du boost, afin de réactiver la croissance de la pelouse.

L'AG aura lieu le 11 avril, à 10h.
Prochaine réunion le lundi 22 mars à 18h30.

Compte rendu de la réunion du 22/03/2021

Confinement

Le club fait un rappel à la loi basé sur le message du club de Chérence.

AG

L'AG aura lieu le 18 avril, avec un format à distance, une communication sera envoyée d'ici la fin de la semaine.

Il faudra rappeler aux gens de vérifier leurs logins de connexions.

Les sortants seront Éric Mercier, Fred Le Jan et Emmanuel Turlet.

Restaurant

Les différents rendez-vous n'ont pas pu se tenir à cause de la situation sanitaire.

Infra

La coupe des arbres du camping est quasiment terminée

L'enrobé devant le hangar club devrait être terminé en fin de semaine

Le treuil ne doit pas être manutentionné régulièrement sur l'enrobé (ok pour une fois, mais pas quotidiennement)

VI

Les VI sont suspendus pendant le confinement, un message sera publié sur le site pour indiquer qu'un bon cadeau peut être acheté pour effectuer un vol plus tard.

Compte rendu de la réunion du 6/05/2021

Restaurant

L'ouverture aura lieu le 19 mai (ouverture de la terrasse uniquement).
Les éléments de la terrasse doivent arriver dans la semaine.

Organisation de l'AG

L'AG aura lieu le 6 juin, en présentiel.
Un vote à distance est à l'étude, si cette option est confirmée, un tutoriel sera à faire.

Organisation du championnat.

Il faut confirmer que les tables et chaises, ainsi que des barnums sont disponibles pour les championnats.
Attente du 19 mai (déconfinement) pour la réouverture, pour confirmer la bonne tenue des championnats

Chauffe eau du camping

A la fin de la saison, il faudra faire une modification du chauffe eau de la ruche, pour le rendre électrique.

CR de l'AG et de la Réunion de CA du 6/06/2021

AG

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité (84 votants).

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité (84 votants).

La présentation des bilans moral et financier sont à retrouver dans le fichier ppt lié à ce CR.

3 postes sont à pourvoir cette année, les sortants étant F. Le Jan, E. Turlet et E. Mercier.

4 membres sont candidats :

- Eric Mercier (élu)
- Philippe Lhotellier (élu)
- Vincent Nicolas (élu)
- William Rawlinson

Réunion du CA nouvellement élu :

Tous les membres du CA sont physiquement présents à cette réunion.

Armel Farez est le seul candidat pour le poste de président. Il est élu à l'unanimité. Sur proposition du président, le Conseil d'administration est organisé comme suit :

Vices Président : Eric Mercier, Philippe Lhotellier

Trésorier : R. Goutines

Secrétaire Général : C. Bruhière

Secrétaire Général adjoint : L. Tastet.

Administrateurs : V. Nicolas, E. Vanier, J. Berger.

Les postes de membres du conseil de discipline, de référent remorqueur et de référent sécurité et formation sont proposés aux membres suivants :

Conseil de discipline : Micheline Jung, A. Verhulst, A. Farez, P. Lhotellier, J. Montagne.

Référent remorqueur : P. Lhotellier

Référent sécurité et formation : P. Lhotellier

Championnat

P. Lhotellier nous annonce que 5 avions sont disponibles pour le championnat : 3 DR400, 1 abeille, 1 Pawnee.

Le CA approuve un convoi par M. Hersen qui convoie un pilote pro pour aller chercher le DR 400 à la Montagne noir et le convoi du DR.

Le CA donne également son accord pour le convoi dans le sens inverse pour la fin du championnat.

Liste des taches

La liste des taches est mise à jour et disponible en PJ.

Proposition d'ULM par JL Milan

JL Milan nous propose le financement de la construction d'un ULM. Le CA se prononce contre cette proposition.

Prochaine réunion : début juillet.

Rapport d'activité et Rapport moral 2021

- Personnel AAVE
- Rapport d'activité 2020
- Crise sanitaire 2020/2021
- Rapport Financier
- Entretien infrastructures
- Restaurant
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Personnel AAVE

- Embauche en **CDI** de Marie Roche sur la base d'un temps partiel modulé
- Nos trois employés sont donc désormais tous en **CDI**
- Deux stagiaires pour le CDF
- Ils ont toujours besoin de vous !

Rapport d'activité 2020

Classement Général Clubs

Classement Netcoupe-FFVP des clubs français à jour de leur cotisation FFVV 2020 suivant le total des points des vols réalisés en France par tous leurs pilotes

Pays :

| Place | Club | Ville | Région | Total Pts |
|-------|--------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------|
| 1 | A. aéronautique du Val d'Essonne | Buno Val d'Essonne | Ile-de-France | 182075,2 |
| 2 | A. aéronautique Provence Cote d'Azur | Fayence | PACA | 169239,7 |
| 3 | A. aéronautique du Val d'Oise | Cherence Val d'Oise | Ile-de-France | 147798,8 |
| 4 | C. de vol à voile du Pic Saint Loup | Montpellier | Occitanie | 143022,9 |
| 5 | C. savoyard de vol à voile alpin | Chambéry | Auvergne-Rhône-Alpes | 129677,9 |
| 6 | A. Tarnaise de vol à voile | Graulhet | Occitanie | 120103,3 |
| 7 | C. vélivole du Val de l'Eure | Bailleau-Armenonville | Centre-Val de Loire | 98119,6 |
| 8 | A. vélivole Château Arnoux St-Auban | Château Arnoux | PACA | 97133,6 |
| 9 | C. de vol à voile Lyonnais | Lyon | Auvergne-Rhône-Alpes | 85284,4 |
| 10 | C. de VaV Fontainebleau et région | Fontainebleau | Ile-de-France | 85082,7 |
| 11 | A. aéronautique Verdon Alpilles | Vinon | PACA | 83202,1 |
| 12 | C. de vol à voile de Chartres | Chartres | Centre-Val de Loire | 81010,8 |

Buno 1^{er} Club Français au Classement Général avec 195 524 km déclarés à la NetCoupe ! 213 895km sur la BBC, 1^{er} Club également au Top 5 Bravo à tous !

Rapport d'activité 2020

Classement Clubs Top5

Classement des clubs français suivant la moyenne des points de leurs cinq meilleurs pilotes

Pays :

| Place | Club | Ville | Région | Score |
|----------------|---|--------------------|---------------|------------|
| 1 | A. aéronautique du Val d'Essonne | Buno Val d'Essonne | Ile-de-France | 3918,1 |
| <i>Pilotes</i> | VERHULST | André | | 4376,3 pts |
| | MAZALERAT | Alain | | 4177,0 pts |
| | ABADIE | Christophe | | 3826,6 pts |
| | KOLESNITCHENKO | Herve | | 3713,3 pts |
| | CHAVIGNAUD | Christian | | 3497,2 pts |
| 2 | A. aéronautique Provence Cote d'Azur | Fayence | PACA | 3520,9 |
| <i>Pilotes</i> | INNOCENT | Baptiste | | 5463,8 pts |
| | VIARD | Laurence | | 3562,6 pts |
| | CLÉMENT | Jean-Yves | | 2946,9 pts |

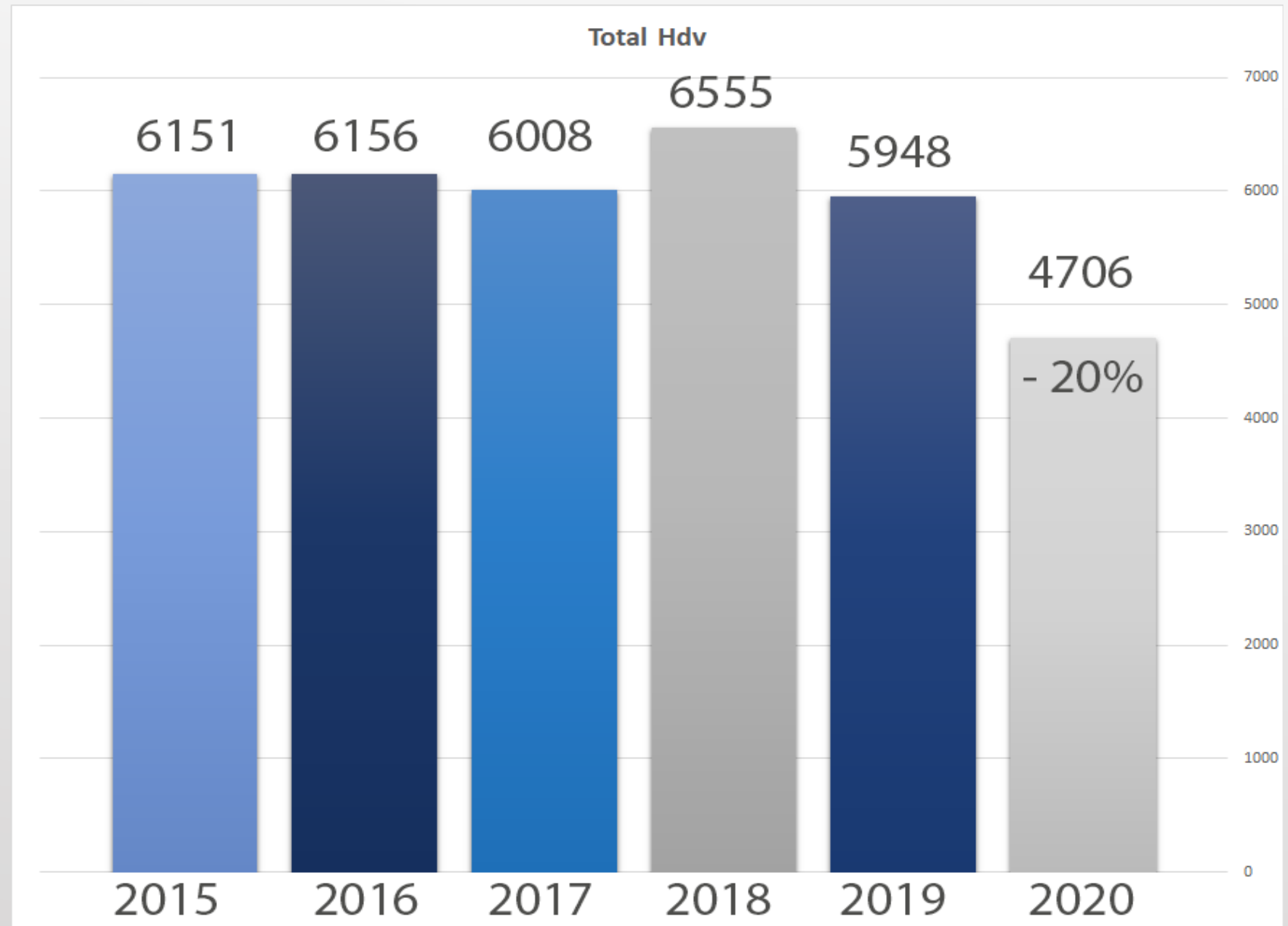
Buno 1^{er} Club Français au Classement Général avec 195 524 km déclarés à la NetCoupe ! 213 895km sur la BBC, 1^{er} Club également au Top 5 Bravo à tous !

Rapport d'activité 2020

- **146** licenciés FFVP (18 femmes, 128 hommes) soit une baisse de 10% par rapport à 2019
- **954h** de formation soit +1,5% par rapport à 2019 avec deux mois d'activité en moins
- **146** VI (-10% en nombre par rapport à 2019)
- En ce début de saison, au 31 mai nous en sommes déjà à **132** licenciés FFVP (déjà 90% du total de 2020) et **477h** de formation (meilleure performance depuis plus de 10ans)

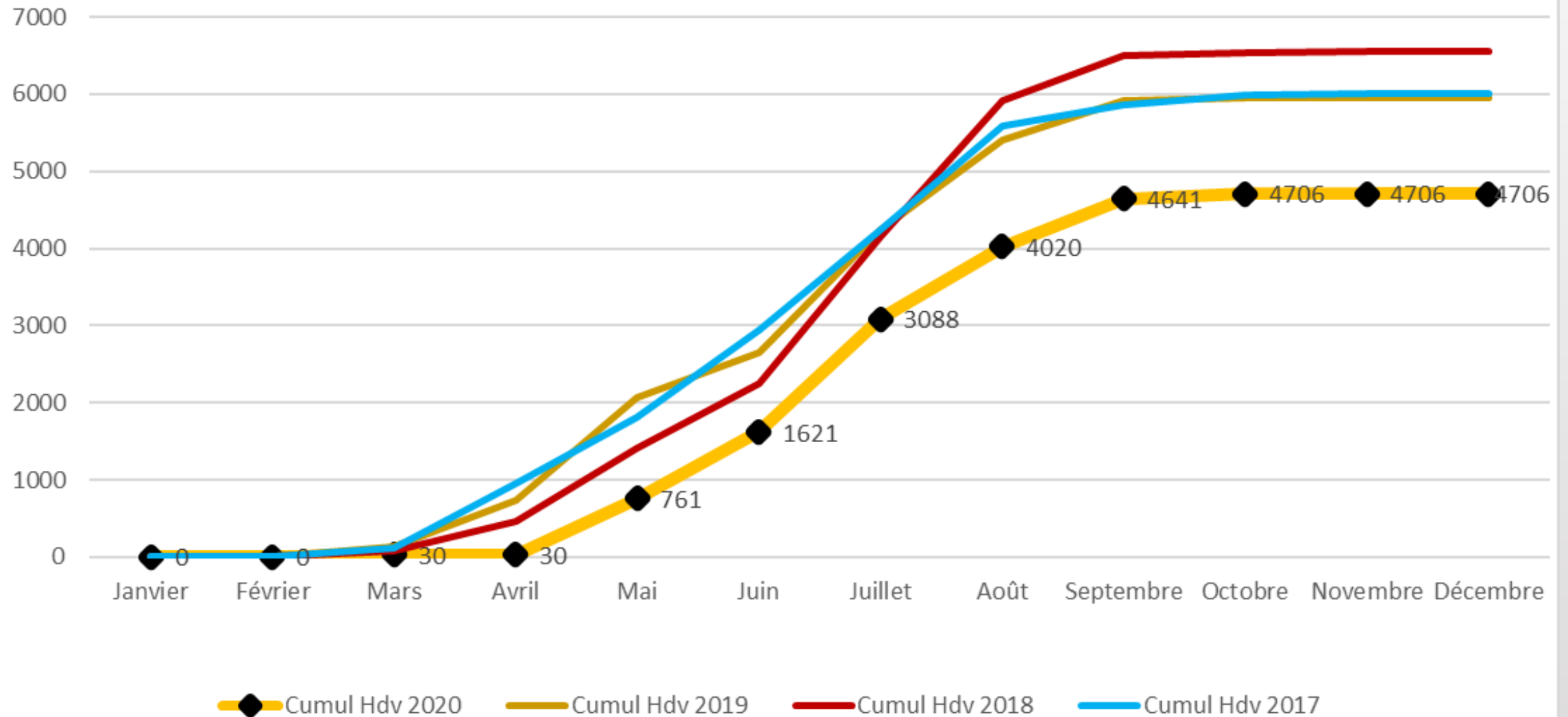
Rapport d'activité 2020

- **4706** heures de vol en planeur soit 20% de moins qu'en 2019, 29% de moins qu'en 2018
- - **22%** au niveau national
- **2257** remorqués, en baisse de 20%
- ?? Lâchés
- ?? Brevets
- ?? Lâchés Campagne



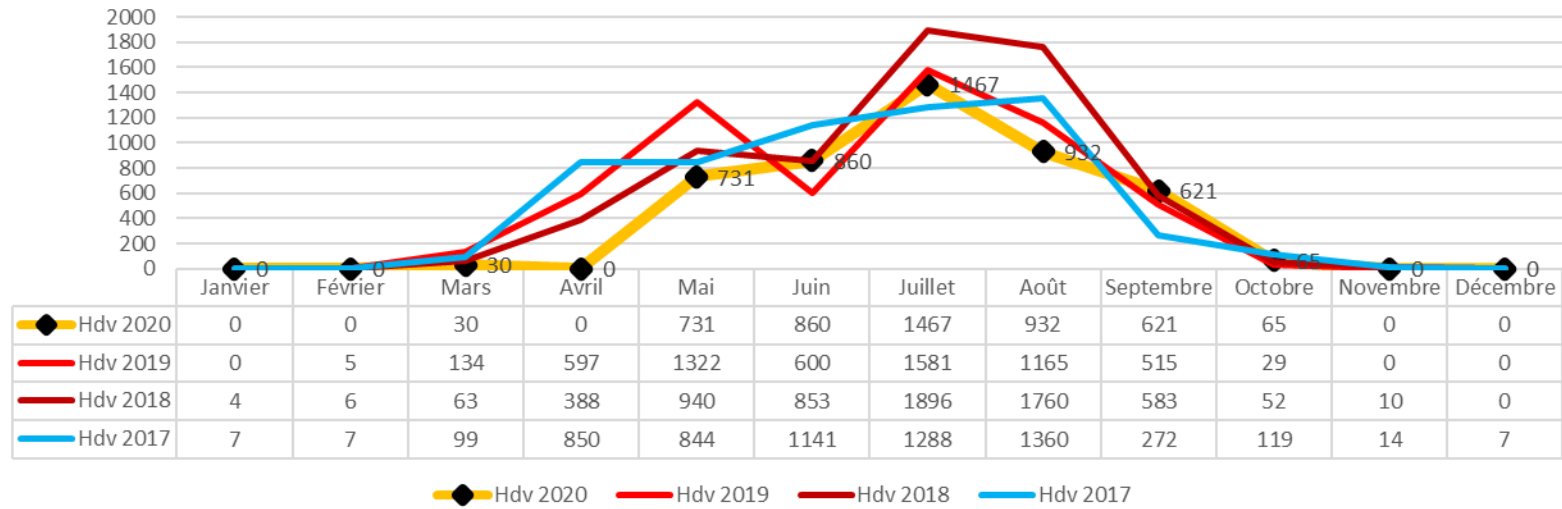
Rapport d'activité 2020

Cumul Hdv 2020, 2019, 2018 et 2017

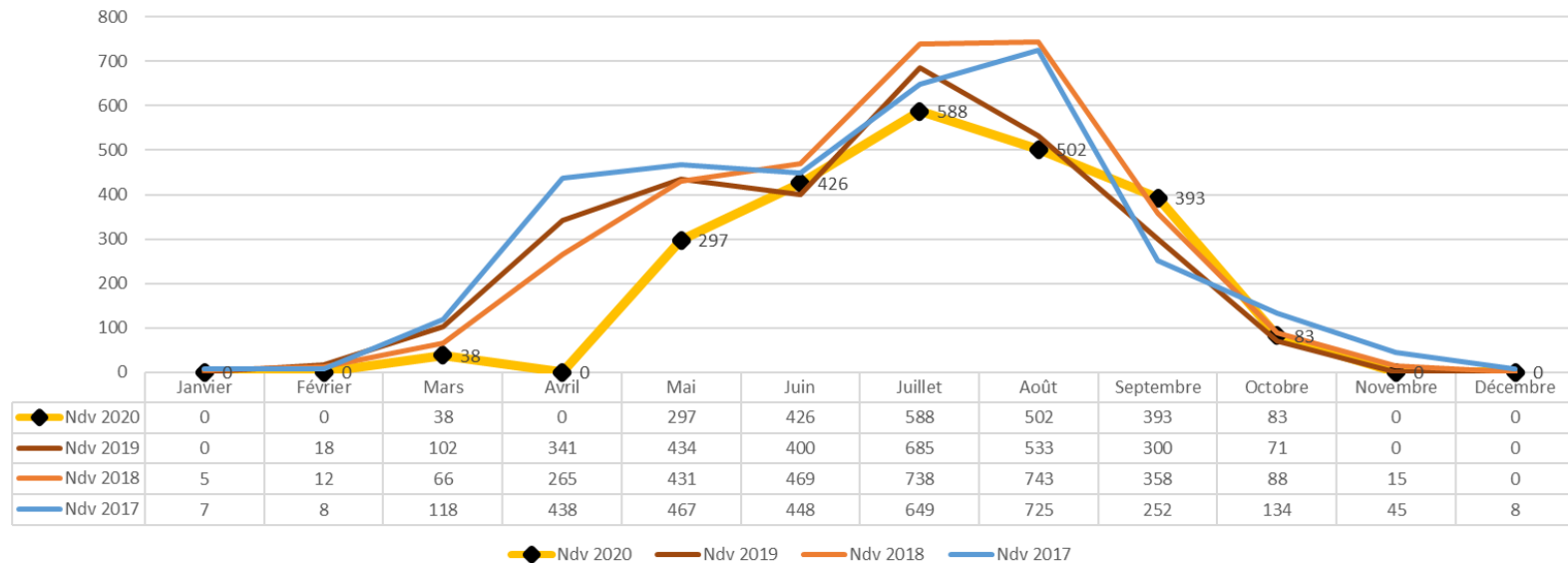


Rapport d'activité 2020

Hdv : 2020 face à 2019, 2018 et 2017

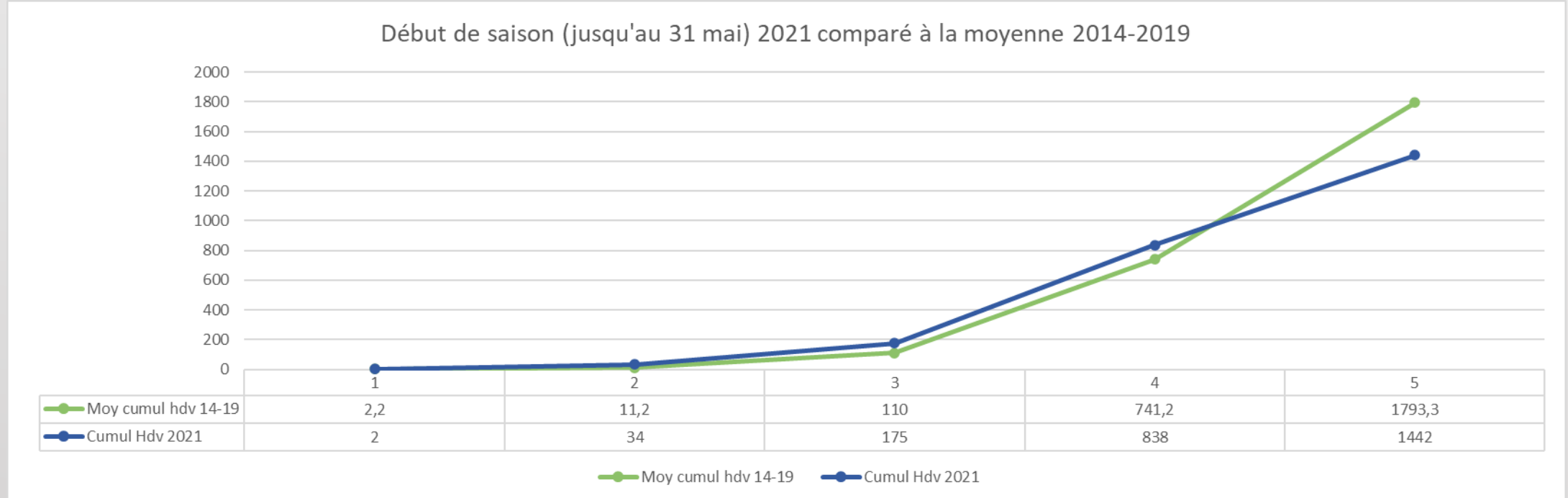


Décollages : 2020 face à 2019, 2018 et 2017



Crise sanitaire 2020/2021

- Depuis le début de l'année, en dépit des restrictions (limite des 10km, couvre feu) l'activité est plutôt bonne, dans la moyenne des dix dernières années (les 1000h ont été passées avant la mi-mai)
- Les vols sur la campagne en solo ainsi que les Vi ne sont autorisés que depuis début mai



Rapport Financier – Exercice 2020

Entretien des infrastructures

- Important débroussaillage (abattage d'un certain nombre d'arbres morts et nettoyage de la zone autour de la citerne incendie le long de la piste 10)
- Réfection et nivellement de la partie sud de la piste 28 servant traditionnellement aux décollages
- Peinture des portes des hangars biplaces et perfo
- Réfection du sol et pose d'un enrobé devant le hangar biplaces
- A venir : peinture des murs/portes des hangars avion et propriétaires; peinture murs intérieurs, refecton du sol devant le hangar perfo

Restaurant

- Ouverture du restaurant depuis le 19 mai uniquement en terrasse, en salle à partir du 9 juin selon les consignes gouvernementales
- Aurore et Cédric sont les nouveaux restaurateurs, ils gèrent déjà « Aux saveurs du Gâtinais » à Milly-la-Forêt
- Bienvenue à eux !



Nouveautés 2021

- 3 nouveaux instructeurs formés à Saint-Auban cet hiver
- Nouveau moyen pédagogique, l'apprentissage en ligne remplace désormais le livre bleu historique

Manifestation 2021

- Championnat de France 2021:
- 49 planeurs inscrits
- 8 pilotes de Buno y participent, bonne chance à eux !



Questions écrites reçues

Renouvellement membres du Conseil d'Administration

- Rappel : le renouvellement des membres s'effectue par tiers tous les ans, les mandats ont donc une durée de trois ans.
- Arrivés en fin de Mandat, 3 postes à pourvoir pour une **durée de 3 ans** : Frédéric Le Jan, Éric Mercier, Emmanuel Turlet
- Se présentent ou représentent : Philippe Lhotellier, Éric Mercier, Vincent Nicolas, William Rawlinson, d'autres candidats ?

| | | | | | |
|---------------------------------------|--|--|-------------------------------|--------------------------------|--------------|
| Désignation de l'entité | | Association Aéronautique du Val d'Essonne | | | |
| Adresse de l'entité | | Aérodrome 91720 BUNO-BONNEVAUX | | | |
| SIRET | | 78 521 629 200 017 | | | |
| Durée de l'exercice en nombre de mois | | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 | |
| | | | | Exercice clos le 31/12/2020 | |
| ACTIF | | Brut | Amortissements- Provisions | Net | |
| ACTIF IMMOBILISÉ | Immobilisations incorporelles | Fonds commercial | / | / | |
| | | Autres | - € | - € | |
| | Immobilisations corporelles | | 1 750 318,03 € | 1 259 574,55 € | 490 743,48 € |
| | Immobilisations financières | | - € | - € | - € |
| Total I | | 1 750 318,03 € | 1 259 574,55 € | 490 743,48 € | |
| ACTIF CIRCULANT | Stocks | Matières premières, approvisionnements, en cours de production | 7 076,38 € | - € | 7 076,38 € |
| | | Marchandises | - € | - € | - € |
| | Avances et acomptes versés sur commandes | | - € | / | - € |
| | Créances | Usagers et comptes rattachés | 14 415,25 € | / | 14 415,25 € |
| | | Autres | 106 045,89 € | / | 106 045,89 € |
| | Valeurs mobilières de placement | | - € | - € | - € |
| | Disponibilités | | 131 587,65 € | / | 131 587,65 € |
| Charges constatées d'avance | | - € | / | - € | |
| Total II | | 259 125,17 € | - € | 259 125,17 € | |
| Total général ACTIF (I+II) | | 2 009 443,20 € | 1 259 574,55 € | 749 868,65 € | |
| PASSIF | | | | Exercice N Net | |
| CAPITAUX PROPRES | Fonds propres | | | - € | |
| | Écarts de réévaluation | | | - € | |
| | Réserve légale | | | / | |
| | Réserves réglementées | | | - € | |
| | Autres réserves | | | 204 979,82 € | |
| | Report à nouveau | | | 210 108,31 € | |
| | Résultat de l'exercice | | | 24 771,50 € | |
| | Subventions d'investissement | | | 20 674,34 € | |
| | Provisions réglementées | | | - € | |
| Total I | | | 460 533,97 € | | |
| Fonds dédiés | | | Total II | - € | |
| Provisions pour risques et charges | | | Total III | 109 117,60 € | |
| DETTES | Emprunts et dettes assimilées | | | 77 500,00 € | |
| | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | | 2 850,00 € | |
| | Fournisseurs et comptes rattachés | | | 9 936,98 € | |
| | Autres dettes | Dettes fiscale et sociale | | 12 307,56 € | |
| | | Dettes usagers | | 49 070,12 € | |
| | | Autres dettes | | 28 552,42 € | |
| Produits constatés d'avances | | | - € | | |
| Total IV | | | 180 217,08 € | | |
| Total général PASSIF (I+II+III+IV) | | | 749 868,65 € | | |

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

| Désignation de l'entité | | Association Aéronautique du Val d'Essonne | | |
|---|---|---|--------------|--------------|
| | | Exercice N clos le 31/12/2020 | | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | Ventes de marchandises | | 5 223,81 € | |
| | Production vendue | Biens | - € | |
| | | Services | 217 652,99 € | |
| | Production stockée | | - € | |
| | Production immobilisée | | - € | |
| | Subventions d'exploitations reçues | | 75 091,85 € | |
| | Cotisations | | 15 960,00 € | |
| | Reprises sur amortissements, provisions et fonds dédiés | | 17 262,40 € | |
| | Autres produits | dont autres ventes : 1 729,91 € | | 16 556,27 € |
| | | Total des produits d'exploitation (I) | | 347 747,32 € |
| CHARGES D'EXPLOITATION | Achats de marchandises | | 5 247,01 € | |
| | Variation de stock (marchandises) | | - € | |
| | Achats de matières premières et autres approvisionnements | | 63 879,62 € | |
| | Variation de stock (matières premières et approvisionnements) | | 7 777,12 € | |
| | Autres charges externes | | 120 628,49 € | |
| | Impôts, taxes et versements assimilés | | 3 736,17 € | |
| | Rémunérations du personnel | | 75 878,76 € | |
| | Charges sociales | | 16 984,77 € | |
| | Dotations aux amortissements | | 81 845,33 € | |
| | Dotations aux provisions et Reports en fonds dédiés | | 11 870,69 € | |
| | Autres charges | | 1 552,59 € | |
| | | Total des charges d'exploitation (II) | | 389 400,55 € |
| 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | | - | 41 653,23 € | |
| | Produits financiers (III) | | 482,30 € | |
| | Charges financières (V) | | 810,00 € | |
| | Produits exceptionnels (IV) | | 95 450,47 € | |
| | Charges exceptionnelles (VI) | | 28 698,04 € | |
| | Impôt sur les bénéfices (VII) | | | |
| 2 - EXCÉDENTS OU PERTES (Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)) | | | 24 771,50 € | |

ANNEXE COMPTABLE AU BILAN DE L'EXERCICE 2020

Cette annexe, établie en application du Règlement 2014-03, forme un tout indissociable de l'ensemble Bilan et compte de résultat de l'Association :

Dénomination sociale : Association Aéronautique de Val d'Essonne (AAVE)

Adresse : Aérodrome 91720 BUNO-BONNEVAUX

SIRET : 785 216 292 00017

Activité exercée, périmètre et moyens mis en œuvre : Enseignement et pratique du Vol à Voile. De façon générale, l'AAVE traite dans le cadre associatif de tout ce qui concerne l'aviation légère et les sports aériens. La nature et le périmètre de ses activités couvrent notamment : la préparation des sportifs aux compétitions, l'organisation de compétitions, la promotion et le développement du Vol à Voile, le développement de l'esprit aéronautique dans l'ensemble de la population, et la formation et le perfectionnement des pilotes et cadres. Pour cela, l'Association est seule utilisatrice de l'aérodrome de Buno-Bonnevaux, est propriétaire de plusieurs aéronefs, emploie des salariés et sollicite ses bénévoles.

L'exercice a une durée d'un an, couvrant une période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Règles et méthodes comptables

Cette annexe est écrite selon la présentation simplifiée, conformément à l'article L123-16 du Code du Commerce, et au décret n°2014-136.

| Tableau des méthodes comptables appliquées | | |
|---|---------------|--|
| Postes | | Méthode d'évaluation ou de calcul |
| Coût d'entrée des immobilisations | Incorporelles | Non applicable |
| | Corporelles | Frais d'acquisition : Immobilisation |
| | Financières | Non applicable |
| Amortissements des immobilisations corporelles | | Amortissement linéaire |
| Évaluation des stocks | | Coût moyen unitaire pondéré (CMUP) |

Précisions concernant l'exercice

L'année 2020 a été marquée par l'entrée en vigueur du règlement N°2018-06 à compter du 1^{er} janvier, règlement qui définit le plan comptable utilisable par les associations. Une nouvelle version du logiciel de gestion et de comptabilité de l'Association a également été mise en place par GIVAV en début d'année. Cela a donc été l'occasion d'apporter des corrections dans les comptes de l'Association :

- Mise à jour du plan comptable
- Correction de comptes dans lesquels les écritures avaient été rentrées de manière non-conforme lors des exercices précédents : ANEPVV (association regroupant les propriétaires de planeurs et qui peut être assimilée à une mutuelle/assurance), subventions d'investissement...
- Inventaire et mise à jour des immobilisations

De ce fait, de nombreuses écritures figurent au résultat exceptionnel. Lorsque ces mises à jour ont un impact significatif, cela est précisé dans les différentes rubriques de l'annexe (précédé de la mention « *Mise à jour plan comptable* »).

BILAN

Actif

Immobilisations :

| Immobilisations : rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice | | | | |
|--|----------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------|
| Immobilisations | Valeur brute à l'ouverture | Augmentations | Diminutions | Valeur brute à la clôture |
| Immobilisations incorporelles | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Terrains | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Constructions | 297 497.58€ | 0€ | 0€ | 297 497.58€ |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 1 007 834.71€ | 422 807.60€ | 337 922.12€ | 1 092 720.19€ |
| Autres immobilisations corporelles | 527 105.19€ | 32 548.09€ | 228 424.30€ | 331 228.98€ |
| Total Immobilisations corporelles | 1 832 437.48€ | 455 355.69€ | 566 346.42€ | 1 721 446.75€ |
| Immobilisations corporelles en cours | 38 774.19€ | 18 740.18€ | 28 643.09€ | 28 871.28€ |
| Immobilisations financières | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Total général | 1 871 211.67€ | 474 095.87€ | 594 989.51€ | 1 750 318.03€ |

Mise à jour plan comptable : des éléments sont passés de Installations techniques à Autre Immobilisations corporelles, et vice-versa.

Installations techniques :

-Achat de 9 radios 8.33 pour 12 344.40€.

-Suite à inventaire, sortie de nombreuses immobilisations : radios et instruments, parachutes, matériels divers.

Autres immobilisations corporelles :

-Mise en service de l'isolation de l'atelier fin janvier, pour une valeur de 28 643.09€.

-Suite à inventaire, sortie de nombreuses immobilisations : mobilier, matériel informatique, remorques et véhicules.

Immobilisations en cours :

-Travaux d'isolation de l'atelier mécanique : isolation des murs pour 13 235.21€ puis mise en service pour un total de 28 643.09€ (passage d'immobilisation en cours à Immobilisations corporelles)

-Restauration « Pawnee slovène » : de nouvelles fournitures ont été achetées en 2020 pour 5 504.97€ et sont comptabilisés en immobilisation en cours jusqu'à la mise en service de l'avion.

Stocks :

Au 31 décembre 2020, nous avons 4 624 litres de 100LL en stock, au prix moyen d'achat de 1,53€/L.

Créances :

| État des échéances des créances à la clôture de l'exercice | | | |
|--|--------------|--------------------------|-------------------------|
| Créances | Montant brut | Échéance à un an au plus | Échéance à plus d'un an |
| Créances de l'actif immobilisé | 0€ | 0€ | 0€ |
| Créances de l'actif circulant | 120 461.14€ | 120 461.14€ | 0€ |
| Charges constatées d'avance | 0€ | 0€ | 0€ |

La créance principale est la subvention due par la Mairie de Buno-Bonnevaux pour la délégation de service public de gestion de l'aérodrome au titre de l'année 2020, soit un montant de 68 085€. Elle a été payée en janvier 2021.

La deuxième créance à signaler concerne la provision placée à l'ANEPVV, en vue de la révision des moteurs des remorqueurs. Cette provision s'élève à 34 646.19€.

Enfin, nous avons 14 415.28€ de comptes membres débiteurs.

Le reste est constitué d'avances versées à des fournisseurs.

Disponibilités :

| État des comptes bancaires au 31 décembre | |
|---|------------|
| Compte | Montant |
| Compte courant | 30 013.43€ |
| Compte sur livret | 20 075.35€ |
| Livret A | 78 543.06€ |
| Chèques non remis | 974.18€ |
| Caisse espèces | 1 981.63€ |

En tenant compte du fait que la subvention DSP a été versée en janvier 2021 (décembre 2019 pour l'exercice précédent), nos disponibilités baissent légèrement d'environ 5 000€.

Passif

Capitaux propres :

Augmentation du *report à nouveau* lié au résultat de l'exercice précédent.

Les subventions d'investissement correspondent à des subventions reçues pour financer une immobilisation et placées au bilan, puis reprises comme produit au fur et à mesure de l'amortissement de l'investissement subventionné. Le solde de la subvention pour le treuil a été totalement repris en 2020 (54 600€) afin de faire coïncider avec la fin de l'amortissement en novembre 2020.

Provisions :

| Provisions : variations pour chaque catégorie de provisions des montants cumulés à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice | | | | |
|--|------------------------------|---------------|-------------|-----------------------------|
| Provisions | Montant cumulé à l'ouverture | Augmentations | Diminutions | Montant cumulé à la clôture |
| Provisions réglementées | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Provisions pour risques | 0€ | 6 080.00€ | 32 453.22€ | -26 373.22€ |
| Provisions ANEPVV RG moteur | 26 000€ | 8 646.19€ | 0€ | 34 646.19€ |
| Provisions Dotation DSP infra | 74 636.34€ | 2 510.69€ | 0€ | 77 147.03€ |
| Provisions Gelcoats | 27 100€ | 9 000.00€ | 17 262.40€ | 18 837.60€ |
| Provisions Entoilage avions | 4 500€ | 140.00€ | 0€ | 4 640€ |
| Provisions Remplacement hélice | 0€ | 220.00€ | 0€ | 220.00€ |
| Autres provisions pour charges | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |

Mise à jour plan comptable : les comptes de provisions ont été revus afin de correspondre à nos besoins actuels et futurs.

Provisions pour risques : utilisées dorénavant en application des recommandations de l'ANEPVV. En effet, ce compte sert à recevoir les cotisations que nous versons chaque année pour couvrir le risque de casse. Le compte est débiteur suite aux casses des années passées.

Provisions ANEPVV RG : toujours selon les recommandations ANEPVV, cette provision sert à couvrir les charges lors de la révision des moteurs d'avions qui revient à échéance connue (2 400h de vol).

Provisions Dotation DSP : concerne la subvention reçue de la mairie pour la délégation de service public. Cet argent ne pouvant être affecté qu'à l'entretien et l'amélioration de l'infrastructure, les sommes non utilisées sont provisionnées afin de faire face à des investissements plus conséquents dans les années à venir.

Provisions Gelcoats, entoilage et hélice : permet de couvrir les charges de gros entretiens de nos aéronefs. La provision annuelle est maintenue à 9 000€ pour les gelcoats, aux vues de l'état de nombreux planeurs. 17 262.40€ ont été repris sur la provision pour la peinture du Ls6 Z01.

Dettes :

| État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice | | | | |
|--|--------------|--------------------------|---|-----------------------------|
| Dettes | Montant brut | Échéance à un an au plus | Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus | Échéance à plus de cinq ans |
| Emprunts et dettes assimilées | 77 500€ | 30 000€ | 40 000€ | 7 500€ |
| Fournisseurs | 9 936.98€ | 9 936.98€ | 0€ | 0€ |
| Usagers | 49 070.12€ | 49 070.12€ | 0€ | 0€ |
| Autres dettes | 43 709.98€ | 43 709.98€ | 0€ | 0€ |
| Produits constatés d'avance | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Total | 180 217.08€ | 132 717.08€ | 40 000€ | 7 500€ |

| Détail des emprunts et dettes assimilées | | | | |
|--|-------|--------------------|------|----------------|
| Emprunt | Taux | Capital restant dû | Fin | Hypothèque |
| FFVV Aide fédérale | N/A | 20 000€ | N/A | |
| FFVP DG600 VC | 2.00% | 16 000€ | 2028 | Planeur F-CFVR |
| FFVV Twin T41 | 2.00% | 9 000€ | 2026 | |
| FFVV Duo C4 | 2.00% | 25 000€ | 2025 | |
| FFVV Treuil | 0.00% | 7 500€ | 2025 | |

L'aide fédérale FFVV correspond à une aide octroyée dont le remboursement n'a jamais été réclamé. L'échéance est donc inconnue et placée à moins d'un an.

Emprunts : il s'agit d'aides obtenues auprès de la FFVP. Les frais de ces aides ont baissé en 2020 à 2% (au lieu de 2.75 et 3.50).

COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat présente en 2020 un excédent net de 24 771,50 euros et un résultat d'exploitation déficitaire de 41 653,23 euros.

Résultat d'exploitation

Produits :

La baisse d'activité se ressent avec une décreue de nos ventes. Ce sont les remorqués qui ont été le plus impactés par les deux mois d'arrêt de l'activité (-23%).

Subventions : à côté des 68 085€ versés par la mairie au titre de la DSP, nous avons reçu l'aide de la région pour le championnat 2019 (650,01€). Le comité régional nous a versé 3956,84€, notamment pour l'achat des radios 8.33 et d'un parachute. Enfin, nous avons perçu 1 500€ de l'État pour le soutien aux PME et Associations suite au confinement du printemps 2020.

Autres produits : les cotisations représentent 15 960€. Les bénévoles ont abandonné 10 918€ de frais comme don au club. Enfin, les transferts de charge, c'est-à-dire la contrepartie de la charge d'avantage en nature qu'est le logement du chef pilote, s'élève à 3 398€.

Provisions : la reprise de provisions vient couvrir les frais de regelcoitage du Ls6.

Charges :

Achats (-25 300€ par rapport à 2019) : la fuite d'eau de l'hiver 2019-2020 a entraîné une hausse des achats de fournitures non stockables d'environ 8 000€. Les achats de carburant 100LL ont baissé de près de 10 000€, du fait de l'activité moindre mais aussi de la baisse du prix du pétrole.
Mise à jour plan comptable : le regelcoatage du Ls6 est comptabilisé en service extérieur au lieu d'achat.

Services extérieurs (+32 194€) : en plus du gelcoat Ls6, de nombreux travaux sur l'infrastructures ont eu lieu en 2020 : réparation fuite d'eau, peinture hangar, réfection piste, élagage pour mise aux normes DGAC.

Mise à jour plan comptable : une partie des cotisations ANEPVV est dorénavant considérée comme provision et non plus comme assurance. Les assurances sont donc en baisse de 17 400€.

Impôts et taxes (+1 082€) : *Mise à jour plan comptable : les cotisations pour formation professionnelle sont comptabilisées dans les taxes et non les salaires.*

Salaires et charges de personnel (-27 448€) : l'essentiel de la baisse est dû à la mise en place du chômage partiel au printemps et à l'automne (27 100€). 8 600€ d'indemnité chômage partiel ont été versée en lieu et place du salaire brut. Voir le détail dans le tableau ci-après.

| Réductions et aides sur salaires COVID19 | | | |
|---|-------------------|----------------------|--|
| Charge salariale | Réduction | Aide obtenues | Remarque |
| Salaire brut | 11 295.08€ | | Remplacé par 8 591.50€ d'indemnités de chômage partiel |
| Chômage partiel | | 6 097.87€ | |
| URSSAF | 3 555.10€ | 4 509.00€ | |
| Retraite et prévoyance | 990.48€ | | |
| Cotisations chômage | 648.26€ | | |
| TOTAL | 16 488.92€ | 10 606.87€ | |

Autres charges de gestion courante : il s'agit des cotisations versées à la Fédération et aux comités (1 423€), ainsi que la redevance pour le nom de domaine de notre site web.

Dotations aux amortissements :

| Amortissements : rapprochements par catégorie d'immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice | | | | | |
|---|-------------------|------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------------|
| Amortissements | Durée | Montant cumulé à l'ouverture | Augmentations | Diminutions | Montant cumulé à la clôture |
| Immobilisations incorporelles | N/A | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Terrains | N/A | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Constructions | 10 à 20 ans | 297 497.56€ | 0.02€ | 0€ | 297 497.58€ |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 3 à 20 ans | 578 080.85€ | 320 176.40€ | 211 532.80€ | 686 724.45€ |
| Autres immobilisations corporelles | 3 à 20 ans | 454 130.72€ | 20 368.11€ | 199 146.31€ | 275 352.52€ |
| Total Immobilisations corporelles | 3 à 20 ans | 1 329 709.13€ | 340 544.53€ | 410 679.11€ | 1 259 574.55€ |
| Immobilisations financières | N/A | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Total général | 3 à 20 ans | 1 329 709.13€ | 340 544.53€ | 410 679.11€ | 1 259 574.55€ |

Mise à jour plan comptable : suite à l'inventaire, de nombreuses immobilisations ont été retirées de nos comptes, toutes totalement amorties. D'autres ont changé de catégorie, expliquant les montants élevés en augmentations et diminutions.

L'amortissement du treuil (~27 000€/an) s'est achevé cette année.

Dotations aux provisions : la part de la dotation de décentralisation qui n'a pas été utilisée au cours de l'exercice (charges d'entretien et quote-part des salaires) a été provisionnée soit 2 510,69€. Dotations également pour les futurs regelcoatages, changements moteur et autres grosses réparations.

Résultat financier

Le résultat financier correspond aux intérêts des placements de l'AAVE, et des intérêts d'emprunts versés à la Fédération.

Résultat exceptionnel

Produits :

Mise à jour plan comptable : la régularisation des comptes ANEPVV a entraîné un produit exceptionnel de 26 000€.

Les subventions d'investissement sont reprises au produit au fur et à mesure de l'amortissement de l'investissement en produit exceptionnel. Voir détails dans le tableau suivant :

| Subventions d'investissement : reprise de l'exercice et estimation exercice suivant | | |
|---|--------------|-------------------|
| Bien subventionné | Montant 2020 | Est. Montant 2021 |
| Citerne incendie enterrée | 710.29€ | 710.29€ |
| Salle parachutes | 1 679.96€ | 1 679.96€ |
| Carrelage salle briefing | 104.50€ | 104.50€ |
| Électrification camping | 4 705.30€ | 0€ |
| Gator | 1 507.20€ | 0€ |
| Tracteur John Deer | 1 920.00€ | 0€ |
| Treuil Fréma | 9 100.00€ | 0€ |
| Broyeur / barre de tonte | 1 200.00€ | 600.00€ |
| Total | 20 927.25€ | 3 094.75€ |

Mise à jour plan comptable : la subvention du treuil était reprise sur 10 ans, alors que le treuil amorti sur 5 ans (fin en 2020). Afin de faire coïncider les deux, le restant de la subvention a été reprise en 2020 : 9 100€ en subvention d'investissement (ci-dessus) et 45 500€ en produit exceptionnel divers.

Les autres produits exceptionnels notables sont l'annulation d'une créance (1 610€) et la vente de l'épave du Ls1 L43 (1 000€).

Charges :

Mise à jour plan comptable : la régulation des comptes FFVP, ANEPVV et de tiers sociaux représente 15 662€.

La dotation aux provisions pour la couverture risque des aéronefs à l'ANEPVV est comptée en charge exceptionnelle. Elle s'élève à 9 117€ en 2020.

Conclusion

L'exercice a bien évidemment été marqué par le COVID19, avec une baisse d'activité et donc une baisse des recettes : moins d'inscrits, moins de remorqués et annulation du Championnat de France. On peut estimer le manque à gagner de 25 000 à 40 000€, mais cela reste difficile à préciser.

Cette diminution d'activité entraîne également de moindres dépenses : essence, entretien des aéronefs. Mais surtout le chômage partiel a permis une économie de 18 500€.

L'amélioration de notre résultat d'exploitation (+18 673€) correspond donc aux mesures pour aider les entreprises et associations. Par ailleurs notre trésorerie est stable par rapport à l'année passée, ce qui n'aide pas nos capacités d'investissement.

Nous pouvons donc nous réjouir d'avoir surmonté cette année de crise sanitaire sans conséquence grave pour l'Association. Toutefois, ces événements ont bien montré notre fragilité financière face à une baisse d'activité. Celle-ci, très brutale en 2020, est continue depuis de nombreuses années. Nous devons augmenter durablement nos ressources et/ou diminuer nos dépenses afin de pouvoir continuer à pratiquer le vol à voile dans de bonnes conditions.

Le Trésorier,



COMPTE RENDU CA EN VISIO du 21 décembre 2022

MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Clément CHRISTOMANOS
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Baptiste MONET
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS : 0

INVITÉ : 0

ORDRE DU JOUR :

- . Restaurant
- . Labellisation développement durable
- . Inscription en compétition
- . Hébergement
- . F-COLS
- . Demande de places hangar « Proprios »
- . Examen technique des PA-25
- . Invitation vœux 2023 AAVE
- . Visite de la DSAC
- . CDF 2023

. RESTAURANT

Le mandat de gestion avec Arthur a été signé le samedi 17 décembre 2022. Pour préparer l'ouverture au public fin février, le restaurateur emménage actuellement dans le restaurant.

. LABELLISATION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Philippe Lhotellier a repris le dossier en cours pour obtenir une subvention liée à la labellisation bronze du CDF 2022. Ce dossier a été présenté jeudi 15 décembre et validé par le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français). La FFVP va en conséquence nous attribuer une subvention de 1500 €.

. INSCRIPTION EN COMPÉTITION

Pour les adhérents qui souhaitent faire une demande pour le prêt d'un planeur et s'inscrire en compétition, le C.A fixe comme date limite le 31 mars. Le(s) planeur(s) demandés seront attribué en priorité aux plus méritants durant les travaux d'hiver, notamment dans le suivi de l'entretien du matériel et des remorques.

. HÉBERGEMENT

Dans le but de revaloriser les hébergements sur l'aérodrome, un projet de réhabilitation avec la mise aux normes des chambres du restaurant est à l'étude pour accueillir occasionnellement des adhérents ou des participants en location. Un devis est en cours pour rénover les sanitaires du restaurant, ceux situés près du BOTI et à la ruche de l'aire d'accueil.

. F-COLS

Le planeur de Laurent Colsenet ayant été endommagé au sol en début de saison par une golfette du club, le C.A à décidé de lui re créditer son compte pilote de la moitié de son forfait 2022. Ceci en dédommagement du gêne occasionné par l'immobilisation prolongé de son planeur en réparation et pour services rendus au club par ses actions bénévoles régulières.

. DEMANDE DE PLACES DANS LE HANGAR « PROPRIÉTAIRES »

Nous avons étudié les différentes demandes de place dans les hangars lors de la dernière réunion du conseil d'administration. Il y avait quatre demandes en attente (dont une pour 2024). Elles ont été examinées dans l'ordre chronologique de leur réception.

Deux machines ont été acceptées pour 2023. Un ASK13 de Pierre Blanc et Un VL3 de Mathieu et Alain Courtial. Ils vont être stationnés dans le hangar propriétaire du haut avec les ULM et les autres ASH 25. N'ayant plus d'espace suffisant pour accueillir l'ASH25 de Jérôme Isnard en copropriété avec Philippe Loopuyt et Jean-Michel Girardin, il ne sera pas possible de le stationner dans ce hangar.

. EXAMEN TECHNIQUE POUR LES PAWNEE

Les Pawnee ont subi une magnétoscopie pour le « contrôle non destructif » des mâts et des ferrures. Olivier Clapin aidé de Baptiste Monet et François Schumacher ont pu préparer les avions avant de recevoir l'entreprise accréditée pour cet examen précis. Les PA-25 sont en bonne santé ! Le montant de la facture est de seulement 1160€.

. INVITATION VŒUX 2023 DE L'AAVE / RÉUNION INSTRUCTEURS ET REMORQUEURS

Pour créer et renforcer des liens avec les différents élus du département et de la région, il est prévu de les inviter à un cocktail pour les vœux du président de l'AAVE en fin de matinée. Ce même jour est prévu la réunion préparatoire de la saison pour les pilotes remorqueurs et les instructeurs (Remorqueurs le matin et instructeurs l'après-midi). Arthur ouvrira le restaurant pour cette occasion le midi et le soir. Le midi il sera proposé aux élus de déjeuner avec les instructeurs et les pilotes remorqueurs présents. Un repas est également prévu le soir pour tous les membres du club qui souhaite faire connaissance avec notre nouveau restaurateur et goûter sa cuisine.

. VISITE DE LA DSAC

Dans le cadre du suivi d'un plan d'action un rendez-vous est prévu le mercredi 11 janvier pour répondre à l'organisme sur des corrections apportées en fonction des écarts mentionnés dans leur dernier rapport. Ceux-ci concernent principalement l'exploitation de l'aérodrome, ses caractéristiques et ses équipements.

. CDF 2023

C'est finalement François HERSEN qui va assumer le rôle de directeur de compétition pour le Championnat de France classe Club. Le scoring sera assuré par Jean-Claude Ferdinand qui l'a déjà effectué lors du CDF libre 18 m en juin dernier. Christophe Abadie apportera son aide pour les préinscriptions, les procédures locales et la com. On a demandé à « Maza » et à André Verhulst s'ils voulaient bien donner un coup de main pour la météo et le choix des circuits. On attend leurs réponses. Philippe Lhotellier s'occupera comme les années précédentes de la grille de départ, du dispatching et du remorquage.

L'ensemble des membres du bureau vous souhaite de joyeuses fêtes.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration



COMPTE RENDU CA EN VISIO du 30 novembre 2022

MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Clément CHRISTOMANOS
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Baptiste MONET
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS : 0

INVITÉS :

Donald Vigneau
Jean-Louis MILIAN

ORDRE DU JOUR :

- . SF-25
- . ASH-25
- . Coupe des vaches
- . Restaurant
- . Délégation service publique
- . Réunion instructeurs et remorqueurs
- . Cellule éthique
- . Députée de la circonscription
- . Développement durable
- . CDF 2023
- . AVEP

. SF25 :

Jean-Louis Millan (Le président du comité départemental) et Donald Vigneau (Le trésorier du comité départemental) ont été invités à la visioconférence avec le CA pour parler de l'avenir du SF25. Donald a fourni un document d'information sur la gestion actuelle du SF25. (Voir en annexe)

Le SF est actuellement en visite mais ne pourra pas revoler avant 12 semaines car il faut faire un échange standard de l'hélice et c'est le demander par Hoffman en Allemagne qui est le fournisseur exclusif pour les hélices de SF25. Cet échange standard va coûter 5 495 € net (+ 19% de TVA+ l'emballage et le transport).

Il y a également un changement du pied de manche (Bulletin de service obligatoire), la révision du moteur et quelques travaux sur la cellule.

Le total de l'opération (avec l'hélice, le pied de manche et diverses autres pièces à changer) est estimé à 10 000 €.

Le comité départemental, à qui appartient le SF25, (Il n'appartient pas au club) n'a pas la trésorerie pour couvrir tous ces frais. Il est donc demandé à l'AAVE d'avancer 4000 € qui seront ensuite récupérés par le club lors de la balance financière de l'utilisation du SF25.

Le CA a accepté. L'acompte pour l'hélice sera payé par le comité départemental. Et l'AAVE participera aux frais à une hauteur de 4000 € en début de saison au moment où l'hélice arrivera. Le SF 25 étant immobilisé pour 12 à 14 semaines, on attendra le début de saison pour financer cette révision et on garde en attendant la trésorerie pour passer l'hiver.

| | | |
|---------------|---|-----------|
| <u>2020 :</u> | Cotisation Prévoyance ANEPVV | 667.95 |
| | G-NAV | 254.00 |
| | Moteur (dont 8000.00 € Prévoyance ANEPVV) | 20.683.10 |
| | | <hr/> |
| | | 21.575.05 |
| | | |
| <u>2021 :</u> | Cotisation ANEPVV 2021 | 1739.62 * |
| | *augmentation due au prêt moteur | |
| | Visite annuelle AAVE | 1092.00 |
| | Compas | 246.40 |
| | Visite 100 heures AAVE | 1560.00 |
| | G-NAV | 254.00 |
| | | <hr/> |
| | | 4.892.02 |
| | | |
| <u>2022 :</u> | Visite annuelle AAVE | 1365.00 |
| | (Payée le 29/12/2021) | |
| | Transpondeur | 3681.60 |
| | G-NAV | 254.00 |
| | ANEPVV | 1552.54 |
| | | <hr/> |
| | | 6853.14 |

Valeur moyenne d'un SF25E : 27000€
Valeur minimale : 15000€

Pour info le Comité facture 40€ de l'heure à l'A.A.V.E. de mise à disposition.

Pour mémoire Olivier prévoit un cout dans les 9000€ au total ...

. DEMANDE DE BASER UN ASH-25 À BUNO:

Jérôme Isnard a fait une demande orale dans la semaine pour baser un ASH 25 à Buno.
Les deux autres copropriétaires seraient Philippe Loopuyt et Jean-Michel Girardin.

Pour procéder dans les règles il est demandé à ce que cette demande soit faite par écrit avec :

- La date à partir de laquelle ils souhaitent baser ce planeur.
- L'immatriculation,
- La liste de tous les copropriétaires ainsi que les noms des personnes qui seront habilitées à voler sur ce planeur.
- S'ils désirent une place dans le hangar,
- Et toute autre information particulière qui aurait son importance pour la prise de décision.

La demande sera examinée lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

. Coupe des vaches :

Lors de la coupe des vaches il sera également remis la coupe instructeur.

La soirée se fera sous l'égide du Téléthon qui nous a donné une accréditation.

La vente des boissons et des desserts sera au profit du téléthon.

Les dons seront également possibles puisque pour cette soirée l'AAVE sera une antenne du 3637

. Restaurant :

Le restaurateur de l'auberge des 3 pignons à Oncy-sur-Ecole s'est porté volontaire pour la reprise du restaurant de l'AAVE. Un repas a été organisé dans son auberge la semaine précédente avec la moitié du conseil d'administration. Des discussions ont eu lieu et la candidature a été retenue.

Le restaurateur est venu visiter le restaurant et a confirmé son intérêt. La tenue du restaurant de l'AAVE deviendra son activité principale. L'auberge sera fermée et il incitera ses clients à venir à Buno.

Emmanuel Pranal a fait une révision du mandat de gestion et l'a proposé au restaurateur qui l'a accepté. L'ouverture est prévue en février 2023. L'état des lieux, la signature du mandat de gestion et la remise des clés sont prévus pour le 17 décembre.

. Délégation de service publique :

Chaque année nous recevons une somme d'argent de l'état via la mairie de Buno pour l'entretien de la plateforme. En contrepartie nous devons fournir un rapport de gestion. Un audit de la plateforme a été effectué en 2019 par la DSAC. Un certain nombre de corrections qui avaient été demandées n'ont semble-t-il pas été complètement effectuées (En particulier des élagages) Monsieur le maire de Buno souhaite que la situation soit régularisée.

Une équipe du nouveau CA va donc s'atteler à détecter les points qu'il faut solder et à mettre tout cela en conformité. Un rapport de gestion est donc en cours de rédaction. Il comprendra les actions qui ont été faites pour le maintien de l'infrastructure en conformité avec la réglementation. Il y aura notamment la sécurité incendie grâce au travail d'Éric Mercier, le responsable de la commission "infrastructure" qui s'en occupe depuis plusieurs années. Il y aura également les comptes rendus de sécurité des vols de notre DTO qui a été mis en place il y a 4 ans.

Cette partie est de la responsabilité de Philippe Lhotellier, responsable de la commission "formation et sécurité des vols". Une fois ce rapport de gestion remis, le club deviendra éligible pour toucher les fonds de 2022. L'équipe du nouveau CA a hérité d'une situation assez floue au sujet de cette DSP. Aujourd'hui Il est nécessaire de remettre tout cela au clair pour avoir un document signé et qui garantira au club ce financement jusqu'à échéance de cette DSP en 2030.

Une première discussion sur ce sujet a eu lieu avec le maire de Buno le jour on nous l'avons invité sur le terrain pour nous présenter en tant que nouvelle équipe en charge de la gestion de l'association. En 2023 il faudra entreprendre un chantier avec la mairie de Buno qui consistera à mettre à jour le contrat de délégation de service public. En 2030, il y aura publication d'un nouvel appel de marché pour la DSP auquel il faudra candidater.

D'ici là il faut que l'AAVE s'implante au maximum dans le tissu local pour se faire connaître et se rendre indispensable. C'est Emmanuel Pranal, responsable de la commission "événementiel" qui est en charge avec son équipe et Marie de développer des relations et des partenariats avec les associations et les entreprises locales.

. Réunion instructeurs et remorqueurs :

Deux premiers sondages via des Google Form ont été effectués auprès des instructeurs de l'AAVE.

- Un premier leur demandant un avis sur les conditions tarifaires et de compensation pour les FI ainsi que leurs estimations d'activité en tant qu'instructeur pour la saison 2023.
- Le second pour savoir qui serait volontaire et disponible pour assurer la réalisation des stages GTA (Gendarmerie des Transport Aériens) et pour la mise en place d'un éventuel stage montagne.

Tous n'ont pas encore répondu mais on a déjà un aperçu des tendances.

La nouvelle tarification qui va être mise en place apporte des changements pour le FI et les pilotes remorqueurs en ce qui concerne l'inscription et les compensations. La grille est en cours de finalisation. Merci à Franck Thibault (Ancien président de l'AAVE) qui travaille beaucoup sur ce dossier. Le projet définitif devrait être prêt et présenté au CA pour validation dans la première quinzaine de décembre. Une information sera diffusée dès que ces nouveaux tarifs seront validés et une première réunion instructeurs et pilote remorqueur pour préparer la saison est programmée le 7 janvier.

. Cellule éthique :

L'expérience de cette saison nous a montré la nécessité de prendre en compte très sérieusement les problèmes d'éthique. (Harcèlement / Violences physiques, morales ou sexuelles / Détournement de mineur / attouchements etc...)

Une cellule va donc être mise en place. Cette cellule sera composée d'au moins deux adultes (Un homme et une femme) et de deux jeunes de moins de 25 ans (Un garçon et une fille)

Olivier De Bellescize accepte d'en faire partie. On attend la réponse des autres personnes qu'on a contacté ce sujet. Le principe de fonctionnement de cette cellule reste à définir mais le projet et qu'une affiche avec les photos des membres de cette cellule sera mise en place dans la salle de briefing avec une adresse mail dédiée. Tout message envoyé à cette adresse sera distribué automatiquement à tous les membres de la cellule. Ces derniers pourront également être contactés de façon individuelle.

. Députée de la circonscription :

Nous avons reçu un mail de notre députée Nathalie Da Conceicao Carvalho qui souhaite venir nous rencontrer afin de découvrir notre école de pilotage.

Marie a été chargée d'organiser un rendez-vous.

. Développement durable :

Philippe Lhotellier et Marie ont participé à une visioconférence organisée par la FFVP sur le développement durable. Chaque compétition peut être labellisée "Développement durable". Cela consiste à s'engager à respecter certains points lors pour l'organisation et la réalisation des championnats.

En 2022 pour le CDF Libre et 18m nous avons obtenu le label de bronze sur déclaration des actions qui ont été prévues. L'obtention de ce label doit nous permettre de toucher une subvention de 1500 €. Mais pour cela il faut faire un rapport prouvant que les actions prévues ont effectivement été mise en place.

La nouvelle équipe du CA hérite de la rédaction et de la validation de ce rapport. Philippe Lhotellier et Marie vont s'en charger pour essayer de récupérer cette subvention de 1500 €. La date limite est le 15 décembre. La même démarche va être mise en place en 2023 pour labelliser le championnat de France club en visant une subvention de 2000 € qui nécessitera un plus grand nombre d'actions. Un appel à volontaire va être fait pour créer une équipe motivée qui œuvrera dans ce sens pour atteindre les objectifs.

En dehors de l'aspect financier, le fait de rechercher à atteindre un résultat dans les différentes actions proposées est d'un grand intérêt pour le club dans le domaine de l'écologie, des économies et dans le savoir être nécessaire pour l'avenir du club et de la planète.

. Championnat de France club du 23 au 29 Juillet 2023 à Buno :

Comme les années précédentes Philippe Lhotellier assura le dispatching et l'organisation du remorquage. On n'a toujours pas trouvé de directeur pour cette compétition.

En interne les membres susceptibles de prendre cette fonction ne sont, soit pas disponibles ou pas volontaires. Plusieurs personnes extérieures ont donc été contactées mais pour l'instant pas de réponses positives. Le coût de l'embauche d'un directeur de compétition externe s'élève environ à 3000 € tout compris (déplacement/ Prestation /nourriture / hébergement)

On aura besoin d'une équipe nombreuse et motivée pour nous assister dans la préparation et l'organisation de ce CDF. Un appel à volontariat sera fait dans une prochaine Newsletter.

. Association Vélivole des Etudiants de Paris (AVEP) :

L'année dernière l'AAVE a participé à la création de cette association qui regroupe tous les clubs véliques de la région parisienne. Le but de cette association est de demander des subventions pour les jeunes étudiants des grandes écoles. Cette année des subventions vont être demandées pour :

| NOM | Prénom | Etudes | Ecole |
|-----------------------|--------------------|---|---|
| BRIET | Terek | Ingénieur aéro | Estaca |
| GREGOIRE BEGRANGER | Valerian | Ingénieur Aérospatial | IPSA Paris |
| KIRLIAN | Jade | 2e année de Prépa | Lycée St Louis de Paris |
| LOBO ANTUNES | Amaury | 2e année programme grande école | ESSCA Paris |
| MARSAUD | Maël | 1e année d'ingénieur en génie industriel | Art et Métier Paris |
| MORASSUT | Mathéo | 3e année ingénieur Aéro | IPSA de Paris |
| POISSON | François Xavier | Terminale Math et Physique | Lycée privé Jeanne d'arc Fontainebleau |
| PUIG | Julien | Doctorant au Conservatoire National des Arts et Métiers | Ecole Doctorale Sciences et métier de l'ingénieur Paris |
| TECHER | Baptiste | Mathématiques | Université Orléans |

On espère que cette demande de subvention aboutira

PROCHAINE RÉUNION MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022

Amitiés véliques,
Le Conseil d'Administration



COMPTE RENDU CA EN VISIO du 16 et 23 novembre 2022

MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Mathéo MORASSUT

MEMBRE(S) EXCUSÉ(S) :

Baptiste MONET (le 16/11/22)
Clément CHRISTOMANOS
(le 23/11/22)

INVITÉ : 0

- ### ORDRE DU JOUR :
- . Nouveau système de tarification
 - . Téléphone secrétariat
 - . La coupe des vaches 2022
 - . Championnat de France Club 2023
 - . Entrevue avec le maire de Buno
 - . Remise en service du treuil
 - . Remorqueurs
 - . SF-25
 - . Commission d'enquête, de sécurité et de discipline

. NOUVEAU SYSTÈME DE TARIFICATION

La commission Finances, Juridique & Administratif s'est réunie jeudi 17 novembre. Après comparaison avec les clubs de taille équivalente, il apparaît que l'AAVE se place parmi les moins chers. Globalement la grille tarifaire n'a pas évolué significativement depuis de nombreuses années à Buno. Il a donc été décidé de revoir notre tarification pour la réajuster au niveau du marché tout en la rendant plus efficace pour nous permettre de renouveler la flotte et également plus juste pour que l'effort financier soit mieux réparti sur les différentes catégories de membres. Certains tarifs vont donc diminuer et d'autres augmenter.

Cette première réunion a permis d'établir les lignes directrices de cette nouvelle tarification. Le projet final doit être présenté début décembre.

Le changement le plus marquant concerne les instructeurs et les pilotes remorqueurs pour qui un minimum d'activité sera demandé dans leurs fonctions pour obtenir des compensations de réduction d'inscription et leur permettre de voler en monoplace à Buno.

Nouveau : Sur la demande du C.A Laurent Colsenet va mettre en service au mois de janvier une planche électronique simulateur car cette activité va être développée et sera, elle aussi, prise en compte pour la compensation des instructeurs.

En attendant la validation de cette grille tarifaire par le C.A vers la mi-décembre, on peut d'ores et déjà noter que la fiche d'inscription individuelle pour l'année à venir devra être validée par le Président.

. TÉLÉPHONE SECRÉTARIAT

Pour améliorer la qualité des appels téléphoniques extérieurs vers l'aérodrome, une ligne fixe va être mise en place et branchée sur la BOX située au BOTI. (Actuellement les communications sont très difficiles car la fibre arrive au BOTI mais il n'y a pas de liaison jusqu'au bureau. ce qui oblige l'utilisation de téléphones portables alors que le réseau est très insuffisant)

Cette ligne fixe va être équipée dès cette semaine d'un téléphone sans fil MOTOROLA certifié IP67 avec une portée de 1 km. Si le fonctionnement est satisfaisant, cette installation pourra évoluer vers un standard téléphonique avec plusieurs téléphones du même type dont un qui pourra être installé dans la "cabane à frites".

. LA COUPE DES VACHES 2022

Après une saison particulièrement mouvementée, il est nécessaire de retrouver rapidement de la convivialité au sein du club. Pour cela il est organisé la traditionnelle « Coupe des Vaches » qui participe à la notoriété du club depuis de nombreuses années. Cette opération a été engagée par Emmanuel Pranal avec l'aide de Micheline Jung et validée par le CA. Les autres membres du CA membres du bureau et des bénévoles participent à la réorganisation et la préparation du restaurant pour cet événement prévu le 3 décembre 2022. Date limite d'inscription le 28 novembre 2022.

Pour cette coupe des vaches il est demandé aux membres de venir, si possible, déguisés pour ajouter au fun de la soirée. **Il est à noter que pour cette soirée se fera sous l'égide du Téléthon** pour lequel l'AAVE à été accrédité. Les revenus de la vente des boissons et des desserts seront reversés au téléthon et il sera possible de faire des dons défiscalisés. Tout le matériel sera sur place et un représentant de l'AFM téléthon viendra nous rendre visite pendant la soirée.

En plus de la traditionnelle coupe des vaches, il sera remis la coupe instructeur.

Un classement à été fait en prenant en compte l'activité d'instruction : Heures de vol, vol Std, ½ remorqué, voltige, journée de chef de piste, cours théorique, stage GTA, simulateur, lâchés, brevets. Le barème est disponible sur demande et sera expliqué lors de la soirée.

Les 10 premiers instructeurs de ce classement seront présentés. Les lâchés et brevetés de la saison seront également mis à l'honneur.

. CHAMPIONNAT DE FRANCE 2023 CLASSE CLUB

Comme tous les ans, le club est sollicité par la FFVP pour organiser une compétition. **Cette année nous organisons le championnat de France club du 23 au 29 juillet.** Le conseil d'administration s'est lancé dans la préparation et recherche activement un directeur de course et un scoreur.

On aura besoin de beaucoup de bénévoles pour l'organisation et la réalisation de ce CDF. Tous les membres désirants aider ou participer en tant que concurrents sont priés de se faire connaître auprès de Marie qui centralisera les bonnes volontés et transmettra à la commission « Événementiel ».

. ENTREVUE AVEC LE MAIRE DE BUNO

Une rencontre a été organisée entre les membres du C.A et le maire de la commune autour d'un « café gourmand » samedi 19 novembre sur le terrain. Ce fut l'occasion pour le Conseil de se présenter individuellement et d'afficher ses ambitions pour l'avenir du club. Plusieurs points ont été évoqués :

- Suite à l'arrêt de la convention de délégation de service public dans 4 ans, l'AAVE répondra à un appel d'offre à travers un marché public pour la gestion de l'aérodrome.
- Le renforcement des partenariats locaux appuiera la candidature du club pour cette délégation de service public.
- Le Conseil d'Administration fournira un bilan de la gestion de la sécurité des vols de ces dernières années.
- Concernant la sécurité des infrastructures et les liens avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), un plan d'action a été engagé et doit être poursuivi.
- Le maire est favorable à une parution d'un article dans le journal municipal présentant précisément l'activité du club et ses compétitions qu'il organise.

Le Noël des enfants est prévu le samedi 3 décembre à 15h45 avec l'arrivée du Père Noël en avion (selon la météo)

. REMISE EN SERVICE DU TREUIL

Dans un premier temps nous poursuivons l'évaluation du coût de remise en état de fonctionnement de notre treuil.

François Trouchkine, qui a intégré la commission matériel non volant, s'est porté volontaire pour faire un diagnostic du treuil et de détecter les premiers éléments de base défectueux pour sa réparation. Suite à ce diagnostic il a fait établir un devis par l'Ets CORNETS John Deere de Milly. Le montant de ce devis est de 760,00 € (Batteries HS, huile, filtre huile...) Le CA a validé cette première dépense de remise en état.

Philippe Lhotellier a pris contact avec le Club de Challes les eaux qui possède exactement le même treuil que nous. Ils sont disposés à nous aider à le remettre en état de fonctionnement. Ils sont complètement autonomes sur l'entretien et les réparations de leur treuil. Ils en ont une grande expérience étant donné que c'est leur mode de lancement principal et ce depuis très longtemps. Ils ont très gentiment accepté de mettre cette expérience à notre service et ont proposé de venir à Bunno pour nous aider à remettre notre treuil en état de marche.

Il faut remercier en particulier Denis Hyvert, président de Challes (également membre saisonnier à Bunno) et Laurent Gerval, le mécanicien responsable de l'entretien du treuil de Challes qui vont faire le déplacement.

Une fois le coût de remise en service final estimé, des décisions seront à prendre et d'autres étapes seront nécessaires avant un éventuel retour du treuil à Bunno (Négociations avec les agriculteurs pour le placement du treuil, détermination d'une politique d'utilisation du treuil à Bunno, formation d'une équipe de treuillards, d'une équipe de piste etc...)

Il reste du chemin à faire, mais le processus a été lancé.

. REMORQUEURS

Suite à la panne de magnétos sur le SQ cet été nous avons prélevé celles du Pawnee slovène pour le dépanner. Nous n'avons donc plus de stock. Par conséquent, nous avons décidé d'investir dans 2 magnétos pour un coût de 5500€ destinées au projet du Pawnee slovène ou pour palier à une éventuelle panne d'un de nos 2 avions opérationnels afin d'éviter une longue immobilisation en pleine saison.

. SF-25

Le SF25 est rentré en visite annuelle. Un échange standard de l'hélice très coûteux et qui va nécessiter au moins 10 semaines de délais va le rendre malheureusement indisponible pendant une période où il est le seul appareil à pouvoir voler.

Rappelons que ce SF25 n'est pas la propriété de l'AAVE mais qu'il appartient au comité départemental de vol à voile qui le met à notre disposition.

L'échange standard de l'hélice plus différents autres frais sur le moteur et la cellule font que le comité départemental se trouve pour l'instant dans l'impossibilité d'assurer la totalité du financement de la remise en état.

Un débat aura lieu lors de la prochaine réunion de CA en présence des représentants du comité départemental (président Jean-Louis Millan et trésorier Donald Vigneau) pour trouver une solution de financement et déterminer les conditions d'utilisation du SF25 par l'AAVE pour la saison prochaine.

. COMMISSION D'ENQUÊTE, DE SÉCURITÉ ET DE DISCIPLINE

En vertu du règlement de l'AAVE, la commission se compose au nombre des 7 membres suivants :

- Vincent HOLLEY (Président)
- Emmanuel PRANAL (Vice-Président)
- Micheline JUNG (membre du bureau)
- Franck THIEBAULT
- Jean-Paul PICARD
- Philippe BRUNEL
- Franck ROCHE (Chef-pilote)

PROCHAINE RÉUNION mercredi 30 novembre 2022

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration



COMPTE RENDU CA EN VISIO du 10 novembre 2022

MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Clément CHRISTOMANOS
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Baptiste MONET
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

INVITÉ :

Franck THIEBAULT

ORDRE DU JOUR :

- . Nouveau système de tarification
- . Aire d'accueil
- . Infrastructure
- . Parc machines
- . Stages voltiges équipe de France espoir
- . Coupe des vaches

. NOUVEAU SYSTÈME DE TARIFICATION

Buno Bonnevaux est un terrain réservé au vol à voile. Même si des activités annexes peuvent exister, c'est bien l'activité de vol en planeur qui doit rester au centre du système de facturation.

La gratuité pour certains qui a été mise en place de façon récente génère une mauvaise ambiance et un sentiment d'équité. Elle doit être remise en cause en tenant compte des choix pratiqués par d'autres clubs. Buno reste plutôt moins cher que les autres clubs de taille et de fonctionnement équivalents.

Une révision simple, cohérente et juste est nécessaire pour obtenir ce nouveau système de facturation.

Tout membre inscrit doit participer au financement du club avec un forfait. Cela incite les adhérents à venir voler au cours de la saison et assure une prudence sur la trésorerie du club en cas de mauvaise météo.

Le système de tarification à l'heure de vol pour des périodes courtes ainsi que le forfait « Bienvenu » sont maintenus.

Pour cette réflexion un groupe de travail au sein de la commission Finances, Juridique & Administratif composé de Daniel Riou, Micheline Jung, Philippe Lhotellier, Vincent Holley, Eric Mercier et Franck Thiebault participe à l'élaboration d'un forfait Instructeur et Remorqueur. Un système de tarification avec une compensation financière en fonction de leur participation aussi bien en heure de vol, qu'en nombre de vol pour éviter de pénaliser les ½ remorqués.

Les journées de chef de piste doivent être prise en compte pour les encourager. Le principe du forfait avec un tarif dégressif est maintenu pour la première année et la possibilité de transformer les heures d'instruction en vol monoplace reste d'actualité.

Ce nouveau système de facturation est actuellement en cours d'élaboration. La commission qui en est chargée proposera une grille tarifaire au C.A vers la mi-décembre. Une réunion va être programmée avec les instructeurs et les pilotes remorqueurs pour présenter et expliquer les changements.

Par ailleurs la commission Finances, Juridique & Administratif constituée de Daniel Riou et Marie Roche désignera un membre bénévole associé pour observer durant la saison la régularité des comptes pilotes ainsi que le règlement des emplacements de caravane dans l'aire d'accueil. En vertu des statuts actuels, les membres débiteurs seront relancés individuellement pour régulariser leur compte avant de pouvoir voler.

. AIRE D'ACCUEIL

L'installation d'une borne de branchement individuel avec compteur électrique est envisagée pour la consommation des usagers. Un membre bénévole associé sera sollicité pour monter ce projet.

La rénovation générale des sanitaires de la Ruche est prévue.

Une demande vers la commune de Buno pour le prêt du matériel adapté par les services techniques sera envoyée. Les travaux particulièrement ciblés sont : Un élagage dans les travées et le bord du « chemin sud » de l'ADA.

. INFRASTRUCTURE

Une liste de travaux d'hiver (et divers) sur l'infrastructure en général a été établie et sera mise à disposition des bénévoles prochainement. L'organisation d'une journée de travail sera supervisée avec un responsable le matin au briefing et validée en fin de journée par un référent pour un décompte « Travaux Hiver » en fin d'année.

. PARC MACHINES

L'achat de 2 Pégases vers le club d'Orléans est validé par le C.A pour un total de 35K€ en remplacement du BOF et du BNO qui seront mis en vente. Les finances ne permettent pas actuellement d'acheter le Twin II qui est en vente en Allemagne. Baptiste Monet reste attentif au matériel mis en vente sur le marché.

. STAGES D'ENTRAINEMENT VOLTIGE DE L'EQUIPE DE FRANCE ESPOIR

L'AAVE a été approchée par la FFVP pour éventuellement accueillir des stages d'entraînement de l'Équipe de France de Voltige espoir. Cela est envisageable mais sous conditions :

- Que la FFVP fournisse ou finance le prêt d'un avion remorqueur d'appoint si nécessaire pendant les stages.
- Les sessions d'entraînement ne pourront être effectuées que sur 2 périodes au choix : Février/Mars/Avril **OU** Septembre/Octobre.

. COUPE DES VACHES

Afin de ramener un peu de convivialité, il a été décidé d'organiser traditionnellement « la coupe des vaches » au mois de décembre. A priori cela sera programmé le 3 décembre. La commission Communication & Événementiel dont le responsable est Emmanuel Pranal va organiser quelque chose de simple étant donné le délai très court.

Vous serez informés rapidement.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration



COMPTE RENDU AGE ET CA du 6 novembre 2022

MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Éric MERCIER
Michelin JUNG
Clément CHRISTOMANOS
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Baptiste MONET
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS : 0

INVITÉ : 0

ORDRE DU JOUR : . Assemblée Générale Extraordinaire

. Élection du conseil d'administration

. Réunion de C.A

- Commission d'enquête, de sécurité et de discipline.
- Trésorerie
- Parc machine
- Restaurant
- Création de 8 Commissions
- Engagement

. ASSEMBLÉE GÉNÉRAL EXTRAORDINAIRE

–Préambule

Suite à la démission de plus de 2/3 des membres du C.A, l'assemblée générale extraordinaire s'est déroulée dimanche 6 novembre 2022 en présence de Jean-Pierre Gauthereau, secrétaire général de la FFVP. Sa présence a été validée à mains levées avec une très grande majorité par l'assemblée. La présence de Franck et Marie a également été validée à main levée avec une grande majorité. L'assemblée générale a débuté par l'inventaire des membres présents pouvant voter. Les conditions étaient d'avoir au minimum 15 ans, au moins 6 mois de cotisation et un compte membre non débiteur. 83 membres ont rempli les conditions pour un quorum de 77 minimum, ce qui permet de valider l'élection.

–Information sur les rumeurs

Les faits sont que par maladresse Cécile a généré une rumeur de détournement de mineur qui s'est avérée infondée et qui concernait Franck Roche et Éric Mercier vis-à-vis d'Emma Chesneau.

Toute la chronologie des événements a été déroulée en présence d'Emma Chesneau, de son père, de Franck et Marie, d'Éric Mercier, de Philippe Lhotellier et d'Éric Vanier qui ont animé la conciliation ainsi que des membres des commissions de discipline qui étaient également présents.

Le texte, au préalable lu et validé par toutes les parties a permis de montrer tout en restant factuel que cette rumeur était totalement infondée. Franck Roche et Éric Mercier sont donc exempts de tout soupçon. Le problème est considéré comme réglé.

- Réponses aux questions posées par les membres sur l'adresse questions.aave@gmail.com

Il a été procédé à l'affichage des questions posées classées par thème et à leur réponse par les différents membres du conseil d'administration sortants concernés.

Les différents thèmes ont été :

- La communication
- Le départ du C4 à St Crépin fin août début septembre
- Les REX Vache
- L'évolution de la flotte
- L'infrastructure
- Les salariés du club
- La gestion du club et les tarifs

À l'issue de ces discussions, les candidats ont pu se présenter pour l'élection du nouveau conseil d'administration de l'AAVE.

- Candidats à l'élection

Se sont présentés comme candidats à l'élection :

Christomanos Clément, Holley Vincent, Jung Micheline, Gras Barthélémy, Lhotellier Philippe, Mercier Eric, Monet Baptiste, Goutines Rémi, Morassut Mathéo, Pranal Emmanuel, Riou Daniel, Troughkine François, Bernolin Nicolas, Isnard Jérôme, Loopuyt Philippe et Maître Alexandra.

- Résultat du vote :

83 membres de l'AAVE ont voté.

Résultat du vote (Nombre de voix) :

Jung Micheline (74), Pranal Emmanuel (56), Morassut Mathéo (54), Holley Vincent (54), Lhotellier Philippe (52), Monet Baptiste (51), Gras Barthélémy (48), Mercier Éric (47), Riou Daniel (45), Christomanos Clément (43), Goutines Rémi (43), Isnard Jérôme (33), Maître Alexandra (32), Bernolin Nicolas (25), Loopuyt Philippe (25), Troughkine François (14).

Suite à la publication du résultat, deux membres classés dans les 9 premiers démissionnent :

- Barthélémy Gras (48),
- Rémi Goutines (43)

Après ces démissions les 9 membres validés pour cette élection au conseil d'administration sont :

Jung Micheline, Pranal Emmanuel, Morassut Mathéo, Holley Vincent, Lhotellier Philippe, Monet Baptiste, Mercier Éric, Riou Daniel, Christomanos Clément.

. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vincent HOLLEY est élu **Président** de l'AAVE.

Sur sa proposition le bureau est constitué de :

- Vice-Président : Emmanuel PRANAL
- Vice-Président : Mathéo MORASSUT
- Trésorier : Daniel RIOU
- Secrétaire Général : Éric MERCIER
- Chargé de missions : Philippe LHOTELLIER
- Chargé de missions : Batiste MONET
- Chargé de missions : Micheline JUNG
- Chargé de missions : Clément CHRISTOMANOS
-

. RÉUNION DU PREMIER CA À L'ISSUE DE L'AGE :

- La commission d'enquête, de sécurité et de discipline sera définie ultérieurement avec une proposition faite vers les membres.

- Le C.A décide d'abord de faire un point sur la trésorerie après la passation de pouvoir avec l'ancien trésorier.

- Baptiste Monet renoue le contact avec le club d'Orléans pour finaliser la transaction financière des deux Pégases débutée par Eric Vanier.

- Le C.A réfléchi sur la mise en œuvre d'un bureau instructeur afin de privilégier les échanges entre eux, le responsable pédagogique et Gessaso concernant le suivi des élèves en école de pilotage.

- Mathéo Morassut et Manu Pranal établissent actuellement un contact avec un professionnel qui souhaite reprendre le restaurant et ouvrir en début de saison prochaine.

- Création de 8 commissions :

Pour rendre le fonctionnement du club participatif 8 commissions sont mises en place et un appel à volontaires est réalisé pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de notre association.

. CRÉATION DE 8 COMMISSIONS

| Commission | Responsable | Membres bénévoles |
|--|----------------------|-------------------|
| Communication & Événementiel | Emmanuel PRANAL | |
| Finances, Juridique & Administratif | Daniel RIOU | |
| Infrastructure, Hébergement & Environnement | Éric MERCIER | |
| Numérique & Innovation | Clément CHRISTOMANOS | |
| Formation & Sécurité des Vols | Philippe LHOTELLIER | |
| Performance & Compétition | Mathéo MORASSUT | |
| Matériel Volant & Maintenance aéronautique | Baptiste MONET | |
| Matériel Non Volant & Accessoires | A définir | |
| Cellule Ethique, Déontologie, Lutte contre les violences sexistes et sexuelles | A définir | |

. ENGAGEMENT

Conformément à notre engagement, notre premier objectif est de restaurer la cohésion au sein du club afin de permettre un début de saison 2023 serein et en complète sécurité. Dans la diversité d'opinions et de personnalités composant notre collectif, nous mettrons tout en œuvre pour en être digne. Pour restaurer cette cohésion votre nouveau CA est à votre écoute. Nous nous engageons à une communication régulière en toute transparence des actions de l'équipe. Nous avons besoin de tous.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Compte rendu réunion CA du 25-Septembre-2022

Ordre du jour

1. Achat/Vente de planeurs

- Achat des 2 Pégases d'Orléans (KB + XN) + 1 remorque tube simple essieu
 - Validé par le CA
 - Cout total = 35 000 €
 - Date des acquisitions à déterminer
- Mise en vente des Pégases BNO + BOF
 - Validé par le CA
 - Evaluer et fixer un prix de vente pour le BNO
 - Evaluer et fixer un prix de vente pour le BOF
- Rappel des objectifs :
 - Remplacer un Twin par le même modèle
 - Remplacer un DG500 par le même modèle

2. Gestion du parc planeurs

- Envoi en peinture du DG500 JI prévu hiver 2023
 - Validé par le CA
 - Cout total = 19 400 €
 - Entreprise retenue : Aerotechnics à Grenoble – Le Versoud

3. Point sur les infrastructures

- Budget restant alloué aux infrastructures = +/- 31 800 € (Somme à titre indicatif)
- Prochains gros travaux envisagés :
 - Réfection des sanitaires (WC, douches, lavabos,...) du BOTI
 - Validé par CA, à condition d'obtenir 2 à 3 devis
 - Travaux prévisionnel : hiver 2022/2023
 - 1ère phase : 1er devis reçu (25 500 € : électricité + maçonnerie + plomberie)
 - 2ème phase : Obtenir un 2ème devis
 - Réfection de la ruche de l'aire d'accueil
 - Projet mis en suspens pour le moment

4. Former nos bénévoles - Appel à candidature

- Pliage de parachute
- Structure et composite planeur
- Instructeurs
- Chef pilote adjoint (Pour assurer une intérim du 15-Juin au 15-Août d'une saison)
- D'autres idées ? N'hésitez pas à nous en faire part...

5. Gestion des énergies

- **Aux vues de la conjoncture économique actuelle (Hausse des énergies) Il est urgent de continuer à se préoccuper de nos consommations annuelles**
- Réflexion sur la mise en place de compteurs électriques individuels pour l'aire d'accueil
- Réflexion sur la mise en place de cuves de récupération des eaux de pluie pour le ballastage des planeurs
- Réflexion sur la mise en place de panneaux solaires
- D'autres idées ? N'hésitez pas à nous en faire part...

6. Travaux d'hiver

- Urgent : établir la liste des travaux d'hiver prioritaires
- Communiquer via MailJet nos futures intentions
- Nommer 2 référents (Minimum)
- Programmer des repas pris en charge par le club pour fédérer les équipes

7. Championnat de France 2023 classe Club

- Dates validées par la FFVP
 - du dimanche 23-Juillet-2023 au samedi 29-Juillet-2023
- Appel à candidature pour les pilotes de Buno intéressés pour y participer
 - Communiquer via MailJet
- Appel à candidature pour les bénévoles intéressés pour aider à l'organisation
 - Communiquer via MailJet

8. Restaurant

- Faire l'état des lieux du restaurant
- Date à planifier

Décisions prises lors des conseils disciplinaires tenus en Août et Septembre-2022

Après avoir entendu les membres convoqués, et sur proposition de la commission d'enquête, de sécurité et de discipline, le Conseil d'Administration a décidé :

1. Conseil de discipline de Cécile Bonnet (Le 22-Août-2022)

- Le CA a décidé d'appliquer les 2 sanctions suivantes :
 - Fermeture du restaurant à la date du 28-Août-2022
 - Interdiction de paraître au sein de l'AAVE, ainsi que d'exercer quelque activité que ce soit du 1er-Septembre-2022 au 1er-Janvier-2024, date à laquelle le CA pourra lever cette sanction sous conditions
- Détails de la teneur des débats restant en interne au Conseil de Discipline et au CA

2. Conseil de discipline d'Eric Mercier (Le 11-Septembre-2022)

- Le CA a décidé d'appliquer la sanction suivante :
 - Avertissement pour rappeler que bien qu'étant chargé de mission sur l'entretien des infrastructures, Monsieur Eric Mercier n'en est pas moins employeur vis-à-vis du personnel salarié et que dans ce domaine, il doit garder plus de distance et de ne pas s'impliquer personnellement dans la résolution d'un conflit sans l'accord des autres membres du Conseil d'Administration.
- Détails de la teneur des débats restant en interne au Conseil de Discipline et au CA

Compte rendu réunion CA du 11-Septembre-2022

Ordre du jour unique

Gestion du parc planeurs

- Le CA n'est pas favorable pour redémarrer un nouveau crédit bancaire alloué à l'achat d'un planeur
- A fin Août-2022, +/- 120 000€ sont disponibles pour l'achat de planeurs (Somme à titre indicatif)
- Le CA n'est pas favorable pour la création d'une flotte biplace mono-type
- Il est urgent de vendre les Pégases BNO et BOF
- Il est urgent de vendre le T77
- Il va être urgent de se séparer du Janus PN (La vente n'est pour le moment pas la priorité
- Rappel des objectifs :
 - Remplacer un Twin par le même modèle
 - Remplacer un DG500 par le même modèle
- Etudier la possibilité d'acheter un planeur neuf (Délai de livraison 4/5 ans)

Compte rendu réunion CA du 3-Août-2022

Ordre du jour

1. Chef pilote adjoint

- Nous ne trouvons personne à ce jour (Aucune proposition)
- Les clubs de France ont également beaucoup de difficulté pour recruter
- Solution qui fonctionne bien : recruter des membres en interne ?

2. Restaurant

- Des membres se plaignent des horaires d'ouverture (Jours de fermeture pas au contrat)
- Prendre RDV avec Cécile pour faire un point contractuel

3. Achat/Vente de planeurs

- Rappel des objectifs :
 - Remplacer un Twin par le même modèle
 - Remplacer un DG500 par le même modèle
- Pas d'annonce correspondant à nos critères
- Annonces à étudier pour des TWIN et DG500 présentant des critères différents
- Annonces à étudier pour des planeurs voltiges autres que DG500 ?
- Achat d'un Janus CE : contact avec les vendeurs, invité à venir le voir fin Août début Septembre
- Achat de 2 Pégases + 1 remorque Cobra : contact pris avec Orléans, RDV le 21-Septembre-2022
- Se renseigner concernant les démarches pour rallonger le potentiel des DG500

4. Treuil

- Planifier le 1er RDV à Buno (Définir la liste des tâches à accomplir pour pouvoir redémarrer le treuil ; Définir le programme de maintenance du treuil)
- Planifier le 2ème RDV à Coulommiers (Formations)

5. Golfette électrique

- Achat d'une 2ème golfette électrique (Pour se séparer d'une golfette thermique)
 - Validé par le CA
- Budget maxi inférieur à 5000 €
- Installer cet hiver un ventilateur sur la nouvelle golfette électrique pour éviter les surchauffes

6. Autres points abordés

- 2ème demande pour 2 planeurs pour une session supplémentaire à Saint Crépin en Septembre, sans instruction.
 - Validé par le CA

Compte rendu réunion CA du 6-Juin-2022

Ordre du jour

1. Point sur les infrastructures

- Budget restant alloué aux infrastructures = +/- 33 000 € (Somme à titre indicatif)
- Prochains gros travaux envisagés :
 - Réfection des sanitaires (WC, douches, lavabos,...) du BOTI
 - Réfection de la ruche de l'aire d'accueil
 - 1ère phase : Devis à faire réaliser
- Projet à étudier : Faire bitumer le parking véhicule entre les 2 hangars école/perfo

2. Demande de levée de sanction disciplinaire du 3F

- Le CA a décidé de ne pas donner suite favorable, répondant par la négative à la levée de sanction disciplinaire du 3F
- Détails de la teneur des débats restant en interne au CA

3. Gestion du parc planeurs

- Le club de planeur d'Orléans nous propose à la vente 2 pégases + 1 remorque
- Préparer les annonces pour la mise en vente du BOF et du BNO
- Il est urgent de faire regelcoater le JI
- Etudier la possibilité de faire prolonger le potentiel des DG500
- Ajouter aux travaux d'hiver : régler les problèmes de ballast du VC + SM

4. Travaux d'hiver

- Faire évoluer la page du site internet (Nommer des référents)
- Redynamiser le suivi pendant la saison hivernale
- Préparer dans les prochains mois le planning des tâches à suivre

Compte rendu de l'Assemblée Générale et de la réunion de CA du 8-Mai-2022

1. Assemblée Générale

- Le bilan financier est approuvé à l'unanimité (70 votants)
- Le bilan moral est approuvé à l'unanimité (70 votants)
- La présentation de l'ordre du jour de l'AG, ainsi que les bilans financiers sont à retrouver dans les archives sur le site internet.

4 postes étaient à pourvoir cette année :

- Colin BRUHIÈRE → démissionnaire
- Rémi GOUTINES → fin de mandat de 3 ans
- Jacques BERGER → fin de mandat de 3 ans
- Loïc TASTET → fin de mandat de 3 ans

4 membres étaient candidats :

- Rémi GOUTINES (67 voix) → réélu pour un mandat de 3 ans
- Loïc TASTET (66 voix) → réélu pour un mandat de 3 ans
- Jérôme ISNARD (56 voix) → élu pour un mandat de 3 ans
- Vincent HOLLEY (54 voix) → élu pour un mandat de 1 an

2. Réunion de CA – Attribution des rôles

Suite au vote des membres de l'AAVE réunis en Assemblée Générale ordinaire tenue le 8-mai-2022 au siège de l'association,

A été élu : Armel FAREZ → Président (Seul candidat au poste, élu à l'unanimité)

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration est organisé comme suit :

- Philippe LHOTELLIER → Vice-président
- Éric MERCIER → Vice-président
- Loïc TASTET → Secrétaire Général
- Rémi GOUTINES → Trésorier
- Éric VANIER → Chargé de missions
- Vincent NICOLAS → Chargé de missions
- Jérôme ISNARD → Chargé de missions
- Vincent HOLLEY → Chargé de missions

(Tous les membres du CA étaient physiquement présents à cette réunion)

Les postes de membres du Conseil de discipline, Référent remorqueur, et Référent sécurité des vols et formation, ont été proposés aux personnes suivantes :

- Conseil de discipline : Micheline JUNG ; André VERHULST, Jérôme ISNARD ; Armel FAREZ ; Franck ROCHE ; Philippe LHOTELLIER ; Loïc TASTET
- Référent remorqueur : Philippe LHOTELLIER

Compte rendu réunion CA du 1-Février-2022

Ordre du jour

1. Date de notre AG

- Pour le moment fixé au dimanche 8 mai 2022

2. AG du Comité Régional Francilien de Vol en Planeur

- Samedi 5-mars-2022 de 10h à 13h en visioconférence
- Armel y participera
- Communiquer notre participation à Marc BOURA par mail

3. Points sur les infrastructures

- Bitume devant le hangar perfo : début du chantier lundi 7-février-2022
- Peinture hangar proprio : ESTER 14 000 € ; +/- 15 jours de travail
→ Validé par le CA
- Entretien de la ruche : Date limite pour la fin des travaux au 31-mars-2022
→ Validé par le CA

4. Points sur les travaux d'hiver

- Vélivoles très investis dans le projet LS1
→ Repas de remerciement pris en charge par le club validé par le CA
- Visites annuelles : plutôt bon, planning quasiment respecté
- Nettoyage de printemps de l'atelier menuiserie : Fait le samedi 5-février-2022
- Idée : nous pourrions instaurer des soirées (par ex : 1x par mois) pour fédérer nos vélivoles.

5. Restaurant

- URGENT : prendre rdv avec Cécile (nous avons besoin d'être rassuré tout autant qu'elle. Date limite de prise de décision du CA : 15-mars-2022
- Piste à explorer : L'Auberge des 3 pignons

6. Chef pilote adjoint

- Annonce à déposer pour la période du 15-juin-2022 au 15-août-2022

7. Points sur l'organisation du CdF'22

- Bon avancement. Acteurs très impliqués
- Point négatif : problème d'internet, qu'en est-il de la fibre ?
- Voir tableau des actions pour l'organisation du CdF'22

8. Stage montagne à Saint Crépin

- Validé par le CA
- Selon le nombre de stagiaires : 2 biplaces (C4 + PAP) + 2 monoplaces (EH + SM)
- Franck responsable pédagogiques pour une seule semaine

9. Projet de création, en Île de France, d'une Association Francilienne de Pilotes de Planeur Universitaires et des Grandes Ecoles (AFPPUGE)

- Si l'AAVE devient membre de cette association voici quelles seront nos obligations : Cotisation annuelle de 50€
- En contrepartie, l'association dirigera vers nous les étudiants concernés de notre région désirant pratiquer le vol à voile. Ces étudiants s'inscrivent et payent comme tous les autres membres. (Pas de crédit comme le pensait Rémi)
- En fin de saison, on édite une facture de leurs frais de vol à laquelle on déduit les éventuelles bourses reçues pour eux par l'AAVE. Cette facture leur permettra d'obtenir une subvention.
- Tous les autres clubs vélivoles franciliens ont été contactés. Tous ont répondu positivement et souhaitent participer.
- Pour l'instant il n'y a rien à faire. Ils reprendront contact avec nous pour l'organisation de l'assemblée constitutive de l'association si on est toujours d'accord pour participer.

10. Autres sujets abordés

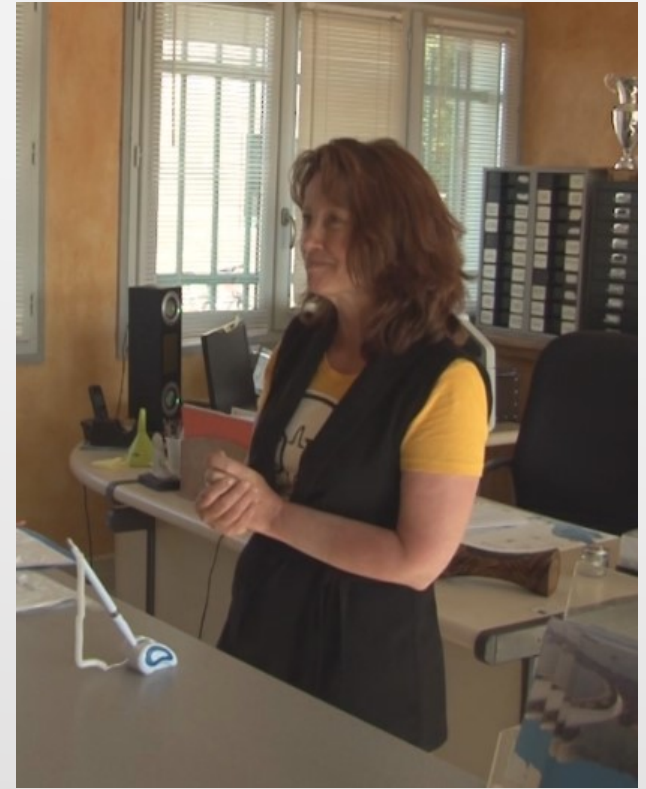
- Demande de FX POISSON pour disposer du Pégase E14 cet été
 - 1ère date : Validé par le CA
Championnat de France 2022 Catégorie Générale Classe Club à Chérence du 17 au 23-juillet-2022
 - 2ème date : OK si aucune autre demande de nos vélivoles d'ici 3 mois
Championnat de France 2022 Catégorie Junior à Beynes du 14 au 20-août-2022
- Voiturette de piste : GATOR en vente, annonce à 14 000 €
- Très bon travail cet hiver pour l'entretien de toutes nos voiturettes !
- Se renseigner auprès de la Fédé sur le passe sanitaire et nos obligations
 - Voir mail que nous a envoyé PL le 02-février
 - Message à passer aux pilotes instructeurs et VI

Rapport d'activité et Rapport moral 2022

- Personnel AAVE
- Membres impliqués et travaux divers
- Rapport d'activité 2021
- Rapport Financier
- Entretien/renouvellement du parc
- Transition énergétique
- Entretien des infrastructures
- Restaurant
- Manifestations 2022
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration



Personnel AAVE



- Merci pour la grande implication et le professionnalisme de nos 3 employés Marie, Franck et Olivier. Grâce à eux nous pouvons voler (presque) tous les jours ! C'est un atout rappelons-le, très peu de clubs peuvent se le permettre.
- Nous sommes toujours en recherche d'un adjoint pour cet été
- Ils ont toujours besoin de vous !

Membres impliqués et travaux divers



Buno fonctionne également grâce à l'implication et l'engagement de chacun. Nous avons au sein de notre club des membres qui s'impliquent énormément, en faisant parfois des travaux ingrats. Citons notamment la mécanique, le ponçage du LS1, les peintures, la maintenance des planeurs et des avions remorqueurs, l'entretien de la piste, l'organisation de stages, le ménage des parties communes, la réparation des remorques, la gestion du système informatique et bien d'autres... remercions-les tout particulièrement !

Rapport d'activité 2021

Classement Général Clubs

Classement Netcoupe-FFVP des clubs français à jour de leur cotisation FFVV 2021 suivant le total des points des vols réalisés en France par tous leurs pilotes



Pays :

| Place | Club | Ville | Région | Total Pts |
|-------|---|---------------------------|----------------------|-----------|
| 1 | C. de vol à voile du Pic Saint Loup | Montpellier | Occitanie | 193884,2 |
| 2 | A. aéronautique Provence Cote d'Azur | Fayence | PACA | 169748,7 |
| 3 | A. aéronautique du Val d'Essonne | Buno Val d'Essonne | Ile-de-France | 143410,5 |
| 4 | C. savoyard de vol à voile alpin | Chambéry | Auvergne-Rhône-Alpes | 141423,8 |
| 5 | A. vélivole Château Arnoux St-Auban | Château Arnoux | PACA | 127721,7 |
| 6 | A. Tarnaise de vol à voile | Graulhet | Occitanie | 108159,2 |
| 7 | A. aéronautique d'Aquitaine | Bordeaux | Nouvelle-Aquitaine | 103384,9 |
| 8 | Vol à voile Yonnais | La Roche sur Yon | Pays de la Loire | 92678,5 |
| 9 | A. aéronautique Verdon Alpillles | Vinon | PACA | 87244,8 |
| 10 | Grenoble vol à voile | Grenoble | Auvergne-Rhône-Alpes | 82341,7 |
| 11 | A. aéronautique du Val d'Oise | Cherence Val d'Oise | Ile-de-France | 82096,1 |
| 12 | Vercors Vol à Voile | Romans | Auvergne-Rhône-Alpes | 68369,5 |
| 13 | C. de vol à voile de Chartres | Chartres | Centre-Val de Loire | 62245,5 |
| 14 | Planeurs d'Ille-et-Vilaine | Rennes Saint-Sulpice | Bretagne | 61044,3 |
| 15 | C. vélivole du Val de l'Eure | Bailleau-Armenonville | Centre-Val de Loire | 60293,2 |
| 16 | Aéro-club de Saint Remy les Alpillles | Saint Remy les Alpillles | PACA | 59357,7 |
| 17 | Planeurs Pyrénées Comminges | Saint Gaudens | Occitanie | 52000,4 |
| 18 | Aéro-club de Sologne | Romorantin | Centre-Val de Loire | 47110,6 |
| 19 | A. vélivole et aéronautique Toulousaine | Toulouse | Occitanie | 46730,7 |
| 20 | CVVIT | Saint Martin de Castillon | PACA | 46331,2 |
| 21 | Aéro-club d'Issoudun | Issoudun | Centre-Val de Loire | 43629,1 |
| 22 | Aéro-club du Bas Armagnac | Nogaro | Occitanie | 43039,3 |

Buno 1^{er} Club Français de plaine au Classement Général avec 154 463km déclarés à la NetCoupe ! 3eme Club au Top 5 Bravo à tous !

Rapport d'activité 2021

Classement Clubs Top5

Classement des clubs français suivant la moyenne des points de leurs cinq meilleurs pilotes

Pays :

| Place | Club | Ville | Région | Score |
|----------------|---|--------------------|---------------|--------|
| 1 | A. aéronautique Provence Cote d'Azur | Fayence | PACA | 3623,9 |
| <i>Pilotes</i> | INNOCENT Baptiste 4777,4 pts | | | |
| | BIGAND Michel 3607,3 pts | | | |
| | BERNHARD Nicolas 3339,8 pts | | | |
| | VIARD Laurence 3263,7 pts | | | |
| | PAULUZZI Stephane 3131,2 pts | | | |
| 2 | Planeurs Pyrénées Comminges | Saint Gaudens | Occitanie | 3443,1 |
| <i>Pilotes</i> | AUDISSOU Carl 4117,9 pts | | | |
| | SOUVIRON Gil 3946,4 pts | | | |
| | PRAT Robert 3481,4 pts | | | |
| | BELAYGUE Michel 3013,1 pts | | | |
| | DE BROQUEVILLE Pierre 2656,5 pts | | | |
| 3 | A. aéronautique du Val d'Essonne | Buno Val d'Essonne | Ile-de-France | 2993,4 |
| <i>Pilotes</i> | ABADIE Christophe 3108,9 pts | | | |
| | VERHULST André 3054,1 pts | | | |
| | GRAS Barthelemy 3004,0 pts | | | |
| | CHAVIGNAUD Christian 2957,4 pts | | | |
| | MAZALERAT Alain 2842,4 pts | | | |

Buno 1^{er} Club Français de plaine au Classement Général avec 154 463km déclarés à la NetCoupe ! 3eme Club au Top 5 Bravo à tous !

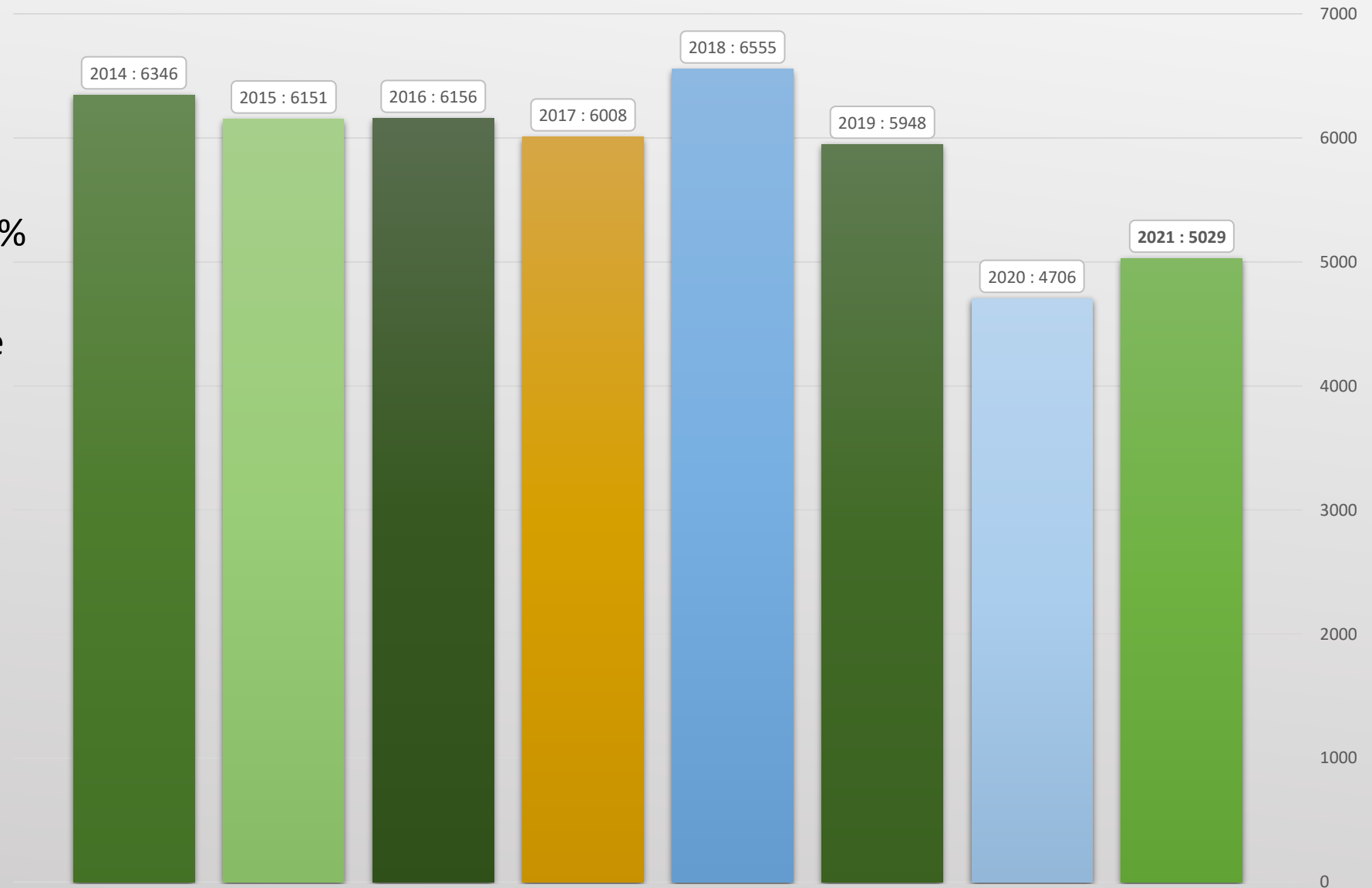
Rapport d'activité 2021



- **180** licenciés FFVP (17 femmes, 163 hommes) soit une hausse de 24% par rapport à 2020 et +12% par rapport à 2019
- Sur ces 180 licenciés, 30% ont moins de 25 ans
- **185** membres au club
- **1093h** de formation soit +14,5% par rapport à 2020
- **207** VI (+42% en nombre par rapport à 2020)

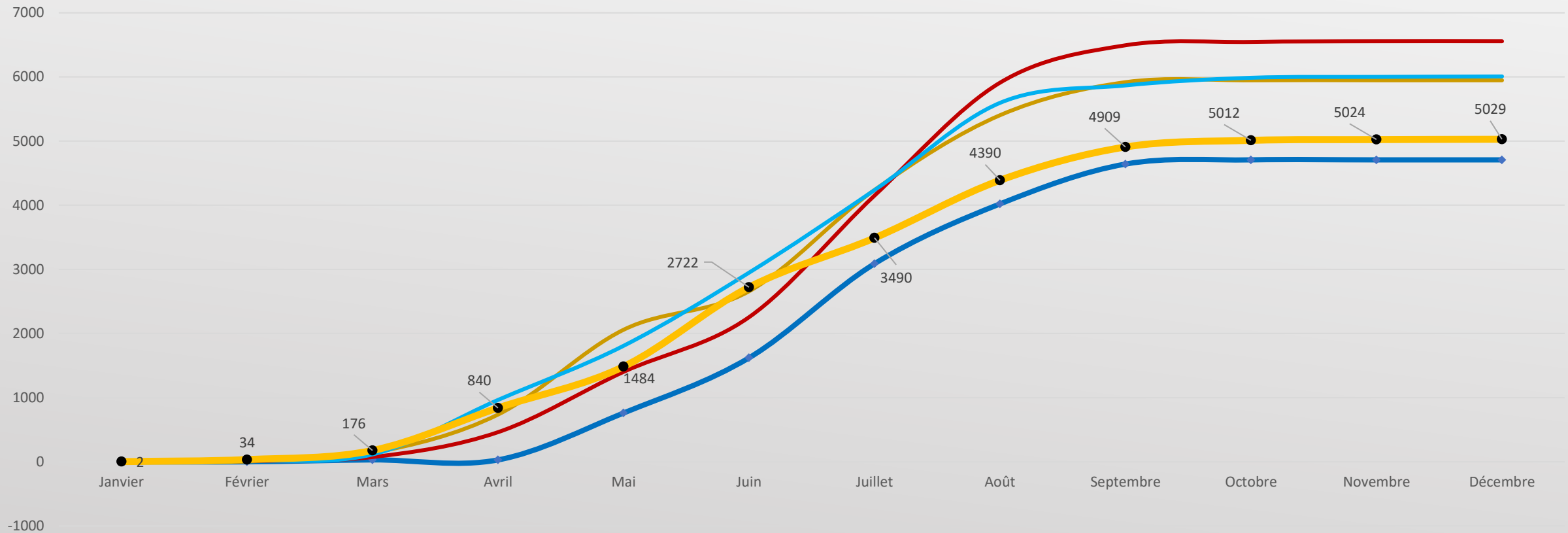
Rapport d'activité 2021

- **5029** heures de vol en planeur soit 7% de plus qu'en 2020, 18% de moins qu'en 2019
- **3065** remorqués, en hausse de 36% /2020 et +6% /2019
- Météo très défavorable en été
- 8 Lâchés
- 5 Brevets
- 1 Lâché Campagne



Rapport d'activité 2021

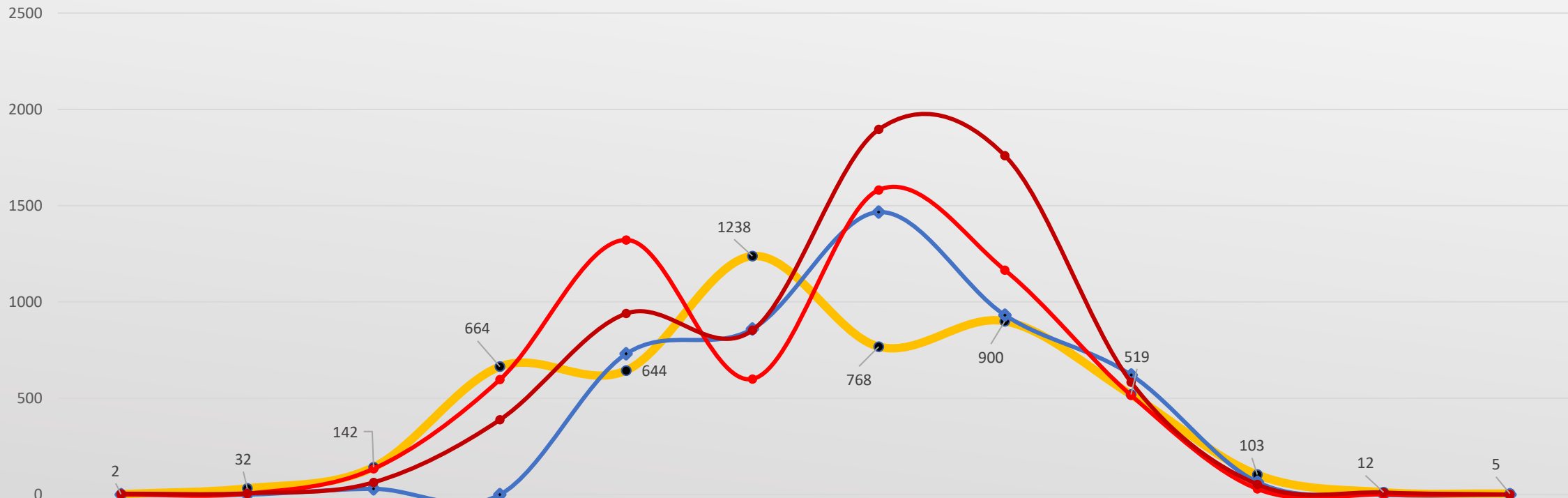
Cumul Hdv 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017



◆ Cumul Hdv 2020 ◆ Cumul Hdv 2019 ◆ Cumul Hdv 2018 ◆ Cumul Hdv 2017 ● Cumul Hdv 2021

Rapport d'activité 2021

Hdv : 2021 face à 2020, 2019 et 2018

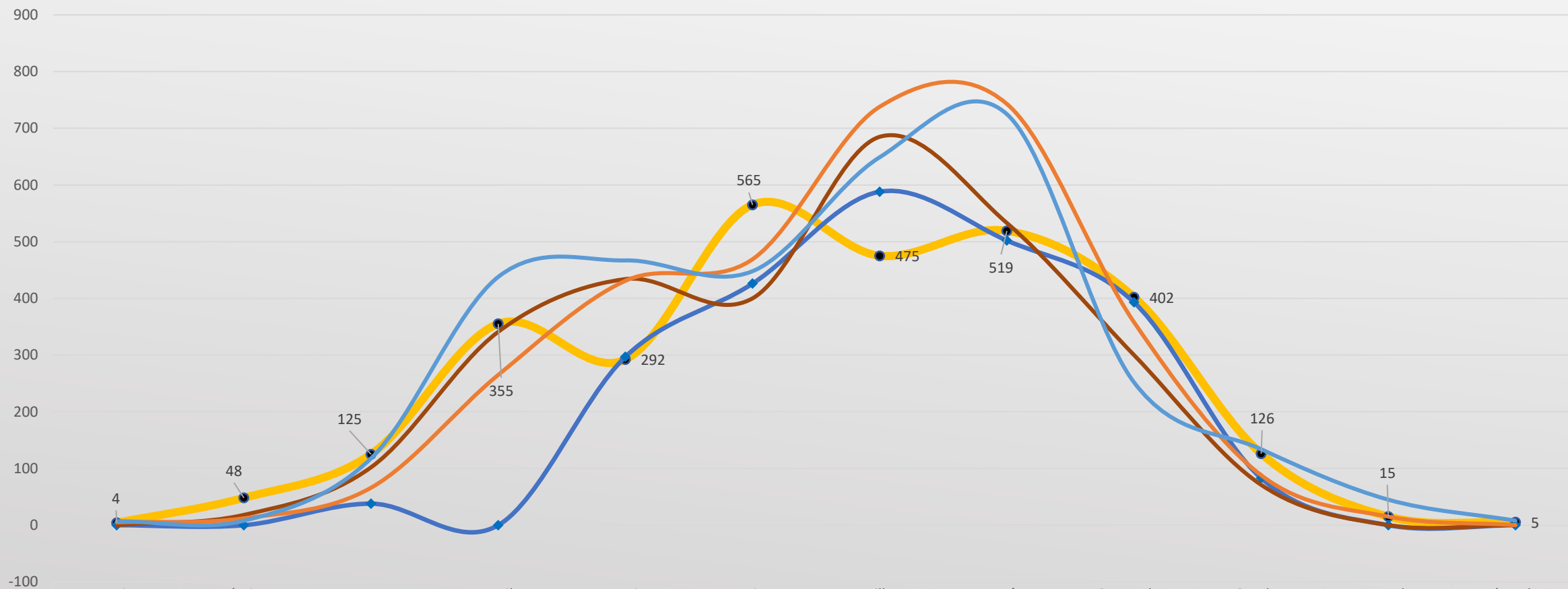


| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|----------|---------|---------|------|-------|------|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Hdv 2021 | 2 | 32 | 142 | 664 | 644 | 1238 | 768 | 900 | 519 | 103 | 12 | 5 |
| Hdv 2020 | 0 | 0 | 30 | 0 | 731 | 860 | 1467 | 932 | 621 | 65 | 0 | 0 |
| Hdv 2019 | 0 | 5 | 134 | 597 | 1322 | 600 | 1581 | 1165 | 515 | 29 | 0 | 0 |
| Hdv 2018 | 4 | 6 | 63 | 388 | 940 | 853 | 1896 | 1760 | 583 | 52 | 10 | 0 |

● Hdv 2021
 ◆ Hdv 2020
 ● Hdv 2019
 ● Hdv 2018

Rapport d'activité 2021

Décollages : 2021 face à 2020, 2019 et 2018



| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|----------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Ndv 2021 | 4 | 48 | 125 | 355 | 292 | 565 | 475 | 519 | 402 | 126 | 15 | 5 |
| Ndv 2020 | 0 | 0 | 38 | 0 | 297 | 426 | 588 | 502 | 393 | 83 | 0 | 0 |
| Ndv 2019 | 0 | 18 | 102 | 341 | 434 | 400 | 685 | 533 | 300 | 71 | 0 | 0 |
| Ndv 2018 | 5 | 12 | 66 | 265 | 431 | 469 | 738 | 743 | 358 | 88 | 15 | 0 |
| Ndv 2017 | 7 | 8 | 118 | 438 | 467 | 448 | 649 | 725 | 252 | 134 | 45 | 8 |

● Ndv 2021
 ◆ Ndv 2020
 ◆ Ndv 2019
 ◆ Ndv 2018
 ◆ Ndv 2017

Rapport Financier – Exercice 2021



Rapport Financier – Exercice 2021

AAVE

BILAN

Edition du
02/05/22

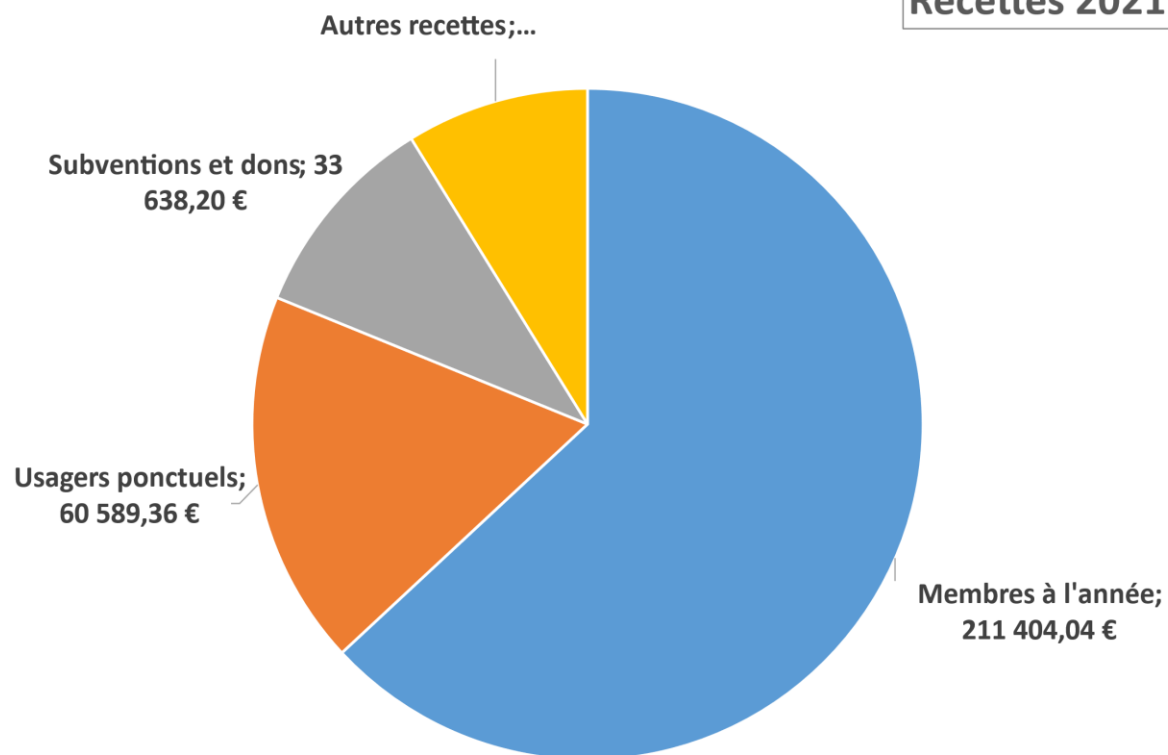
Exercice 2021

| ACTIF | 2021 | | | 2020 |
|-------------------------------|----------------|----------------|--------------|--------------|
| | Brut | Amort & Prov | Net | Net |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Immobilisations corporelles | 1 757 531,30 € | 1 306 254,72 € | 451 276,58 € | 490 743,48 € |
| Immobilisations financières | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 1 757 531,30 € | 1 306 254,72 € | 451 276,58 € | 490 743,48 € |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours | 3 452,89 € | 0,00 € | 3 452,89 € | 7 076,38 € |
| Créances | 54 196,79 € | | 54 196,79 € | 120 461,14 € |
| Avances et acomptes | 0,00 € | | 0,00 € | 0,00 € |
| Usagers | 14 980,26 € | | 14 980,26 € | 14 415,25 € |
| Autres | 39 216,53 € | | 39 216,53 € | 106 045,89 € |
| Disponibilités | 266 959,52 € | | 266 959,52 € | 131 587,65 € |
| Charges constatées d'avance | 0,00 € | | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 324 609,20 € | 0,00 € | 324 609,20 € | 259 125,17 € |
| TOTAL ACTIF | 2 082 140,50 € | 1 306 254,72 € | 775 885,78 € | 749 868,65 € |

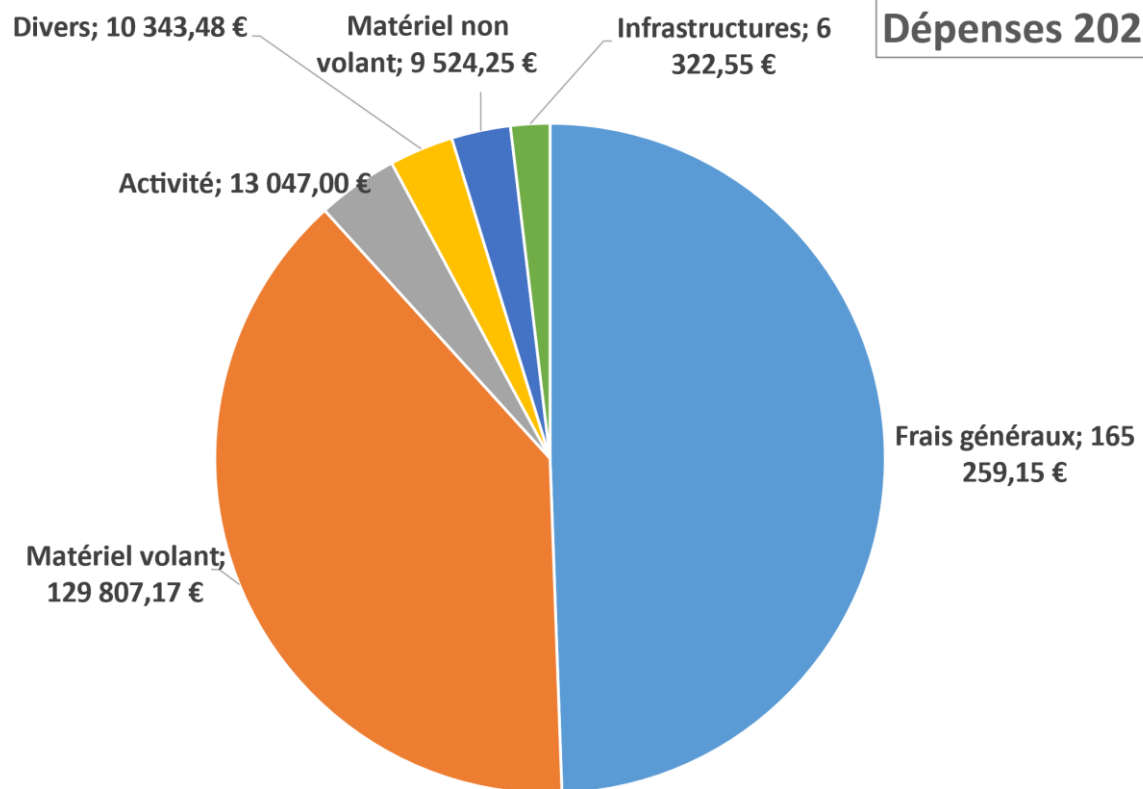
| PASSIF | 2021 | 2020 |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Réserves | 204 979,82 € | 204 979,82 € |
| Report à nouveau | 234 879,81 € | 210 108,31 € |
| Résultat de l'exercice | -537,67 € | 24 771,50 € |
| Subventions d'investissement | 17 579,59 € | 20 674,34 € |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 456 901,55 € | 460 533,97 € |
| Fonds dédiés | 300,00 € | 0,00 € |
| Prov. pour risques et charges | 140 018,82 € | 109 117,60 € |
| DETTES | | |
| Emprunts | 67 500,00 € | 77 500,00 € |
| Dettes | 111 165,41 € | 102 717,08 € |
| Fournisseurs | 9 687,65 € | 9 936,98 € |
| Usagers | 65 183,08 € | 49 070,12 € |
| Autres | 36 294,68 € | 43 709,98 € |
| Produits constaté d'avance | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL DETTES | 178 665,41 € | 180 217,08 € |
| TOTAL PASSIF | 775 885,78 € | 749 868,65 € |

Rapport Financier – Exercice 2021

Recettes 2021



Dépenses 2021



Rapport Financier – Exercice 2021

AAVE

COMPTE DE RÉSULTAT

Édition du 02/05/22

Exercice 2021

| Postes | 2021 | 2020 | Variation |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| Ventes | 282 427,28 € | 224 606,71 € | 57 820,57 € |
| Prestations de services | 276 122,40 € | 217 652,99 € | 58 469,41 € |
| Ventes de marchandises | 5 112,58 € | 5 223,81 € | -111,23 € |
| Autres ventes | 1 192,30 € | 1 729,91 € | -537,61 € |
| Subventions d'exploitation | 82 715,58 € | 75 091,85 € | 7 623,73 € |
| Reprises sur amortissements et provisions | 0,00 € | 17 262,40 € | -17 262,40 € |
| Autres produits | 37 986,47 € | 30 786,36 € | 7 200,11 € |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 403 129,33 € | 347 747,32 € | 55 382,01 € |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | |
| Achats | 91 174,54 € | 69 126,63 € | 22 047,91 € |
| Variation des stocks | 3 623,49 € | 7 777,12 € | -4 153,63 € |
| Services extérieurs | 116 559,72 € | 120 628,49 € | -4 068,77 € |
| Impôts, taxes et assimilés | 4 317,67 € | 3 736,17 € | 581,50 € |
| Salaires et charges de personnel | 106 653,82 € | 92 863,53 € | 13 790,29 € |
| Autres charges de gestion courante | 1 475,39 € | 1 552,59 € | -77,20 € |
| Dotations aux amortissements | 46 680,17 € | 81 845,33 € | -35 165,16 € |
| Dotations aux provisions | 23 021,22 € | 11 870,69 € | 11 150,53 € |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | 393 506,02 € | 389 400,55 € | 4 105,47 € |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 9 623,31 € | -41 653,23 € | 51 276,54 € |
| PRODUITS FINANCIERS | | | |
| Produits financiers | 431,71 € | 482,30 € | -50,59 € |
| CHARGES FINANCIÈRES | | | |
| Charges financières | 723,02 € | 810,00 € | -86,98 € |
| RÉSULTAT FINANCIER | -291,31 € | -327,70 € | 36,39 € |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | |
| Produits exceptionnels | 4 490,94 € | 95 450,47 € | -90 959,53 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | |
| Charges exceptionnelles | 14 360,61 € | 28 698,04 € | -14 337,43 € |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | -9 869,67 € | 66 752,43 € | -76 622,10 € |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | -537,67 € | 24 771,50 € | -25 309,17 € |

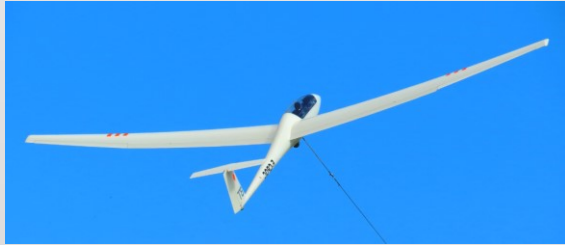
Entretien/renouvellement du parc

- Achat de deux quadripales suite à l'essai concluant au niveau des nuisances sonores sans perte de performance
- Le nouveau Pawnee sera bientôt terminé. Sa réfection complète aura demandé plusieurs années. Son immatriculation sera F-HICO,
- À court terme remplacement du Twin II T77 et du Janus PN qui arrivent au bout de leur potentiel (>11 000 h) ainsi que du DG500 JI qui en est proche (>9000 h)
- Gelcoat d'un Pégase en fin de saison



Transition énergétique

- Vente du Gator pour 11 000 € : la difficulté d'entretien et le prix exorbitant des pièces ont conduit à ce choix. Sa valeur de revente encore élevée a déjà permis de s'équiper d'une voiturette électrique subventionnée à hauteur de + de 50% par la FFVP, reste 9000 € à réinvestir dans un autre véhicule de piste.



- La situation actuelle de notre treuil : très faible valeur de revente dans son état, nous avons donc décidé de le remettre en marche avec l'aide du club de Coulommiers. À terme il servira au maintien des compétences des instructeurs et des participants aux stages montagne. Surtout, il nous servira de « cumulus de secours » si les coûts de l'énergie continuaient leur ascension

Entretien des infrastructures

- Installation de 4 prises murales pour la charge des véhicules électriques avec compteurs individuels
- Important débroussaillage (abattage d'un certain nombre d'arbres dans les percées latérales des pistes, conformément aux exigences de la DGAC)



- Peinture des portes des hangars avion et propriétaires
- Réfection du sol et pose d'un enrobé devant le hangar monoplaces
- Remplacement du chauffe-eau à gaz de l'aire d'accueil par des ballons électriques
- Arrivée de la fibre optique sur le terrain

Restaurant

- Ouverture du restaurant depuis le 24 avril
- Venez profiter ce lieu de convivialité !



Nouveautés 2022



- Deux instructeurs en formation : Arthur Subileau et Emmanuel Pranal
- Stabilité retrouvée dans la réglementation des licences
- Formation campagne + / Procédure Vache
- Harmonisation de forfaits dépannage Air avec Moret et Pont-sur-Yonne
- Remorqué + (entre 550 m et 750 m sol)

Nouveautés 2022



- AVEP « l'Association Vélivole des Etudiants de Paris »

<https://www.ffvp.fr> › bourse-a-emploi › instructeur-sais... ▼

INSTRUCTEUR SAISONNIER, ADJOINT AU CHEF PILOTE

5 avr. 2022 — L'AAVE de Buno recherche un **instructeur saisonnier** en CDD pour assurer le rôle de chef pilote adjoint cet été (du 15 juin au 15 août 2022).

Compte rendu de la réunion sécurité DTO AAVE -Mars 2022

Manifestations/Compétitions 2022-2023



- Championnat de France 2022 libre/18m du 19 au 25 juin
- Le Championnat Classe Club se déroulera en 2023 à Buno !
- Quelques pilotes de Buno participeront à ces championnats et à d'autres !
- Stages GTA
- Résumé des stages montagne de septembre 2021 et d'avril 2022

Questions



Renouvellement membres du Conseil d'Administration

- Rappels :
 - Le renouvellement des membres s'effectue par tiers tous les ans,
 - Les mandats ont donc une durée de trois ans.
- Arrivés en fin de Mandat : (3 postes à pourvoir pour une **durée de 3 ans**)
 - Jacques Berger,
 - Rémi Goutines,
 - Loïc Tastet
- Démissionnaire : (1 poste à pourvoir pour une **durée de 1 an**)
 - Colin Bruhière,
- Se présentent ou représentent :



Compte rendu de l'AG et de la réunion de CA du 8-mai-2022

Assemblée Générale

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité (70 votants)

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité (70 votants)

La présentation de l'ordre du jour de l'AG, ainsi que les bilans financiers sont à retrouver dans les archives sur le site internet.

(Ces documents sont également en pièce jointe à ce CR)

4 postes étaient à pourvoir cette année :

- Colin BRUHIÈRE → démissionnaire
- Rémi GOUTINES → fin de mandat de 3 ans
- Jacques BERGER → fin de mandat de 3 ans
- Loïc TASTET → fin de mandat de 3 ans

4 membres étaient candidats :

- Rémi GOUTINES (67 voix) → réélu pour un mandat de 3 ans
- Loïc TASTET (66 voix) → réélu pour un mandat de 3 ans
- Jérôme ISNARD (56 voix) → élu pour un mandat de 3 ans
- Vincent HOLLEY (54 voix) → élu pour un mandat de 1 an



Réunion de CA – Attribution des rôles

Suite au vote des membres de l'AAVE réunis en assemblée générale ordinaire tenue le 8-mai-2022 au siège de l'association,

A été élu :

- Armel FAREZ → Président
(Seul candidat au poste, élu à l'unanimité)

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration est organisé comme suit :

- Philippe LHOTELLIER → Vice-président
- Éric MERCIER → Vice-président
- Loïc TASTET → Secrétaire Général
- Rémi GOUTINES → Trésorier
- Éric VANIER → Chargé de missions
- Vincent NICOLAS → Chargé de missions
- Jérôme ISNARD → Chargé de missions
- Vincent HOLLEY → Chargé de missions

(Tous les membres du CA étaient physiquement présents à cette réunion)

Les postes de membres du Conseil de discipline, Référent remorqueur, et Référent sécurité des vols et formation, ont été proposés aux personnes suivantes :

- Conseil de discipline : Micheline JUNG ; André VERHULST
Jérôme ISNARD ; Armel FAREZ
Franck ROCHE ; Philippe LHOTELLIER
Loïc TASTET
- Référent remorqueur : Philippe LHOTELLIER
- Référent sécurité des vols et formation : Philippe LHOTELLIER

| | | | | | |
|---------------------------------------|--|--|-------------------------------|----------------|--------------------------------|
| Désignation de l'entité | | Association Aéronautique du Val d'Essonne | | | |
| Adresse de l'entité | | Aérodrome 91720 BUNO-BONNEVAUX | | | |
| SIRET | | 78 521 629 200 017 | | | |
| Durée de l'exercice en nombre de mois | | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 | |
| | | | | | Exercice clos le 31/12/2021 |
| ACTIF | | | | Brut | Ammortissements- Provisions |
| | | | | | Net |
| ACTIF IMMOBILISÉ | Immobilisations incorporelles | Fonds commercial | | | |
| | | Autres | - € | - € | - € |
| | Immobilisations corporelles | | 1 757 531,30 € | 1 306 254,72 € | 451 276,58 € |
| | Immobilisations financières | | - € | - € | - € |
| Total I | | | 1 757 531,30 € | 1 306 254,72 € | 451 276,58 € |
| ACTIF CIRCULANT | Stocks | Matières premières, approvisionnements, en cours de production | 3 452,89 € | - € | 3 452,89 € |
| | | Marchandises | - € | - € | - € |
| | Avances et acomptes versés sur commandes | | - € | | - € |
| | Créances | Usagers et comptes rattachés | 14 980,26 € | | 14 980,26 € |
| | | Autres | 39 216,53 € | | 39 216,53 € |
| | Valeurs mobilières de placement | | - € | - € | - € |
| | Disponibilités | | 266 959,52 € | | 266 959,52 € |
| Charges constatées d'avance | | - € | | - € | |
| Total II | | | 324 609,20 € | - € | 324 609,20 € |
| Total général ACTIF (I+II) | | | 2 082 140,50 € | 1 306 254,72 € | 775 885,78 € |
| PASSIF | | | | | Exercice N Net |
| CAPITAUX PROPRES | Fonds propres | | | | - € |
| | Écarts de réévaluation | | | | - € |
| | Réserve légale | | | | |
| | Réserves réglementées | | | | - € |
| | Autres réserves | | | | 204 979,82 € |
| | Report à nouveau | | | | 234 879,81 € |
| | Résultat de l'exercice | | | | - 537,67 € |
| | Subventions d'investissement | | | | 17 579,59 € |
| Provisions réglementées | | | | - € | |
| Total I | | | | 456 901,55 € | |
| Fonds dédiés | | | | | Total II |
| | | | | 300,00 € | |
| Provisions pour risques et charges | | | | | Total III |
| | | | | 140 018,82 € | |
| DETTES | Emprunts et dettes assimilées | | | | 67 500,00 € |
| | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | | | 2 240,00 € |
| | Fournisseurs et comptes rattachés | | | | 9 687,65 € |
| | Autres dettes | Dettes fiscales et sociales | | | 15 273,72 € |
| | | Dettes usagers | | | 65 183,08 € |
| | | Autres dettes | | | 18 780,96 € |
| Produits constatés d'avances | | | | - € | |
| Total IV | | | | 178 665,41 € | |
| Total général PASSIF (I+II+III+IV) | | | | 775 885,78 € | |

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

| Désignation de l'entité | | Association Aéronautique du Val d'Essonne | |
|---|---|---|--------------|
| | | Exercice N clos le 31/12/2021 | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | Ventes de marchandises | | 5 112,58 € |
| | Production vendue | Biens | - € |
| | | Services | 276 122,40 € |
| | Production stockée | | - € |
| | Production immobilisée | | - € |
| | Subventions d'exploitations reçues | | 82 715,58 € |
| | Cotisations | | 17 280,00 € |
| | Reprises sur amortissements, provisions et fonds dédiés | | - € |
| | Autres produits | dont autres ventes : 1 192,30 € | 21 898,77 € |
| | | Total des produits d'exploitation (I) | 403 129,33 € |
| CHARGES D'EXPLOITATION | Achats de marchandises | | 4 494,85 € |
| | Variation de stock (marchandises) | | - € |
| | Achats de matières premières et autres approvisionnements | | 86 679,69 € |
| | Variation de stock (matières premières et approvisionnements) | | 3 623,49 € |
| | Autres charges externes | | 116 559,72 € |
| | Impôts, taxes et versements assimilés | | 4 317,67 € |
| | Rémunérations du personnel | | 82 997,11 € |
| | Charges sociales | | 23 656,71 € |
| | Dotations aux amortissements | | 46 680,17 € |
| | Dotations aux provisions et Reports en fonds dédiés | | 23 021,22 € |
| | Autres charges | | 1 475,39 € |
| | | Total des charges d'exploitation (II) | 393 506,02 € |
| 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | | | 9 623,31 € |
| | Produits financiers (III) | 431,71 € | |
| | Charges financières (V) | 723,02 € | |
| | Produits exceptionnels (IV) | 4 490,94 € | |
| | Charges exceptionnelles (VI) | 14 360,61 € | |
| | Impôt sur les bénéfices (VII) | | |
| 2 - EXCÉDENTS OU PERTES (Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)) | | - | 537,67 € |

ANNEXE COMPTABLE AU BILAN DE L'EXERCICE 2021

Cette annexe, établie en application du Règlement 2014-03, forme un tout indissociable de l'ensemble Bilan et compte de résultat de l'Association :

Dénomination sociale : Association Aéronautique de Val d'Essonne (AAVE)

Adresse : Aérodrome 91720 BUNO-BONNEVAUX

SIRET : 785 216 292 00017

Activité exercée, périmètre et moyens mis en œuvre : Enseignement et pratique du Vol à Voile. De façon générale, l'AAVE traite dans le cadre associatif de tout ce qui concerne l'aviation légère et les sports aériens. La nature et le périmètre de ses activités couvrent notamment : la préparation des sportifs aux compétitions, l'organisation de compétitions, la promotion et le développement du Vol à Voile, le développement de l'esprit aéronautique dans l'ensemble de la population, et la formation et le perfectionnement des pilotes et cadres. Pour cela, l'Association est seule utilisatrice de l'aérodrome de Buno-Bonnevaux, est propriétaire de plusieurs aéronefs, emploie des salariés et sollicite ses bénévoles.

L'exercice a une durée d'un an, couvrant une période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Règles et méthodes comptables

Cette annexe est écrite selon la présentation simplifiée, conformément à l'article L123-16 du Code du Commerce, et au décret n°2014-136.

| Tableau des méthodes comptables appliquées | | |
|---|---------------|--|
| Postes | | Méthode d'évaluation ou de calcul |
| Coût d'entrée des immobilisations | Incorporelles | Non applicable |
| | Corporelles | Frais d'acquisition : Immobilisation |
| | Financières | Non applicable |
| Amortissements des immobilisations corporelles | | Amortissement linéaire |
| Évaluation des stocks | | Coût moyen unitaire pondéré (CMUP) |

Précisions concernant l'exercice

L'année 2021 n'a pas vu d'événement particuliers sur le plan comptable.

BILAN

Actif

Immobilisations :

| Immobilisations : rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice | | | | |
|--|----------------------------|------------------|-------------|---------------------------|
| Immobilisations | Valeur brute à l'ouverture | Augmentations | Diminutions | Valeur brute à la clôture |
| Immobilisations incorporelles | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Terrains | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Constructions | 297 497.58€ | 0€ | 0€ | 297 497.58€ |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 1 092 720.19€ | 0€ | 0€ | 1 092 720.19€ |
| Autres immobilisations corporelles | 331 228.98€ | 0€ | 0€ | 331 228.98€ |
| Total Immobilisations corporelles | 1 721 446.75€ | € | € | 1 721 446,75€ |
| Immobilisations corporelles en cours | 28 871.28€ | 7 213,27€ | 0€ | 36 084,55€ |
| Immobilisations financières | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Total général | 1 750 318.03€ | 7 213,27€ | 0€ | 1 757 531,30€ |

Immobilisations en cours :

-Restauration « Pawnee slovène » : de nouvelles fournitures ont été achetées en 2021 pour 7 213,27€ et sont comptabilisées en immobilisation en cours jusqu'à la mise en service de l'avion.

Stocks :

Au 31 décembre 2021, nous avons 1 851 litres d'essence 100LL en stock, au prix moyen d'achat de 1,87€/L.

Créances :

| État des échéances des créances à la clôture de l'exercice | | | |
|--|--------------|--------------------------|-------------------------|
| Créances | Montant brut | Échéance à un an au plus | Échéance à plus d'un an |
| Créances de l'actif immobilisé | 0€ | 0€ | 0€ |
| Créances de l'actif circulant | 54 196,79€ | 54 196,79€ | 0€ |
| Charges constatées d'avance | 0€ | 0€ | 0€ |

La créance principale concerne la provision placée à l'ANEPVV, en vue de la révision des moteurs et des hélices des remorqueurs. Cette provision s'élève à 36 446,19€.

Nous avons également 14 980,26€ de comptes membres débiteurs.

Le reste est constitué d'avances versées à des fournisseurs, ainsi que d'aide en attente de versement (état et comité régional).

Disponibilités :

| État des comptes bancaires au 31 décembre | |
|---|-------------|
| Compte | Montant |
| Compte courant | 24 624,60€ |
| Compte sur livret | 160 039,00€ |
| Livret A | 78 935,77€ |
| Chèques non remis | 2 065,61€ |
| Caisse espèces | 1 294,54€ |

En tenant compte du fait que la subvention DSP 2020 a été versée en janvier 2021 (décembre 2021 pour l'exercice actuel), nos disponibilités augmentent d'environ 67 000€.

Passif

Capitaux propres :

Augmentation du *report à nouveau* lié au résultat de l'exercice précédent.

Les subventions d'investissement correspondent à des subventions reçues pour financer une immobilisation et placées au bilan, puis reprises comme produit au fur et à mesure de l'amortissement de l'investissement subventionné.

Fonds dédiés :

Le comité départemental nous a versé 300€ pour financer un équipement oxygène qui sera acheté à moyen terme.

Provisions :

| Provisions : variations pour chaque catégorie de provisions des montants cumulés à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice | | | | |
|--|------------------------------|---------------|-------------|-----------------------------|
| Provisions | Montant cumulé à l'ouverture | Augmentations | Diminutions | Montant cumulé à la clôture |
| Provisions réglementées | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Provisions pour risques | -26 373,22€ | 6 080,00€ | 0€ | -20 293,22€ |
| Provisions ANEPVV RG moteur | 34 646,19€ | 1 800,00€ | 0€ | 36 446,19€ |
| Provisions Dotation DSP infra | 77 147,03€ | 13 661,22€ | 0€ | 90 808,25€ |
| Provisions Gelcoats | 18 837,60€ | 9 000,00€ | 0€ | 27 837,60€ |
| Provisions Entoilage avions | 4 640€ | 140,00€ | 0€ | 4 780,00€ |
| Provisions Remplacement hélice | 220,00€ | 220,00€ | 0€ | 440,00€ |
| Autres provisions pour charges | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |

Provisions pour risques : utilisées dorénavant en application des recommandations de l'ANEPVV. En effet, ce compte sert à recevoir les cotisations que nous versons chaque année pour couvrir le risque de casse. Le compte est débiteur suite aux casses des années passées.

Provisions ANEPVV RG : toujours selon les recommandations ANEPVV, cette provision sert à couvrir les charges lors de la révision des moteurs d'avions qui revient à échéance connue (2 400h de vol).

Provisions Dotation DSP : concerne la subvention reçue de la mairie pour la délégation de service public. Cet argent ne pouvant être affecté qu'à l'entretien et l'amélioration de l'infrastructure appartenant à la commune, les sommes non utilisées sont provisionnées afin de faire face à des investissements plus conséquents dans les années à venir.

Provisions Gelcoats, entoilage et hélice : permet de couvrir les charges de gros entretiens de nos aéronefs. La provision annuelle est maintenue à 9 000€ pour les gelcoats, aux vues de l'état de nombreux planeurs.

Dettes :

| État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice | | | | |
|--|--------------------|--------------------------|---|-----------------------------|
| Dettes | Montant brut | Échéance à un an au plus | Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus | Échéance à plus de cinq ans |
| Emprunts et dettes assimilées | 67 500€ | 30 000€ | 33 500,00€ | 4 000,00€ |
| Fournisseurs | 9 677,65€ | 9 677,65€ | 0€ | 0€ |
| Usagers | 67 423,08€ | 67 423,08€ | 0€ | 0€ |
| Autres dettes | 34 054,68€ | 34 054,68€ | 0€ | 0€ |
| Produits constatés d'avance | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Total | 178 655,41€ | 141 155,41€ | 33 500,00€ | 4 000,00€ |

| Détail des emprunts et dettes assimilées | | | | |
|--|-------|--------------------|------|----------------|
| Emprunt | Taux | Capital restant dû | Fin | Hypothèque |
| FFVV Aide fédérale | N/A | 20 000€ | N/A | |
| FFVP DG600 VC | 2.00% | 14 000€ | 2028 | Planeur F-CFVR |
| FFVV Twin T41 | 2.00% | 7 500€ | 2026 | |
| FFVV Duo C4 | 2.00% | 20 000€ | 2025 | |
| FFVV Treuil | 0.00% | 6 000€ | 2025 | |

L'aide fédérale FFVV correspond à une aide octroyée dont le remboursement n'a jamais été réclamé. L'échéance est donc inconnue et placée à moins d'un an.

Emprunts : il s'agit d'aides obtenues auprès de la Fédération (FFVP).

COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat présente en 2021 un déficit net de 537,67 euros et un résultat d'exploitation excédentaire de 9 623,31 euros.

Résultat d'exploitation

Produits :

La reprise de l'activité en 2021 est visible avec une augmentation des ventes de prestation de service (forfait heures de vol, remorqués) et des cotisations.

Subventions : Nous recevons 68 085€ de la mairie de Buno au titre de la DSP (entretien de l'aérodrome appartenant à la commune).

Les autres subventions reçues sont détaillées dans le tableau ci-après :

| Subvention | Organismes | | | |
|-------------------------------|------------|--------|--------|-----------|
| | FFVP | CFVP | CDVPE | DGAC |
| Championnat de France 2021 | 2 518,38€ | | 1 500€ | |
| Remplacement radios aéronefs | | 3 800€ | | 3 452,20€ |
| Aides aux BIA | 360€ | | | |
| Plan de sauvegarde des clubs | | 1 500€ | | |
| Club formateur d'instructeurs | 1 500€ | | | |

(FFVP : Fédération Française de Vol en Planeur ; CFVP : Comité Francilien de Vol en Planeur ; CDVPE : Comité Départemental de Vol en Planeur de l'Essonne ; DGAC : Direction Générale de l'Aviation Civile)

Autres produits : Les bénévoles ont abandonné 15 822,87€ de frais comme don au club. La redevance due par le gestionnaire du restaurant a produit 1 110€. Enfin, les transferts de charge, c'est-à-dire la contrepartie de la charge d'avantage en nature qu'est le logement du chef pilote, s'élève à 3 417,60€.

Charges :

Achats : les principaux achats sont les approvisionnements en essence aviation et en fournitures d'entretien (matériel et infrastructures). Les énergies et fluides sont également des postes importants.

Services extérieurs : L'entretien des infrastructures est le poste le plus important (48 559,92€), suivi par les assurances, les déplacements (des bénévoles) et les locations (notamment aéronefs).

Impôts et taxes : Formation professionnelle, taxe foncière et taxe ordures ménagères.

Salaires et charges de personnel : 3 salariés à l'année (2 temps pleins et 1 mi-temps)

Autres charges de gestion courante : il s'agit des cotisations versées à la Fédération et aux comités.

Dotations aux amortissements :

| Amortissements : rapprochements par catégorie d'immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice | | | | | |
|---|-------------------|------------------------------|-------------------|-------------|-----------------------------|
| Amortissements | Durée | Montant cumulé à l'ouverture | Augmentations | Diminutions | Montant cumulé à la clôture |
| Immobilisations incorporelles | N/A | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Terrains | N/A | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Constructions | 10 à 20 ans | 297 497.58€ | 0€ | 0€ | 297 497.58€ |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 3 à 20 ans | 686 724.45€ | 38 454,04€ | 0€ | 725 178,49€ |
| Autres immobilisations corporelles | 3 à 20 ans | 275 352.52€ | 8 226,13€ | 0€ | 283 578,65€ |
| Total Immobilisations corporelles | 3 à 20 ans | 1 259 574.55€ | 46 680,17€ | 0€ | 1 306 254,72€ |
| Immobilisations financières | N/A | 0€ | 0€ | 0€ | 0€ |
| Total général | 3 à 20 ans | 1 259 574.55€ | 46 680,17€ | € | 1 306 254,72€ |

Dotations aux provisions : la part de la dotation de décentralisation qui n'a pas été utilisée au cours de l'exercice (charges d'entretien et quote-part des salaires) a été provisionnée. Dotations également pour les futurs regelcoatages, changements moteur et autres grosses réparations.

Résultat financier

Le résultat financier correspond aux intérêts des placements de l'AAVE, et des intérêts d'emprunts versés à la Fédération.

Résultat exceptionnel

Produits :

Les subventions d'investissement sont reprises au produit au fur et à mesure de l'amortissement de l'investissement en produit exceptionnel. Voir détails dans le tableau suivant :

| Subventions d'investissement : reprise de l'exercice et estimation exercice suivant | | |
|---|------------------|-------------------|
| Bien subventionné | Montant 2021 | Est. Montant 2022 |
| Citerne incendie enterrée | 710,29€ | 710.29€ |
| Salle parachutes | 1 679,96€ | 1 679.96€ |
| Carrelage salle briefing | 104,50€ | 104.50€ |
| Broyeur / barre de tonte | 600,00€ | 0,00€ |
| Total | 3 094,75€ | 2 494,75€ |

A noter également une ristourne du GNAV (organisme de contrôle de navigabilité des aéronefs) pour l'année 2019 (1 113€).

Charges :

La dotation aux provisions pour la couverture risque des aéronefs à l'ANEPVV est comptée en charge exceptionnelle. Elle s'élève à 9 117€ en 2020.

Le compte Usagers pour les vols d'initiation a été réglés pour les années 2018 et 2019 (des prestations avaient été facturées à tort) pour 6 440€.

Le Trésorier,

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



CR AGE et AGO Bilan Financier 2022

Compte-Rendu



- ORDRE DU JOUR :
- COMPTE RENDU AGO
 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022
 - RAPPORT ET BILAN FINANCIER 2022
 - PARC MATÉRIEL NON VOLANT
 - PARC MATÉRIEL VOLANT
 - INFRASTRUCTURE
 - PARTENARIAT
 - ÉVENEMENTIEL
 - PERPECTIVE
 - COMPTE RENDU AGO

- COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le projet de modifications ayant été envoyé un mois auparavant à l'ensemble des adhérents pour une lecture, les statuts de l'AAVE sont approuvés à l'unanimité à mains levées lors de cette assemblée générale (71 votants)

Comme l'exige la réglementation un procès verbal et une copie des nouveaux statuts seront envoyés à la préfecture du département où siège l'AAVE.

Rapport d'activité 2022





Bilan d'activité 2022



2- Bilan d'activité 2022

- 2020: 146 licenciés 147 membres 947 Hdv Inst. 4712 Hdv totales
- 2021: 180 licenciés 183 membres 1093 Hdv Inst. 5079 Hdv totales
- 2022: 183 licenciés 188 membres 1119 Hdv Inst. 6687 Hdv totales



- 2020: 676 Hdv -25 ans
- 2021: 845 Hdv -25 ans
- 2022: 1054 Hdv -25 ans

- 2020: 8 lâchés 11 brevetés 4 campagne
- 2021: 8 lâchés 5 brevetés 1 campagne
- 2022 : 15 lâchés 3 brevetés 1 campagne

- 2020: 195 524 Km campagne
- 2021: 154 463 Km campagne
- 2022: 246 675 Km campagne



Bilan d'activité 2022



Activité remorquage 2022

Heures de vol en remorquage : 193 h (PL) 157 h (SQ) Total = 350 h

Nombres de remorquages : 1380 (PL) 1426 (SQ) Total = 2863

Nombre de pilotes effectifs en remorquage : 21 pilotes

Activité 2021 :

Heures de vol en remorquage : 155h (PL) 152 h (SQ) Total = 307 h

Nombres de remorquages : 1596 (PL) 1271 (SQ) Total = 2867

Nombre de pilotes effectifs en remorquage : 19 pilotes

Activité 2020 :

Heures de vol en remorquage : 74h (PL) 96 h (SQ) Total = 170 h

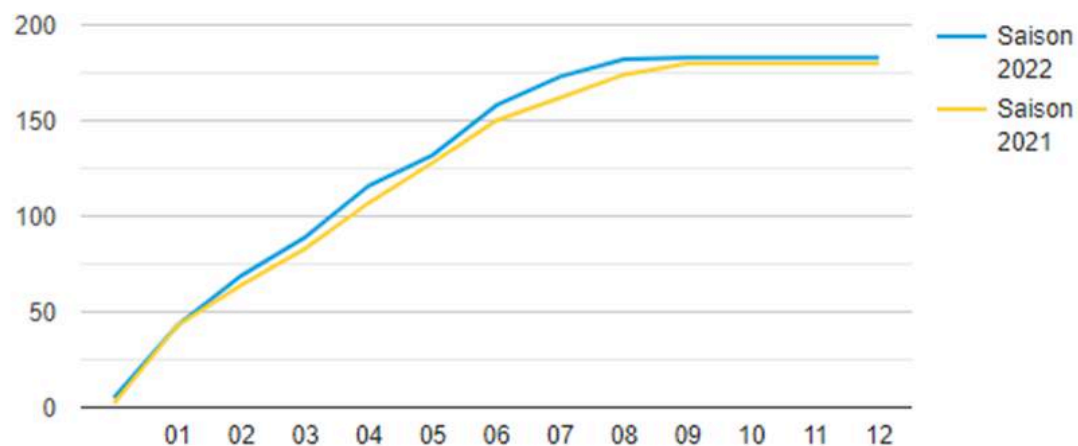
Nombres de remorquages : 820 (PL) 953 (SQ) Total = 1773

Nombre de pilotes effectifs en remorquage : 26 pilotes



Evolution des licenciés 2021-2022

Evolution des licences



A la même période, la Saison 2022 vous comptabilisiez

89 licenciés

La saison précédente

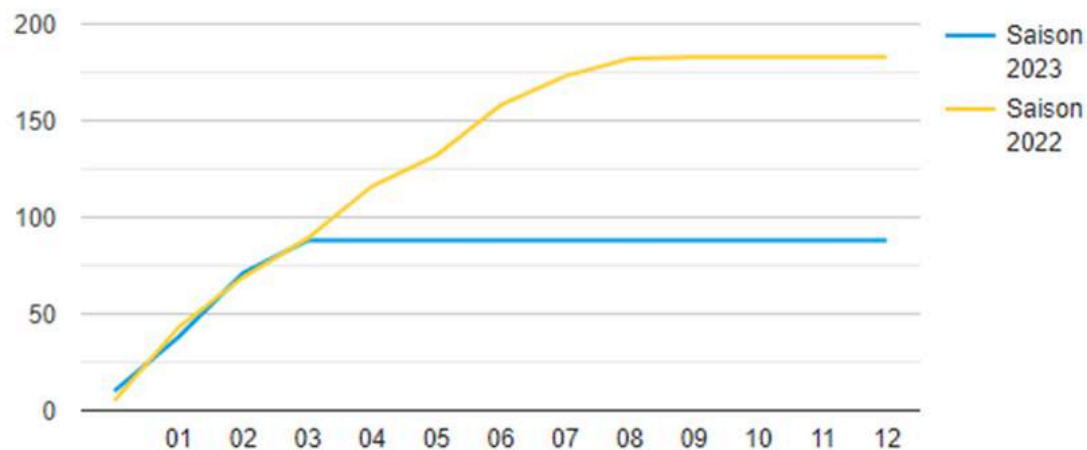
83 licenciés

soit une évolution de **+7%**

Tous les licenciés sont comptabilisés, y compris ceux qui n'ont pas été réglés.

Evolution des licenciés 2021-2022

Evolution des licences



Actuellement vous comptabilisez

88 licenciés au 25/03/2023

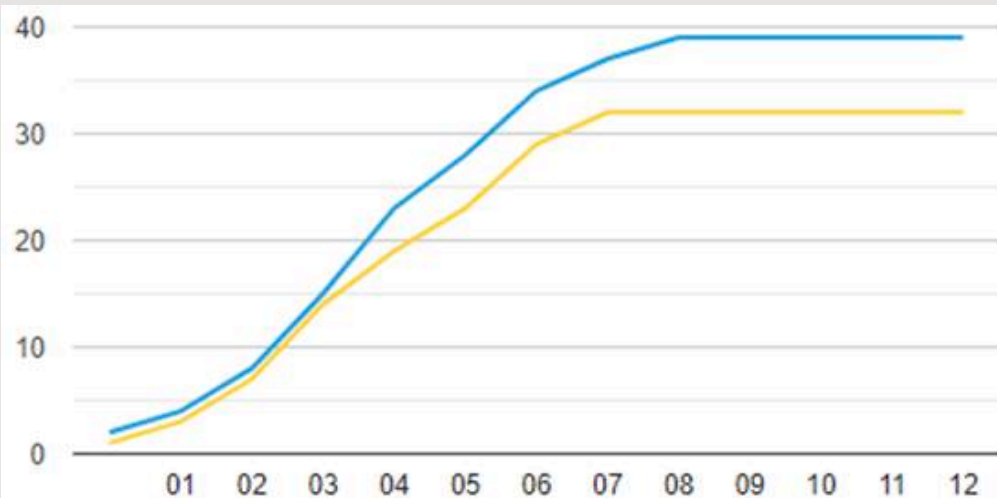
La saison précédente vous comptabilisiez

89 licenciés (dont 77 au 25/03/2022)

soit une évolution de **-1%** (**+14%** au 25/03/2022)

Tous les licenciés sont comptabilisés, y compris ceux qui n'ont pas été réglés.

Licenciés de moins de 25 ans



— Saison
2022
— Saison
2021

2021-2022

A la même période, la Saison 2022
vous comptabilisiez

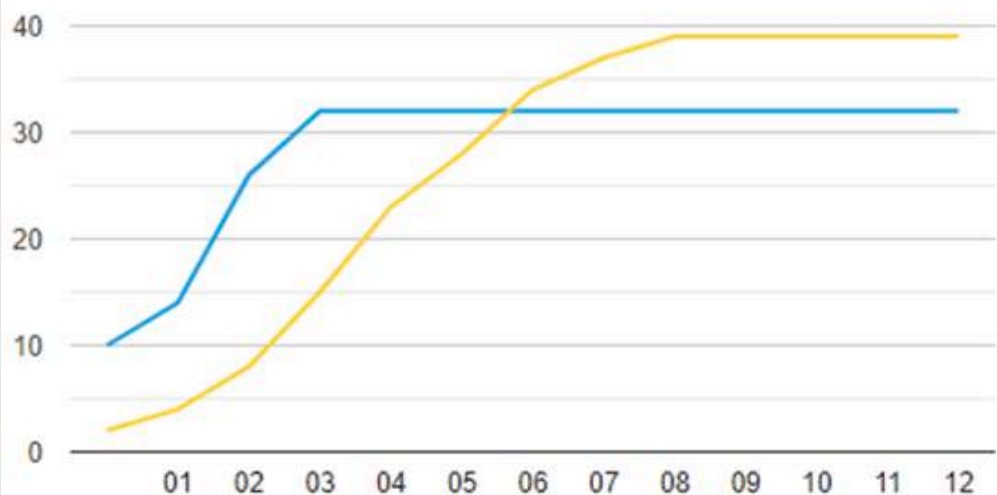
15 licenciés

La saison précédente

14 licenciés

soit une évolution de **+7%**

Tous les licenciés sont comptabilisés,
y compris ceux qui n'ont pas été
réglés.



— Saison
2023
— Saison
2022

2022-2023

Actuellement vous comptabilisez

32 licenciés au 25/03/2023

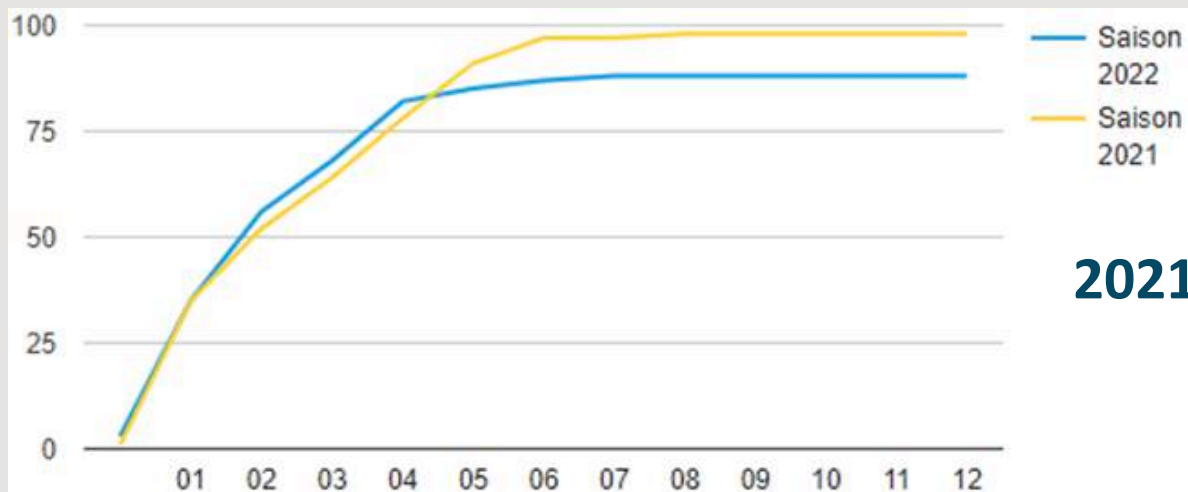
La saison précédente vous
comptabilisiez

**15 licenciés (dont 11 au
25/03/2022)**

soit une évolution de **+113%**
(**+191%** au 25/03/2022)

Tous les licenciés sont comptabilisés,
y compris ceux qui n'ont pas été
réglés.

Licenciés de plus de 25 ans



2021-2022

A la même période, la Saison 2022 vous comptabilisiez

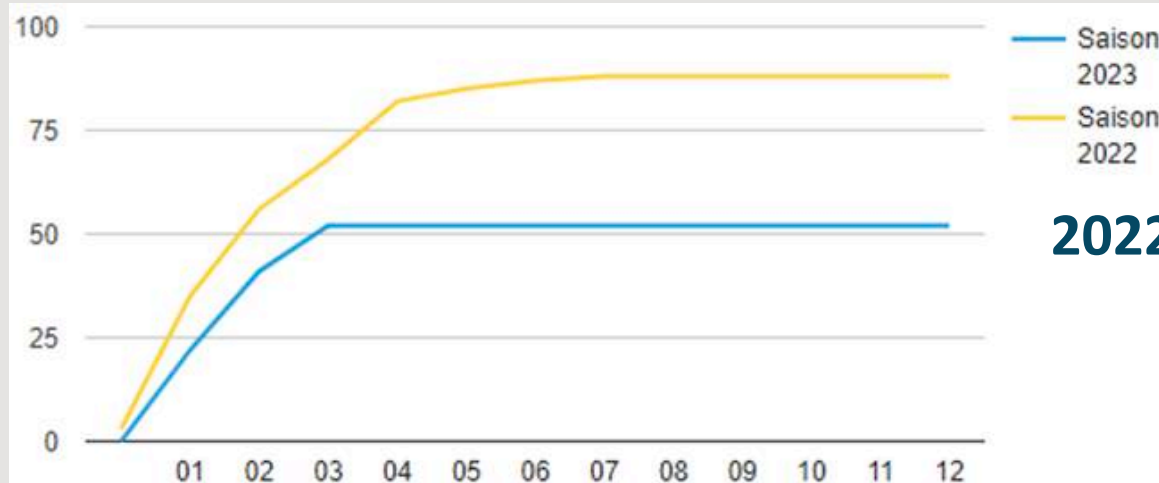
68 licenciés

La saison précédente

64 licenciés

soit une évolution de **+6%**

Tous les licenciés sont comptabilisés, y compris ceux qui n'ont pas été réglés.



2022-2023

Actuellement vous comptabilisez

52 licenciés au 25/03/2023

La saison précédente vous comptabilisiez

68 licenciés (dont 61 au 25/03/2022)

soit une évolution de **-24%** (-15% au 25/03/2022)

Tous les licenciés sont comptabilisés, y compris ceux qui n'ont pas été réglés.

Nos champions !

CHRISTOPHE ABADIE
CHAMPION DU MONDE
DE PLANEUR



Maryline Abadie Bérard Championne de France



François Xavier Poisson Champion de France Espoir





Les rois du tour de Paris !



Bilan financier



| ACTIF | 2022 | | | 2021 |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| | Brut | Amort & Prov | Net | Net |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | |
| Immobilisations corporelles | 1 804 639,63 € | 1 336 029,32 € | 468 610,31 € | 451 276,58 € |
| Immobilisations financières | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 1 804 639,63 € | 1 336 029,32 € | 468 610,31 € | 451 276,58 € |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours | 11 459,29 € | 0,00 € | 11 459,29 € | 3 452,89 € |
| Créances | 61 308,90 € | | 61 308,90 € | 54 196,79 € |
| Avances et acomptes | 0,00 € | | 0,00 € | 0,00 € |
| Usagers | 7 424,02 € | | 7 424,02 € | 14 980,26 € |
| Autres | 53 884,88 € | | 53 884,88 € | 39 216,53 € |
| Disponibilités | 237 024,96 € | | 237 024,96 € | 266 959,52 € |
| Charges constatées d'avance | 0,00 € | | 0,00 € | |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 309 793,15 € | 0,00 € | 309 793,15 € | 324 609,20 € |
| TOTAL ACTIF | 2 114 432,78 € | 1 336 029,32 € | 778 403,46 € | 775 885,78 € |

| PASSIF | 2022 | 2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Réserves | 204 979,82 € | 204 979,82 € |
| Report à nouveau | 234 342,14 € | 234 879,81 € |
| Résultat de l'exercice | -16 987,30 € | -537,67 € |
| Subventions d'investissement | 16 797,72 € | 17 579,57 € |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 439 132,38 € | 456 901,53 € |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | |
| Prov. pour risques et charges | 158 829,92 € | 140 318,82 € |
| TOTAL PROVISIONS | 158 829,92 € | 140 318,82 € |
| DETTES | | |
| Emprunts | 57 500,00 € | 67 500,00 € |
| Dettes | 122 141,16 € | 111 165,41 € |
| Fournisseurs | 10 176,40 € | 9 687,65 € |
| Usagers | 83 155,61 € | 65 183,08 € |
| Autres | 28 809,15 € | 36 294,68 € |
| Produits constaté d'avance | 0,00 € | |
| TOTAL DETTES | 179 641,16 € | 178 665,41 € |
| TOTAL PASSIF | 777 603,46 € | 775 885,76 € |

Exercice 2022

| Postes | 2022 | 2021 | Variation |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| Ventes | 291 837,70 € | 282 427,28 € | 9 410,42 € |
| Prestations de services | 287 253,90 € | 276 122,40 € | 11 131,50 € |
| Ventes de marchandises | 4 087,04 € | 5 112,58 € | -1 025,54 € |
| Autres ventes | 496,76 € | 1 192,30 € | -695,54 € |
| Subventions d'exploitation | 70 785,00 € | 82 715,58 € | -11 930,58 € |
| Reprises sur amortissements et provisions | 0,00 € | | 0,00 € |
| Autres produits | 48 106,84 € | 37 986,47 € | 10 120,37 € |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 410 729,54 € | 403 129,33 € | 7 600,21 € |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | |
| Achats | 131 094,77 € | 91 174,54 € | 39 920,23 € |
| Variation des stocks | -8 006,40 € | 3 623,49 € | -11 629,89 € |
| Services extérieurs | 131 635,70 € | 116 559,72 € | 15 075,98 € |
| Impôts, taxes et assimilés | 4 472,34 € | 4 317,67 € | 154,67 € |
| Salaires et charges de personnel | 107 134,98 € | 106 653,82 € | 481,16 € |
| Autres charges de gestion courante | 1 222,04 € | 1 475,39 € | -253,35 € |
| Dotation aux amortissements | 44 846,60 € | 46 680,17 € | -1 833,57 € |
| Dotation aux provisions | 10 931,10 € | 23 021,22 € | -12 090,12 € |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | 423 331,13 € | 393 506,02 € | 29 825,11 € |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -12 601,59 € | 9 623,31 € | -22 224,90 € |
| PRODUITS FINANCIERS | | | |
| Produits financiers | 1 296,37 € | 431,71 € | 864,66 € |
| CHARGES FINANCIÈRES | | | |
| Charges financières | 550,00 € | 723,02 € | -173,02 € |
| RÉSULTAT FINANCIER | 746,37 € | -291,31 € | 1 037,68 € |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | |
| Produits exceptionnels | 15 061,34 € | 4 490,94 € | 10 570,40 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | |
| Charges exceptionnelles | 20 193,42 € | 14 360,61 € | 5 832,81 € |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | -5 132,08 € | -9 869,67 € | 4 737,59 € |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | -16 987,30 € | -537,67 € | -16 449,63 € |

Matériel non volant



Matériel non volant

Véhicules de piste



L'AAVE dispose désormais de deux Golfette électriques et de deux véhicules thermiques pour tracter les planeur en piste



Les révisions des voiturettes sont presque terminées.

Merci à **Pascal Davoine** qui a passé beaucoup de temps à travailler sur les véhicules de piste !

Matériel non volant

Véhicule de dépannage

**L'AAVE envisage d'acquérir un véhicule de dépannage
pour les atterrissages en campagne**



**Merci de nous signaler si vous avez des suggestions pour acquérir un tel véhicule
d'occasion avec des conditions financières intéressantes !**

Matériel non volant

Treuil



Notre Treuil n'a pas fonctionné depuis 4 ans. C'est une valeur marchande du club qui est en train de se perdre.

Le CA à donc décidé d'investir pour le remettre en état de façon à le vendre, le louer ou l'utiliser comme moyen de lancement secondaire.



François Trouchkine à passé beaucoup de temps cet hiver pour le réviser .On en est maintenant aux phases de vérification.

Matériel non volant

Treuil



Les essais statiques et en charge (sans planeur) ont été effectués

La prochaine étape est la remise à niveau de Francois qui doit aller se recycler et reprendre un peu d'expérience récente à Coulommiers ou à Challes.

On remercie Denis Hyvert et Nicolas Lachaux président de Challes et de Coulommiers qui ont mis à notre disposition leurs référents treuil Laurent Gerval et Pascal Jouannard à notre disposition pour la remise en état et les premiers essais de treuillage avec planeur.

Matériel non volant

Treuil



Les premiers essais de treuillage doivent avoir lieu courant avril sous supervision du référent treuil de Challes ou de Coulommiers

Si le treuil passe cette épreuve avec succès, il faudra alors décider de son avenir :

- **Le vendre**
- **Le louer**
- **L'utiliser en tant que moyen de lancement secondaire**



Votre avis nous intéresse !

Matériel non volant

Remorques



**L'atterrissage en campagne n'arrive pas qu'aux autres !
Nos remorques ont besoin d'être nettoyées et révisées**

On a besoin d'équipes de bénévoles pour s'en occuper.

**Chacun doit se mobiliser et passer un peu de temps sur
la remorque de son planeur favori !**

**C'est un investissement pour vos prochains vols sur la
campagne !**

Matériel non volant

Autres matériels



On a également besoin de monde pour réviser et réparer les B.O !



Il y a en fait une infinité de petits boulots à faire.
Chacun doit se demander comment il peut aider le club en fonction de ses compétences...
Le club compte sur chacun de nous !



Matériel volant ÉTAT DU PARC



Vente et achat de deux planeurs

Pour maintenir une flotte performante, homogène et assurer l'avenir du club notamment la formation des "jeunes pilotes" le club a remplacé 2 vieux pégases par 2 pégases plus récent et en bien meilleur état !

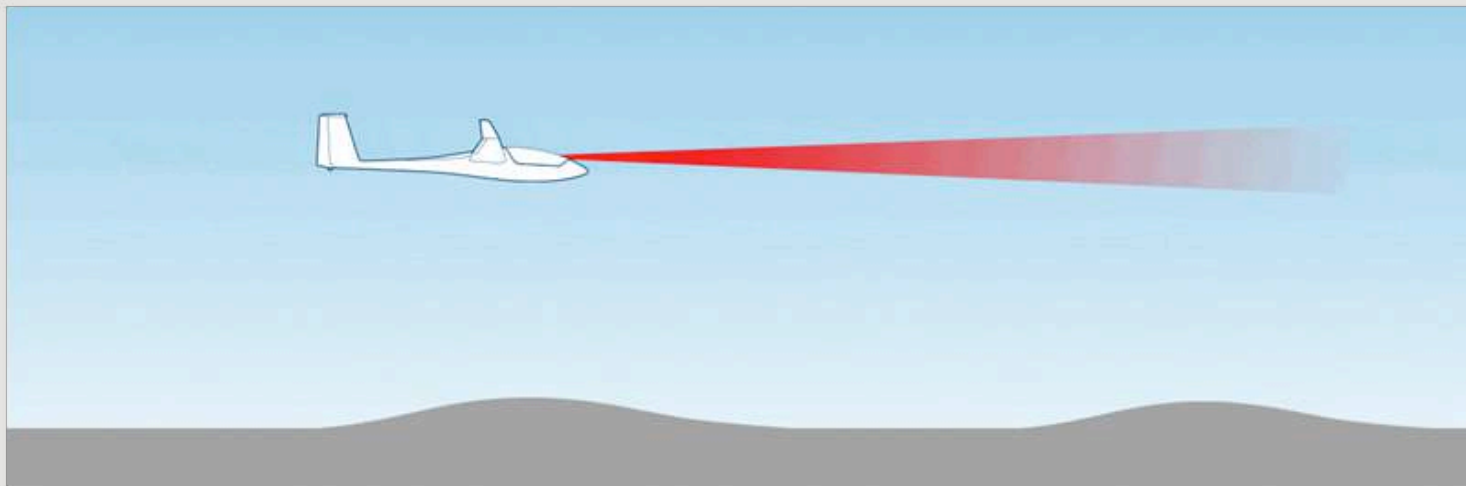
- Vente du BOF et BNO pour 17 100€
- Achat de 2 pégases au club d'Orléans pour 32000 € et 3000€ la remorque





Matériel volant

Equipement de toute la flotte avec des flashes anticollision





Matériel volant

Révision et renouvellement des batteries



Batteries
LiFePO4



Micheline a transformé sa maison en atelier de couture pour réparer les housses de nos planeurs



Pour 12 planeurs
Environ 1000 mètres de fil et 110 heures de travail !
Alors prenez-en soin !



Micheline au Travail !

MAINTENANCE DE NOS REMORQUEURS

Révision complète du SQ et du PL

Grosses maintenances effectuées
sur les 2 avions cet hiver !

Le SQ et le PL sont maintenant
prêts pour la saison



Merci à Olivier, à Baptiste
et à François Schumacher
qui ont passé beaucoup de
temps dans l'atelier et le
hangar !



MAINTENANCE DE NOS REMORQUEURS

Nos deux avions sont maintenant équipés d'hélices quadripales



MAINTENANCE DES PLANEURS



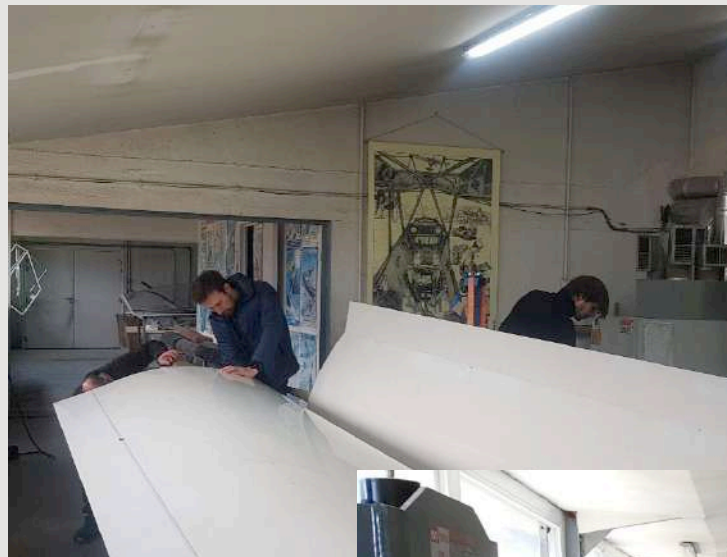
VISITES ANNUELLES DES PLANEURS RÉALISÉES CET HIVER

Visites de l'ensemble des planeurs du club réalisées par **Olivier** et par les bénévoles.

La visite annuelle sur les 2 nouveaux planeurs **PÉGASES** sont en cours.

Il reste une importante visite sur le **T41**

Merci à tous et particulièrement à **Philippe Brunel, Philippe Brun, Dominique Crispino et François Besse** pour leur présence efficace et la réalisation de visites de plusieurs planeurs sous la supervision d'Olivier.





Infrastructure



- **SANITAIRES BOTI** 29 000 €
- **SANITAIRES RESTAURANT** 4 300 €
- **SANITAIRES RUCHE** 11 800 €
- **COMPTEURS ÉLEC. CAMPING** 5 200 €
- **ÉCLAIRAGE HANGAR** 3 300 €
- **FAUX PLAFOND BRIEFING** 1 100 €
- **ÉLAGAGE BORD DE PISTE** 2 700 €
- **COMPACTAGE DES PISTES** 830 €
- **PROLONGEMENT DE LA FIBRE** 780 €
- **SIGNALISATION** 2 200 €
- **DALLE STOCKAGE CONTAINERS** 2 600€

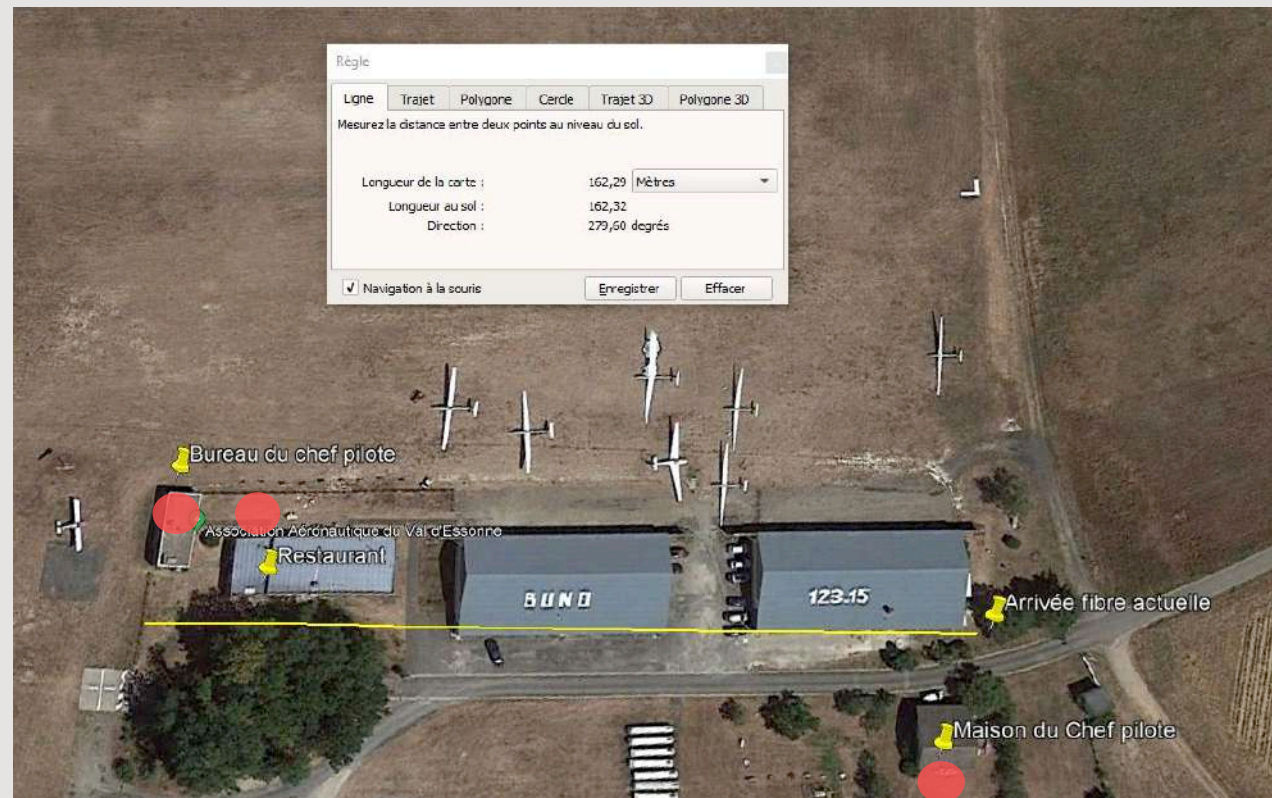


INSTALLATION DE LA FIBRE

Prolongement du câble et arrivée directe de la fibre dans les bâtiments de l'AAVE pour une connexion réseaux optimale.

Prolongement de la fibre pour alimenter directement le bureau de piste, la salle briefing, le restaurant et la maison du chef pilote.

Cela permet également à l'AAVE d'être joignable directement en piste grâce à l'achat d'un téléphone longue portée (1 km)





L'AUBERGE DES PLANEURS

notre nouveau restaurant sur l'aérodrome.



Arthur Suwala, restaurateur aguerri et ancien propriétaire de l'Auberge des 3 Pignons à Oncy sur Ecole, a accepté de reprendre ce projet et de lui donner le sens que l'on recherchait : un lieu simple de convivialité et de partage.





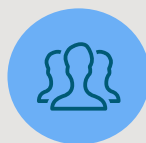
Durant toute la saison, des sandwiches seront proposés le midi à déguster au sol ou en vol.

En plus du nouveau mobilier et de la nouvelle décoration, Arthur apporte avec lui une cuisine généreuse et copieuse d'origine polonaise, idéale pour des vélivoles gourmands. (Néanmoins, à consommer avec modération avant de voler !)





Partenariats / Événementiel



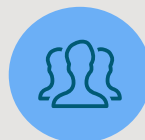


Assemblée Générale du comité départemental Olympique et sportif de l'Essonne 16-03-23



MORE

L'AAVE était représentée
par **Philippe Lhotellier** et
Jean Louis Milan



Assemblée générale du Comité Régional de la FFVP

MORE



L'AAVE était bien représentée à l'AG du comité régional Francilien de vol en planeur. **Micheline, Philippe et Donald** ont récupérés de nombreuses informations utiles pour le club (notamment des subventions)

RÉUNION INSTRUCTEURS, PILOTES REMORQUEURS, PILOTES VI



A l'attention des instructeurs et pilotes remorqueurs pour bien démarrer le début de saison, présentation du rapport de sécurité, analyse des événements et échanges pour démarrer dans les meilleures conditions. Les comptes rendu de ces réunions sont disponibles sur le site de l'AAVE

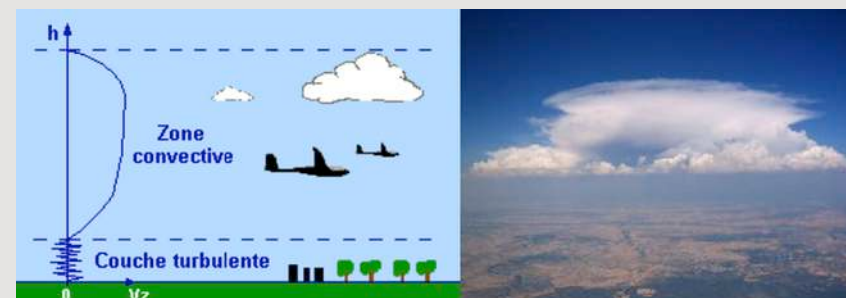
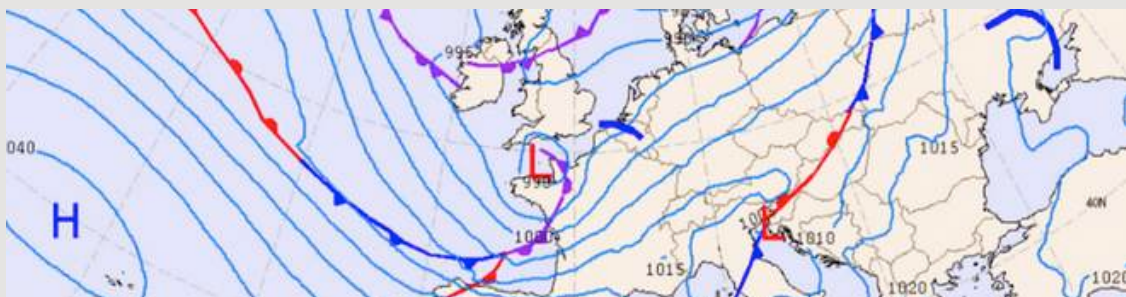


REMORQUEURS



INSTRUCTEURS

CONFÉRENCE MÉTÉOROLOGIQUE



Cours Météo et utilisation pratique d'aero Web par Eric Scharz

Éric Schwartz météorologue et membre de la commission météo de la FFVP est venu faire une conférence sur la météorologie du vol à voile. L'objectif était de **comprendre et maîtriser l'information météorologique** afin d'accroître la sécurité des vols, l'optimisation de l'utilisation des conditions aérologiques, la pertinence des briefings, la facilité de transmission des concepts météo aux élèves-pilotes.

RÉUNION SÉCURITÉ du DTO



À l'attention de tous les membres réunion sur la sécurité des vols préparée par Philippe Lhotellier et Franck Roche en présence de la GTA

Le compte rendu de cette réunion est disponible sur le site de l'AAVE





STAGE VOLER PLUS VITE

Cours théorique illustré par des retours d'expérience de nos champions: **Marilyne et Christophe Abadie**

Une vingtaine d'adhérents de l'AAVE ont répondu présent le 5 février à l'invitation de **Marilyne et Christophe Abadie** pour une conférence: comment «voler plus vite » Réussir ses objectifs, optimiser son pilotage et savoir prendre les meilleures décisions.





Semaine BIA au Lycée Louis Legrand à Paris



**6 Clubs de la région parisienne ont participé.
Buno à fourni un simulateur et 4 instructeurs de
l'AAVE se sont relayés
Franck Roche, Michel Lévy, Jean-Renaud Faliu et
Christophe Szczygielski qui était le grand organisateur
de cette semaine de simu !**

REALISATION D'UN FILM, LES VOLEURS D'AVION



Accueil d'un tournage de film (court Métrage) pendant 2 jours



Tournage du film dans le hangar "ULM"



EQUIPE DE



Remerciements adressés à l'AAVE

« Les enfants ont adoré le tournage et ont été fascinés par les avions et surtout le décollage. Nous vous remercions infiniment d'avoir pu donner la chance à ces enfants aux parcours difficiles de vivre cette expérience. »

Clara Marquet, réalisatrice



Perspective

Départ à la retraite d'Olivier notre mécanicien



LE COMITÉ ÉTHIQUE ET VIGILANCE



.Le comité Éthique et Vigilance de l'AAVE est un organe indépendant du CA

MORE



Cet organe vise à recevoir de manière confidentielle toutes les questions, points d'inquiétude ou alertes dans le domaine de l'éthique, et des différentes formes de violences, harcèlement ou mise en danger des personnes.

Ce comité a **rédigé une charte** qui est disponible sur le site internet du club et les affiches de présentation **mais reste actuellement en cours d'évolution.**

Cette commission est constituée de: **Micheline Jung, Olivier de Bellescize, Chloé le Sech et Pierre Moncourrier.**



Renforcement de l'équipe !



CDF club 2023



Badges FAI



Il est attribué :

- | | |
|---|--------------|
| ● par minute de vol sur les 20 vols | 1 point |
| ● homologation du brevet de pilote de planeur | 200 points |
| ● gain d'altitude 1000 mètres du badge d'Argent | 200 points |
| ● distance 50 km du badge d'Argent | 250 points |
| ● durée 5 heures du badge d'Argent | 300 points |
| ● gain d'altitude 3000 mètres du badge d'Or | 350 points |
| ● distance 300 km du badge d'Or | 500 points |
| ● gain d'altitude 5000 mètres de Diamant | 400 points |
| ● circuit 300 km de Diamant | 700 points |
| ● distance 500 km de Diamant | 1 000 points |



- COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité (71 votants)

Le bilan financier est approuvé (1 voix contre)

À l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2022 avec l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration (Récépissé n°W912001190 du 11 novembre 2022) il ne s'est pas tenu d'élection pour le renouvellement d'un nouveau bureau.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 9 décembre 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Vincent HOLLEY

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR

- Coupe des vaches
- Assemblée Générale 2024
- Commission Finance
- Secrétariat du club
- Point sur les canopy flasher
- Matériel informatique

- COUPE DES VACHES

Animés par Emmanuel Pranal et Philippe Lhotellier, samedi 9 décembre s'est déroulée la coupe des vaches une fois de plus sous le signe du Téléthon. Pour motiver les donations une tombola était mise en place avec à la clé 5 "remorqués" gratuits à gagner après tirage au sort. À l'heure où ce compte rendu est rédigé, la cagnotte du Téléthon s'élève à 2030€ et continue encore de grimper. Une cinquantaine de convives s'étaient donc inscrits pour assister à la traditionnelle remise des prix. Pour la première fois un classement était établi pour récompenser les bénévoles les plus actifs dans la vie du club.

COUPE DES VACHES

- 1- Franck Roche - 4 champs et 3 aéro
- 2- Vincent Duault - 3 champs et 1 aéro
- 3- Dominique Crispino - 2 champs et 1 aéro

COUPE INSTRUCTEURS

- 1- Micheline Jung
- 2- Colin Bruhière
- 3- Emmanuel Pranal

BBC

- 1- Christian Chavignaud 20182 kilomètres 51 vols 18 813 Pts
- 2- Micheline Jung 17287 kilomètres 136 vols 16568 Pts
- 3- Alain Mazalerat 17625 kilomètres 46 vols 16023 Pts

COUPE DES BÉNÉVOLES

- 1- Micheline Jung - 36 jours
- 2- Eric Mercier - 32 jours
- 3- Philippe Brunel - 31,5 jours

Selon la coutume cette soirée s'est passée dans l'ambiance conviviale que l'on connaît à Buno. Elle a été rendue possible une fois de plus grâce à Arthur et son équipe de l'Auberge des Planeurs qui s'est rendu pleinement disponible pour cette occasion.

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Il a été discuté de la prochaine assemblée générale qui doit avoir lieu dans le premier trimestre de l'année 2024. Il est envisagé de la faire le weekend du 9/10 mars 2024.

On attend d'être sûr qu'il n'y a pas un autre événement important ce week-end là pour prendre la décision finale.

Lors de cette AG étant donné le nouveau statut d'élection en Olympiade, tous les membres du CA doivent remettre leur mandat en jeu. Il a donc été demandé à chacun des membres du CA de réfléchir s'il souhaite se représenter ou non et de le faire savoir.

Avec 3 démissionnaires en cours de mandat, il faudra de toute façon des prétendants supplémentaires pour pourvoir les 9 postes prévus pour la constitution du conseil d'administration.

Il va donc être fait une publicité et un appel à candidature auprès des membres lors d'une prochaine Newsletter.

- COMMISSION FINANCE

Une équipe de 5 personnes travaille dur actuellement avec notre trésorier pour assurer une bonne gestion des finances et assurer la continuité pour la saison prochaine.

Il s'agit de : Jacques EHRlich, Colin BRUHIERE, Adrien PRECIGOUT, François LOGEAIS et
Maël MARSAUD

Cette commission finance se forme sur les particularités de la gestion d'une association et sur l'utilisation de GIVAV qui est notre logiciel de trésorerie.

Le but est d'avoir une équipe efficace à présenter à l'AG comprenant :

- Un trésorier
- Un trésorier adjoint
- Un responsable de la stratégie de développement de la flotte
- Un ou deux responsables de la gestion des demandes de subventions
- Un vérificateur des comptes.

Seuls les postes de trésorier et de trésorier adjoint nécessitent d'être élus au conseil d'administration. Pour les autres postes de la commission finance ce n'est pas une obligation. Chacun choisira de se présenter ou non à l'élection.

Conformément à l'article 15 des statuts de l'AAVE, les candidatures doivent être notifiées par écrit au Conseil d'administration sortant au plus tard deux semaines avant la date de l'Assemblée Générale.

Actuellement il y a déjà trois candidatures connues notamment pour des fonctions en rapport avec la trésorerie de l'association.

- SECRETARIAT DU CLUB

À l'heure actuelle Marie est toujours salariée de l'AAVE mais assure depuis peu sa fonction en télétravail. A une date qui n'est pas encore définie, il est prévu qu'elle quitte l'AAVE pour un nouvel emploi. Cette situation a généré la candidature spontanée d'une personne habitant sur la commune de Buno Bonnevaux. Elle a été reçue le samedi 9 décembre lors d'un entretien informel et a fait une très bonne impression aux trois membres du bureau présents. (Vice-président, Secrétaire Général et Trésorier)

Affaire à suivre...

- CANOPY FLASHER

Un canopy Flasher a été installé sur l'ASW 28. Cela a permis de voir que le matériel était de bonne qualité. La commande a donc été confirmée pour l'ensemble de la flotte du club et pour quelques planeurs de propriétaires.

L'engouement pour ce type de matériel fait que le fournisseur a du mal à livrer rapidement.

Deux nouveaux équipements vont arriver la semaine prochaine (Pour des pégases du club) et le reste est prévu d'être livré fin janvier / début février.

- MATÉRIEL INFORMATIQUE

La seconde tranche d'installation du nouveau matériel informatique est prévue avant la fin du mois (Salle de briefing et bureau des instructeurs) Le but est d'avoir un réseau complètement configuré d'ici la fin de l'année. Il est également prévu d'installer un terminal de paiement beaucoup plus performant (Du type de celui qu'utilisent les commerçants) Une formation à l'utilisation du Work Groupe et à toutes ses principales fonctionnalités est prévue pour les salariés et les membres du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration de l'AAVE vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ contact@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 26 octobre 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Vincent HOLLEY

Clément CHRISTOMANOS

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR

- Gelcoat sur E14
- Convention avec la DGAC
- Remplacement du TPE au secrétariat
- Installation de panneaux solaires
- Bornes de recharge véhicules électrique
- Modification du système de gestion des VI
- Banalisation du Janus T
- Hivernage du SAVANNAH
- Subvention formation

- GELCOAT SUR E-14

Le G-NAV ne renouvellera pas le CEN de l' E14 l'année prochaine si le gelcoat n'ai pas refait. Il a donc été décidé d'envoyer le pégase en regelcoatage (ou peinture) à la fin de la saison 2024. La Sté AÉROTECHNICS à Grenoble est retenue pour un devis de peinture et un deuxième en gelcoat. En faisant cette démarche aujourd'hui nous avons des chances de ne pas avoir de trou d'exploitation sur ce planeur qui est utilisé pour la compétition en classe club.

- CONVENTION AVEC LA DGAC

Les fonctionnaires de la DGAC peuvent obtenir, via un club agréé, une bourse de 850€ par an pour la pratique du vol en planeur. Sur la proposition d'un adhérent fonctionnaire à la DGAC, le CA accepte de lancer une procédure pour demander cet agrément. S'il est obtenu, cela nous donnera l'opportunité de voir d'autres fonctionnaires de la DGAC venir s'inscrire chez nous.

- REPLACEMENT DU TPE AU SECRÉTARIAT

Le terminal d'encaissement carte bancaire est en panne. Il sera très prochainement remplacé et prêt au plus tôt pour les nouvelles inscriptions.

- INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES

Le club a été contacté dernièrement par une entreprise qui est à la recherche de terrain pour implanter des fermes photovoltaïques. Un rendez-vous va être pris pour étudier leur proposition. La méfiance sera de mise car un membre du CA nous alerte sur le risque d'utiliser un intermédiaire qui prend une grosse marge dans ce domaine. Il serait beaucoup plus rentable de faire cette opération en notre nom si on obtient une subvention pour la réaliser. Une demande va donc être faite à une société avec qui la FFVP à récemment annoncé un partenariat

- BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Un système de 4 points de recharge des véhicules électriques a été installé l'année dernière sur un des murs du hangars des planeurs biplaces. La gestion financière de cet équipement n'est pas pratique car il nécessite de faire des relevés de consommation pour chaque utilisateur, de calculer le prix de la consommation (qui fluctue d'un mois sur l'autre) et d'ensuite imputer la dépense en faisant des entrées sur les comptes pilotes. De plus comment facturer les véhicules de passage ?

L'utilisation des voitures électriques étant en plein essor, des entreprises spécialisées dans l'installation de bornes de recharge autonomes vont être contactées afin d'effectuer une étude de faisabilité d'implantation sur notre terrain.

- MODIFICATION DU SYSTÈME DE GESTION DES VI VIA LE SITE INTERNET

Le système de réservation et de gestion du paiement en ligne des VI depuis le site internet du club basculera prochainement directement sur GIVAV pour éviter de passer par une interface qui ne facilitait pas la gestion. Cela sera transparent pour les personnes réservant via le site internet.



- BANALISATION DU JANUS T

À l'issue d'une décision de bureau (voir CR-CA du 19/04/23) la reconduction annuelle 2023 restait sous condition de former et de lâcher des instructeurs dans le cadre de l'école campagne.

Malgré la réalisation d'une vidéo de formation sur les particularités d'utilisation de ce planeur, il n'a pas été constaté de nouveaux instructeurs commandants de bord sur ce planeur cette saison. Suite à l'achat par le club d'un nouveau Janus équipé d'un transpondeur pour l'école campagne, il a été décidé de ne pas reconduire la convention de banalisation du Janus Tango en 2024.

- HIVERNAGE DU SAVANNAH

Il nous a été demandé s'il était possible, comme la saison dernière, d'accueillir l'ULM SAVANNAH dans le hangar avion pour qu'il soit à l'abri pendant la saison hivernale.

Un avis favorable a été donné sous réserve que l'ULM n'arrive que quand la place sera disponible à l'issue du démontage des grandes plumes et qu'il soit réglé au club le montant prévu pour l'hivernage de ce type l'appareil au tarif 2024 au prorata du temps de stationnement.

- SUBVENTION FORMATION

Le comité régional affecte des subventions pour les frais de formation des instructeurs. Quand cette formation est réalisée dans les satellites du CNVV (Ce qui est notre cas) les frais des formateurs bénévoles sont pris en compte dans la répartition de la subvention.

Suite à une mauvaise compréhension de ce principe, des modifications ont été introduites dans les répartitions des subventions attribuées en 2021 et 2022. Suite à une relecture des consignes d'attributions des subventions du comité régional, le CA confirme et rétabli les répartitions telles qu'elles avait été attribuées.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ contact@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 4 octobre 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG
Emmanuel PRANAL
Vincent HOLLEY
Clément CHRISTOMANOS
Eric MERCIER
Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - TARIS 2024

- MISE À JOUR DES COMPENSATIONS
- NOUVEAU TRÉSORIER
- SEUIL DÉCALÉ PISTE 10
- COUPE DES VACHES
- ATELIER MÉCANIQUE
- RESTAURANT
- SF-25
- EMPRUNT BOUTEILLE D'OXYGÈNE
- OUVERTURE DE L'AÉRODROME À LA C.A.P
- REMBOURSEMENT FORFAIT HANGAR

- TARIFS 2024

Les tarifs 2023 sont reconduits à l'identique pour la saison prochaine.

- MISE À JOUR DES COMPENSATIONS REMORQUEURS

Une réévaluation à la baisse de l'objectif à atteindre pour les remorqueurs inscrits au forfait F3, F4 et F6 a été votée par le bureau. Le nombre de point à atteindre passe de 100 à 80. Cette information est notifiée au paragraphe (j) dans l'annexe des tarifs 2024.

- NOUVEAU TRÉSORIER

Suite à la démission du trésorier de l'association en cours de mandat et en attendant le renouvellement de bureau à l'issue de la prochaine AG il est nécessaire de nommer un trésorier à titre provisoire au sein du bureau actuel.

Philippe LHOTELLIER s'est proposé et a été élu à l'unanimité par d'un suffrage à mains levées. Il assurera donc la fonction de « *Trésorier* » de l'AAVE jusqu'à la prochaine AG 2024.

Pour répondre qualitativement à la charge de travail et il sera assisté dans ses démarches de gestion de trésorerie par une commission « *Finance* » constitué des cinq membres suivants: Jacques EHRLICH, Colin BRUHIÈRE, Adrien PRÉCIGOUT, François LOGEAIS, Maël MARSAUD.

Ces derniers, après une formation posséderont un accès sur l'outil de gestion informatique GIVAV et procéderont à la mise à jour des comptes. L'objectif est double :

- D'une part, gérer les finances de la fin de saison de façon à pouvoir produire un bilan financier réaliste et que le 31 décembre 2023 les écritures dans le GIVAV correspondent à ce qu'il y a réellement à la banque.
- Et d'autre part que la commission finance qui se sera rodée sur la fin d'exercice soit capable au premier janvier de commencer une gestion suivie et rigoureuse pour le nouvel exercice.

Une déclaration de modification du CA va être envoyée à la préfecture qui prendra en compte également les démissions de Baptiste Monet et de Mathéo Morassut.

- SEUIL DÉCALÉ PISTE 10

Pour matérialiser le seuil décalé en piste 10 imposé par la DSAC en fonction de la présence d'obstacle, le marquage actuel tracé provisoirement à la chaux cet été sera supprimé pour être remplacé cet automne par un marquage définitif en béton armé et peint avec de la peinture signalétique routière blanche.

- COUPE DES VACHES

La coupe des vaches aura lieu le samedi 9 décembre 2023 à 20h00 au restaurant de l'aérodrome. Sur la demande du club, Arthur proposera 2 tarifs différents sur une formule unique: 30€ pour les plus de 25 ans et 25€ pour les moins de 25 ans.

- ATELIER MÉCANIQUE

Suite à l'expertise réalisée cet hiver sur la cuve à fioul et la chaudière de l'atelier (voir compte rendu de CA du 28 janvier 2023) des devis ont été demandés pour l'installation d'un nouveau système de chauffage de type réversible en bénéficiant d'une aide de l'état ainsi qu'une rénovation en peinture. Les démarches se font actuellement vers les entreprises pour obtenir plusieurs devis. Les travaux seraient éventuellement engagés à la fin du printemps 2024 après la visite annuelle des planeurs lorsque l'atelier sera disponible .

- RESTAURANT

Depuis quelques saisons le réfrigérateur derrière le bar présente des signes de faiblesse dans son fonctionnement. Plusieurs interventions ont été encore réalisées cet été par un prestataire à la charge du club. Le moteur de réfrigération tourne en permanence en l'absence d'une temporisation commandé par un thermostat et entraîne une surconsommation électrique. De plus l'intérieur du meuble réfrigéré n'est plus aux normes depuis longtemps puisqu'il est équipé d'étagères en bois. Et pour finir les joints des portes n'assurent plus l'étanchéité. Notre restaurateur spécialiste dans ce type de matériel fera une étude de marché et une proposition au club pour rénover le réfrigérateur cet hiver.

- SF-25

La société HOFFMAN nous a fourni une nouvelle hélice pour remplacer celle qui était à bout de potentiel. Le montage a été assuré par Christian notre mécanicien et les essais menés par Franck Roche le chef-pilote.

- ENPRUNT BOUTEILLE D'OXYGÈNE

L'AAVE est maintenant propriétaire d'un équipement d'oxygène portable.

Cet équipement sera mis à la disposition des membres du club lors des futurs stages en montagne organisés par l'AAVE pour les gains d'altitude.

Pendant les périodes où cet équipement n'est pas utilisé par le club, il pourra être prêté aux membres propriétaires sous réserve du versement d'une caution et d'une petite contribution financière à définir pour l'entretien du matériel.

- OUVERTURE AÉRODROME À LA C.A.P

Dans le but de maintenir la fréquentation du restaurant sur le terrain et d'entretenir des bonnes relations avec nos voisins «Ulmiste» un principe d'accord est en cours de réflexion pour ouvrir sous certaines conditions l'aérodrome en période hivernal en dehors de l'activité planeur.

- REMBOURSEMENT FORFAIT HANGAR

Suite à l'absence sur le terrain de l'ASH-25 (IU) durant toute la saison en raison des travaux effectués sur le planeur en Slovénie, le bureau a décidé à l'unanimité de rembourser leur propriétaire du forfait « Sous Hangar » de 750€.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 22 août 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Vincent HOLLEY

Clément CHRISTOMANOS

Mathéo MORASSUT

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - REMPLACEMENT DU JANUS PN

- DÉMISSION DE BAPTISTE MONET

- STAGE SAINT-AUBAN

- DÉPART D'OLIVIER CLAPIN

- PILOTES VI

- DÉMISSION DU TRÉSORIER

- RENOUVELLEMENT CONTRAT AIR TOTAL

- RAPPEL DES RÈGLES AUX USAGERS DU CAMPING

- FONCTION DE VICE-PRÉSIDENT

- REPLACEMENT JANUS PN

Le Club reste toujours dans l'optique de rénover au plus tôt sa flotte biplace. Pour remplacer le PN à bout de potentiel, l'AAVE s'est rapproché une fois de plus vers le club d'Orléans pour acheter un Janus C + remorque au prix de 57K€. Devant le très bon état de la machine et la possibilité de notre trésorerie la transaction a été réalisée. Équipé d'un transpondeur le planeur devrait être sollicité pour faire de l'école campagne.

- DEMISSION DE BAPTISTE MONET

Le 23 juin dernier, Baptiste Monet a démissionné de son poste de chargé de tâche au sein du CA et du poste de responsable de la commission matériel volant. Il a annoncé comme raison une divergence de vue avec la politique menée qui n'était pas dans le sens de celle pour laquelle il s'est présenté.

Le conseil d'administration regrette cette décision mais le remercie pour tout le travail efficace qu'il a fait sur la maintenance de la flotte et notamment sur les avions remorqueurs.

- STAGE SAINT-AUBAN

Christian Degorce, notre nouveau mécanicien, effectuera à la mi-septembre à stage « Matériaux composite » à Saint- Auban.

- DÉPART D'OLIVIER CLAPIN

Pour fêter le départ en retraite d'Olivier, un pot suivi d'un repas ont été organisés le samedi 19 août au soir. 70 couverts ont été servis ce soir-là. Une cagnotte qui avait été ouverte au club pour son départ a récolté la somme de 2300€. Un chèque symbolique de cette valeur lui a été remis à cette occasion

- PILOTES VI

Pour remédier au manque de pilotes VI, un système de compensation rétroactif est mis en place dès aujourd'hui: 10 VI effectué = 1 remorqué gratuit.

- DÉMISSION DU TRÉSORIER

Daniel Riou, Trésorier au sein du Conseil d'Administration, a adressé sa démission au président début août, en raison de désaccords personnels.

Il précise cependant qu'il n'a pas l'intention de bloquer la trésorerie et qu'il continuera provisoirement de gérer les salaires et d'honorer les factures importantes ou urgentes en attendant qu'un autre membre du CA soit en capacité d'avoir la signature. Le Conseil d'Administration le remercie pour l'ensemble du travail effectué pour gérer les finances du club depuis le début de son mandat ainsi que pour la flexibilité proposée dans la passation au futur trésorier.

En l'absence de personne volontaire au sein du Conseil d'Administration actuel, et dans l'attente de la prochaine assemblée générale permettant l'élection de nouveaux administrateurs volontaires pour prendre ce poste, une assistance a été sollicitée auprès de la FFVP. La discussion portera sur l'éventuelle possibilité d'utiliser les compétences d'un cabinet comptable affilié à FFVP et formé à l'utilisation du logiciel GIVAV.

- RENOUVELLEMENT CONTRAT AIR TOTAL

Le président est actuellement en contact avec les services commerciaux du groupe Total pour procéder au renouvellement du contrat concernant la fourniture de carburants aéronautiques sur la plateforme. La possibilité de passer à court terme sur du carburant SP98 sera notamment discutée.

- RAPPEL DES RÈGLES AUX USAGERS DU « CAMPING CLUB »

Suite à la survenue de tapages nocturnes, le bureau souhaite rappeler avec insistance l'existence de la charte du « Camping Club », consultable librement par les membres sur le site de l'AAVE ou sur demande sur place au secrétariat. Ces règles doivent être appliquées avec diligence, par savoir-vivre et pour le confort de toutes et tous.

- FONCTION DE VICE-PRÉSIDENT

Devant le comportement inadapté et répété, depuis des mois, envers les membres du CA, et plus récemment envers certains employés de l'AAVE, le CA a voté à l'unanimité moins une abstention la destitution de Mathéo MORASSUT de ses fonctions de Vice-Président avec effet immédiat.

Mathéo MORASSUT reste membre du Conseil d'Administration en tant que chargé de mission.

A l'issue d'un second vote, Philippe LHOTELLIER est élu à l'unanimité Vice-Président jusqu'à la fin de son mandat. Il travaillera en tandem avec Emmanuel PRANAL, également Vice-Président, pour secondar Vincent HOLLEY dans son rôle de Président.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ contact@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 19 juin 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Philippe LHOTELLIER

Eric MERCIER

Micheline JUNG

Daniel RIOU

Emmanuel PRANAL

MEMBRES EXCUSÉS :

Vincent HOLLEY

Clément CHRISTOMANOS

Mathéo MORASSUT

Baptiste MONET

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - VOITURE CLUB

- EMMA CHESNEAU

- BOURSES 2022 FFVP

- SUSPENSIONN DES INSCRIPTIONS

- JANUST

- CARAVANE JL CHESNEAU

- SUIVI D'AUDIT DE LA DSAC

- INCURSION TMA PARIS

- EMPLOI JEUNE

- FOX DELTA ACCIDENTÉ

- HÉLICE SF-25

- BATTERIES ET RADIO VHF

- CDF CLASSE CLUB 2023

- ESSAI TREUIL

- VOITURE CLUB

Pascal DAVOINE est en train d'évaluer un véhicule de dépannage club de type 4x4 ou SUV capable d'aller chercher un planeur dans un champ. Il est aidé dans cette mission par Victor Stenvot et Arnold Hellin. Pour rappel le tarif du « dévachage » sera facturé au km « vol d'oiseau » pour éviter tout litige avec un GPS.

- EMMA CHESNEAU

Pour des raisons financières et des problèmes rencontrés avec des sponsors qui devaient financer une partie de sa saison à Buno, Emma demande à quitter le club de l'AAVE pour voler à Orléans dont les tarifs sont plus avantageux. Le club n'a pas répondu favorablement à une demande de remboursement se son forfait.

- BOURSES 2022 FFVP

La gestion des bourses ayant pris du retard au secréta, une régularisation en collaboration avec la FFVP sera effectuée au plus tôt.

- SUSPENSION DES INSCRIPTIONS

Beaucoup de sang neuf à l'AAVE ! On constate en effet une recrudescence d'élèves en début de saison, ce qui est une bonne nouvelle pour l'avenir du club. Du coup les plannings sont très chargés. Pour l'instant cela fonctionne grâce à la réponse spontanée de nombreux instructeurs devant la demande. Pour autant le club a décidé de suspendre temporairement les nouvelles inscriptions en attente d'un sondage de disponibilité des instructeurs bénévoles en Juillet Aout.

- JANUS T

Pour contribuer à l'école campagne dont la fréquentation est en hausse et honorer le contrat de banalisation, une vidéo de formation à l'utilisation du moteur du Janus T a été mise en ligne pour les instructeurs du club. Ils pourront être lâchés sur ce planeur après avoir visionné cette vidéo et reçu un petit complément de formation sur le planeur lui-même. Cela permettra d'améliorer et de sécuriser les vols de formation sur la campagne grâce à la possibilité d'utiliser le moteur.

- CARAVANES CLUB

Jean-Luc Chesneau se sépare d'une de ses caravanes et l'a proposée au club. Une visite et un état des lieux de cette caravane ont été fait. Elle est saine et directement habitable. L'association va donc en faire l'acquisition pour un montant de 800 €. Elle sera utilisée dès le championnat de France pour loger une pilote remorqueur externe.



- SUIVI D'AUDIT DE LA DSAC

Un audit sur la conformité des infrastructures a été réalisé par DSAC. Les évaluateurs ont été reçus par Philippe Lhotellier et Éric Mercier. Globalement cet audit s'est très bien passé. Quelques petits écarts ont été relevés dont la plupart ont déjà été corrigés. Notamment la mise en place d'un V réalisé avec un mélange de chaux et de ciment blanc pour matérialiser le seuil décalé au seuil de la piste 10. Il est demandé d'éviter de rouler dessus et de le contourner si possible pour éviter de le dégrader et de faire des traces en ramenant les planeurs après atterrissage.

Il demeure un sujet épineux concernant le plan de servitude aérien (PSA). Certains arbres obstacles percent la surface de protection sur des parcelles qui n'appartiennent pas au club ni à la commune. Une entrevue est programmée à la fin du mois avec le maire et les propriétaires de ces parcelles. Un suivi d'audit est planifié courant septembre.

- INCURSION TMA7 PARIS

Suite à deux incursions dans la TMA 7 de Paris dans la même journée, Philippe Boissel sera convoqué prochainement devant la commission d'enquête, de sécurité et de discipline pour expliquer la gestion de son vol.

- EMPLOI JEUNE

Après une période d'essai non satisfaisante de deux semaines, le conseil d'administration décide de mettre un terme avant la fin de la période d'essai de Jarno.

- FOX DELTA ACCIDENTÉ

Le planeur DG-300 Fox Delta est hors service momentanément. À la suite d'une mauvaise vache dans un champ non moissonné, le planeur a subi un dégât au niveau de l'emplanture de l'aile droite. François Schumacher a emmené le planeur chez un prestataire à Grenoble. Un devis d'environ 7000 € a été reçu et accepté par le CA. La réparation du planeur a débuté immédiatement ce qui est une chance inouïe pour nous étant donné les délais généralement très longs pour des réparations en cours de saison. Espérons que notre FD revienne rapidement.

- HÉLICE SF-25

En attendant la nouvelle hélice du moto planeur à force de harceler toutes les semaines la société Hoffmann en Allemagne, nous avons obtenu une prolongation de trois mois de potentiel de l'hélice actuelle. Les papiers de transfert de propriété sont en cours. L'APRS a été signée et le SF 25 est donc de nouveau utilisable jusqu'à mi-septembre. D'après Hoffmann la nouvelle hélice devrait être livrée d'ici là.

- BATTERIES ET RADIO VHF

Pour renouveler le parc des batteries et remplacer du matériel défectueux récemment tombé en panne, 10 batteries de type « LiFe » sont en commande avec les chargeurs associés. Par ailleurs, l'AAVE a fait l'acquisition de deux postes VHF fixes neufs ICOM pour équiper le starter et le bureau du chef pilote. Les installations sont en cours.

- CDF CLASSE CLUB 2023

L'organisation du championnat de France classe Club se poursuit. Un stand téléthon est envisagé le matin durant la compétition pendant le briefing proposant un petit déjeuner avec des crêpes. Un pot de bienvenue organisé par Arthur sera offert aux concurrents la veille de la première épreuve. Le C.A remercie Antoine Crespin pour la réalisation de l'affiche officielle de la compétition.

- ESSAI TREUIL

Après un gros travail de révision et de remise en état du treuil par François Trouchkine et grâce à l'aide des clubs de Challes et de Coulommiers qui ont le même treuil que nous des premiers essais de treillage en conditions réelles avec un biplace DG-500 ont eu lieu les 3 et 4 juin dernier après plus de 5 ans d'inactivité. Pour cette occasion le référent treuil de Challes Laurent Gerval était présent. Malheureusement ces essais ont démontré que le treuil ne donnait pas toute sa puissance et le treillard a dû demander à chaque fois au planeur de larguer à une hauteur d'environ 100 m, obligeant l'équipage à se reposer droit devant sur la piste. Une recherche du problème est en cours. Différentes opérations techniques sont prévues et de nouveaux essais statiques seront programmés avant de refaire des essais de treillage.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 19 avril 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY

Philippe LHOTELLIER

Eric MERCIER

Micheline JUNG

Daniel RIOU

Emmanuel PRANAL

Clément CHRISTOMANOS

Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

Baptiste MONET

INVITÉ :

Jean-Louis MILLAN

ORDRE DU JOUR :

- MISSION JEUNE
- FÊTES DE PÂQUES
- SUBVENTION POUR L'EMPLOIE
- RÉNOVATION DU PARC INFORMATIQUE
- ENLÈVEMENT D'UNE ÉPAVE AU CAMPING
- COMPTES PILOTES DÉBITEURS
- COUPE DES DÉVACHEURS
- ERRATUM TARIF BIA
- FICHE PILOTE VI
- BUREAU INSTRUCTEUR
- CRÉATION COM. DEVELOP. DURABLE
- RÉNOVATION POSTE VHF FIXE
- VENTE DU LS1-C
- VÉHICULE DÉPANNAGE CLUB
- CANOPY FLASHER
- CONVENTION JANUS T
- REMORQUES PLANEURS
- MOTO PLANEUR SF-25
- BOUTEILLE D'OXYGÈNE CLUB

- MISSION LOCALE « EMPLOIE JEUNE »

Dans le but d'optimiser au mieux le fonctionnement du club, l'association recherche des volontaires pour réaliser certaines tâches qui ne demandent pas forcément de grandes qualifications. C'est pourquoi l'AAVE répond favorablement à la demande de **Jarno Schumacher** dans le cadre d'un contrat « Parcours Emploi Compétence » 6 mois à l'essai et renouvelable, subventionnée par les Mission Locales. Jarno connaît déjà très bien l'activité du club et pourra assumer certaines missions d'entretien sur l'infrastructure, le matériel, le fonctionnement en piste en tant qu'assistant ou bien même compléter une équipe pour dépanner un planeur « aux vaches ».

- FÊTES DE PÂQUES

La mairie nous a sollicitée cette année pour accueillir sur le terrain les enfants de Buno accompagnés de leurs familles. Sur la proposition de monsieur COUDORO, maire de la commune, un largage d'oeufs de Pâques a été réalisé lundi 10 avril au matin avant l'activité planeur annulée avant l'arrivée de la pluie.

- SUBVENTIONS POUR L'EMPLOIE

François Logeais, membre du club, propose bénévolement ses compétences dans le cadre de recherche de subventions pour l'emploi. Il effectuera cette mission en « télétravail » comptant en « travaux divers ». Merci pour son aide précieuse.

- RÉNOVATION DU PARC INFORMATIQUE

Le projet pour rénover le matériel informatique est en cours à hauteur de 6000€. L'ensemble des postes sera remplacé par du matériel reconditionné. Une installation réalisée par une association d'école d'ingénieur en informatique en même temps que le wi-fi haut débit.

- ENLÈVEMENT D'UNE ÉPAVE VOITURE AU CAMPING

Le club va tenter de trouver un arrangement avec Armel Farez pour l'évacuation d'une épave stationnée depuis de nombreuses années sur l'un des emplacements libres de caravane dans le camping. Une démarche sera entreprise vers la mairie, propriétaire du camping, pour l'enlèvement si un arrangement n'est pas trouvé.

- COMPTES PILOTES DÉBITEURS

Malgré de nombreux rappels sur le fonctionnement de notre système de tarification et de paiement, il existe déjà des comptes pilotes débiteurs en ce début de saison. Pour renforcer et protéger notre trésorerie, une action est en cours pour concevoir un système de blocage automatique empêchant l'inscription au planning des vols. Cependant après un vote, le C.A tolérera un dépassement de 150€ avant blocage du compte. Laurent Colsenet est sollicité pour mettre en place ce nouveau dispositif. Les absents et propriétaires de caravanes

abandonnées seront également prévenu pour faire connaître leurs intentions ou de se mettre en conformité avec notre système de tarification en vigueur.

- COUPE DES « DÉVACHEURS »

Dominique Crispino récent vainqueur de la « coupe des vaches » 2022, propose un barème avec des points à attribuer aux bénévoles qui se portent volontaire pour aller chercher les planeurs « aux vaches ». Un nouveaux challenge à Buno récompensé tous les ans. Un formulaire disponible en salle de briefing sera à remplir à l'issue de chaque « dévachage » pour comptabiliser les points.

- ERRATUM TARIFS BIA

Pour rectifier une erreur de communication sur le tarif annoncé par le club aux élèves passant leur BIA au Lycée Louis le Grand à Paris, les nouveaux inscrits pour un passeport découverte 3 jours (150€) et 6 jours (400€) seront enregistrés à titre exceptionnel de « Tarif Promotionnel ». Et seul l'utilisation du « formulaire d'inscription AAVE » restera le titre officiel pour l'adhésion provisoire de ce stage au sein du club. Pour rappel, les tarifs proposés en ligne sur le site et affichés au secrétariat restent actuellement en vigueur :

- Journée découverte (1 vol) 80€
- Stage découverte 3 jours (3 vols) 190€
- Stage découverte 6 jours (6 vols) 450€

Au final l'AAVE reçoit de la FFVP des bourses qui compense la différence entre ce prix et celui affiché pour les non titulaires du BIA.

Nouveaux cette année : la FFVP à supprimé la notion de \pm 25 ans dans l'attribution d'une aide Fédérale au club. Pour des raisons commerciales le club se base sur le tarif le plus bas.

- FICHE À DESTINATION DES PASSAGERS DE VOLS D'INITIATION »

Pour informer les candidats à un vol d'initiation sur les consignes essentielles avant de faire leur vol et leur faire découvrir un peu ce qu'est le vol à voile, Jean Renaud Faliu a rédigé un texte qui va être mis en page et illustré par François Besse.

Ce document leur sera remis avant qu'ils effectuent leur vol.

- BUREAU INSTRUCTEUR

L'aménagement de l'ancien bureau « chef-pilote » est toujours d'actualité. Cette petite salle (à droite en entrant dans la salle de briefing) sera équipée d'un PC pour le suivi de progression des élèves et pourra servir également de « local briefing / Débriefing » L'achat d'un Digicode est prévu pour sécuriser le matériel.

- CRÉATION D'UNE COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la demande de labellisation développement durable de notre championnat de France Club du mois de juillet il est décidé de créer une commission développement durable pour mettre en place les actions que nous nous sommes engagés à faire dans ce domaine. Cette commission restera active après le championnat de façon à poursuivre les efforts de façon permanente même hors compétition pour l'activité normale habituelle du club. Philippe Lhotellier est nommé responsable de cette commission. Il sera aidé dans cette tâche par Micheline Jung, Mathéo Morassut et Vincent Duault.

- REPLACEMENT DU POSTE VHF FIXE

Le passage au 8.33 nous oblige au remplacement du poste VHF fixe dans le bureau du chef pilote. Le budget utilisé sera celui de l'infrastructure.

- LS1-C

Après la visite de Bošan qui finalement n'est pas intéressé par l'achat du LS1 C, le club a reçu dernièrement la visite de pilotes de Chartres qui sont intéressés par ce planeur et d'en faire l'acquisition en l'état. La négociation est en cours autour de 1500€.

- VÉHICULE DE DÉPANNAGE CLUB

L'achat d'un véhicule de dépannage est à l'étude. Victor STENVOT et Arnold HELLIN deux jeunes du club se chargent des recherches. Ils ont reçu l'aval du CA avec un budget max de 4000 € sous réserve que les mécaniciens bénévoles du club soient capables et d'accord pour assurer l'entretien.

- CANOPY FLASHER

L'étude pour l'équipement de notre flotte en CANOPY FLASHER se poursuit. Plusieurs fournisseurs ont été contactés pour faire jouer la concurrence et essayer de faire réduire les prix.

- CONVENTION JANUS T

La convention du Janus Turbo est maintenue entre le club et son propriétaire. Une équipe d'instructeurs s'est portée volontaire pour être qualifiés dessus et pour l'utiliser en instruction.

- REMORQUES PLANEURS

François Trouchkine membre de la Commission du «matériel non volant» qui a dernièrement œuvrer sur le treuil, a reçu la visite du représentant de la Sté TROUILLET pour une évaluation précise des travaux de maintenance. Une estimation unitaire moyenne par remorque de 680€ HT et hors fourniture a été proposée par l'entrepreneur, sachant que

toutes les remorques ne nécessitent pas autant de travail les unes par rapport aux autres.
Les vérifications ont été menées sur :

- Le contrôle des châssis et structures
- Le contrôle des freins.
- L'entretien des moyeux et graissage.
- Le contrôle des timons, du dispositif d'attelage et de la tringlerie.
- Le contrôle des pneumatiques.
- Le contrôle et la réparation de la signalisation électrique.
-

- SF-25

Le Comité départemental a décidé lors de son assemblée générale de céder le moto planeur à l'AAVE sous condition de l'entretenir ou de le revendre dans le but de réinvestir dans un nouveau motoplaneur

- La visite annuelle sera faite par notre mécanicien
- GNAV 250€
- Assurance 1550 € pour une valeur de 20 000€
- Valeur entre 15 000 et 25 000€
- Frais hélice 6500€ (2500 € pris en charge par le comité départemental)

- BOUTEILLE D'OXYGÈNE CLUB STAGE MONTAGNE

En même temps que le SF25, le Comité Départemental cède à l'AAVE les deux parachutes et l'équipement portatif d'oxygène récemment acheté qui servira pour les stages montagne. C'est donc désormais du matériel club. L'AAVE remercie chaleureusement le Comité Départemental.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne
Hameau de Mézières
→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ info@aave.fr
<http://www.aave.fr>
☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 22 mars 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Baptiste MONET
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément Christomanos

INVITÉ :

Marie Roche

ORDRE DU JOUR :

- ESSAIS TREUIL
- SUBVENTIONS
- UN NOUVEAU MÉCANICIEN AU CLUB
- RÉNOVATION PAWNEE
- ARQUUS DÉFENSE
- TOURNAGE CINÉMA
- VENTE PÉGASES
- CONVENTION AVEC LES AIGLONS

- ESSAISTREUIL

La phase de révision et de remise en état du treuil est terminée. Elle a été effectuée par François Trouchkine qui a passé beaucoup de temps dans le hangar pour cette opération.

Les essais statiques (vérification du moteur, des câbles, des guillotines et des différents équipements) ont été concluants. Les essais en charge également (treuillage d'un tracteur en roue libre pour vérifier la puissance de la pompe hydraulique).

Le treuil est maintenant prêt pour des essais avec un planeur.

Une visioconférence a eu lieu avec les référents treuil de Challes et de Coulommiers qui ont le même treuil que nous pour mettre au point la procédure d'essai du treuil.

Au préalable François Trouchkine doit valider son expérience récente comme treuillard. Il va donc aller à Coulommiers (ou à Challes) pour faire sa remise à niveau.

Une fois cela effectué la séance sera programmée et se fera sous la supervision du référent treuil de Challes ou de Coulommiers qui viendra à Buno pour l'occasion. Cette séance d'essais devrait se tenir au mois d'avril en fonction de la disponibilité des différentes personnes devant y participer et en fonction des conditions météo.

- SUBVENTIONS

L'assemblée générale du CRFVP (Comité Régional Francilien de Vol en Planeur) a eu lieu le 5 mars 2023. Micheline Jung et Philippe Lhotellier ont représenté l'AAVE et Donald Vigneau le comité départemental.

Des discussions et des échanges ont eu lieu sur les projets des différents clubs d'Ile de France.

Le Comité régional a acheté une salle de peinture gonflable qui fait 5m de haut et elle la met à disposition des clubs. Il a été décidé en réunion l'achat d'une paire de balances pour planeur qui serviront pour les différentes compétitions. Ces balances seront livrées neuves à Buno qui sera le premier utilisateur pour le CDF Club. Il a également été décidé d'acheter un simulateur du type fauteuil avec commande de vol casque VR et écran pour être mis à la disposition des clubs Franciliens lors de leurs opérations de promotion.

Il est à noter qu'en 2021 et 2022 le comité régional a attribué un total de 9200 € en différentes subventions notamment pour les formations d'instructeurs.

En 2023 il sera demandé une subvention au comité régional pour l'achat de canopy flasheurs (leds rouges clignotants anti collision qui se fixent sur les tableaux de bord des planeur)

En parallèle Clément Christomanos et Christophe Szczygielski se chargent de monter un dossier de demande de subvention à l'ANS (Agence Nationale du Sport)

Philippe Lhotellier monte lui un dossier pour une subvention "Développement durable " pour le CDF.

Des subventions pour les vols BIA et différents équipements nous arrivent par ailleurs via le Comité départemental grâce au travail de Donald Vigneau et Jean-Louis Millan.

- UN NOUVEAU MÉCANICIEN AU CLUB

C'est Christian DEGORCE (47 ans) qui devrait remplacer Olivier qui doit partir à la retraite cette année. Comme c'était le cas pour Olivier, Christian travaille actuellement chez EAM (Étampes-Mondésir) depuis plus de 25 ans. Christian habite à Milly la Forêt et est heureux de reprendre la partie mécanique derrière son ancien collègue. Il est mécanicien avion et peut délivrer des APRS "avions" mais il faut le former aux matériaux composites et à l'entretien des planeurs pour qu'il obtienne une APRS "planeurs". Ce dernier point est à l'étude.

- RÉNOVATION PAWNEE

Une réunion va être programmée entre le président Vincent Holley, Olivier Clapin et Christian Degorce pour définir l'organisation exacte de la fin des travaux sur le troisième Pawnee puisqu'il semble que ce dernier ne sera pas terminé au moment du départ en retraite d'Olivier.

- ARQUUS DÉFENSE

« Arqus Défense, entreprise française spécialisée dans les véhicules blindés de transport de troupes militaires, envisage pour calibrer leur système de visée sur des hélicoptères pris pour cible, d'utiliser notre terrain du 22 au 26 mai 2023 pour effectuer ces essais de nuit. Le conseil d'administration à décider de mettre la BGTA dans la boucle. L'AAVE va demander aux responsables de cette opération de préciser les moyens mis en action et les véhicules susceptibles de rouler sur la piste ou les abords lors de leurs essais.

Le club n'est pas favorable à la pénétration de véhicules non adaptés sur notre piste fraîchement roulée. Pour des raisons évidentes de sécurité des vols nous devons préserver un état de surface optimal. Le club se réserve le droit de demander un dédommagement financier en cas de dégradation de la piste ou pour d'éventuelles nuisances sonores nocturnes excessives.

- TOURNAGE CINÉMA

La série télévisée THE WALKING DEAD nous sollicite la dernière quinzaine d'avril pour le tournage d'une séquence avec un avion de type Bonanza pour effectuer des prises de vue sur des décollages et des atterrissages de jour comme de nuit. (Baptiste Salis serait la doublure pilote) Deux rendez-vous ont été pris avec la production cinématographique le 14 et 27 février pour un repérage.

Le conseil d'administration ne souhaite pas que ce genre d'activité perturbe ou limite notre activité. Si le tournage implique des restrictions de vol pour nous, une réponse défavorable sera donnée à la production.

D'autre part, nous estimons qu'une activité de vol de nuit sur un aérodrome restreint non balisé n' a aucune chance d'obtenir l'aval des autorités. En résumé le C.A suggère à la production de réaliser la totalité de son tournage sur l'aérodrome de La Ferté Alais.

Aux dernières nouvelles il semble que c'est bien la décision finale qui va être prise...

- VENTE PÉGASES

Samedi 11 mars le bureau directeur accueillait les nouveaux propriétaires du BNO et du BOF. Nos acheteurs polonais ont examiné les deux planeurs qui sortaient de visite annuelle de façon très intéressée dès le matin sans attendre.

Les conditions météorologiques ne se prêtant pas à des vols d'essais, la vente a été officialisée par une poignée de main le BNO a été vendu 8800€ et BOF 8300€. Une page se tourne donc pour nos deux Pégases après des années de bon et loyaux services au sein de l'AAVE. Ils vont désormais poursuivre leur carrière dans l'espace aérien Polonais !

- CONVENTION AVEC LES AIGLONS

L'AAVE et "Les Aiglons" de Mennecy sont affiliées à la Fédération Française de Vol en Planeur. Les Aiglons organisent des actions de promotion s'inscrivant dans un cadre théorique uniquement et orienté vers un public scolaire avec une forte implication vers la population Féminine.

L'AAVE, elle dispose d'une école de pilotage pratique de planeurs.

Ces deux pratiques sont complémentaires. "Les Aiglons" ont besoin d'une association vélivole pour pouvoir faire voler leurs élèves et l'AAVE voit en "Les Aiglons" une opportunité de nouvelles recrues pour le club. C'est pourquoi Vincent Holley, président de l'AAVE et Gilles Brandon, président des Aiglons ont signé récemment une convention pour officialiser un partenariat pour une durée de 1 an.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ info@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 22 février 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Batiste MONET
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ : 0

ORDRE DU JOUR : STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHARTRE ÉTHIQUE ET VIGILANCE

FICHE DE POSTE

RÉNOVATION DU LS1-c

VENTE DES PÉGASES

ÉQUIPEMENT ATELIER

POINT SUR L'INFRA

- STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le 26 mars à 10h00 pour approuver les mises à jour des statuts et du règlement intérieur. Ces nouveaux statuts et le règlement intérieur ont été élaborés en conformité avec :

- Les dispositions obligatoires au regard de la Loi, du Code du sport et de nos compétences déléguées,
- Les dispositions très recommandées au regard des statuts fédéraux et des règles nées de l'affiliation,
- Les dispositions couramment utilisées et librement adaptables dans les limites du Droit.

Nous comptons sur la présence de nombreux adhérents pour connaître votre avis. Les membres du conseil d'administration qui vous représentent ont besoin de votre soutien par vos votes et par l'aide que vous pourrez leur apporter dans la gestion du club

Cette AGE sera suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approuver le rapport d'activité, le rapport moral et le rapport financier.

- CHARTE ÉTHIQUE ET VIGILANCE

Le comité Éthique et Vigilance de l'AAVE est un organe indépendant du CA. Cet organe vise à recevoir de manière confidentielle toutes les questions, points d'inquiétude ou alertes dans le domaine de l'éthique, et des différentes formes de violences, harcèlement ou mise en danger des personnes.

La charte est disponible sur le site internet du club (*Membres/Mot de passe/Fonctionnement club*) et la fiche de présentation en salle de briefing et au Boti. Cette commission est constituée de Micheline Jung, Olivier de Bellescize, Chloé le Sech et Pierre Moncourrier.

L'anonymat sera respecté avec rigueur pour ceux ou celles qui se présenteraient à l'un des membres.

- FICHES DE POSTE

Pour mieux encadrer nos 3 salariés et les aider à accomplir leur travail au sein de notre association, une fiche de poste a été créée pour chacun d'eux afin de définir leurs missions et leurs objectifs. Elle permettra de donner à chaque salarié une idée claire de ce que l'association attend de lui et dans quelles limites il doit évoluer. Cela rendra également plus aisée les évaluations de son travail par l'employeur. Enfin cela sera utile pour les candidats une embauche si un recrutement est lancé.

- RÉNOVATION DU LSI-c

Après l'inspection réalisée dans l'atelier ouest par Denis Hyvert sur le LS1-c, il s'est révélé que la cellule est en très mauvais état général. Dans le but de préparer le planeur pour un « regelcotage », il a été constaté que la structure est aujourd'hui fortement dégradée par un ponçage excessif et mal conduit sur les surfaces. Plusieurs tissus ont été touchés. « Ce travail de spécialiste aurait dû être réalisé par des gens compétents » selon les propos de Denis invité en visio-conférence. Il est également à prévoir de faire des ouvertures dans la structure à différents endroits pour démonter des commandes afin de les vérifier et éventuellement de les changer. Une deuxième évaluation de la faisabilité d'une remise en état sera effectuée par Bostjan lors d'un prochain passage à Buno.

- VENTE DES PÉGASES

Le 11 mars nous recevrons un acheteur potentiel pour le BOF et le BNO afin d'effectuer un vol d'essai. Si l'opération se révèle concluante nos deux planeurs poursuivront leur vol en Pologne.

- ÉQUIPEMENT ATELIER

Le compresseur qui alimente certains outils indispensables à notre mécanicien dans ses tâches quotidiennes, présente des signes de faiblesses. Le CA valide l'achat d'un nouvel équipement proposé par Olivier.

- POINT SUR L'INFRA

- Un nouvelle éclairage à Led équipe déjà le hangar avions / propriétaires
- Un élagage en lisière de bois à été réalise en bordure des pistes et sur le « *chemin Sud* » de l'ADA.
- Des compteurs électriques individuels sont en service à l'ADA.
- Les dalles de faux plafond dans la salle de briefing ont été remplacées.
- À la suite d'un contre temps les travaux des sanitaires du Boti et de la « ruche » ont débutés avec du retard mais seront opérationnels pour le début de la saison.
- Un devis a été accepté pour des travaux nécessaires afin de créer et d'améliorer la signalisation routière et piétonnières à certains endroits de l'aérodrome.
- Un devis a été demandé pour agrandir une dalle de béton servant au stockage des containers de déchets.
- Comme tous les ans le rouleau compacteur à été passé pour préparer au mieux les pistes avant les premiers décollages de la saison.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 25 janvier 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Baptiste MONET
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

INVITÉ : 0

ORDRE DU JOUR :

STATUTS ET RÈGLEMENT AAVE
CHAUFFAGE ATELIER MÉCANIQUE
REPLACEMENT D'OLIVIER CLAPIN
ASSURANCE
REDISTRIBUTION DES SUVENTIONS
NEWSLETTER
CARTE BANCAIRE « NICKEL »
STAGE MONTAGNE
TREUIL
SIGNALÉTIQUE INFRASTRUCTURE
SF-25
RÉNOVATION DU LS1-d

- STATUTS ET RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'AAVE

Une mise à jour des statuts et du règlement intérieur de l'AAVE est en cours de rédaction et sera prochainement donnée pour lecture à l'ensemble des membres du C.A pour validation. À la suite de l'approbation du bureau, ces modifications seront envoyées par mail à tous les membres de l'AAVE au moins un mois avant la prochaine assemblée générale prévue le 26 mars 2023. Ces mises à jour seront soumises au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui se tiendra en introduction de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le même jour.

Nota : Ces nouveaux statuts seront conformes aux dispositions obligatoires au regard de la loi, au code du sport et aux compétences qui nous sont déléguées. Ils tiendront également compte des dispositions très recommandées au regard des statuts fédéraux et des règles d'affiliation à la FFVP.

- CHAUFFAGE ATELIER MÉCANIQUE

Une expertise de la cuve de fioul qui alimente la chaudière de l'atelier mécanique a été réalisée gratuitement par une entreprise spécialisée. Cette évaluation a révélé que l'installation est vétuste et encrassée et qu'il serait difficile d'effectuer un nettoyage sans qu'il y ait de dommages. La chaudière présente également des signes de faiblesse et de fiabilité. Le club s'oriente donc plutôt aujourd'hui vers un nouveau système de chauffage de type réversible en bénéficiant d'une aide de l'État.

- REMPLACEMENT D'OLIVIER CLAPIN

Un mécanicien avion est invité le samedi 28 janvier pour visiter les ateliers et le hangar, discuter avec Olivier sur le travail à effectuer et découvrir notre association. Il ne s'agit dans un premier temps qu'une prise de contact. Ce mécanicien travaille actuellement à Etampes mais il habite à Milly la Forêt.

Le but est d'essayer de l'intéresser et de lui donner éventuellement l'envie de se porter candidat pour reprendre le poste d'Olivier. Il s'agit de planter une graine et si on arrose de temps en temps en gardant le contact il poussera peut-être une envie de venir nous rejoindre...

- ASSURANCE

Une assurance vol sera prise par le club pour Olivier afin de lui donner la possibilité d'effectuer des vols de contrôle sur les Avions remorqueurs.

- REDISTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Les instructeurs formés au club en 2020 n'ont pas tous reçu la subvention du Comité Régional. Philippe Lhotellier a contacté le Président de ce Comité et la situation devrait être régularisée.

- NEWSLETTER

En respectant les règles du RGPD, la NEWSLETTER est envoyée individuellement à chacun sur l'adresse E-mail déclarée sur GIVAV lors de l'inscription. Si des membres de l'AAVE ne reçoivent pas cette NEWSLETTER, il leur est recommandé de se rapprocher du secrétariat pour vérifier que le problème ne vient pas d'une erreur dans la transcription de cette adresse E-mail. (Ou de signaler un éventuel changement)

-CARTE BANCAIRE « NICKEL »

Deux cartes bancaires "NICKEL" sont mises à disposition d'Olivier Clapin et d'Éric Mercier pour que chacun puisse effectuer facilement de leur côté, les achats sur Internet après la validation du C.A

-STAGE MONTAGNE

L'expérience a montré qu'une activité en montagne alors que de façon simultanée les vols ont débuté à Buno générerait des problèmes d'organisation. (manque de planeurs et manque d'instructeurs à Buno)

Le CA a donc décidé de reprendre les anciennes habitudes qui étaient de voler en montagne en dehors de la saison de vol à Buno. Cela permet d'une part d'étendre la saison sans perturber l'activité sur notre terrain et d'autre part si le terrain choisi est susceptible de bénéficier de conditions d'onde, de réaliser les gains d'altitude pour obtenir les badges FAI.

Pour l'instant le déplacement à St Crépin n'est donc pas reconduit pour les raisons évoquées ci-dessus mais également car le sondage effectué auprès des instructeurs présent en 2023 n'a pas révélé un nombre suffisant de volontaires qualifiés pour en assurer l'organisation.

-TREUIL

Le club de Saint Rémy s'est à nouveau manifesté pour nous signaler qu'il était toujours intéressé pour nous "débarasser" de notre treuil.

Il leur a été dit que finalement nous avons pris la décision de tenter une remise en état de fonctionnement. Ces travaux de remise en état menés par François Troughkine en collaboration avec un mécano et le président de Challes-Les-Eaux se poursuivent. François après de nombreux efforts semble avoir réussi à colmater la fuite qui avait été détectée en dessous du réservoir d'huile hydraulique.

Une nouvelle mise en route est prévue la semaine prochaine pour tester la mise en pression du circuit hydraulique. Ce test permettra d'avoir une première estimation sur la possibilité de remise en service de notre treuil.

Si cela est positif des réflexions pourront commencer à être menées sur la politique d'utilisation de ce treuil.

- SIGNALÉTIQUE INFRASTRUCTURE

Le mandat de gestion signé avec notre nouveau restaurateur l'autorise à avoir sa propre clientèle. Cela dans le but de rendre son commerce rentable et donc nous assurer une longévité de son activité au sein de notre club. Cela va impliquer plus de public. Une rénovation de la signalisation a donc été décidée pour réguler la circulation et contenir au mieux les véhicules sur des aires de stationnement dédiés. Il est également projeté de remplacer le panneau d'accueil jaune à l'entrée du terrain.

- SF-25

Une relance a été faite à HOFFMANN car nous sommes toujours en attente de l'hélice pour l'échange standard. Une relance a également été faite au prestataire à qui nous avons commandé le pied de manche qui doit être remplacé.

Il a été décidé de faire un bilan financier concernant l'utilisation de SF25 en fin de saison. En fonction du résultat de ce bilan, une décision sera prise concernant le maintien ou non dans la flotte de ce motoplaner qui appartient au comité départemental.

- RÉNOVATION DU LS1-C

Le LS1-C qui avait bien occupé les membres lors de son ponçage a été laissé de côté ces derniers temps. Son avenir a été évoqué et une décision est nécessaire. Il y a une incertitude concernant l'état des commandes de vol. Il faut faire un trou à l'arrière du fuselage pour sortir un axe vertical de façon à évaluer la corrosion. Cette vérification devrait permettre d'avoir une bonne idée de l'état des commandes de vol car c'est la partie la plus sensible.

Il faut également évaluer si le ponçage qui a été réalisé n'a pas été trop destructif et déterminer le travail restant nécessaire ainsi que les coûts associés pour mettre le planeur en état de vol.

Nous allons demander à Denis Hyvert qui a postulé dans la commission matériel volant et qui a une très grande expertise dans ce domaine s'il veut bien faire cette évaluation.

En fonction des résultats de ces différentes vérifications et évaluations, un débat sera lancé au CA sur les différentes solutions possibles :

- Remise en état au club
- Mise en vente en l'état
- Proposition de céder le planeur en l'état à BOŠTJAN (qui est spécialisé dans les revêtements peinture et gelcoat de planeur) contre une réduction sur la remise en état du revêtement d'un de nos planeurs.

-INFRASTRUCTURE

L'aire de stockage des containers à roulettes va être agrandie derrière le hangar « Propriétaires » avec la création d'une nouvelle chape en béton. Le but est de rassembler vers un endroit unique l'ensemble des containers poubelles pour améliorer l'hygiène, l'environnement des infrastructures et de faciliter le travail du camion de ramassage.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

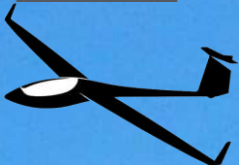
Assemblée Générale du 10 mars 2024



Programme de l'AG 2024



Rapport moral du président



Rapport d'activité



Rapport financier



Sujets annexes

- Infrastructure
- Treuil
- Événementiel
- Perspectives
- Questions diverses



Elections du CA



Rapport moral du Président



Une belle année vélivole
et
Une année de renouvellement pour l'AAVE

Quelques faits marquants à retenir :

Arrivée d'un nouveau restaurateur "Arthur" à l'Auberge des planeurs



Quelques faits marquants à retenir :

Ressources humaines

Effectifs 4 salariés à l'AAVE, 3 hommes, 1 femme

- Réalisation d'entretien d'évaluation pour les salariés en poste et les nouveaux embauchés
- Point d'étape avec la médecine du travail
- 2 contrats de travail pour remplacer les postes vacants et 1 nouveau contrat de travail.



Quelques faits marquants à retenir :

Olivier, notre mécanicien, partant à la retraite, a été remplacé par Christian



Quelques faits marquants à retenir :

Marie repartant en Normandie le 4 avril prochain,
Géraldine nous a rejoint !



Quelques faits marquants à retenir :

Embauche de François Schumacher
pour renforcer l'entretien des infrastructures, mi temps
(contrat sur le budget de la DSP)



Quelques faits marquants à retenir :

Le renouvellement de la flotte de planeurs a commencé :

- Achat de deux pégases et d'une remorque
- d'un Janus (très bien équipé) avec sa remorque
- Vente de deux pégases avec une remorque
- Vente du DG600 avec sa remorque.



On va poursuivre la valorisation de la flotte pour être en phase avec les besoins de nos adhérents

Quelques faits marquants à retenir :

Renouvellement des housses en cours
(préserver nos investissements)



Quelques faits marquants à retenir :

L'entretien des bâtiments a été poursuivi avec, notamment, la rénovation des toilettes du BOTI et de la ruche



Quelques faits marquants à retenir :

Le championnat de France s'est très bien passé, malgré une météo très capricieuse pour la saison



Quelques faits marquants à retenir :

Sur le plan sportif, le club se classe :

1er à la NETCOUPE

3ème à la coupe GOMY



Netcoupe

<https://www.netcoupe.net>



Quelques faits marquants à retenir :



Lucas Oyaux
Champion de France Junior



FX Poisson
2^e au Rookie 2023
3^e meilleur – 25 ans sur la campagne

*(Le classement **Rookie** de la NetCoupe classe les pilotes français ne disposant pas de la qualification campagne depuis plus de 2 ans au 1er janvier de l'année)*

Rapport moral du Président



Merci à tous pour la bonne ambiance sur le terrain
et pour la sécurité des vols !

Rapport d'activité

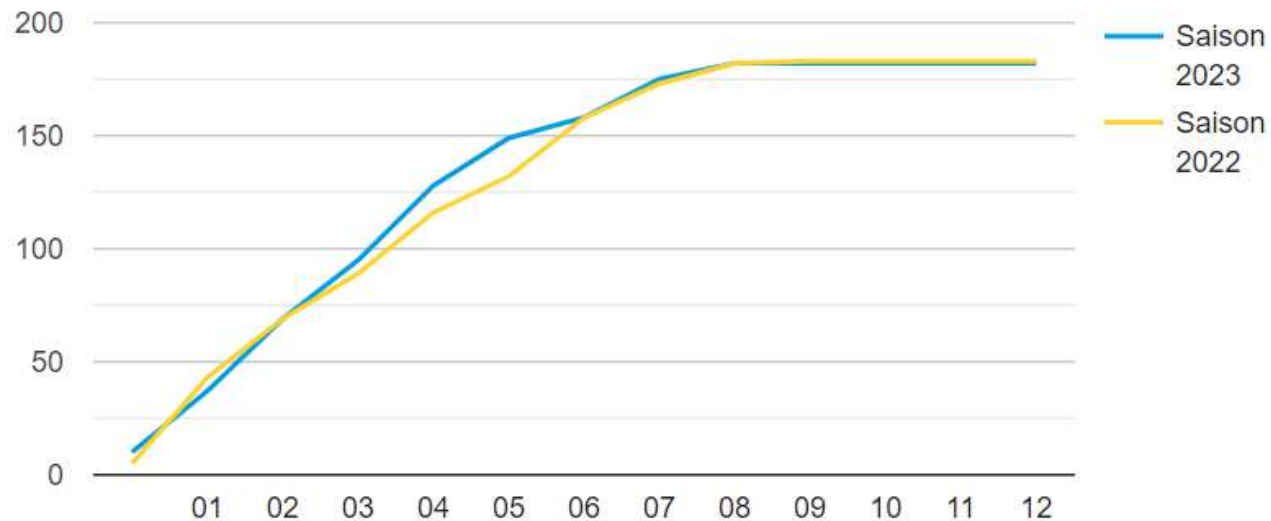
AG du 10/03/2024



Bilan d'activité 2023

Licence fédérales +25 ans

Evolution des licences



A la même période, la Saison 2023 vous comptabilisiez

95 licenciés

La saison précédente

89 licenciés

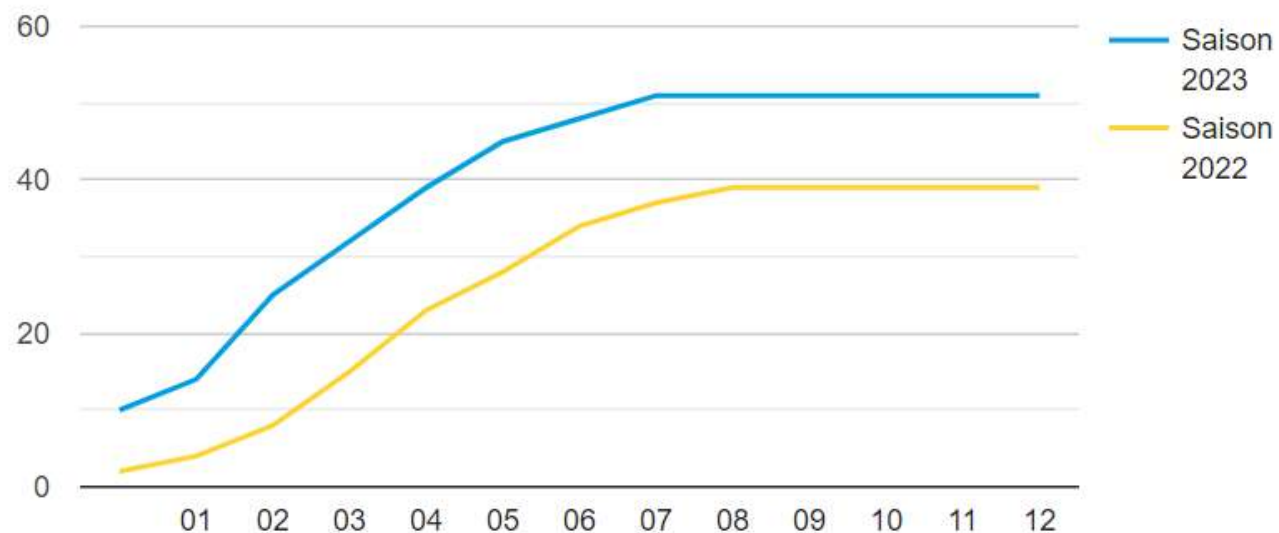
soit une évolution de **+7%**

Tous les licenciés sont comptabilisés, y compris ceux qui n'ont pas été réglés.

Bilan d'activité 2023

Licence fédérales -25 ans

Evolution des licences



A la même période, la Saison 2023 vous comptabilisiez

32 licenciés

La saison précédente

15 licenciés

soit une évolution de **+113%**

Tous les licenciés sont comptabilisés, y compris ceux qui n'ont pas été réglés.

Bilan d'activité 2023

Heures de vol

| | | | |
|------------------------|-------------|----------------|------------------|
| – 2023 : 170 licenciés | 174 membres | 999 Hdv Inst. | 5280 Hdv totales |
| – 2022 : 183 licenciés | 188 membres | 1119 Hdv Inst. | 6687 Hdv totales |
| – 2021 : 180 licenciés | 183 membres | 1093 Hdv Inst. | 5079 Hdv totales |

| |
|----------------------------|
| – 2023 : 1575 Hdv - 25 ans |
| – 2022 : 1054 Hdv - 25 ans |
| – 2021 : 845 Hdv - 25 ans |



Bilan d'activité 2023

Remorquage

Activité 2023 :

| | | | |
|-------------------------------|------------|------------|---------------|
| Heures de vol en remorquage : | 160 h (PL) | 190 h (SQ) | Total = 350 h |
| Nombres de remorquages : | 1354 (PL) | 1524 (SQ) | Total = 2878 |

Nombre de pilotes effectifs en remorquage : 15 pilotes

Activité 2022 :

| | | | |
|-------------------------------|------------|-----------|---------------|
| Heures de vol en remorquage : | 193 h (PL) | 157 h(SQ) | Total = 350 h |
| Nombres de remorquages : | 1380 (PL) | 1426 (SQ) | Total = 2863 |

Nombre de pilotes effectifs en remorquage : 21 pilotes

Activité 2021 :

| | | | |
|-------------------------------|-----------|------------|---------------|
| Heures de vol en remorquage : | 155h (PL) | 152 h (SQ) | Total = 307 h |
| Nombres de remorquages : | 1596 (PL) | 1271 (SQ) | Total = 2867 |

Nombre de pilotes effectifs en remorquage : 19 pilotes



Bilan d'activité 2023

Instruction

- 2023 : 18 lâchés 7 SPL (Campagne incluse)
- 2022 : 15 lâchés 3 Brevetés 1 campagne
- 2021 : 8 lâchés 5 Brevetés 1 campagne



Bilan d'activité 2023

Vol sur la campagne

- 2023 : 190 527 Km campagne
- 2022 : 246 675 Km campagne
- 2021 : 154 463 Km campagne



Rapport financier

AG du 10/03/2024

Bilan
2023

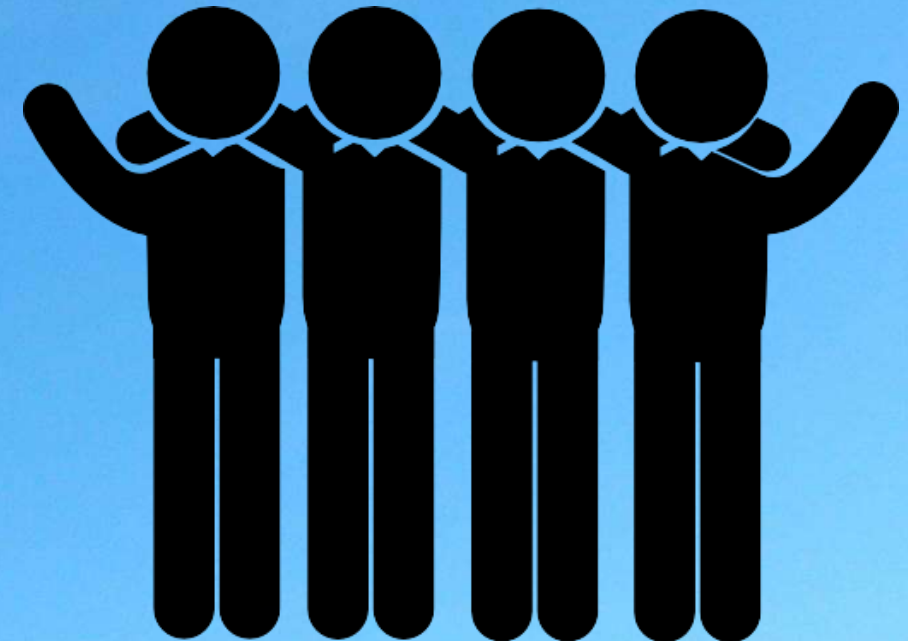


Prévisions
2024

Travail d'équipe



Les chiffres



Les personnes

Travail d'équipe



Association Aéronautique du Val d'Essonne (AAVE)

Smart'Glide par Givav

Utilisateur EHRUCH JACQUES

Écritures Remises Rapprochements Pointage Banque Contrôle De Caisse Relances Chequiers Achats Membre Immobilisations

Saisie

| Date | Journal | Type | N° pièce | Libellé | Compte | Débit | Crédit | Budget | Montant | Echéance |
|----------|---------|--------------|----------|---------------------------------------|----------|-------|--------|-----------|---------|----------|
| 05/10/23 | TRES | REL_ESPECES | 117310 | Bureau Vallée 10 x ramettes de papier | 40110251 | 55,32 | | | | |
| 05/10/23 | TRES | REL_ESPECES | 117310 | Bureau Vallée 10 x ramettes de papier | 531 | | 55,32 | | | |
| 05/10/23 | ACH | ACH1_FACTURE | 117309 | Bureau Vallée 10 x ramettes de papier | 40110251 | | 55,32 | | | |
| 05/10/23 | ACH | ACH1_FACTURE | 117309 | Bureau Vallée 10 x ramettes de papier | 60225 | 55,32 | | D1208 (1) | 55,32 | |

Adrien

Duo Discus

Colin Bruhière

François Logeais

Philippe LHOTELLIER

Maël Marsaud

Jean François Louly

Philippe LHOTELLIER - Buno Bonneva...

JFL

Jacques

Quelques événements en 2023



Charges et investissement

- En charges
 - Solde de tout compte d'un salarié
 - Locations remorqueurs (CDF)
 - Réparation planeur suite casse
- En investissement
 - Achat Janus avec sa remorque
 - Achat 2 Pégases + 1 remorque
 - Achat 1 hélice PA25
 - Achat 1 hélice SF25

Recettes et cessions

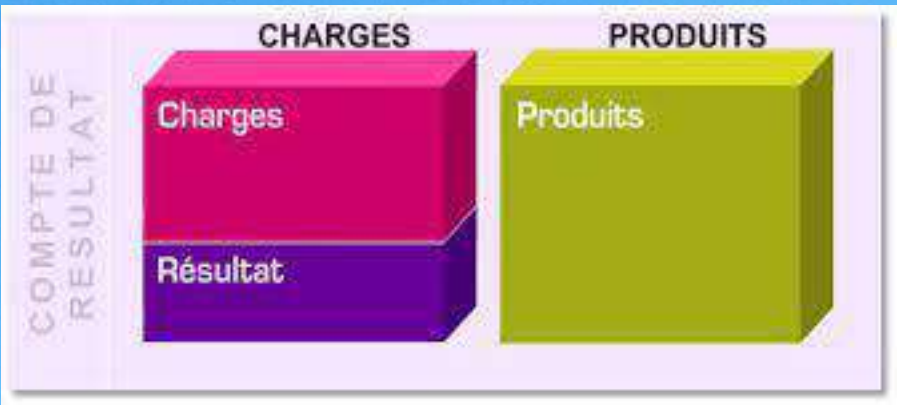
- En produit
 - Subventions
- En cession (vente) d'immobilisations
 - 2 Pégases + 1 remorque

Exceptionnel



Don par le CDVPE du SF25
Valeur estimée : 15000 €

Compte de résultat 2023



COMPTE DE RESULTAT

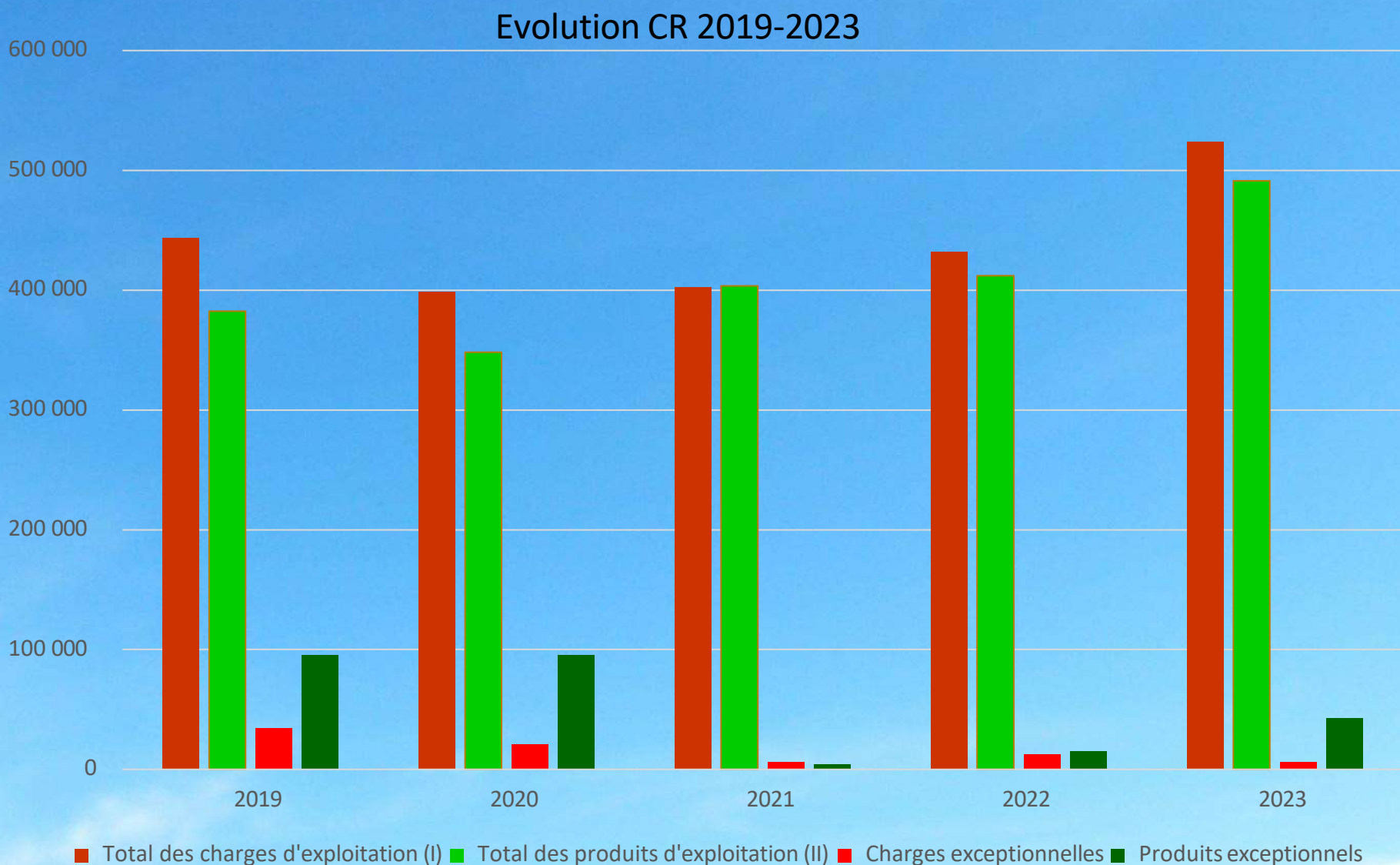
Etat généré le 01/03/2024 11:42:11

| Charges (hors taxes) | Exercice N | Exercice (N-1) | Produits (hors taxes) | Exercice N | Exercice (N-1) |
|---|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
| Charges d'exploitation : | | | Produits d'exploitation : | | |
| Achats de marchandises (a) | 2 149 | 2 098 | Ventes de marchandises | 2 243 | 4 087 |
| Variation de stocks [marchandises] (b) | 6 394 | -8 006 | Production vendue [bien et services] (c) | 309 796 | 287 751 |
| Achats d'approvisionnements (a) | 105 784 | 128 997 | Production stockée (d) | 0 | 0 |
| Variation de stocks [approvisionnements] (b) | 0 | 0 | Production immobilisée | 0 | 0 |
| *Autres charges externes | 169 408 | 131 638 | Subventions d'exploitation | 93 091 | 70 785 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 213 | 4 472 | Autres produits (2) | 52 848 | 24 618 |
| Rémunération du personnel | 109 475 | 82 876 | | | |
| Charges sociales | 33 179 | 24 259 | | | |
| Dotations aux amortissements | 54 144 | 44 847 | | | |
| Dotations aux dépréciations | 0 | 0 | | | |
| Dotations aux provisions | 9 473 | 18 811 | | | |
| Autres charges | 911 | 1 222 | | | |
| Frais kilométriques des bénévoles | 30 271 | 0 | Don des frais kilométriques des bénévoles | 30 271 | 23 489 |
| Charges financières | 660 | 550 | Produits financiers (2) | 3 028 | 1 296 |
| Total I | 524 061 | 431 764 | Total I | 491 277 | 412 026 |
| Charges exceptionnelles (II) | 6 511 | 12 313 | <i>dont à l'exportation</i> | 0 | 0 |
| Impôts sur les bénéfices (III) | 0 | 0 | Produits exceptionnels (2) (III) | 42 946 | 15 061 |
| Total des charges (I+II+III) | 530 572 | 444 077 | Total des produits (I+II) | 534 224 | 427 087 |
| Solde créditeur : bénéfice (1) | 3 651 | 0 | Solde débiteur : perte (3) | 0 | 16 990 |
| TOTAL GENERAL | 534 224 | 444 077 | TOTAL GENERAL | 534 224 | 444 077 |
| * Y compris : | | | | | |
| - redevances de crédit-bail mobilier; | | | | | |
| - redevances de crédit-bail immobilier. | | | | | |
| (1) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de | | | (2) Dont reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) | | |
| | | | (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de | | |

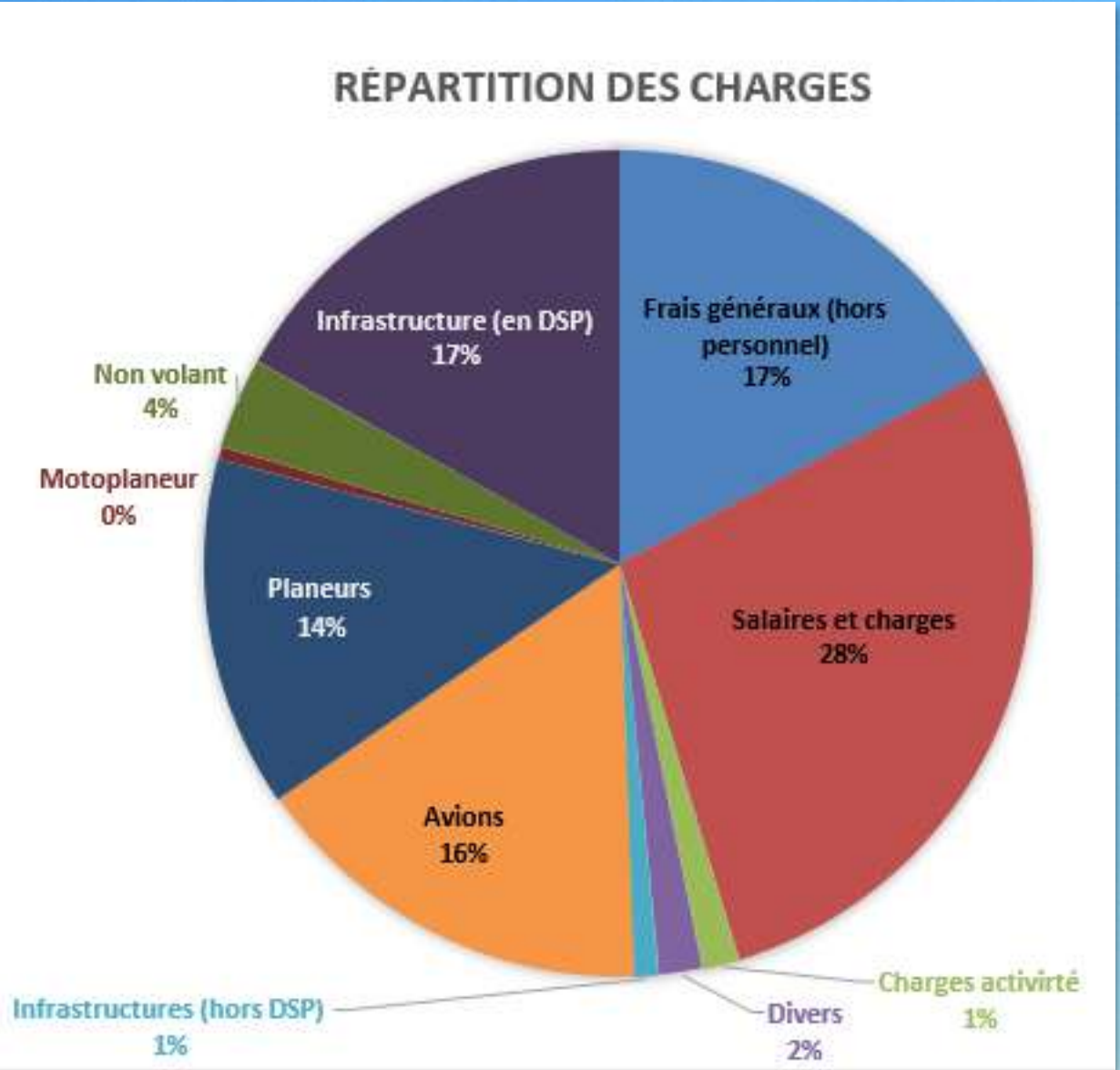
Commentaires sur le compte de résultat

- Un résultat bénéficiaire : **3651 €**
 - Mais ...
- Une balance Charges d'exploitation / Produits d'exploitation : Déficitaire
 - Charges: 524 061 €, Prod. : 491 277 €, Balance : **- 32 784 €**
 - heureusement compensée par ...
- Une balance Charges exceptionnelles / Produits exceptionnels : Bénéficiaire
 - Charges Exc. : 6 511 €, Prod. Exc : 42 946 € Bal. : **+ 36 435 €**
- Question : problème structurel ou conjoncturel ?
 - Regard sur la période 2019-2023 ...

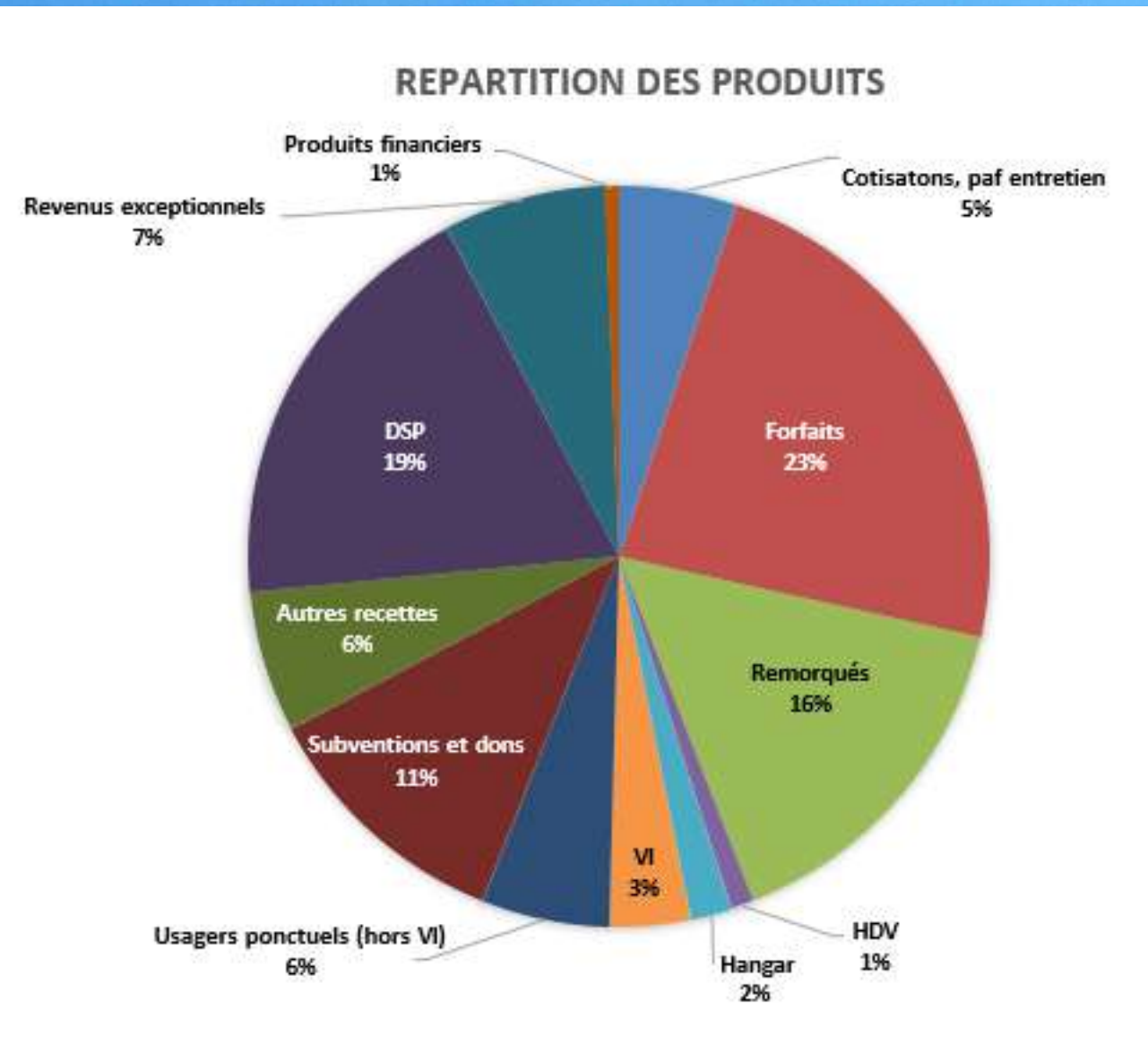
Regard sur la période 2019-2023 charges, produits, résultats



| Charges (analytique) | 2023 |
|---------------------------------|-------------|
| Frais généraux (hors personnel) | 92 296 |
| Salaires et charges | 148 952 |
| Charges activité | 7 538 |
| Divers | 9 080 |
| Infrastructures (hors DSP) | 5 359 |
| Avions | 84 734 |
| Planeurs | 73 154 |
| Motoplaneur | 2 617 |
| Non volant | 18 882 |
| Infrastructure (en DSP) | 89 769 |



| Produit (analytique) | 2023 |
|-----------------------------|-------------|
| Cotisations, paf entretien | 27 375 |
| Forfaits | 124 328 |
| Remorqués | 83 183 |
| HDV | 5 163 |
| Hangar | 9 420 |
| VI | 18 946 |
| Usagers ponctuels (hors VI) | 29 838 |
| Subventions et dons | 59 972 |
| Autres recettes | 32 894 |
| DSP | 100 316 |
| Revenus exceptionnels | 37 952 |
| Produits financiers | 3 028 |



Le bilan



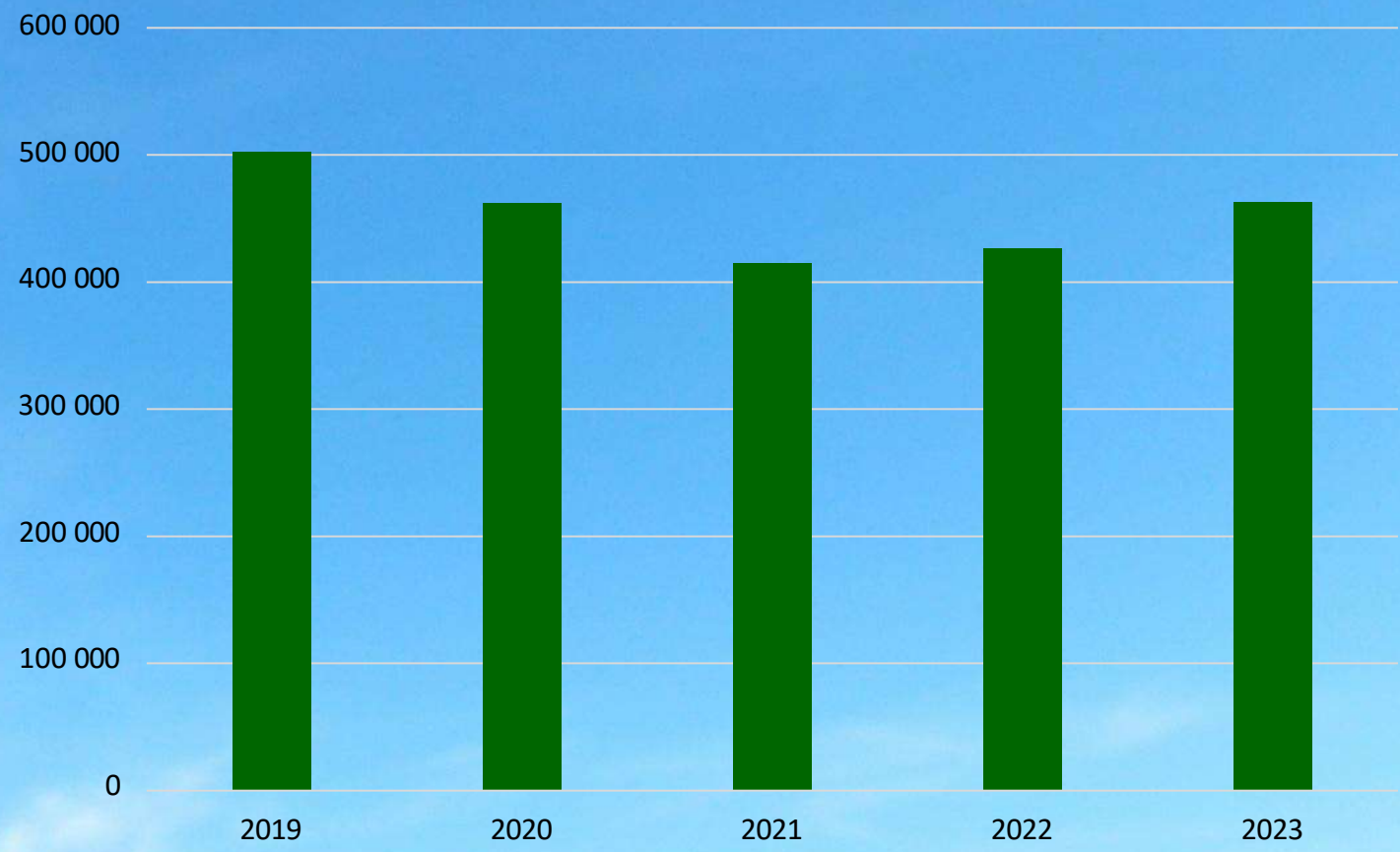
BILAN 2023

| ACTIF | | Exercice N | | | N -1 |
|-------------------------------|--|------------------|---------------------|----------------|----------------|
| | | Brut | Amort et provisions | Net | Net |
| Actif immobilisé | Immobilisations incorporelles | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Immobilisations corporelles | 1 827 492 | 1 364 484 | 463 008 | 426 389 |
| | Immobilisations en cours | 42 221 | 0 | 42 221 | 42 221 |
| | Immobilisations financières | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Total I | 1 869 713 | 1 364 484 | 505 229 | 468 610 |
| Actif circulant | Stocks | 5 065 | 0 | 5 065 | 11 459 |
| | Membres | 7 840 | 0 | 7 840 | 7 424 |
| | ANEPVV | 40 226 | | 40 226 | 38 246 |
| | Autres créances | 5 346 | | 5 346 | 15 639 |
| | Valeurs mobilières de placement | 0 | | 0 | 0 |
| | Caisse, banques et autres disponibilités | 183 548 | | 183 548 | 237 172 |
| | Charges constatées d'avance | 0 | | 0 | 0 |
| Total II | 242 024 | 0 | 242 024 | 309 941 | |
| Total général (I + II) | | 2 111 737 | 1 364 484 | 747 253 | 778 551 |

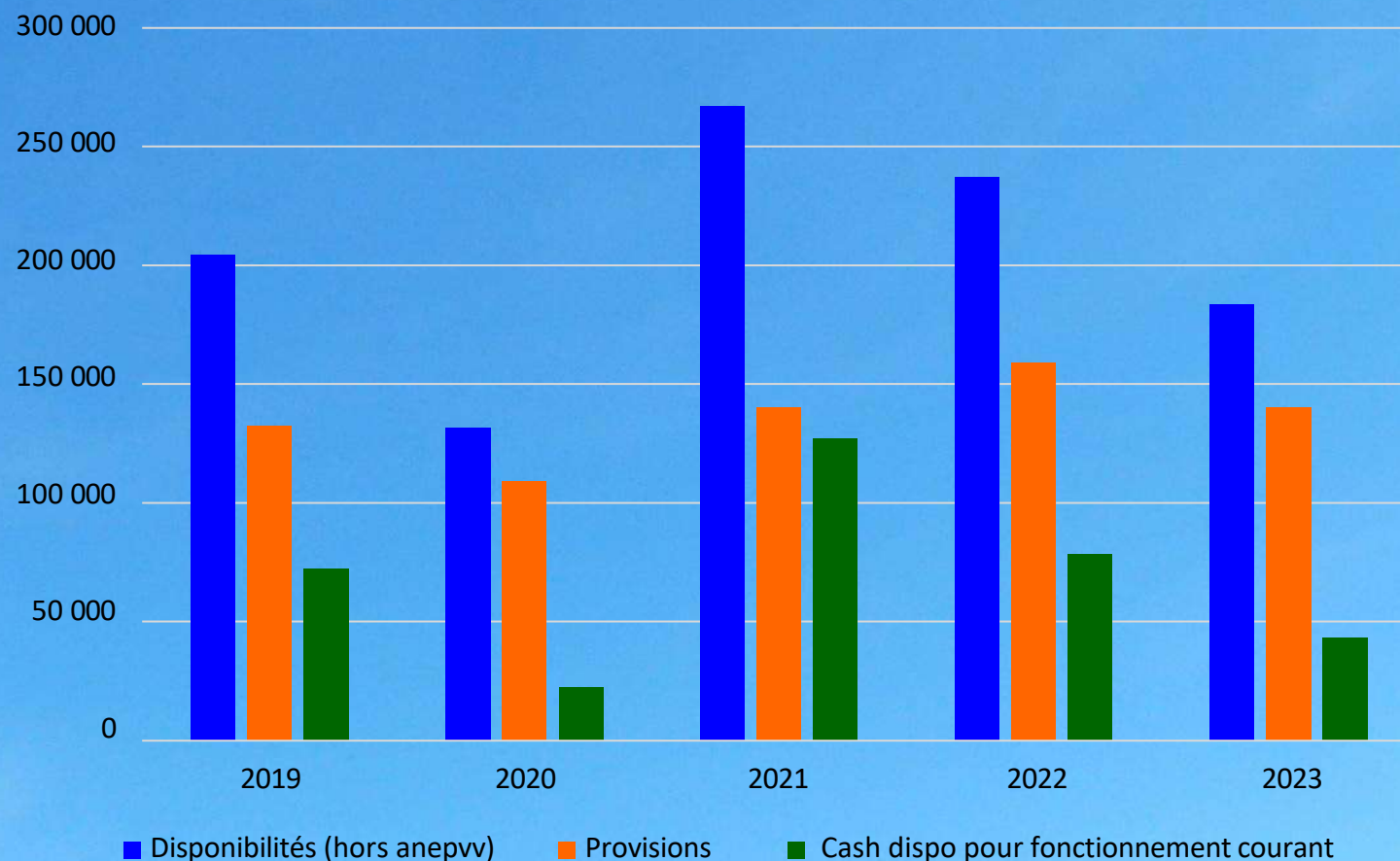
| PASSIF | | Exercice N | N -1 | |
|---|--|-----------------|----------------|----------------|
| | | Net | Net | |
| Capitaux propres | Fonds associatifs | 0 | 0 | |
| | Écarts de réévaluation | 0 | 0 | |
| | Réserves et Report à nouveau | 422 332 | 439 322 | |
| | Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) | 3 651 | -16 990 | |
| | Subventions d'investissement | 13 903 | 16 798 | |
| | Fonds dédiés | 0 | 800 | |
| | Total I | 439 886 | 439 930 | |
| Provisions pour risques et charges | | Total II | 140 293 | 158 830 |
| Dettes | Concours bancaires | 0 | 0 | |
| | Emprunts et dettes assimilées | 31 544 | 57 500 | |
| | ANEPVV | 1 299 | 8 792 | |
| | Avances/acomptes reçus sur commandes | 0 | 0 | |
| | Fournisseurs et comptes rattachés | 0 | 10 176 | |
| | Dettes fiscales et sociales | 21 216 | 16 836 | |
| | Autres dettes | 13 312 | 1 340 | |
| | Membres | 92 954 | 85 147 | |
| | Produits constatés d'avance | 6 750 | 0 | |
| Total III | 167 074 | 179 791 | | |
| Total général (I + II + III) | | 747 253 | 778 551 | |

Evolution de notre patrimoine

Immobilisations corporelles



Evolution de nos liquidités



Cash

- Total : 183 548 €
- Dont réservés (provisions diverses) : 140 293 €
- Dispo pour le fonctionnement courant : 43 255€

Commentaires sur le bilan

- **Actif**

- Augmentation de l'actif immobilisé
- Diminution de nos « disponibilités »
 - « Disponible » au 31/12/2023 : 183 548 €
 - Versus 2022 : 237 172, vs.:2021. 266 960 €
- Très peu de pilotes débiteurs



- **Passif**

- Un endettement raisonnable
 - Emprunts auprès de la FFVP sur 10 ans
- Beaucoup de compte pilotes créditeurs
 - Mais trop de comptes « dormants » ...

- DG600 : 10000 €
- Duo Discus : 5000 €
- TWIN II : 4500 €
- Treuil (taux 0%) : 3000 €

(Membres ayant quitté le club en laissant un compte créditeur ou débiteur)

Les comptes dormants

Membres débiteurs et créditeurs



| Dormant depuis ... | | Nombre | Montant |
|--------------------|-------|--------|----------|
| 1 | AN(S) | 35 | 1438,21 |
| 2 | AN(S) | 21 | 2014,96 |
| 3 | AN(S) | 11 | 99,51 |
| 4 | AN(S) | 224 | 30741,87 |

Décision à prendre pour solder fin 2024, les comptes « dormants » depuis plus de 5 ans :

- Conséquence : Produit exceptionnel
- Précaution : On conserve la trace pour rembourser les pilotes qui pourraient le demander

Le budget prévisionnel

Les prévisions sont difficiles,
surtout lorsqu'elles concernent
l'avenir.



Pierre Dac

| Charges (hors taxes) | Exercice 2024 | Exercice 2023 | Produits (hors taxes) | Exercice 2024 | Exercice 2023 |
|---|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
| Charges d'exploitation : | | | Produits d'exploitation : | | |
| Achats de marchandises (a) | 0 | 2 149 | Ventes de marchandises | | 2 243 |
| Variation de stocks [marchandises] (b) | 0 | 6 394 | Production vendue [bien et services] (c) | 285 000 | 309 796 |
| Achats d'approvisionnements (a) | 114 000 | 105 784 | Production stockée (d) | 0 | 0 |
| Variation de stocks [approvisionnement] (b) | 0 | 0 | Production immobilisée | 0 | 0 |
| *Autres charges externes | 167 400 | 169 408 | Subventions d'exploitation | 73 055 | 93 091 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 200 | 2 213 | Autres produits (2) | 47 500 | 52 848 |
| Rémunération du personnel | 64 800 | 109 475 | | | |
| Charges sociales | 41 600 | 33 179 | | | |
| Dotations aux amortissements | 55 000 | 54 144 | | | |
| Dotations aux dépréciations | 0 | 0 | | | |
| Dotations aux provisions | 0 | 9 473 | | | |
| Autres charges | 1 000 | 911 | | | |
| Frais kilométriques des bénévoles | 32 000 | 30 271 | Don des frais kilométriques des bénévoles | 32 000 | 30 271 |
| Charges financières | 600 | 660 | Produits financiers (2) | 3 000 | 3 028 |
| Total I | 478 600 | 524 061 | Total I | 440 555 | 491 277 |
| Charges exceptionnelles (II) | 37 600 | 6 511 | <i>dont à l'exportation</i> | 0 | 0 |
| Impôts sur les bénéfices (III) | 0 | 0 | Produits exceptionnels (2) (II) | 77 740 | 42 946 |
| Total des charges (I+II+III) | 516 200 | 530 572 | Total des produits (I+II) | 518 295 | 534 223 |
| Solde créditeur : bénéfice (1) | 2 095 | 3 651 | Solde débiteur : perte (3) | 0 | 0 |
| TOTAL GENERAL | 518 295 | 534 223 | TOTAL GENERAL | 518 295 | 534 223 |
| * Y compris: | | | | | |
| - redevances de crédit-bail mobilier; | | | | | |
| - redevances de crédit-bail immobilier. | | | | | |
| (1) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de | | | -2 Dont cession immos (DG600) | 47 000 | |
| | | | (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de | | |

(a) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(c) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(d) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

2024 : On part à la chasse

(à l'AAVE il n'y a que de « bons chasseurs (« Les Inconnus»)



Chasse au gaspi

- Renégociation contrat EDF
- Pas de casse

Augmentation du prix des remorqués

- Tous les remorqués augmentent de 2 €

Autres réductions prévues

- Charge salariale moins élevée

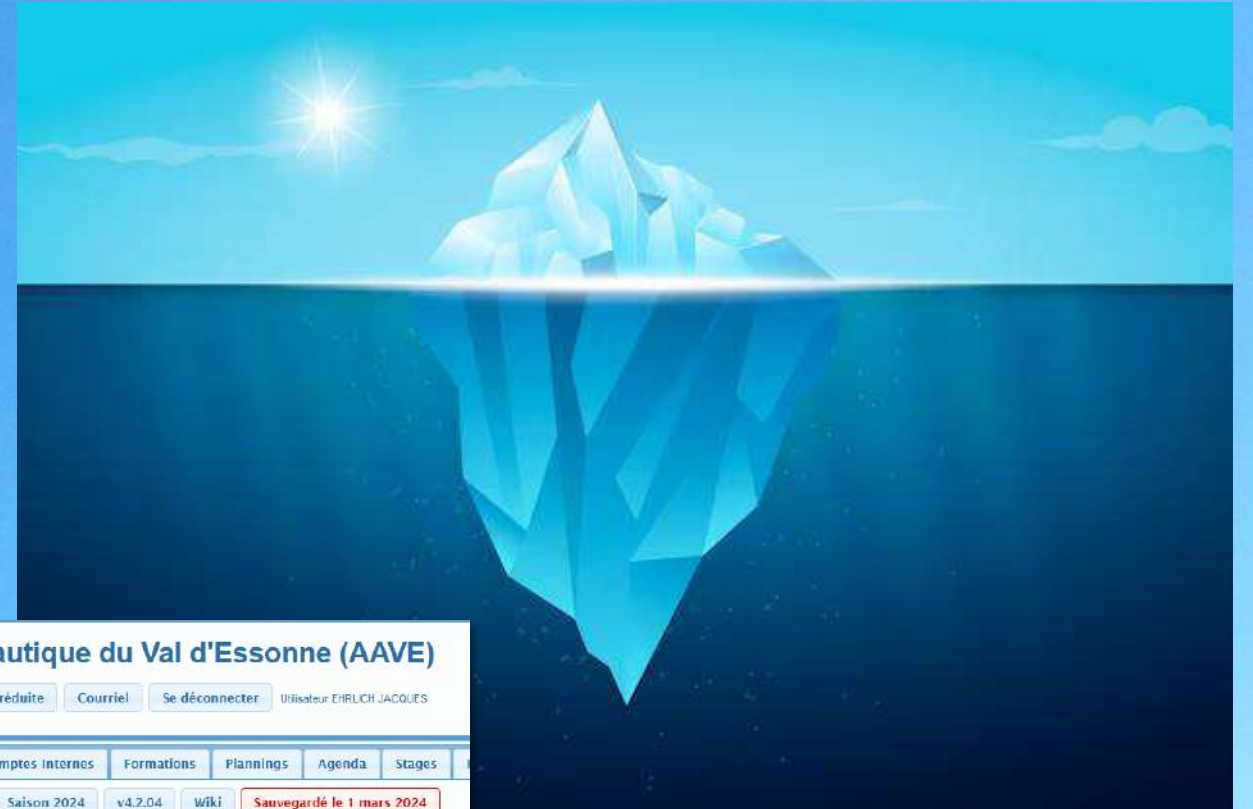
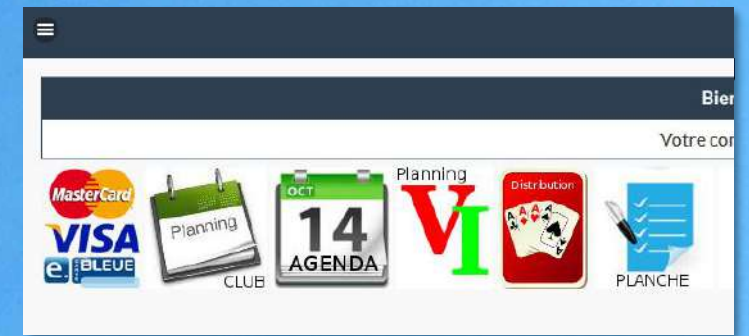
Chasse aux subventions

Produit exceptionnels prévisibles

- Vente du DG600
- Vente d'un Pawnee
- Solde comptes dormants

Smart Glide de GIVAV

- Une partie visible : Smart Glide Mobile
 - Accessible à tous les membres
 - Consultation compte pilote
 - Paiement CB
 - Achats « boutique »
 - Etc.
- Une partie « cachée » : Smart Glide
 - Accessible aux gestionnaires
 - Inscription
 - Planeurs, planche, VI
 - Lien avec Gesasso
 - Comptabilité





Des questions ?

Le treuil

Point de la situation
concernant sa remise en état



Le treuil

Les prochaines étapes :

- Essais après remise en état
- Etablissement de procédures
- Audit par la FFVP
- Décision sur l'avenir du treuil



Le treuil

Ce qui pourrait être envisagé
si l'audit est favorable et qu'on décide garder le treuil :

- Utilisation comme moyen de lancement annexe
- Utilisation pour la double l'après midi après le départ de la perfo
- Utilisation en inter saison ou les jours où la MTO ne permet pas le vol sur la campagne
- Rentabilisation par la création de VI treuil





INFRASTRUCTURE

ENTRETIEN ANNUEL

- Extincteurs 940 €
- Défibrilateur 280 €
- Assainissement 1550 €
- Ramonage Poêle restaurant 467 €
- Compactage pistes 850 €
- Gros travaux Élagage 2700 €
- Fournitures divers infrastructure 2500 €

TRAVAUX EFFECTUÉS

- SIGNALISATION AU SOL 3270 €
- SEUIL DÉCALÉ 3000 €
- MANCHE À AIR 310 €
- CHAUFFAGE ATELIER 5073 €
- BORNE ÉLECTRIQUE CAMPING 2200 €
- MODIFICATION ÉCLAIRAGE 360 €
- CLÔTURE LOCAL CONTENEURS 1574 €





PROJETS INFRASTRUCTURE

- MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE
- MODIFICATION DE LA PUISSANCE
- DISSOCIATION DU CONTRAT
- INSTALLATION COMPTEUR LINKY



- CLÔTURE ÉLECTRIQUE SANGLIERS



- ISOLATION BÂTIMENTS...
Atelier ouest, Menuiserie...



INFRASTRUCTURE



[MORE](#)



INFRASTRUCTURE





INFRASTRUCTURE



Numérique & Innovation



Numérique & Innovation

- Renouvellement de la charte graphique et de l'identité visuelle AAVE
- Rejointe du programme *Solidatech* ayant permis :
 - Le passage de tous les salariés et du CA sur Google Workspace à titre gratuit
 - L'achat à tarifs préférentiel de matériel reconditionné
- Renouvellement progressif du parc informatique des salariés et des ordinateurs à usage des membres
- Uniformisation du système d'information : mise en place d'un serveur, sauvegarde des données et gestion des accès aux ordinateurs (travaux en cours)
- Récupération des accès aux anciennes boîtes e-mail (+ de 20 boîtes mail utilisées !)
- Mise en place d'adresses pérennes :

- contact@aave.fr : pour les non-membres, les visiteurs, VI...
- secretariat@aave.fr : traitement prioritaire pour les questions des membres AAVE
- Autres : tresorier@aave.fr ; ca@aave.fr ; chef.pilote@aave.fr ; atelier@aave.fr ; ethique@aave.fr

- Mise en place de la fibre optique au bureau
- A venir en 2024 : Mise à niveau de la couverture Wi-fi indoor & outdoor !





Perspectives



AAVE BUNO

L'Association Aéronautique du Val d'Essonne organise

LES 4 JOURS de Bunno

DU 9 AU 12 MAI 2024

La compétition pour apprendre et se faire plaisir

Infos
www.infos.com

4 jours de Bunno en 2024

Du 9 au 12 mai 2024

2 Classes :

- **Classe Club** : (Pegase, Libelle, Salto, DG 300...) ouvert aux membres du club possédant la qualification "campagne +" ou ancienne SPL
- Ouvert aux élèves "campagne +" en compagnie d'un(e) instructeur
- **Multiclassés** : ouvert aux membres du club et aux membres propriétaire (classes standart, 15m, 18m, libre)

Appel aux volontaires pour l'organisation !

Perspectives

Achat d'un LS6 18m



Retour des stages Montagnes pour 2025

Appel à volontaires pour l'organisation



Perspectives

De nombreux nouveaux élèves sont attendus avec les BIA





Questions diverses

Questions?
Réponses!



Elections

Au Conseil d'Administration



Pour pouvoir voter il faut :

- Être inscrit et à jour de sa cotisation
- Ne pas avoir un compte débiteur
- Avoir 16 ans le jour de l'AG
- Être membre actif de l'AAVE depuis plus de 6 mois



Elections

Au Conseil d'Administration

Les candidats



Colin Bruhière



Jacques Ehrlich



Adrien Précigout



Olivier Vatier



**Merci pour votre participation
Et bons vols en 2024 !**



Association Aéronautique du Val d'Essonne
Hameau de Mézières
→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr
<http://www.aave.fr>
☎ +33164994941



Procès Verbal Assemblée Générale

du 10 mars 2024

- **Début de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h20.** Le rapport moral et le bilan financier de l'association sont approuvés à 100%. Ces documents sont disponibles sur le site internet du club pour tous les membres inscrits, ainsi que la présentation de l'ordre du jour de l'AG.

- **Candidats à l'élection de bureau:** Se sont présentés comme candidats à l'élection de 3 postes à pourvoir : Jacques Ehrlich, Colin Bruhière, Adrien Précigout et Olivier Vatier.

- **Résultat du vote et suffrage:** 66 inscrits - 59 votants - Sont élus : Jacques Ehrlich (100%) Colin Bruhière (93%) Adrien Précigout (79%) Non élu : Olivier Vatier (12%)

- **Élection du Conseil d'Administration (C.A)**
Philippe Lhotellier est élu Président de l'AAVE

Sur sa proposition le bureau est constitué de :

- Emmanuel Pranal : Vice-Président et chargé de mission
- Clément Christomanos : Vice-Président et chargé de mission
- Jacques Ehrlich : Trésorier
- Colin Bruhière ; Trésorier adjoint et chargé de mission
- Eric Mercier : Secrétaire Général
- Micheline Jung : chargé de mission
- Vincent Holley : chargé de mission
- Adrien Précigout : chargé de mission

À Buno le 10 mars 2024

Le Président
Philippe Lhotellier



Le Secrétaire Général
Eric Mercier



Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 3 Décembre 2024

Compte-Rendu



| | Membre | Présent | Excusé |
|----------------------|----------------------|---------|--------|
| Membres présents : 7 | | | |
| Membres excusés : 2 | Philippe LHOTELLIER | ■ | |
| | Emmanuel PRANAL | ■ | |
| Invités : J.J. Boyer | Clément CHRISTOMANOS | | ■ |
| | Éric MERCIER | ■ | |
| | Jacques EHRlich | ■ | |
| | Adrien PRÉCIGOUT | ■ | |
| | Micheline JUNG | ■ | |
| | Vincent HOLLEY | | ■ |
| | Colin BRUHIÈRE | ■ | |

Association Aéronautique du Val d'Essonne
Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée par arrêté
du Ministère de la Jeunesse et des Sports n° 91S112 et affiliée à la
Fédération Française de Vol en Planeur sous le N° 023/68, enregistrée au
Répertoire National des Associations sous le N° RNA : W912 001 190
SIREN : 785 216 292 | SIRET : 785 216 292 00017 | TVA : FR08 785 216 292

Ordre du jour

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Revue des tarifs | 3 |
| 2 | Tarif instructeur | 3 |
| 3 | Organisation du stage montagne | 4 |
| 4 | Coupes des Vaches..... | 4 |
| 5 | Achat du LS6 | 4 |
| 6 | Changement des pneus des remorques..... | 4 |

1 Revue des tarifs

Suite à l'analyse du renouvellement de la flotte réalisée avec l'aide de François Logeais, le Conseil d'administration, aidé par Jean Jacques Boyer (commissaire aux comptes) a mis en place des objectifs financier sur les 10 prochaines années pour permettre un renouvellement des planeurs en fin de potentiel.

Les prix des planeurs ayant bondi ces dernières années, dues à l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie et de carnets de commandes des constructeurs très chargés, nos tarifs actuels ne permettent plus de maintenir cette flotte pérenne à long terme.

Les tarifs n'ayant pas été mis à jour depuis plus de 5 ans, leur revue a été réalisée avec un objectif d'augmenter les recettes de 10% afin d'atteindre ces objectifs. Une présentation des nouveaux tarifs est attachée à ce CR et mise à jour sur le site du club.

Cette revalorisation des tarifs, qui a été fixée de manière analytique, avec des objectifs chiffrés, est essentielle aux yeux du CA pour maintenir une flotte capable d'absorber l'activité du club et une bonne disponibilité des machines.

A noter que les tarifs ont été validés lors d'un point spécifique du 16/12.

- Décision du Conseil d'Administration : Validation des nouveaux tarifs

2 Tarif instructeur

Les 2 dernières années ont montré une charge importante de l'activité d'instructeur. Le tarif actuel semble décourageant pour certains instructeurs ayant peu de disponibilité.

D'autre part, le Conseil d'administration a envisagé l'embauche d'un chef pilote adjoint pour absorber cette charge ces dernières années. Le peu de candidat, et l'impact financier d'une telle embauche ont convaincu le CA d'écarter cette hypothèse en préférant favoriser le bénévolat pour absorber cette charge.

Sur proposition de la commission formation, le Conseil d'administration décide ainsi de baisser le forfait instructeur à 100 euros, pour attirer le maximum d'instructeur et d'absorber cette charge.

- Décision du Conseil d'Administration : Validation du nouveau tarif instructeur

3 Organisation du stage montagne

Le stage montagne aura lieu du 12 au 26 avril.

Il sera décomposé en 2 parties :

- Du 12 au 19 : Formation ou remise à niveau des FI(S)
- Du 19 au 26 : ouvert à tous les membres

Le Conseil d'administration valide cette organisation et l'emprunt de 2 biplaces (parmi les Duos et le Janus) et du Discus 2B EH.

- **Décision du Conseil d'Administration : Prêt de 2 biplaces et d'un monoplace pour la période du 12 au 26 avril**

4 Coupes des Vaches

La coupe des vaches aura lieu le samedi 25 janvier, l'organisation est assurée par Patricia, Arnold, Timothée et Colin.

Un budget de 300 € est alloué aux lots pour les différentes coupes.

- **Décision du Conseil d'Administration : Allocation d'un budget de 300 euros**

5 Achat du LS6

Jean Renaud Faliu, ancien membre et propriétaire du LS6 acheté par le club fait une remise de 1000 euros pour prendre en charge les travaux qui ont été réalisés après la vente.

6 Changement des pneus des remorques

Suite aux travaux effectués sur les remorques par les bénévoles, il est nécessaire de changer la plupart des pneus. Fabien Muller, membre du club et propriétaire d'un garage, peut effectuer ces changements de pneus, ce qui permet de faire baisser sensiblement les coûts. L'ensemble des pneus représente un budget de 2000 euros.

L'achat de protection UV pour les pneus est à l'étude, ce qui permettrait de ralentir le vieillissement, les remorques étant la plupart du temps en stockage extérieur, au soleil.

- **Décision du Conseil d'Administration : Allocation d'un budget de 2000 euros pour l'achat de pneus.**

La prochaine réunion aura lieu début janvier.

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

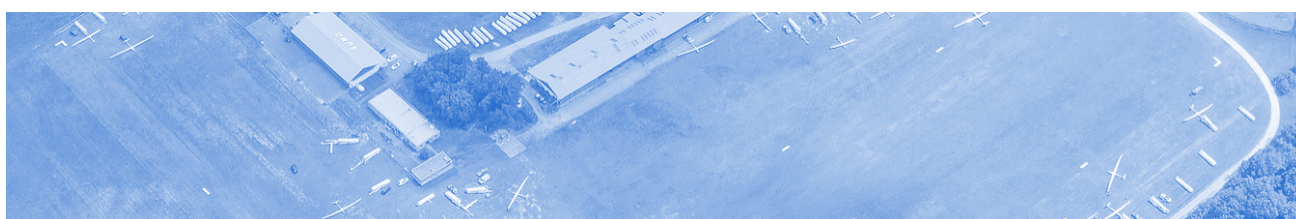
<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 30 Juillet 2024

Compte-Rendu



| | Membre | Présent | Excusé |
|---|----------------------|---------|--------|
| Membres présents : 6 | | | |
| Membres excusés : 3 | Philippe LHOTELLIER | ■ | |
| | Emmanuel PRANAL | ■ | |
| | Clément CHRISTOMANOS | ■ | |
| Invités : François LOGEAIS, Jean Marc BOYER | Éric MERCIER | | ■ |
| | Jacques EHRlich | ■ | |
| | Adrien PRÉCIGOUT | | ■ |
| | Micheline JUNG | | ■ |
| | Vincent HOLLEY | ■ | |
| | Colin BRUHIÈRE | ■ | |
| Association Aéronautique du Val d'Essonne Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée par arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports n° 91S112 et affiliée à la Fédération Française de Vol en Planeur sous le N° 023/68, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le N° RNA : W912 001 190 SIREN : 785 216 292 SIRET : 785 216 292 00017 TVA : FR08 785 216 292 | | | |

Ordre du jour

| | | |
|----------|--|----------|
| 1 | Financement du renouvellement de la flotte biplaces écoles (avec J.M. BOYER et F. LOGEIS | 3 |
| 2 | Information sur l'arrivée du nouveau LS6 | 3 |
| 3 | Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu.... | 3 |
| 4 | Suite sur la barrière anti sanglier..... | 4 |
| 5 | Demande d'ajout d'un tarif stage à la semaine pour des stages campagne et campagne +. | 4 |
| 6 | Avenir du passeport 6 jours et le passage 3 jours vers 6 jours..... | 4 |
| 7 | Rentoilage du SF25..... | 4 |
| 8 | Organisation d'un stage montagne..... | 5 |

1 Financement du renouvellement de la flotte biplaces écoles (avec J.M. BOYER et F. LOGEAIS)

- Pour faire suite à la présentation sur le plan de remplacement des biplaces, Jean Jacques et Jacques ont travaillé sur un plan de financement. La présentation exposant les différents scénarios est disponible ici : https://docs.google.com/document/d/1_YDzFxy__37X5m3VYJcL3soL9ziOMWaM1S1Zff4E3Uw/edit?usp=sharing
- Une des hypothèses dans cette présentation est l'équilibre financier. Cette hypothèse est travaillée d'autre part et une réévaluation des tarifs est en cours.
- Des emprunts sont envisagés dans la présentation, il s'agit d'emprunts FFVP, le CA n'envisage pas pour le moment d'emprunts bancaire.
- Suite à cette présentation, **la décision prise par le CA est la mise en vente du PN et du JI** pour évaluer leurs prix sur le marché. Si vente il y a, cela ne sera fera à priori pas avant septembre. François Logeais s'en charge dans la semaine.

- **Décision du Conseil d'Administration : Mettre en vente le PN et le JI.**

2 Information sur l'arrivée du nouveau LS6

- Le planeur, pour pouvoir voler, nécessite que ses étanchéités de commande soient refaites. Ces travaux sont également prévus dans la visite de 3000 heures qu'il faut réaliser avant la saison prochaine.
- Vu le nombre de visites exceptionnelles qu'il faut réaliser cet hiver (les 2 DG, le nouveau pawnee, un Astir), Christian nous demande s'il peut anticiper la visite de 3000h au mois d'août. Une telle anticipation implique que le planeur ne volera pas en 2024 à BunO.
- La remorque du planeur est encore à La Motte du Caire, elle est toujours en procédure de francisation à la DREAL.

- **Décision du Conseil d'Administration : La décision du CA est d'anticiper la visite de 3000h au mois d'août.**

3 Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu

- Tous les documents sont réalisés et traduits.
- Le Dossier de LSA est traité.
- On aura des nouvelles sur la procédure avec la DREAL concernant la remorque d'ici jeudi.
- Il sera nécessaire de poncer la peinture si on veut franciser le planeur.

4 Suite sur la barrière anti sanglier.

- Eric est en attente d'un nouveau devis, le sujet sera évoqué à la prochaine réunion début septembre.

5 Demande d'ajout d'un tarif stage à la semaine pour des stages campagne et campagne +.

- La demande consiste à permettre à des élèves d'autres clubs de venir faire des stages campagne à Buno.
- Au vu de la difficulté d'avoir assez d'instructeur pour faire l'instruction campagne des élèves basés à Buno, **le CA décide de ne pas mettre en place un tarif avantageux pour cette demande.**

- **Décision du Conseil d'Administration : Le CA décide de ne pas mettre en place un tarif avantageux pour cette demande.**

6 Avenir du passeport 6 jours et le passage 3 jours vers 6 jours.

- Vu le nombre de passeport découverte et la tension au niveau des instructeurs, **le CA décide de supprimer les stages 6 jours la saison** prochaine.
- Le tarif pour la transition d'un passeport 3 jours à un forfait à l'année est flou dans les tarifs.
- **Le CA décide donc de clarifier le tarif exact d'une telle transition.**
- Action Jacques : définir clairement le tarif du passage découverte vers le forfait à l'année.

- **Décision du Conseil d'Administration : le CA décide de supprimer les stages 6 jours la saison prochaine et de clarifier le tarif de transition d'un forfait découverte vers le forfait à l'année.**

7 Rentoilage du SF25

- Il est prévu de faire le rentoilage au mois de septembre 2024.
- Un devis est en cours, il sera de l'ordre de 6000 euros.
- Une subvention CDVVE est à attendre pour une prise en charge d'une partie de ce devis.

8 Organisation d'un stage montagne

- Projet de Stage à Puivert organisé par Manu en octobre avec éventuellement 1 biplace. Un mail sera envoyé à l'ensemble des membres en ce sens, sachant que le nombre de place sera limité, et que le stage ne sera surement ouvert qu'aux pilotes brevetés.
- Le CA projette également de réaliser un stage dans les Alpes (St Crépin ?) au printemps qui dans un 1er temps mixera formation instructeur montagne et découverte.

- **Décision du Conseil d'Administration : Le CA approuve l'utilisation d'un biplace pour un stage montagne à Puivert en octobre.**

La prochaine réunion aura lieu début septembre.

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 2 Juillet 2024

Compte-Rendu



| | Membre | Présent | Excusé |
|---|----------------------|---------|--------|
| Membres présents : 8 | Philippe LHOTELLIER | ■ | |
| Membres excusés : 1 | Emmanuel PRANAL | | ■ |
| Invités : François LOGEAIS | Clément CHRISTOMANOS | ■ | |
| | Éric MERCIER | ■ | |
| Association Aéronautique du Val d'Essonne Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée par arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports n° 91S112 et affiliée à la Fédération Française de Vol en Planeur sous le N° 023/68, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le N° RNA : W912 001 190 SIREN : 785 216 292 SIRET : 785 216 292 00017 TVA : FR08 785 216 292 | Jacques EHRlich | ■ | |
| | Adrien PRÉCIGOUT | ■ | |
| | Micheline JUNG | ■ | |
| | Vincent HOLLEY | ■ | |
| | Colin BRUHIÈRE | ■ | |

Ordre du jour

| | | |
|---|--|---|
| 1 | Présentation sur la stratégie de renouvellement des biplaces et son impact financier (avec F.Logeais)..... | 3 |
| 2 | Devis clôture et barrière anti-sangliers automne/hiver 2024..... | 3 |
| 3 | Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu.... | 3 |
| 4 | Disponibilités financières restantes sur la DSP et prévisionnel 2024 ?..... | 4 |
| 5 | Infra réseau..... | 4 |
| 6 | Plan du hangar pour ranger les machines..... | 4 |
| 7 | Utilisation du treuil | 5 |
| 8 | Handi planeur, retour du stage Cap Envol..... | 5 |
| 9 | Questions diverses | 5 |

1 Présentation sur la stratégie de renouvellement des biplaces et son impact financier (avec F.Logeais)

- François et Colin ont travaillé sur 3 scénarios de remplacement de la flotte biplace. Une présentation a été réalisée par François qui présente ces scénarios et leur impact financier pour réussir à remplacer les 3 biplaces arrivant en bout de potentiel dans les 9 prochaines années.
- La présentation est disponible ici : https://docs.google.com/presentation/d/17dWxmBcX1zzPITtHJ3V79Z7jTeGW_grH/edit?usp=share_link&oid=110926343989468728997&rtpof=true&sd=true
- Cette présentation ayant été principalement informative, ce sujet sera remettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion en listant les actions qui doivent être entreprises et le scénario à envisager.
- Un point dédié doit être réalisé par la commission finance et le vérificateur au compte pour évaluer la faisabilité financière et les impacts des provisions nécessaires aux différents scénarios.

2 Devis clôture et barrière anti-sangliers automne/hiver 2024

- **Contexte:** Des sangliers ont créé des trous dans notre piste car notre clôture était HS pendant tout l'hiver à la différence des parcelles voisines. Il faut donc remplacer cette clôture.
- Un premier devis de 10k € a été reçu mais il manque le ceinturage de la partie Nord avec une barrière fixe. Le deuxième devis sera donc envoyé aux membres du CA dès sa réception.
- Parallèlement, une réflexion est en cours sur l'embauche d'un ouvrier en automne pour la pose et la réparation chaque hiver de la clôture

- **Décision du Conseil d'Administration :** Le sujet sera abordé au prochain CA avec les devis.

3 Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu

- Tous les documents sont réalisés et traduits
- Le Dossier de LSA est traité
- On aura des nouvelles sur la procédure avec la DREAL concernant la remorque d'ici jeudi.
- Il sera nécessaire de poncer la peinture si on veut franciser le planeur

4 Disponibilités financières restantes sur la DSP et prévisionnel 2024 ?

- Rappel : le versement de la Délégation de Service Public (DSP) par la mairie pour l'entretien de la plateforme arrive entre octobre et décembre chaque année. Il est partagé par les membres du CA, qu'à moins de travaux essentiels à l'activité, on n'envisage pas les dépenses avant d'avoir reçu ce versement.
- Dans ce cadre, pour la DSP versée en 2023, elle a été totalement dépensée.

- **Décision du Conseil d'Administration : Il est donc décidé de financer la rénovation de la clôture en octobre, et éventuellement de l'anticiper légèrement si le versement tarde.**

5 Infra réseau

- Reste à installer les Points d'Accès wifi (5 bornes)
- Beaucoup de lien réseaux passent actuellement par ondes hertziennes entre les différents points d'accès sur la plateforme (la fibre arrive puis pour partager ce réseau on utilise des antennes)
- Action en cours : modernisation et documentation de l'infra ([Clément CHRISTOMANOS](#))
 - Documentation
 - Actuellement de nombreux câbles passent entre les bâtiments en aériens et sont soumis aux aléas climatiques. Clément propose de creuser des tranchées pour masquer et protéger ces câbles en finançant ces travaux sur la DSP. -> Un devis pour ces travaux sera réalisé par Clément.
 - Les bornes WIFI du camping (qui alimentent le réseau sur la piste nécessaire à la tenue de la planche au starter) sont vieillissantes et ne sont pas faites pour être en extérieur. L'estimation pour le remplacement et la mise à niveau de cette partie du réseau est de 4K euros. Un mail sera envoyé par Clément à Jacques pour faire rentrer cette somme dans le budget prévisionnel de 2025 et la priorisation sera décidée lors de la revue du budget.

6 Plan du hangar pour ranger les machines

- Une vidéo du rangement des machines a été réalisée par Adrien, il sera envoyé par Colin sur le whatsapp instructeur.
- La vidéo est disponible ici :
- https://www.youtube.com/watch?v=07tR8vaRe_g

7 Utilisation du treuil

Le treuil a été mis en service ce mardi 2 juillet pour profiter d'une météo moyenne. Les treuillées ont été effectuées avec le treuil positionné sur les parcelles négociées avec les voisins agriculteurs, et ont permis de monter aux alentours de 490 m QNH avec un vent de face faible. Les planeurs ont réussi majoritairement à intégrer une ascendance après ces treuillées. Les analyses d'un instructeur venant de Coulommiers tendent à confirmer que le treuil fonctionne de manière nominale.

8 Handi planeur, retour du stage Cap Envol

- [Colin BRUHIÈRE](#), suite à la participation à l'évènement Cap Envol, doit organiser une journée l'année prochaine pour une découverte du planeur pour des personnes en situation de handicap. Une des actions clés est le recrutement de ce public, des démarches vont donc être lancées pour contacter les réseaux de personnes en situation de handicap.
- Le but à terme est de faire venir des personnes en situation de handicap de manière pérenne en les formant à devenir pilote. Le défi dans cette démarche est l'accès à un planeur adapté. Plusieurs solutions sont envisagées
 - Soit location de planeur avec malonnier
 - Soit échange avec un planeur équipé
 - Soit montage d'un stage sur un terrain équipé
 - Soit re-routage vers un autre club à l'issue d'un VI ?
 - Soit montage d'un dossier de subvention pour équiper notre flotte.

9 Questions diverses

- Emmanuel Pranal demande, suite à l'organisation des 5 jours de Buno de pouvoir emprunter un planeur pour le championnat de Moret, sans décompter les heures dans le mécanisme de compensation instructeur.

- **Décision du Conseil d'Administration : Le CA approuve cette demande à l'unanimité.**

- Une question a été posée sur le cas de la facturation des heures cellules lorsqu'un pilote propriétaire vole avec un pilote ayant un forfait club dans un planeur du club. Dans ce cas, il est rappelé que c'est le forfait du commandant de bord qui est appliqué : si le commandant de bord est le pilote propriétaire, il paye les heures cellules, si c'est le pilote club, les heures club rentrent dans le cadre de son forfait.

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 29 avril 2024

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG
Emmanuel PRANAL
Philippe LHOTELLIER
Vincent HOLLEY
Jacques EHRLICH
Colin BRUHIÈRE
Eric MERCIER
Adrien PRÉCIGOUT
Clément CHRISTOMANOS

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ :

Victor STENVOT

ORDRE DU JOUR _ MODIFICATION ALIMENTATION ÉLÈCTRIQUE DE L'AÉRODROME

- INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRE
- ORGANISATION ET ENTRTETIEN DU CAMPING
- RÉNOVATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE
- NOUVELLE CONDITION DU DEMI REMORQUÉ
- ÉQUIPEMENT DU RESTAURANT
- GOLFETTES
- SUBVENTIONS
- VOITURE CLUB
- PA25 EN RESTAURATION
- POTENTIEL MOTEUR SQ
- 4 JOURS DE BUNO
- RASSEMBLEMENT NATIONAL DE DÉDALE
- ACCUEIL D'UN CLUB DANOIS A BUNO EN JUILLET

- MODIFICATION ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE L'AÉRODROME

But :

Accéder à la demande du restaurateur d'avoir un compteur séparé de celui de l'AAVE, diminuer le coût de notre abonnement (EDF).

Explication :

Victor Stenvot membre du club travaille chez ENEDIS et a étudié le dossier. Il a été invité à participer à cette partie de la réunion du CA pour nous expliquer les tenants et les aboutissants.

Tout le monde étant d'accord pour faire cette modification, la discussion a surtout portée sur le choix d'avoir un ou deux compteurs pour le club (en plus de celui du restaurateur) Le deuxième compteur étant un circuit séparé pour le camping.

Actuellement nous n'avons qu'un seul compteur pour tout l'aérodrome. Il est situé dans le poste Haute Tension « Icare » à l'entrée du terrain. C'est un compteur surdimensionné par rapport à notre besoin $W > 36$ KVA et qui génère un tarif d'abonnement très élevé (Contrat industriel C4)

Le tarif est lié à la puissance. Or si le restaurant possède son propre compteur, on aura besoin de moins de puissance pour le reste de l'installation. Nous pourrions alors fortement diminuer la puissance du compteur nécessaire pour le club et prendre un contrat non industriel (Contrat C5)

L'avantage d'avoir deux compteurs peut nous permettre de réguler la puissance du compteur du camping en fonction du moment de la saison et de diminuer encore nos frais. A savoir que notre installation est câblée en triphasé et que dans un tel cas la puissance mini d'un compteur ne peut être en dessous de 12 k.

Quel que soit le choix du nombre de compteurs, la modification va nécessiter des travaux et au minimum le remplacement des câbles d'alimentation allant du poste Haute Tension au BOTI. Il sera sans doute de même vers le restaurant et à d'autres points de l'aérodrome. Ces travaux seront financés grâce à la dotation de service public. Nous avons d'ores et déjà obtenue l'autorisation écrite du maire de la commune pour réaliser ces travaux.

- La première étape a été de réaliser un bilan de puissance de toute notre installation par un professionnel.

Ce bilan est obligatoire pour une demande de modification. De plus, il nous permettra d'avoir une idée précise de nos besoins en puissance (Restaurant / Bâtiments / Camping) et peut-être de décider combien de compteurs on s'équipe. (2 compteurs = Deux contrats et donc plus de frais annexes. C'est à prendre aussi en considération)

- La seconde étape est d'effectuer maintenant une demande de modification vers ENEDIS en joignant les justificatifs suivants :
 - Le bilan de puissance (Fait)
 - Un plan cadastral (Fait)
 - Une autorisation du maire en tant que propriétaire de l'aérodrome (Obtenue)
 - Un plan de masse (Fait)

Tous les documents nécessaires étant réunis, la demande de modification va donc être envoyée chez ENEDIS.

- INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRE

AMARENCO est un producteur indépendant d'énergie photovoltaïque. Cette entreprise partenaire et référencée par la FFVP est employée pour l'implantation de panneaux solaires. Un premier contact sera pris lors d'une

visio- conférence pour s'entretenir sur un principe de fonctionnement avec des modalités. Les emplacements réservés sur une partie des toits des hangars pour l'installation de ce matériel seraient loués par l'AAVE ou par la commune avec un accord de la mairie étant propriétaire des lieux.

Un rendez-vous sur site sera envisagé par la suite pour déterminer les surfaces que l'on pourrait équiper.

- ORGANISATION ET ENTRETEN DU CAMPING

Une étude est lancée pour connaître le coût réel du camping. (Eau, électricité, frais divers d'entretien etc...) pour déterminer si le tarif actuel permet d'équilibrer les dépenses. Depuis la rénovation totale en 2023 des sanitaires de la ruche qui est implanté sur le camping, nous constatons un gros manquement concernant le maintien de la propreté. L'hygiène de cet espace se dégrade.

L'AAVE a dépensé de grosses sommes dans la remise en état de la ruche et il n'est pas acceptable de la voir dans cet état dès le début de saison. Une journée de nettoyage de printemps va être programmée pour laquelle tous les utilisateurs du camping seront conviés. Il sera demandé à chacun de participer au maintien en état de propreté de ce bien commun.

Parallèlement des devis ont été demandés à des entreprises de ménage pour un nettoyage régulier. S'il est constaté que l'état de propreté n'est pas maintenu suite au nettoyage de printemps, un contrat sera signé avec un des prestataires de ménage et les frais seront répercutés sur le tarif du camping.

- RÉNOVATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE

Une rénovation totale du système informatique du club est en cours. Des modifications sont également en cours de réalisation pour améliorer le réseau internet et Wifi. Cela génère quelques perturbations provisoires dans la distribution du réseau vers le camping. Cela devrait être résolu très prochainement.

- NOUVELLE CONDITION DU DEMI REMORQUÉ

Pour optimiser le fonctionnement des VI et des passeports découvertes de début de saison il est admis que SEULS les pilotes VI club peuvent utiliser des demis remorqués pour effectuer leurs trois atterrissages et renouveler leur « emport passager » Le prix du demi remorqué à un largage de 250m sol reste inchangé au tarif de 16€. Afin d'assurer au maximum la sécurité de ces exercices occasionnels, et d'optimiser leur rentabilité financière, une procédure demi-remorqué sera rédigée pour rappeler les points de la trajectoire et de l'altitude à l'intention des instructeurs et des pilotes remorqueurs.

- ÉQUIPEMENT DU RESTAURANT

À l'issue d'un premier contact avec deux fournisseurs qui proposaient chacun un devis jugé onéreux (10 à 11 k€) 2024 pour l'aménagement d'un nouvel équipement (Cf compte rendu de C.A du 20 janvier) une alternative nous a été proposé par Arthur avec un devis 3 fois moins cher.

En se fournissant chez l'enseigne du grossiste alimentaire MÉTRO, réservé pour les professionnels de la restauration, nous pourrions devant le besoin urgent équiper le restaurant d'une nouvelle chambre froide (derrière le bar) et d'un 2 blocs feu deux gaz pour un montant total de 2270,00€ TTC (hors livraison et installation) Il va être demandé à Arthur s'il peut s'occuper lui-même de l'installation de ce matériel.

D'autre part une contrepartie sera demandée à l'installation du bloc feu supplémentaire : La possibilité d'obtenir la réalisation de snack en plus de la carte Polonaise existante. (Steak, omelette, etc...)

- GOLFETTES

Les golfettes électriques blanches présentent aujourd'hui des problèmes de fiabilité et de longévité de maintien de puissance des batteries. Pascal Davoine a déjà bien amélioré leur fonctionnement. Le club recherche une 2^{ème} Mule qui serait plus adaptée à l'activité du club pour tracter les planeurs biplaces en piste et pour servir à l'entretien des pistes et de l'infrastructure.

En fin d'année on envisage de se séparer d'une des golfettes thermiques ce qui permettrait de toucher une prime fédérale pour l'achat d'un troisième véhicule électrique.

- SUBVENTIONS

Le club a obtenu du Comité Régional Francilien de Vol en planeur une subvention de 6972 €.

Il y a 4972 € dédiés en aide au club pour :

- L'achat des deux VHF
- Compensation par rapport aux réductions octroyées pour les VI BIA
- Compensation par rapport aux réductions octroyées pour les Vols ça plane pour elles
- Participation aux frais de location d'avions remorqueurs pour le CDF 2023
- Compensation pour l'organisation de la conférence MTO d'Éric Schwartz
- Compensation pour les frais de formation matériaux composite de notre mécanicien
- Compensation pour les frais de formation de deux bénévoles à un stage de formation sur les visites annuelles

Il y a 2000 € dédiés à des membres pour les frais de formation dispensés ou reçus

- 1 Stage FI(S)
- 1 stage FI(TMG)
- 2 stages mécanique St Auban Visite annuelle

Les 4670 € reçu de l'ANS (Agence nationale du sport) en fin d'année 2023 ont été distribués sur les comptes pilotes des membres destinataires.

- TREUIL

Maintenant que notre treuil est opérationnel, les procédures sont en cours de rédaction en vue d'un audit qui a été demandé à la FFVP.

- VOITURE CLUB

Pascal Davoine et Victor Stenvo sont toujours à la recherche active d'un véhicule pour le club. Ce véhicule servira uniquement pour l'activité club et l'entretien des infrastructures pour remplacer les voitures des bénévoles durant les travaux d'hiver. Actuellement c'est souvent la voiture personnelle de notre chef pilote qui est utilisée en haute saison pour aller « *dévacher* » les planeurs. Ce à quoi le CA souhaite mettre fin.

- PA25 EN RESTAURATION

Un bilan va être fait avec Olivier Clapin et Christian Degorce. Le but est d'avoir une estimation du temps nécessaire pour le terminer et d'un inventaire des pièces en stock et manquantes pour arriver au bout de chantier.

- POTENTIEL MOTEUR SQ

Il reste 200 h de potentiel moteur sur le SQ ce qui implique un échange standard du moteur l'hiver prochain. 42 000 € ont été provisionnés via l'ANEPVV pour cette opération. Les démarches pour l'approvisionnement d'un moteur vont être entamées avec la commission technique de la FFVP.

- 4 JOURS DE BUNO

Emmanuel Pranal a établi les procédures locales et organisé la compétition dont il sera le directeur. Son travail a été validé par la FFVP avec deux classes : Club et Multiclasse

A ce jour 9 planeurs sont inscrits avec 14 pilotes :

| | | | | |
|------|-------------------------|----------------|-------|-------|
| J1 | MAURIN & MAURIN | DG 500 18m | Club | 101 |
| DJD | JUNG & SITBON | Janus C FG | Club | 104,5 |
| PN | LEVY & MULLER | Janus B | Club | 103,5 |
| L1 | Arnold HELLIN | H-201b Libelle | Club | 99 |
| B104 | Dominique CRISPINO | Pégase | Club | 101,5 |
| PAP | CHEMIN & STENVOT | Duo Discus | Libre | 111 |
| C4 | BLANC & DUAULT | Duo Discus | Libre | 111 |
| KS | André VERHULST | ASW 22 22m | Libre | 122 |
| 6 | François-Xavier POISSON | ASW 28 18m | Libre | 115 |

- RASSEMBLEMENT NATIONAL DE DÉDALE (Planeurs anciens)

Il avait été projeté d'accueillir l'association DEDALE pour un rassemblement national qui se fait traditionnellement le 1^{er} mai. En 2025 le rendez-vous est déjà pris dans un autre club. L'AAVE s'est donc renseigné pour se positionner en 2026. Cependant la nécessité de loger dans nos hangars la totalité de leur flotte (environ 15 planeurs) ainsi que la nécessité de gérer cela comme une manifestation aérienne avec toutes les contraintes de sécurité réglementaires associées font que finalement il ne sera pas donné suite à ce projet.

- ACCUEIL D'UN CLUB DANOIS A BUNO EN JUILLET

Une quinzaine de pilotes Danois vont venir avec 7 planeurs pour 8 jours du 20 au 28 juillet. Leurs caravanes seront placées dans la zone d'accueil en face du BOTI. Le CA compte sur chacun des membres de l'AAVE pour que la cohabitation se passe bien. Des stages de ce type avec des clubs étrangers ont déjà été organisés à Buno par le passé et se sont toujours bien déroulés. C'est un moyen de s'ouvrir un peu et de développer une autre source de recettes pour le club.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 7 février 2024

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG
Emmanuel PRANAL
Eric MERCIER
Philippe LHOTELLIER
Clément CHRISTOMANOS

MEMBRES EXCUSÉS :

Vincent HOLLEY

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - MAJORATION DE LA FACTURE DU SIRTOM

- ÉLECTRICITÉ DU RESTAURANT
- ÉTAT DES FINANCES
- VENTE DES DG-300 ET DG-600
- LES ŒUFS DE PÂQUES
- LE TREUIL
- ENTRETIEN RH SALARIÉS
- LES 4 JOURS DE BUNO

- MAJORATION DE LA FACTURE DU SIRTOM

Le SIRTOM est l'organisme qui ramasse nos containers de déchets sur la plateforme. Nous avons un seuil de ramassage gratuit. Au-delà de 18 levées dans l'année les ramassages deviennent payants. Si le tri sélectif n'est pas effectué correctement le conteneur non conforme n'est pas relevé. Jusqu'à présent nous n'avons pas de factures du SIRTOM. La dernière s'élève à plus de 1000 €.

Les raisons sont détectées sont les suivantes :

- Consignes de tri non respectées.
- Dépose des déchets dans des container vides alors qu'il y a de la place restante dans d'autres.
- Plus de déchets en provenance du restaurant depuis qu'il est exploité par un professionnel.
- Des containers sont placés pour le ramassage alors qu'ils ne sont pas pleins.

Il faut savoir que s'il y a seulement un sac poubelle dans un container et que ce container est placé pour le ramassage il sera enlevé et comptabilisé dans les levées.

Pour réduire le nombre de lever et d'éviter de payer une « redevance spéciale » vers le SIRTOM, Il est demandé à chacun qui fréquente le camping, le club et le Boti de faire le tri, de charger un conteneur après l'autre en les remplissant complètement au fur et à mesure pour le ramassage.

Les consignes sont alors de :

- Respectez le tri sélectif déposé en vrac dans le conteneur jaune.
- De fermer le sac plastique contenant les ordures ménagères et le déposer dans le conteneur marron.
- De s'assurer ou de compléter un conteneur plein avant d'en remplir un nouveau.

Une affiche plastifiée est présente sur les poubelles.

Les conteneurs pleins sont à sortir le mardi soir pour un ramassage le mercredi.

Ces consignes doivent devenir un réflexe pour nous éviter de payer à nouveau des surtaxes.

- ÉLECTRICITÉ RESTAURANT

Le restaurateur se plaint du tarif de notre contrat pour la fourniture de l'électricité et demande à renégocier ce tarif. Certaines factures n'ont pas été payées. Une demande est en cours pour qu'il y ait un compteur électrique et un contrat séparé pour la fourniture électrique du restaurant. Il pourra ainsi choisir son fournisseur et la puissance de son contrat.

Par la même occasion nous allons nous aussi renégocier notre contrat et éventuellement changer de fournisseur.

Un courrier va être envoyé à Arthur avec un récapitulatif des sommes restantes dues pour son loyer et sa consommation d'électricité. Soucieux qu'Arthur puisse trouver son compte et pour que le restaurant perde, une réduction temporaire sur les factures l'électricité va lui être proposée en attendant qu'il ait son autonomie sur la fourniture d'électricité.

- ÉTAT DES FINANCES

Un gros travail a été accompli ces derniers mois pour avoir une vision juste et la plus précise possible sur les finances du club. Le bilan définitif de l'année n'est pas encore terminé mais une première estimation montre que l'on s'achemine vers un déficit non catastrophique. Le bilan final permettra de voir si ce déficit est structurel ou conjoncturel. Le départ d'Olivier et son solde de tout compte ont pesé sur les frais salariaux. C'est conjoncturel.

L'achat en 2023 sur nos fonds propres d'un Janus et le remplacement de deux vieux Pégases par deux beaucoup plus récents et en meilleur état, joue également sur le bilan. En fonction de la valeur du déficit et confronté comme tout le monde à l'inflation et aux augmentations de tarif de nos fournisseurs. le CA envisage cependant une augmentation des tarifs.

- VENTE DES DG-300 ET DG-600

Nous avons plusieurs touches suite aux annonces passées pour la mise en vente du DG600 et du DG300. Une première visite est prévue samedi 10 février pour le DG-600. François Logeais de la commission finance en charge de la gestion de la flotte va recevoir l'acheteur potentiel et gérer la négociation.

- LES OEUFS DE PÂQUES

Sur la demande du maire de la commune de Buno, le club renouvelle l'opération du « lâché des œufs de Pâques » le lundi 1^{er} avril 2024 pour les enfants de la commune. Une communication sera diffusée pour réunir une petite équipe de bénévoles afin d'encadrer et gérer la sécurité de cette sympathique manifestation. Comme les années précédentes nous allons solliciter les pilotes d'ULM pour le largage des friandises

- LE TREUIL

Un démontage des pièces incriminés est en cours sur place par des spécialistes et passer le matériel déposé au laboratoire pour analyse.

- ENTRETIEN RH DES SALARIÉS

L'entretien annuel des salariés a été réalisé par le président et le vice-président qui sont en charge des RH. Cela a permis d'entendre leurs remarques et de faire le point avec eux sur la saison à venir.

- LES 4 JOURS DE BUNO

L'organisation recherche des bénévoles pour monter une équipe pour assurer le scoring, la météo, des agents de piste, des remorqueurs... Toutes les personnes pouvant apporter de l'aide durant cette petite compétition ouverte à tous les membres du club, sur les planeurs du club.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 20 janvier 2024

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

Vincent HOLLEY

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR

- Compteurs électrique LINKY
- Stage mécanique pour les bénévoles à Saint -Auban
- François Schumacher
- Nouvel équipement de la cuisine au restaurant
- Modification de la charte camping club
- Projet d'achat LS-6 18M et vente du FD + VC

- COMPTEURS ÉLECTRIQUE LINKY

Pour faciliter la gestion des consommations électriques sur plusieurs secteurs de l'aérodrome, un contact a été établi auprès du fournisseur pour remplacer les 7 compteurs d'ancienne génération par des compteurs de type LINKY. En particulier Arthur souhaite avoir un compteur et un contrat séparé de celui de l'AAVE. Il considère en effet que notre contrat n'est pas avantageux pour lui.

Une démarche a donc été initiée pour avoir un point de fourniture de courant séparé au restaurant. Une fois cet accès réalisé, ce sera à Arthur de faire les démarches pour choisir un fournisseur et le contrat qu'il souhaite.

- STAGE MÉCANIQUES POUR LES BÉNÉVOLES À SAINT-AUBAN

Un stage de mécanique d'une semaine à Saint-Auban et focalisé sur la réalisation de visites annuelles de planeur (Travaux pratiques et formalités administratives associées) a été proposé à Philippe Brunel et François Schumacher. Ce stage qui se déroulera début février permettra d'augmenter le savoir-faire de ces deux bénévoles qui sont sur les deux plus hautes marches du podium des travaux divers et de les remercier pour leur dévouement.

Cette valeur ajoutée à leurs compétences leur permettra également d'encadrer de façon plus efficace les bénévoles la semaine pour Philippe Brunel et le weekend par François Schumacher.

Le club y trouvera donc son compte.

Ce stage au tarif de 650€ par personne est pris en charge par le club. Les frais de déplacements et d'hébergement sont à leur charge.

- EMBAUCHE DE FRANÇOIS SCHUMACHER SUR UN POSTE DE D'ENTRETIEN DE L'INFRA

Résident à plein temps sur l'aérodrome qu'il connaît très bien et retraité depuis peu, une proposition a été faite à François. Un contrat à mi-temps sera signé pour assumer certaines tâches sur l'entretien, la maintenance et l'amélioration de la plateforme. Une fiche de poste « Agent de Maintenance » a été établie.

L'AAVE dispose d'une dotation de l'État exclusivement réservée à l'entretien de l'infrastructure et ne peut être utilisée dans aucun autre domaine. La rémunération de ce contrat sera affectée à cette dotation.

- NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE BAR ET LA CUISINE DU RESTAURANT

Lors d'un entretien avec Arthur il a été demandé s'il pouvait ajouter à sa carte de plats traditionnels Polonais quelque variétés Françaises et du snack pour les jeunes et le moins jeunes

La cuisine n'étant équipée que de deux feux, il nous a dit qu'il ne pourrait le faire que s'il avait au moins un meuble de cuisson avec deux feux supplémentaires. La place étant disponible pour le mettre, des devis ont été demandés.

Par ailleurs des devis ont également été demandés pour remplacer la desserte réfrigérée située derrière le bar qui consomme beaucoup d'énergie et qui n'est plus étanche et qui ne produit pratiquement plus de froid.

- MODIFICATION DE LA CHARTE DU CAMPING CLUB

Il est considéré qu'un membre ayant une caravane ou un mobil home dans le camping peut avoir pour diverses raisons l'impossibilité temporaire de venir se réinscrire en début de saison.

Dans un tel cas une période de tolérance de deux ans non reconductible (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sera accordée au membre pendant laquelle il pourra laisser sa caravane ou son mobil home dans le camping.

Pour garder son emplacement durant cette période d'absence il devra impérativement

1. Informer le CA et :

- S'acquitter d'une cotisation de « *membre non volant* » pour rester membre (non actif) du club
- Régler le prix de l'emplacement prévu à l'année (caravane ou mobil-home) car même en dehors du club le stockage d'une caravane est payant.

2. Au-delà de ces deux années le membre aura trois possibilités :

- Se réinscrire en tant que « *membre actif* » dès son retour pour profiter de son logement.
- Avoir retiré sa caravane ou son mobil-home
- Avoir vendu sa caravane ou son mobil-home à un autre membre de l'association

3. Si au bout de deux années aucune des conditions ci-dessus n'est effective l'association se réserve le droit de faire enlever la caravane au frais du membre.

4. Pendant sa période d'absence n'excédant pas la durée de deux ans, le membre a la possibilité s'il le souhaite, de louer sa caravane ou son mobil-home à un autre membre actif du club. Ce dernier devenant alors locataire assumera les frais et se conformera au règlement lié au fonctionnement du camping pour la saison considérée. Les membres devront faire connaître leurs intentions au gestionnaire du camping club.

5. Si l'interruption d'activité est due à une raison médicale ou une autre raison particulière, le responsable de la gestion du camping devra en être informé et le conseil d'administration déterminera avec le membre la meilleure façon de gérer cette situation.

- PROJET D'ACHAT LS-6 18M ET VENTE DU FD + VC

Jean-Renaud Faliu, instructeur à Buno, met son planeur en vente en donnant une priorité à l'AAVE. Avec un équipement très complet et de multiples accessoires, le LS-6 18m est proposé au tarif de 65.000€ et serait disponible début mars 202. Il nous semble intéressant car il permettrait une homogénéisation de notre flotte avec 2 LS6-18m.

Cependant une étude entamée sur l'état de notre flotte, sa valeur, les potentiels restants et les projections pour l'avenir nous indique qu'il faut plutôt gérer nos finances pour provisionner en vue d'assurer une pérennité de notre flotte biplace.

Il est donc envisagé de mettre en vente le DG 300 et le DG600 qui sont moins appréciés et qui volent moins pour assurer le financement du LS6-18m. Pour maintenir le nombre de planeurs monoplaces il va y avoir une surveillance active du marché pour trouver un planeur de type Pégase ou LS6 15m.

Nous avons cependant deux sièges de plus que la saison précédente grâce au Janus acheté la saison dernière, Donc si les deux DG sont vendus et le LS6 acheté, Dans l'attente de l'acquisition d'un second planeur, il pourra toujours être possible de mettre deux pilotes dans ce JANUS pour voler ensemble.

Des annonces vont être mises en ligne ces jours-ci pour la mise en vente de nos deux DG. Cette première étape nous permettra de voir si nos planeurs sont attractifs sur le marché et si leur vente nous permettrait de financer l'achat du LS6-18m.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration